



**HAL**  
open science

# L'écriture architecturale d'un dessein intellectuel, La Grande Motte de Jean Balladur

René F. Ventura

► **To cite this version:**

René F. Ventura. L'écriture architecturale d'un dessein intellectuel, La Grande Motte de Jean Balladur. Architecture, aménagement de l'espace. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2020. Français. NNT : 2020MON30072 . tel-03714723

**HAL Id: tel-03714723**

**<https://theses.hal.science/tel-03714723>**

Submitted on 5 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur

Délivré par **UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3**

Préparée au sein de l'école doctorale ED58  
Et de l'unité de recherche IRCL

Spécialité : **Architecture**

Présentée par **René VENTURA**

**L'ÉCRITURE ARCHITECTURALE D'UN  
DESSEIN INTELLECTUEL,  
LA GRANDE MOTTE DE JEAN BALLADUR**

Soutenue le 10 novembre 2020 devant le jury composé de

Mme Béatrice MARIOLLE, Professeure, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille	Examinatrice
M. Hassan AIT HADDOU, Maître de conférences, École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier	Rapporteur
M. René BORRUEY, Professeur, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Marseille	Examinateur
M. Pascal CHEVALIER, Professeur, Université Paul-Valéry Montpellier 3	Président du jury
M. Thierry VERDIER, Professeur, Université Paul-Valéry Montpellier 3	Directeur de thèse



**L'ECRITURE ARCHITECTURALE D'UN  
DESSEIN INTELLECTUEL**

**LA GRANDE MOTTE DE JEAN BALLADUR**

**RENE VENTURA**



# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur

Délivré par  
**UNIVERSITE PAUL-VALERY**  
*(MONTPELLIER 3)*

Préparée au sein de l'école doctorale **ED58**  
Et de l'unité de recherche IRCL

Spécialité : **ARCHITECTURE**

Présentée par **RENE VENTURA**

**L'ECRITURE ARCHITECTURALE D'UN  
DESSEIN INTELLECTUEL  
LA GRANDE MOTTE DE JEAN BALLADUR**



**A mes parents,  
Contraints à devenir des autodidactes**

**A mon épouse, Michelle,  
Avec qui je partage mes passions pour l'architecture et les arts**

**A mes trois enfants, M. E. R  
Sensibles à mon initiative de reprise tardive de mes études**

**A mes deux petits-enfants, M. R**





**VOLUME 1**

**TEXTE**



## AVANT-PROPOS

*« Je dois beaucoup à un petit nombre de maîtres  
et d'amis qui m'ont fait ce que je suis.  
Les uns, parce qu'ils m'ont encouragé, aidé, soutenu ;  
les autres parce que je les ai lus »  
Jean d'Ormesson*

Pourquoi cette entreprise de recherche ? Pour combler le vide d'un oubli dans ma carrière professionnelle dont la présente thèse devient le chaînon manquant. Je dois revenir sur deux hasards (mais il n'y a pas de hasard si on le provoque) qui m'ont aiguillé sur cette voie.

Ma désignation il y a quelques années pour siéger au sein d'un groupe de travail à La Grande Motte, qui devait conduire une réflexion sur le devenir du bâtiment *le Point Zéro*, ensuite une rencontre en 2013 avec Thierry Verdier, tous deux invités par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Gard lors de la sortie de l'ouvrage *Dix ans de culture partagée* pour lequel nous étions contributeurs.

Ont refait surface dans ma mémoire tous les éléments qui prédestinaient la présente quête, depuis le moment où encore étudiant je dessinais dans l'agence Bouvard des projets de résidences de vacances à Port Camargue : cette "charrette" me permit de saisir vaguement la silhouette de Jean Ballardur, l'Architecte en Chef qui venait la contrôler, ensuite vinrent les années d'amitié et de réflexion aux côtés de Gilles Ballardur.

Avoir pu rencontrer aussi au fil du temps quelques-uns des acteurs impliqués dans le projet de La Grande Motte, Pierre Pillet, Paul Gineste l'architecte associé, Claude Prélorenzo, Michèle Goalard, Jean Joubert... me donna l'opportunité de

confronter pratique et théorie, selon la définition qu'en donne Pierre Bourdieu « l'architecte est un théoricien de la pratique ».

J'ai saisi cette possibilité offerte pour étudier un nouveau corpus d'archives aux fins de restituer ce chaînon manquant à mes savoirs, ceux de l'après *Mouvement Moderne* en architecture. Rétablir une synthèse entre tous mes souvenirs d'arpentage des édifices monumentaux du XX<sup>e</sup> siècle conçus par ces grands interprètes du style avec la mise en perspective de leur production littéraire dont l'origine s'affirme après *Eupalinos* de Paul Valéry (1925 avec le rejet de *l'Art Nouveau*) pouvoir amalgamer le ciment, les agrégats et l'eau pour fabriquer du béton, cette matière universelle de leurs révélations formelles. Ce béton moulé qui a permis l'édification d'une ville nouvelle devenue l'icône des stations balnéaires du XX<sup>e</sup> siècle.

Sur le thème de Balladur et de La Grande Motte, des études et publications ont déjà ouvert la voie critique et nul besoin de réécrire les propos argumentés de ces contributeurs. L'exploitation de nouvelles archives, avec retour aux textes, documents, photographies, nous révèlent et nous guident vers l'œuvre maîtresse de Balladur, l'écriture architecturale d'un dessein intellectuel.

Depuis de nombreuses années, mon immersion dans cette cité balnéaire m'a révélé la perception de son échelle humaine au travers de ses quartiers, ses bâtiments et ses espaces publics. J'ai été présent aux manifestations culturelles telles les journées annuelles du patrimoine, les expositions photographiques, les rencontres professionnelles. Enfin j'ai participé à la recherche directement en lien avec les archives municipales de La Grande Motte dont l'inventaire est en cours d'élaboration. Et de ce que ne rendront jamais compte les documents « c'est lorsque j'ai réellement parcouru ce lieu, lorsque j'ai touché ses murs, lorsque mes pieds ont foulé son sol que j'ai ressenti la valeur de cette chose qu'est le lieu, visité toutes sortes de lieux, les ressentir avec son propre corps, installer son corps à l'intérieur du lieu permet de se rendre compte de sa valeur » (Kengo Kuma à propos de Chandigarh).

Le lieu n'est plus une abstraction géographique, le corps le sublime en un champ d'expérimentation.

**Mes remerciements vont  
A tous ceux qui ont contribué à rendre possible cette thèse**

**Professeur Thierry Verdier,**  
Qui a initié et accepté de diriger mes recherches.

**Professeur François Bernard Michel,** Membre de l'Académie des Beaux-Arts,  
Pour son soutien inconditionnel, sa tâche de relecture et  
son appui pour obtenir les publications de l'Institut de France.

**M. Gilles Ballardur,** Architecte,  
En témoignage de notre longue amitié et pour ses informations inédites.

**Professeur Frédéric Szczot,**  
Habitant pionnier de la Grande Motte,  
Pour ses premiers conseils très utiles à ce travail.

**Mme Odile Besème Texier,** Architecte du CAUE 34,  
Pour son témoignage et la communication des documents du CAUE 34.

**Professeur René Borruey,**  
Pour la communication de ses travaux de recherche précurseurs  
sur Jean Ballardur et la Grande Motte.

**M. Claude O'Sughrue,** Photographe,  
Pour l'autorisation accordée à la consultation  
de son fonds d'archives de la Grande Motte

**M. Stéphan Rossignol,** Maire de La Grande Motte,  
Pour l'accueil favorable réservé à mes sollicitations.

**Mme Virginie Lejeune et M. William Serva,**  
Services Municipaux de La Grande Motte.

**Mme Virginie Billon,**  
Responsable de la médiathèque de l'ENSAM.

## LISTE D'ABREVIATIONS

AA	Architecture d'Aujourd'hui, Revue
AALR	Atelier d'Aménagement du Languedoc-Roussillon
AMC	Architecture Mouvement Continuité, Revue
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
CIAM	Congrès Internationaux d'Architecture Moderne
CNABRL	Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas Rhône Languedoc
CERTU	Centre de Recherche et de Rencontres Techniques d'Urbanisme
CIAP	Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
COS	Coefficient d'Occupation du Sol
CRU	Centre de Recherche sur l'Urbanisme
DATAR	Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
ENA	Ecole Nationale Administration
ENPC	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
IFA	Institut Français d'Architecture
MIALR	Mission Interministérielle d'Aménagement du Languedoc-Roussillon ou Mission Racine
ONF	Office National des Forêts
PAZ	Plan d'Aménagement de Zone
PLU	Plan Local d'Urbanisme
POS	Plan d'Occupation des Sols
PUIR	Plan d'Urbanisme d'Intérêt Régional
SADH	Société d'Economie Mixte d'Aménagement du Département de l'Hérault
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SDAU	Schémas Départementaux d'Aménagements Urbains
SHON	Surface Hors Œuvre Nette
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain
VEFA	Vente en Etat Futur d'Achèvement
VVF	Villages Vacances Famille
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
ZUP	Zone Urbaine Prioritaire

## SOMMAIRE

Avant-propos / Remerciements.....	9
Liste des abréviations.....	12
Sommaire.....	13
Résumé.....	14
Abstract.....	15
Introduction.....	17
<u>Première Partie : La Grande Motte, un projet face à la critique</u>	27
Chapitre 1 : La genèse.....	30
Chapitre 2 : Ecrire, décrire, instrumentaliser.....	35
Chapitre 3 : Un projet inachevé.....	69
<u>Deuxième Partie : La Grande Motte, la forme d'une ville</u>	73
Chapitre 1 : Un territoire.....	77
Chapitre 2 : Générer le paysage.....	89
Chapitre 3 : Fabriquer la ville.....	97
Chapitre 4 : Composer les édifices.....	121
<u>Troisième partie : La Grande Motte, l'écriture d'un grand dessein</u>	147
Chapitre 1 : Une ville face à l'histoire.....	150
Chapitre 2 : Le saisissement esthétique.....	172
Chapitre 3 : Jean Balladur, l'homme d'un dessein accompli.....	187
Conclusion.....	227
Bibliographie.....	233
Annexes.....	240

## RESUME

### ***L'écriture architecturale d'un dessein intellectuel, La Grande Motte de Jean Balladur***

Dans la discipline Architecture, la thèse souhaite confronter théorie et pratique : d'une part la pensée d'un architecte, Jean Balladur (1924 – 2002) de l'autre la matérialité d'une station balnéaire devenue icône architecturale du XX<sup>e</sup> siècle.

Balladur, "l'architecte d'une ville", doit rejoindre le groupe des architectes majeurs du XX<sup>e</sup> siècle. Inspiré dans son œuvre par la littérature et la philosophie, rompu aux pratiques de l'urbanisme et du paysagisme, il fut un inventeur de formes devenues signe d'un style unique "la cité des pyramides" et comme résultat de la synthèse réussie de savoirs et pratiques pluridisciplinaires.

La Grande Motte, ville parc, témoignage accompli d'initiatives de ses aménageurs conjuguant la liberté du faire, le respect du biotope du lieu, la concrétisation des idéaux de son architecte à recourir à de multiples compétences associées et complémentaires à la sienne. La réussite de ce vaste projet prit valeur d'exemple, station pilote de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, si elle fut acquise auprès des usagers et investisseurs, elle dut attendre des décennies sa reconnaissance en qualité de patrimoine architectural contemporain remarquable.

Mots clefs : La Grande Motte

Jean Balladur

Mission Racine

Architecture balnéaire

Atelier Aménagement du Littoral Languedoc-Roussillon

Pyramides



## ABSTRACT

### ***The architectural writing of an intellectual design, La Grande Motte by Jean Balladur***

In the Architecture discipline, the thesis wishes to confront theory and practice: on the one hand the thought of an architect, Balladur (1924 - 2002) on the other the materiality of a seaside resort which became an architectural icon of the 20th century.

Balladur is to join the group of major architects of the 20th century, "the architect of a city". Inspired in his work by literature and philosophy, experienced in urban planning and landscaping practices, he was an inventor of forms that became a sign of a unique style "the city of the pyramids" and as a result of the successful synthesis of knowledge and multidisciplinary practices.

La Grande Motte, a city park, an accomplished testimony of the initiatives of its developers combining the freedom to do so, respect for the biotope of the place, the realization of the ideals of its architect who had recourse to multiple skills associated and complementary to his own. The success of this vast project had the value of an example, a pilot station for the development of the Languedoc-Roussillon coast, if it was acquired from users and investors, it had to wait decades for its recognition as a remarkable contemporary architectural heritage.

Key words : La Grande Motte

Jean Balladur

Racine's mission

Seaside architecture

Languedoc-Roussillon Coastal Planning Workshop

Pyramids



# **INTRODUCTION**



« *Toute ville reçoit sa forme du désert auquel elle s'oppose* »

*Italo Calvino*

Alors que paraissait en 1972 l'ouvrage *Les villes invisibles*<sup>1</sup>, émergeait des sables languedociens une ville bien *visible* : La Grande Motte, dont « l'inventeur » fut Jean Balladur.

Les classifications *imaginaires* d'Italo Calvino résultaient des qualificatifs associés au vocable générique du titre, comme autant de significations ordonnées selon un cartésien argumentaire structurant ses chapitres : *La Ville et la mémoire*, *La Ville et le désir*, *La Ville et les signes*, *La Ville et le regard*, *La Ville et le nom*, *La Ville continue*, *La Ville cachée*, *La Ville et le ciel*... une somme de catégorisations évoquée aux fins de nouvelles appropriations par l'action de lecture<sup>2</sup>.

Dès 1962, la terre désertique constituait la *Ville Invisible*, la future La Grande Motte, mais son invisibilité s'est muée progressivement en sa juste matérialité ! Celle d'être révélée, et rendue visible aux regards par les repérages photographiques réalisés dans les espaces sauvages préexistants à son dessein. Ainsi la ville invisible des origines s'est logée dans la pensée créative de Balladur, qui allait la concrétiser dans ses moindres détails, pour lui donner avec le temps toute sa matérialité formelle. La fiction a rejoint une réalité bien palpable, la *Ville et la nature* comme juste qualificatif d'une figure concrète de la cité maintenant achevée.

---

<sup>1</sup> I. Calvino, *Les villes invisibles*, Paris, Gallimard, 1972, coll. folio rééd. 2013.

<sup>2</sup> L. Modena, « La collaboration des lecteurs dans la construction sémantique des villes invisibles transforme le texte en un gisement de ressources pour des conjectures visuelles et philosophiques », cité Revue Europe n° 1055, *Ecrire l'architecture*, 2017, p. 57.

La Grande Motte, ville bien visible au terme d'un demi-siècle de constructions et d'aménagements sur son territoire, devenue *Ville de Mémoire* qu'il y a lieu maintenant d'inventorier. Ville qui en s'édifiant en ce lieu adopta son toponyme. Les regards posés au cours du temps sur la cité balnéaire, qu'elle tutoie le ciel ou qu'elle se love dans ses sables, ont façonné ses représentations : *Ville de Désirs* assouvis par l'omniprésence du soleil et de la mer, ses attributs génétiques, *Ville* qui porte en elle tous les signes de la reconnaissance d'une singularité.

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis ce 18 Juin 1963, date officielle de la création de la Mission Interministérielle pour l'Aménagement du Littoral du Languedoc-Roussillon, nommée *Mission Racine*. Avec cet acte fondateur, les personnages clés nécessaires à la réussite de cette vaste et ambitieuse œuvre collective ont été mis en place. Un pari en devenir, où les « hommes ont compté plus que les structures ». Avec l'objectif d'un projet de créer des stations balnéaires nouvelles sur les cent quatre-vingts kilomètres de la côte méditerranéenne, d'une région jusqu'alors oubliée par le tourisme. Une idée d'aménagement qui se voulait novatrice tant par la méthode, que par les moyens à mettre en œuvre, mais une idée qui existait en germe dans les esprits locaux depuis des décennies, comme l'évoque Pierre Racine, le président de la mission éponyme associée lors de sa création à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR). Une idée qui n'était cependant pas nouvelle. L'un des projets que Philippe Lamour avait préfiguré rejoignant en cela un autre précurseur Jules Milhau, théoricien local en économie politique, nanti d'une double formation de scientifique et de juriste. « Mais une idée n'a de force dans ce domaine que le jour où elle devient opérationnelle »<sup>3</sup>.

Lamour, bâtisseur depuis les années 1950, dirigeait la vaste entreprise d'irrigation initiée, dans les départements du Gard et de l'Hérault, par la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas Rhône Languedoc (CNABRL), mise à contribution du fait

---

<sup>3</sup> P. Racine, *Mission impossible ?*, coll "témoignages", Montpellier, Ed. du Midi Libre, 1980, p. 25.

de son expertise d'aménagement du territoire avec ses compétences en matière paysagère.

Autre visionnaire, Abel Thomas, Commissaire Régional à l'Aménagement du Territoire, qui dès 1959 conduisit une mission exploratoire de terrain et en conclut « qu'il faut aménager touristiquement le littoral du Languedoc-Roussillon dont la côte encore vierge offre d'immenses possibilités »<sup>4</sup>.

Pour sa part, Milhau a créé le lien avec les milieux universitaires et économiques locaux. Il anima les études universitaires préalables à la faisabilité de l'idée.

Ainsi, au début de sa mission, et même certainement avant, Racine s'était imprégné de l'histoire culturelle des territoires à transformer, l'Occitanie. Il jugea utile, nécessaire même de s'informer, puis de se rapprocher de tous les acteurs « culturels », pour en comprendre les aspirations face au projet qui se préparait et se décidait à Paris. Le projet de La Grande Motte, une des six Unités Touristiques, fut attribué à Balladur, l'un des membres de l'Atelier d'Aménagement du Littoral du Languedoc-Roussillon<sup>5</sup> (AALR) créé à cet effet.

De 1963 à 1981, deux décennies furent le délai conforme aux prévisions établies par la *Mission Racine*, ce qui représenta le temps nécessaire à la matérialisation accomplie de l'idée initiale.

De 1981 à 2010, les trois décennies suivantes furent le temps probatoire pour l'usage et l'usure des lieux, celui aussi évidemment utile à la croissance des végétaux.

Autre date importante 1974, La Grande Motte devint une entité communale autonome, événement rendu possible grâce à sa spatialisation physique, l'*Urbs* avec son espace public déjà agencé et doté de tous les équipements indispensables à sa bonne administration.

---

<sup>4</sup> P. Racine, *Mission impossible ? Op. cit.*, p. 25.

<sup>5</sup> L'AALR deviendra ATR en 1976, agence d'urbanisme pour l'aménagement touristique du littoral du Languedoc Roussillon

Depuis les années soixante, un demi-siècle fut donc nécessaire avant qu'un consensus idéologique converge vers la labellisation d'une architecture du XX<sup>e</sup> siècle devenue remarquable. Cette durée a aussi été une « lenteur bénéfique »<sup>6</sup>, dans l'acception philosophique de Gilles Deleuze, à la maturation intellectuelle des avis et du goût. Un temps long laissant cheminer, puis, aboutir les idées. De sorte, cette lenteur a pu être considérée comme outil scientifique, nourri par des avis divergents, de la confrontation des diverses opinions procurant plus d'ampleur à la réflexion : « L'avant-garde est une culture du refus, la culture populaire est une culture d'acceptation »<sup>7</sup>.

L'attribution du Label *Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* contribua à changer radicalement la perception critique de La Grande Motte, lui reconnaissant ainsi la qualité de maillon dans l'évolution de l'histoire de l'architecture balnéaire. La labellisation allait désormais exercer une influence positive sur les nouveaux jugements et les représentations à venir, et ce, jusqu'à nos jours.

Le logo iconique du Label (figuré par un double X) présent sur les panneaux indicateurs dès l'entrée principale et dans divers lieux marquants de la ville, ont pour mission pédagogique de témoigner de la reconnaissance officielle d'une architecture remarquable, succédant au verdict déjà favorable des usagers acquis depuis de nombreuses années.

Un évènement qui eut pour effet bénéfique d'énoncer les valeurs positives véhiculées par l'architecture et l'urbanisme paysager du lieu. Révélations toutes destinées à conforter les autorités locales, les résidents permanents et les nombreux estivants fréquentant la station balnéaire.

Une distinction, contribuant à créer les opportunités de communiquer à partir d'une prise de conscience patrimoniale, s'exprime dans les propos du premier magistrat de la cité : « Regardez les cartes postales, les professionnels du

---

<sup>6</sup> F. Toudoire-Surlapierre, in *Revue Europe*, 1077-78, janv-fév 2019, p. 51.

<sup>7</sup> T. Clerc, in *L'architecte à la plume*, Paris, Edition de la Villette, 2019, p. 151.



tourisme mettent au premier plan l'architecture, au second plan la mer, la plage, les bateaux, ce n'était pas le cas avant »<sup>8</sup>.

Ce label obtenu en 2010, s'avéra être dès lors un déclencheur de notoriété auprès des milieux professionnels (architectes, designers...) et de leurs vecteurs de communication que sont les revues d'architecture et l'édition spécialisée.

« D'abord cela a suscité une immense fierté et une reconnaissance pour l'œuvre de Balladur. C'est un pied de nez formidable à tous les détracteurs de La Grande Motte qui n'ont vu que le béton ! C'est un outil certain pour attirer les fanas d'architecture et pour sensibiliser les Grand-Mottois à prendre soin de leur patrimoine. Nous surfons sur ce label pour réhabiliter médiatiquement La Grande Motte et continuer à l'inscrire à la fois dans les villes tendances à la pointe du design et comme modèle d'architecture »<sup>9</sup>.

Tous éléments favorables à la métamorphose de ses représentations.

Les contributions récentes, celles de notre dernière décennie, revenues à une opinion plus favorable, analysent La Grande Motte au prisme du résultat tangible obtenu. Notre angle d'approche sera celui des séquences de sa genèse et du temps de sa réalisation.

La Grande Motte présente encore de nombreuses sources d'intérêt que l'historiographie traditionnelle n'a pas encore su mettre en valeur.

Ainsi que sait-on du contexte de la genèse de l'idée d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, de la prise en compte du singulier écosystème pré-existant, des pratiques renouvelées de l'art du paysage qui y trouveraient leur champ d'expérimentation concret, de l'urbanisme à la réglementation épurée, de l'architecture devenue le marqueur d'une époque. Toutes disciplines maîtrisées par les concepteurs de la station balnéaire, dont le creuset « idéologique », fut empreint de multiples influences assimilées antérieurement.

---

<sup>8</sup> S. Rossignol (Maire de la Grande Motte), in *7 officiel*, Bulletin n° 1680 du 18 février 2014, p. 13.

<sup>9</sup> S. Rossignol, *7 officiel*, *Op. cit.*, p. 14.

La Grande Motte doit être considérée comme un magistral projet ayant parfaitement réussi cette symbiose entre pensée et territoire.

La *Mission Racine* officiellement achevée en 1981, cette vaste entreprise conduite à son terme fut passablement ignorée, sinon décriée par les critiques venant de tous bords, mais aujourd'hui un regard nouveau se pose sur cette originale réalisation.

« On peut penser que si les résidences de tourisme sont issues de représentations et de mise en scène élaborées qui s'appuient sur l'imaginaire des vacances qu'elles contribuent à alimenter, cet imaginaire est en train d'intégrer les figures de la modernité architecturale qui commencent peu à peu à faire partie du patrimoine, comme en témoigne le succès des labels architecturaux »<sup>10</sup>.

Nous évoquerons en première partie le contexte favorable de la genèse d'une ville balnéaire nouvelle, projet lui-même inséré dans la globalité du plan d'aménagement touristique du territoire français. Une opération qui bénéficia à la fois des compétences et de l'engagement de leurs dirigeants, et, de l'existence de structures opérationnelles. Une expérimentation réussie de mise en commun de moyens humains et techniques, tant au plan local que national, mais ce dernier demeurant centre décisionnaire.

Cette phase préliminaire de réflexion et conceptualisation du projet de La Grande Motte, généra nombre de débats critiques, voire polémiques relayés par les divers organes de presse.

Nous poursuivrons la deuxième partie, cœur de notre sujet, par l'évocation du processus de spatialisation de la forme de la ville. Ville inscrite dans un site naturel imposant de multiples contraintes à l'Atelier pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre. Mais ces spécificités contraignantes ont créé un vecteur d'émulation.

---

<sup>10</sup> V. Picon Lefebvre, *La fabrique du bonheur*, Marseille, Edition Parenthèses 2019, p. 172 – 173.

L'écriture architecturale, élément perceptible dominant, fut le résultat des choix formels assumés par Ballardur. Une architecture bénéficiant des apports connexes, en symbiose, du paysagisme réinventé et d'un urbanisme dicté par l'échelle humaine. Un équilibre réussi entre le vide de l'espace public et le plein composé par la matérialité des édifices. Le vide fut aussi le réceptacle d'une ambiance urbaine combinant les matières et le design, dans les moindres détails, des mobiliers et équipements techniques de voiries.

La troisième partie met en équivalence le signal fort de l'architecture de La Grande Motte, Cité des pyramides comme révélateur du dessein intellectuel de son créateur, et, une somme de pensées et concepts devenue le creuset d'une pratique professionnelle. La production bâtie constitua en retour le vivier des exemples concrets et démonstratifs d'une quête philosophique, celle de l'existentialisme, adoptée sa vie durant par Ballardur.



# **PREMIERE PARTIE**

**LA GRANDE MOTTE, UN PROJET FACE A LA CRITIQUE**



Quelques décennies avant le lancement de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, les réflexions et contributions émanant des personnalités régionales œuvrant dans des domaines diversifiés ont convergé vers un consensus d'avis favorables. En région Languedoc, une connaissance plus fine de l'écosystème, fruit des résultats de multiples études antérieures, favorisa la prise de décision pour la concrétisation de la Mission Interministérielle d'Aménagement du Languedoc-Roussillon (MIARL), en appui de l'initiative gouvernementale.

Après une période consacrée aux études de faisabilité un temps confidentielles, cette mission conduisit ensuite une large campagne de communication avec le concours appuyé des revues. La matérialité physique du projet fut portée à la connaissance de tous. Ainsi les débats critiques voire polémiques, comme il se doit, prospérèrent venant de tous bords.

La phase d'édification de La Grande Motte, nécessita une vingtaine d'années pour s'accomplir. L'écriture de cette histoire nous a été maintenant facilitée par le recours à de nouvelles sources d'archives locales, avec ses fonds photographiques.

Après plus d'un demi-siècle d'existence affirmée, la cité balnéaire se doit d'envisager des mutations pour fixer et accroître la taille de sa population permanente, s'adapter à de nouveaux usages contemporains. Cela ouvre, comme à l'origine de sa construction, un nouveau débat sujet aux critiques.

## CHAPITRE 1 : La Genèse

Une idée en germe localement depuis plusieurs décennies trouva sa concrétisation consensuelle dans le cadre du vaste plan d'aménagement touristique du territoire national lancé dans les années 1960. L'aménagement du littoral méditerranéen procéda d'une approche nouvelle, en rupture des process antérieurs de l'époque de la Reconstruction. Une approche basée sur la synthèse de diverses disciplines (au-delà de l'architecture et de l'urbanisme) au sein de structures opérationnelles nouvelles, traitant des diverses échelles d'appréhension de ce projet, depuis le grand paysage jusqu'aux détails du mobilier urbain.

### 1. Un vivier d'hommes et leurs outils pour concrétiser une pensée

L'opportunité d'aménagement du littoral méditerranéen voit son émergence à la fin des années 1930 à l'initiative conjointe de divers courants de pensée au sein des Universités de Montpellier, soutenue par des personnalités du monde économique et politique. Racine l'évoque dans son ouvrage *Mission Impossible*.

« L'idée de tirer parti des richesses touristiques du Languedoc – Roussillon n'était cependant pas nouvelle et compte parmi le vaste projet que Philippe Lamour avait imaginé depuis 1935 et un homme qui exerça toute sa vie une profonde influence dans la région, Jules Milhau (membre du Conseil Economique et Social à Paris) l'avait déjà fait étudier »<sup>11</sup>

L'Entente interdépartementale pour la démoustication en lien avec l'expertise de l'Ecole Supérieure d'Agronomie avait déjà commencé son ouvrage entre 1958 et 1963, en prévision de l'urbanisation. Les travaux géographiques des études régionales mises en pratique à Montpellier par les enquêtes géographiques de terrain de Charles Flahault et Patrick Geddes participaient à la réflexion, l'anticipant même de plusieurs décennies.

---

<sup>11</sup> J. Milhau, "Le programme de développement de la région du bas Languedoc", in Revue économique, vol. 7, n° 6, 1956, p. 1015 – 1034.



Milhau eut un rôle moteur dans les politiques de développement régional. Il soutient en 1955 la création de la CNABRL, initiée par Lamour, véritable outil de planification nationale par le biais du Commissariat Général au Plan. Membre du comité économique régional, puis en 1961, président de la commission régionale du développement économique du Languedoc, il participe aussi à la création de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) qui offre l'outil de maîtrise du foncier agricole. Milhau avait évoqué un nouvel avenir qui se dessinait pour la façade méditerranéenne du Languedoc-Roussillon, avec la diversification d'activités nouvelles en complément de la monoculture viticole.

« La richesse péagère, [ici une route maritime et touristique], l'organisation des loisirs des travailleurs devient une des grandes industries du pays absorbant et produisant des revenus. Retenir ceux qui par la route se rendaient en Espagne. La région possédant les mêmes richesses, mer, soleil, climat méditerranéen et un patrimoine artistique équivalent à la côte ibérique [...] des aménagements du littoral Languedoc-Roussillon, avec ouverture de nouvelles routes, construction de nouvelles stations pour créer une zone touristique à l'échelle européenne, devaient être réalisés ainsi que reboisement, et démoustication »<sup>12</sup>.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Flahault, le célèbre botaniste, par approches conjointes des disciplines de la phytogéographie et de la phytosociologie avait établi la cartographie synthétique de la végétation régionale, et détermina l'association végétale pertinente, comme il l'exposa dans son ouvrage de référence publié en 1937 *La distribution géographique des végétaux dans la région méditerranéenne française*. Il fut le contemporain et le maître à penser de Geddes, et on lui doit aussi la fondation de l'Institut de Botanique de Montpellier en 1890. Avec un parcours de jardinier (orienté vers la biologie végétale) il a édifié une théorie de reboisement des massifs forestiers, créa des jardins botaniques et des pépinières préfigurant les activités à venir de la CNABRL.

---

<sup>12</sup> J. Milhau, "Le programme de développement de la région du bas Languedoc", *Op. cit.*

Adoptant les préceptes de Flahault, Lamour va intégrer au sein de la Compagnie qu'il dirige les moyens matériels à mettre en œuvre au service de l'aménagement du territoire local, avec présente à l'esprit la notion d'aménagement du territoire national déjà concrétisée, et son corollaire de la planification.

Les actions de la CNABRL débutèrent par le boisement à la fin des années cinquante, du bord de mer sur la rive droite du Vidourle, la création du réseau d'irrigation d'eau douce prélevée dans le Rhône <sup>13</sup> et les acquisitions foncières, dont les emprises étaient moins prédéfinies, qu'opportunes, et qui dans l'urgence conduisirent à la création d'outils juridiques, telle une SCI impliquant (pour l'anecdote) à titre personnel les dirigeants de la CNABRL.

Lamour fut considéré comme l'un des fondateurs de structures et outils de l'aménagement du territoire<sup>14</sup> en France. Pour en exposer sa théorie du « planisme », dès les années trente, il avait fondé la Revue *Plans*, en s'attachant pour cela le concours d'intellectuels en vue, comme Jeanne et Jean Walter (dont il épousera la fille), les architectes Le Corbusier, Albert Laprade, les artistes Fernand Léger, Raoul Dufy, Arthur Honegger, et François De Pierrefeu l'urbaniste à l'origine de la création des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM). Il fut rédacteur en chef de cette revue trop éphémère qui parut de Janvier 1931 à 1935 avec l'objectif de faire la synthèse entre connaissances techniques et expression artistique. Au titre des contributions publiées, il sollicita Walter Gropius « Sur la construction des théâtres modernes » ainsi que Le Corbusier, membre du comité de rédaction et contributeur avec des textes publiés dans les numéros deux à quatre titrés *Menace sur Paris, vivre [respirer] vivre, [habiter]*. Lamour s'installa dans le Gard en 1940 comme agriculteur, ce qui lui inspira par cette expérience vécue du terrain, ses idées futures dans le domaine de l'agriculture.

---

<sup>13</sup> P. Lamour « C'est faute d'eau que les 180 km du littoral marin demeurent inexploités [...]. Il faut remédier à cette pénurie d'eau en couvrant la région d'un réseau hydraulique pour les usages agricoles, industriels et touristiques » *Le cadran solaire*, Paris, Edition R. Laffont, 1980, p. 332.

<sup>14</sup> P. Lamour, *Le cadran solaire, Op. cit.* « A Pierre Sudreau, nous préparons la réalisation d'un nouvel aspect du programme régional défini par la Commission du plan d'aménagement du littoral en vue de l'exploitation du tourisme » P. Lamour préside en 1969 le Conseil supérieur de la construction pourvu de trois sections : l'urbanisme, le logement et l'aménagement du territoire.

En 1946, adjoint du Commissaire de la République à Montpellier, il contribua à initier la culture du riz en Camargue, qui précéda la création de la CNABRL dont il devint le Président.

Assumant ses fonctions à la tête du Conseil Supérieur de la Construction lors de la création de la DATAR, la même année il intégra dès leurs origines les structures opérationnelles de l'aménagement touristique de la côte du Languedoc-Roussillon et ce, jusqu'en 1974.

Lamour évoque les voyages de reconnaissance effectués par des membres de la *Mission Racine* à l'étranger : en Espagne (Bénidorm), en Italie (Lugano), à Saint Tropez et au Lavandou-Cavalaire pour évaluer sur les sites, les retours d'expérience des aménagements balnéaires réalisés. Et aussi :

« Il y eut la visite des équipements collectifs réalisés sur les rives de la Mer Noire : les constructions aux proportions modestes réparties dans la verdure à Varna en Bulgarie semblèrent plus séduisante que les gratte-ciels des plages roumaines. Mais aussi la mise à l'étude d'exemples des créations récentes sur les rivages méditerranéens afin d'éviter les erreurs [...], afin d'étudier les réponses au tourisme de masse ».

Ajoutant à ces études de références existantes et captivé dès sa jeunesse par les œuvres de Gropius, Balladur ne pouvait se soustraire à l'exemple de la ville blanche Tel Aviv (en Israël). Cité-jardin dont le master-plan initial avait été établi par Geddes (inventeur de l'écologie urbaine), en 1925. Une réalisation largement inspirée par les contraintes du site et la multitude des œuvres architecturales d'une production homogène et d'avant-garde inscrites dans un urbanisme traditionnel et toutes empreintes des principes de l'Ecole du *Bahaus*.

Racine synthétise la motivation du projet « en 1963, le Languedoc-Roussillon voit son littoral se dégrader par inaction, sinon par occupations sauvages. Son patrimoine naturel n'est pas protégé. L'aménagement devra démontrer qu'on peut aménager et respecter la nature ».

## 2. Une prise en compte de la géographie locale

Un écosystème dont Augustin Berque précise la définition en qualifiant lieu, milieu et architecture :

«La modernité [de l'architecture] c'est le fait qu'elle a nié le sens du lieu, or le lieu et le milieu étant intimement liés, cela montre qu'il y a une tendance à ce que le milieu soit également nié [...] donc d'après ce principe nous n'aurions plus besoin du lieu, et il en résulte que l'on n'avait même plus besoin de la Terre, or l'architecture a évidemment besoin d'un lieu, et si l'on se demande ce qu'est cette architecture qui n'a pas besoin d'un lieu, cela évoque un principe très présent dans l'idéologie de l'architecture moderne [...] la « décosmisation » : le cosmos c'est le bon ordre général, une cosmicité dans laquelle il y a une adéquation entre la ville que fabriquent les hommes, l'univers, ainsi que le corps humain. L'architecture moderne nie cela, ce qui a pour résultat la fin de l'arrangement urbain [...] on parle de la fin de la composition des villes. [...] La logique la plus profonde est celle du lieu, car elle tient compte du ressenti, c'est la logique de la sensation [...] la logique de notre relation en tant qu'êtres humains avec le milieu, le lieu ».

Faisant référence aux doctrines élaborées lors des CIAM « le Mouvement Moderne a donné naissance au style international, grâce auquel on pouvait utiliser les mêmes formes n'importe où [...]. Ensuite parce que ça ne suffisait pas à faire de l'architecture !! Il a fallu surmonter cela et effectivement c'est ce qui a conduit au postmodernisme »<sup>15</sup>.

On ne peut conquérir un territoire vierge dans l'ignorance de ses paysages façonnés par le temps, de ses usages locaux et de son histoire. Pour se faire Racine et Balladur, chacun dans leur domaine, vont intégrer et adopter ces réalités dans l'expression de leur programme et de leur projet.

---

<sup>15</sup> Conversation entre Augustin Berque et Kengo Kuma, *Lieu, milieu et architecture*, AA Hors-série Mai 2018, p. 5 – 7.

## CHAPITRE 2 : Ecrire, Décrire, Instrumentaliser

« Avec le Mouvement Moderne, les pratiques de l'écrit changent, les ouvrages didactiques laissent place [...] aux articles et aux numéros de revues »<sup>16</sup>

De fait, lors des années soixante, dans le rôle qui leur est dévolu, les revues spécialisées dans le domaine de l'architecture offrirent une tribune de diffusion des projets remarquables en leur phase d'élaboration. Elles furent un des vecteurs principaux de leur visibilité. Dans l'actualité relative au projet balnéaire méditerranéen, la revue *Architecture d'Aujourd'hui* (AA) publia dès 1964 divers articles de soutien au lancement du projet dans trois de ses numéros successifs, les 112, 116 et 118.

### 1. Contribution des revues d'architecture

Les revues d'architecture<sup>17</sup> et d'arts des années soixante et soixante-dix avec l'implication d'André Bloc principalement, furent aussi le support offert à la diffusion (au-delà du seul public professionnel) des recherches documentaires qui évoquèrent les contenus relatifs aux grands projets d'aménagements d'urbanisme et de construction, le miroir d'une époque, celle productiviste de la Reconstruction. Incluant de fait la vaste entreprise de création des stations touristiques du Littoral Languedocien, y apportant un certain soutien idéologique.

*L'Architecture d'Aujourd'hui* en termes de notoriété et d'audience occupe une position dominante auprès des milieux professionnels de l'architecture, des institutions et de l'Ecole d'Architecture. Des liens étroits unissent depuis de nombreuses années Bloc le créateur et directeur de la revue avec Georges Candilis et Balladur, ces derniers étant membres à cette époque du comité de rédaction. Ce fut une évidence pour l'AALR de publier ses réflexions de méthodologie, après l'approbation officielle de l'aménagement du littoral languedocien, d'initier une communication plus large aux lecteurs avec le

---

<sup>16</sup> P. Hyppolite, *L'architecte à la plume*, Op. cit., p. 195.

<sup>17</sup> *Architecture d'Aujourd'hui* comptait 60 000 abonnés, ce qui représentait un potentiel de large diffusion

concours du magazine *Paris Match*, et d'organiser un colloque dont les actes seront publiés en contrepoint des informations précédemment diffusées.

Dès le début des études, le soutien est total de la part de la revue AA du fait des liens existants entre les divers acteurs. Bloc n'a jamais varié de sa ligne éditoriale précisée dès le premier numéro de sa revue.

« Nous avons voulu assurer à l'Architecture Moderne et à celle-ci seulement, la publicité qui lui est indispensable. Les plus nobles idées comme les plus beaux talents ont besoin d'être révélés, sans quoi ils risqueraient d'être étouffés dans le concert de la médiocrité générale qui tend à tout submerger »<sup>18</sup>.

Ce projet languedocien représente un enjeu très important pour l'aménagement du territoire régional et lorsque les premières études sont révélées, une opposition va émerger à son encontre. Le « coup publicitaire » de *Paris Match*, magazine à large diffusion, bien au-delà du milieu des professionnels concernés, résulte d'une méprise du fait que la communication souhaitée par l'AALR fut détournée de son objectivité pour créer du « sensationnel vendeur », mais sans intention de critique manifeste. L'opposition au projet qui se structura, fut celle des milieux culturels locaux, protecteurs des traditions de « l'Occitanie », manifestant le refus, voire le rejet total de toute transformation physique du territoire. L'opération de La Grande Motte, désignée station pilote, se concrétisant sur le site, les oppositions se fondèrent ensuite sur la critique du parti architectural retenu par l'architecte. La critique émanant du Ministère de l'Équipement fut difficile à justifier du fait de sa tutelle du dossier, et ce dans un contexte général d'indifférence. Les autres critiques furent celles émises par certains architectes, au titre de la défense puriste du *Mouvement Moderne*, une opinion manifestée des années soixante-dix, au travers des articles de la revue AA ayant changé et de propriétaire et de contributeurs entre temps.

---

<sup>18</sup> A. Bloc, AA n° 1, Editorial, 1930, p. 1.

Au terme d'une première décennie, Ballardur confiant en ses convictions et ses résultats probants, organisa la riposte par la publication d'une plaquette de ses œuvres bâties. La réception des premiers aménagements se révéla favorable pour la masse des usagers fréquentant le lieu, dans un processus qui s'amplifia en regard de l'ampleur des constructions réalisées en continu couvrant l'ensemble du site originel, et même au-delà de son emprise, jusqu'à la *Motte du Couchant*.

Il fallut attendre la fin de la *Mission Racine*, et encore quelques années, pour qu'émerge une critique plus objective des résultats obtenus, amorçant un début de notoriété positive qui aboutira à l'obtention de reconnaissances officielles, et ensuite, à l'attribution plus tardive du label patrimonial à la cité des sables.

En sa qualité de secrétaire de l'AALR, Ballardur rédige le rapport relatif au Plan Directeur d'Aménagement du Littoral du Languedoc-Roussillon approuvé, puis avalisé en décembre 1962 et qui fut ensuite présenté à Racine en Juin 1963.

Le contenu textuel et graphique de ce rapport est proche de celui rendu public et résumé dans le numéro AA 112 paru début 1964, présentation complétée dans le numéro 118 de la même revue, la synthèse des actes du colloque organisé sur le sujet à l'initiative de son directeur.

Sont exposés dans ce premier numéro, les préceptes du projet d'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon ayant pour thématique *Détente – Loisirs – Evasions*, trois pages de notes techniques décrivent et complètent les schémas cartographiques des aménagements ainsi que cinq documents graphiques (annexe 1) ainsi légendés avec ce texte : « Analyses du réseau routier, des éléments touristiques naturels, des ports et réseau de navigation et étude de boisement ». Pour le schéma de principe du circuit routier, avec autoroute, échangeurs, voie rapide classée touristique, voie de desserte et route touristique. Pour l'analyse des éléments touristiques naturels : étang, mer, plaine, montagne, « graus » avec délimitation des Unités Touristiques ayant pour limite la plus au Sud la côte rocheuse des Pyrénées. Pour les ports et réseau de navigation avec

la mention des catégories à aménager ou à créer. Enfin l'étude du boisement en arrière et en bordure du littoral.

Cette contribution était titrée : *Projet d'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon – France*, rédigée collectivement par l'AALR dont fut révélé l'existence et la composition : Candilis (Président), Balladur (Secrétaire), Castella, Glaise, Hartané, Herbe, Lafitte, Lecouteur, Lods (Architectes) et Mauret, (Architecte Paysagiste).

« L'Avenir [celui de] l'urbanisation touristique [...] une très intéressante initiative vient d'être prise à l'échelon national français pour un aménagement complet de la côte du Languedoc et du Roussillon afin d'éviter les désordres et saccages qui ont, au fil des années défiguré la Côte d'Azur. Le Ministère de la Construction soumit l'idée de cet aménagement au Gouvernement qui chargea une mission interministérielle, sous la présidence de M. Pierre Racine, avec pour secrétaire général M. Pierre Raynaud, de suivre le projet, en liaison avec une agence d'urbanisme, créée spécialement à cet effet. C'est le premier programme de cette importance, qui ait été lancé en France dans ce domaine. Son ampleur peut être mesurée au fait qu'il s'agit d'une longueur de littoral égale à celle de la côte d'Azur entre Toulon et Menton »<sup>19</sup>.

Succédant à ce préambule introductif, fut exposé par l'AALR le point d'avancement des réflexions de la *Mission Racine* déjà opérationnelle depuis Juin 1963 :

« Nous donnons ci-après les principales idées directrices qui ont guidé les auteurs chargés de ce travail à longue échéance et les schémas qui illustrent ces principes. La structure qui mettra le mieux en valeur cette capacité touristique du littoral Languedoc-Roussillon se devra donc de ne pas réduire l'organisation caduque de stations balnéaires

---

<sup>19</sup> AA n° 112 *Détente, Loisirs, Evasion*, 1964, p. 2 – 5.



méditerranéennes dépassées par l'évolution rapide de notre société, mais d'aller au-devant de cette évolution. Pour tirer un meilleur parti des virtualités originales du problème d'aménagement, révélées par l'enquête préliminaire, l'Agence d'Urbanisme auteure du plan, a donc ordonné les structures nouvelles de façon à ce qu'elles satisfassent à certaines exigences »<sup>20</sup>.

Pour ce qui nous concerne, la station nouvelle La Grande Motte avec ses voisines existantes, du Grau-du-Roi à l'Est à Palavas les Flots à l'Ouest, incluant dans une Unité Touristique qui concerne un peu plus de dix-huit kilomètres de plages et de dunes de sable fin orientées plein sud. Cette Unité dessert traditionnellement deux grandes villes : Montpellier et Nîmes, sa fréquentation était à l'époque de l'ordre de trente-cinq mille estivants en période de pointe, sa capacité totale future fut estimée à environ cent vingt mille estivants, selon les réflexions de l'AALR.

Dans le numéro suivant AA 116 au titre révélateur : *A propos de l'Aménagement touristique du Languedoc-Roussillon*, une réponse est donnée à l'article devenu objet de la polémique naissante, publiée dans le magazine *Paris Match* du 01 août 1964. AA en droit de réponse fit paraître *in extenso* une lettre du 17 octobre 1964 (annexe 2) rédigée collectivement par les membres de l'AALR.

Les informations communiquées par le groupe de concepteurs à la presse pour leur diffusion à un plus large public furent travesties pour créer un événement « sensationnel », ce qu'évoque le courrier adressé au Directeur de *Paris Match*

« [qui] a confié nos études et nos croquis aux dessinateurs professionnels pour une présentation compréhensive, résultat : ils ont donné à notre étude un aspect futuriste et insolite, en enjolivant le tout suivant leur propre imagination [...] cette publication ne saurait être comparée qu'à des images d'Epinal des temps modernes. Nous craignons fort, que dans l'avenir, cela devienne une dangereuse tradition de présenter l'urbanisme et l'architecture sous un aspect

---

<sup>20</sup> AA n° 112 - *Op. cit.*

science-fiction, déformé, fantaisiste et non-conforme aux véritables problèmes [...] que nous sommes appelés à résoudre [...] l'Architecture d'Aujourd'hui doit poser cette question : que doivent faire exactement les architectes pour informer le public ?»<sup>21</sup>

Enfin dans un troisième numéro, AA 118 de la même année, ayant pour Thématique *Construire l'Avenir*<sup>22</sup> (annexe 3), cinq pages sont consacrées aux actes du colloque pour *l'Aménagement touristique des côtes du Languedoc-Roussillon*, organisé et animé au sein de la revue par Bloc avec les représentants de l'AALR. A savoir un texte complété par les planches cartographiques dites « les éventails » et des photographies en noir et blanc, avec d'autres commentaires des maquettes déjà établies des stations de La Grande Motte et de Leucate-Barcarès. L'exposé liminaire en précise le contexte, puis lui succède un compte rendu plus formel du débat entre le directeur de la revue dans son rôle de modérateur et les architectes composant l'Atelier. Les thèmes débattus démontrent la pluridisciplinarité adoptée avec la notion de loisirs, dans ses acceptions multiples :

- la prise en compte de la climatologie locale
- la programmation des équipements et de l'habitat balnéaire (avec ses normes spécifiques)
- la cohésion des travaux des cinq équipes chargées chacune de l'aménagement d'une zone déterminée (les Unités Touristiques précédemment définies).

La coordination opérationnelle de la maîtrise d'œuvre devant résulter de la cohérence entre planification, urbanisme et architecture. Cette planification s'est exercée en commun. L'urbanisme via le responsable d'Unité Touristique. L'architecture releva de l'engagement personnel et de la sensibilité de l'architecte désigné pour chacune des stations, soumis au contrôle collectif de l'AALR.

---

<sup>21</sup> AA n° 116, p. IX.

<sup>22</sup> AA n° 118, *Construire l'avenir*, colloque 1964/1965, Extrait relatif à la station de La Grande Motte, p. 24 – 27 et p. 31. Pour le débat organisé, il n'est pas mentionné s'il était ouvert au public.

L'opération déjà concrétisée sur le site, ses infrastructures et premiers bâtiments construits, un article paraîtra en 1969 dans *Construction Moderne* (n°3) où sont évoqués par Ballardur :

- les principes d'urbanisme de l'organisation du plan général de La Grande Motte
- les modes d'habitat et de déplacement retenus
- les caractéristiques du port de plaisance
- l'inventaire des activités de loisirs.

Un projet qui pour son concepteur offrait une grande liberté de choix, tant pour les modes d'habitat (très diversifiés), de déplacements et d'offre de loisirs.

Cette même année, la revue *Technique et Architecture* évoqua, pour la première fois, ce projet languedocien et publia un numéro spécial pour en établir le bilan quinquennal, un jalon pour la réalisation concrète de La Grande Motte au sein de l'Unité Touristique Grau-du-Roi – Palavas-les-Flots. Cette contribution dévoila l'actualité du lancement de l'opération de création nouvelle de Port-Camargue, (événement exposé par son plan général et la maquette du port), un aménagement à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes pour créer ce qui devint le plus grand port d'Europe pour bateaux de plaisance.

Le Plan d'Urbanisme d'Intérêt Régional (PUIR) initial de 1964 venait d'être révisé et réactualisé en 1969, intégrant l'établissement des plans d'urbanisme communaux. Racine et Pierre Reynaud se virent offrir une tribune pour faire un point d'étape dans leurs rôles d'aménageurs et d'administrateurs.

Le plan d'ensemble de La Grande Motte présenté permit de situer les diverses constructions déjà réalisées (ou futures), celles-ci furent l'objet de l'iconographie photographique de Claude O'Sughrue, à savoir le port avec les pyramides bordant le quai, le Village Vacances Famille, le Camping des Houillères, et le premier bâtiment public multi fonctionnel *Le Point Zéro*. Ballardur accorda un entretien dont des extraits sont repris lors de la publication ultérieure de l'ouvrage *l'Aventure du Balnéaire* de Antoine Picon et Claude Prélorenzo.

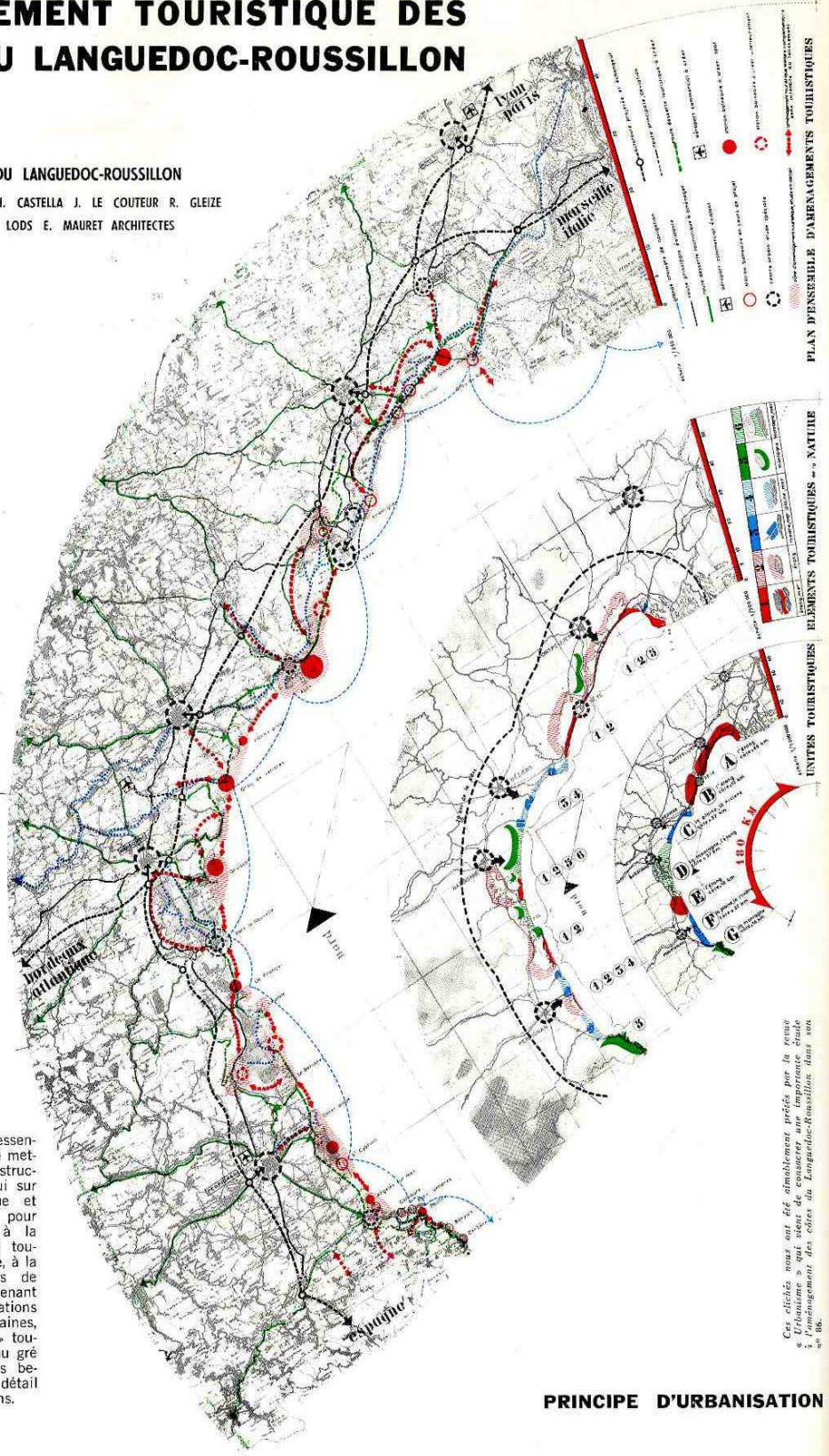
# AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DES CÔTES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AGENCE D'URBANISME DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

G. CANDILIS J. BALLADUR H. CASTELLA J. LE COUTEUR R. GLEIZE  
E. HARTANÉ P. LAFITTE M. LODS E. MAURET ARCHITECTES

**APPROCHE  
MÉTHODE  
DOCTRINE**

Le Plan directeur a essentiellement pour objet de mettre en place une « structure » qui prenne appui sur la réalité géographique et géopolitique existante pour l'exalter et conduire à la naissance d'un marché touristique vaste mais varié, à la dimension des besoins de notre temps mais tenant compte aussi des aspirations et des exigences humaines, en laissant au « futur » toute liberté de modeler au gré des techniques ou des besoins nouveaux le détail concret des réalisations.



*Ces clichés nous ont été aimablement prêtés par la revue « Urbanisme » qui veut de consacrer une importante étude à l'aménagement des côtes de Languedoc-Roussillon dans son no 88.*

## 2. Débats critiques et polémiques

Le 18 Juin 1963 la *Mission Racine* avait été créée comme suite logique à la MIALR qui l'avait préfigurée, et elle fut rattachée à la DATAR. La concrétisation du projet généra d'emblée des polémiques et se heurta à une opposition locale qu'il fallut convaincre du bien-fondé de l'ampleur de l'opération :

« En Languedoc, le mouvement occitan conservait son caractère culturel et son influence ne dépassait guère quelques cercles intellectuels composés d'écrivains et d'universitaires dont Robert Lafont était l'un des principaux porte-parole. Mais on pouvait penser, qu'il était déjà à certains égards l'expression du profond attachement d'une partie de la population dans l'arrière-pays et les villages à la civilisation et au mode de vie traditionnel [...] la vaste opération d'aménagement envisagée n'allait-elle pas bouleverser le visage et l'âme de la région ? [...] qui la ressentirait comme une colonisation »<sup>23</sup>.

Dès lors, un débat d'idées va prospérer entre les deux camps : opposé et favorable au projet.

Une première polémique était née de la publication de *Paris Match*. L'AALR, dans un souci constant d'informer le plus large public possible de la concrétisation de ses projets et idées. Après les premières publications sur le sujet dans les revues professionnelles, il communiqua au Magazine *Paris Match*, en vue de leur diffusion, les éléments techniques (mais à caractère provisoire) relatifs à l'aménagement des Unités Touristiques de la côte du Languedoc-Roussillon.

Le Magazine fit appel à un illustrateur de talent qui, très librement, interpréta dans un objectif commercial, les données communiquées par l'AALR.

---

<sup>23</sup> P. Racine – *Mission impossible ?* – Op. cit. - p. 29

Dans ce magazine international de grande diffusion était énoncé en grand titre un article de Florence Portès :

« *Voici la Floride de demain, le Languedoc.*

Une révolution se prépare le long de la Méditerranée [...] supervisée par l'Etat, une gigantesque entreprise commence : en dix ans elle va transformer les grèves désertes en stations futuristes [...] du même coup, c'est une aventure qui sort de l'ombre : celle des hommes qui en secret ont préparé cette révolution du tourisme et dessiné les plans des stations [...] qui deviendront à partir de 1970, de super – Brasilia pour vacances ». Historiquement, l'article évoque dès 1953, le rôle de Lamour auteur d'un rapport précurseur pour l'aménagement de ce territoire, et ensuite celui d'Abel Thomas en 1960, en charge des acquisitions foncières préventives et anti-spéculatives pour les sites choisis des stations nouvelles. Un rapport et des acquisitions foncières préalables, « Le troisième volet de la transformation du Languedoc pouvait commencer : la découverte des hommes qui allaient modeler le visage des stations [...] et Abel Thomas rencontra Georges Candilis »<sup>24</sup>

Les architectes se distribuent le travail :

« Il est proposé à Candilis de prendre en main l'ensemble de l'opération Languedoc-Roussillon, de choisir des architectes pour chaque station et de superviser leur travail [...] [Candilis] commence la quête difficile des confrères [...] Dès le 23 Décembre 1962, ils [les architectes du groupe] sont tous réunis [...] Balladur l'architecte du verre et de l'acier [...] à chacun le travail est distribué [...] Balladur responsable de la Grande Motte [...] pour tous, l'impératif est [...] construire pour les loisirs des années 1970 des stations dont les pareilles n'existeront nulle part ailleurs au Monde [...] les stations nouvelles [comme existent déjà celles destinées aux sports d'hiver] vont devoir être une synthèse de la cité et de la nature ».

---

<sup>24</sup> Paris Match, n° 799 du 01 Août 1964 (voir annexe 17)

Se référant aux éléments techniques communiqués par les architectes concepteurs, l'article révèle ensuite

« Les plans sont pratiquement achevés et une mission interministérielle a été créée pour diriger la phase ultime de l'aventure, la construction : c'est Pierre Racine qui la dirige [...] grâce à la clause du respect des plans d'ensemble des architectes, la côte aura le visage que lui ont choisi Candilis et son équipe [...] le planning est précis, en 1965 les autoroutes régionales et voies d'accès aux stations, puis le creusement des premières fondations, et en 1966 la première tranche des constructions sera achevée ».

Le rédacteur assume son rôle de révélateur d'un fait inédit :

« [...] en 1970, La Grande Motte commencera à avoir l'aspect futuriste que vous allez découvrir dans ces pages [...] c'est là un rôle que nous, *Paris Match*, sommes fiers de remplir [...] l'enjeu - avec trois décennies d'avance - grâce au Languedoc-Roussillon, la France va pouvoir accéder au XXI<sup>e</sup> siècle ».

La pagination importante réservée à cet article suscita l'effet d'un événement « sensationnel » pour ses lecteurs, qui fut bien exprimé par les images illustratives de dessins et photomontages d'une grande qualité expressive (annexe 17).

La réalisation de ces illustrations avait été confiée à « d'habiles » professionnels. Cet article provoqua en réaction au choc de la surprise créée, une réponse du groupe des architectes (à l'origine de l'initiative) qui fut adressée au rédacteur en chef du magazine et publié en forme de soutien dans *AA*.

Les documents librement interprétés et utilisés par *Paris Match* n'avaient pas été ceux réellement élaborés et communiqués par les architectes du projet. Cela provoqua une distorsion entre le discours et les illustrations de l'article présenté sur des doubles pages couleur, figurant une architecture futuriste, mais de fiction !

Le groupe d'architectes de l'AALR, par une forme de naïveté, avait communiqué aux fins de publication les informations transcrites dans cet article qui évoque une « utopie formelle » et dont l'exégèse permet de juger l'écart des commentaires de Paris Match :

« Une architecture révolutionnaire naîtra alors, qui sera également à l'opposé de celles des palaces d'autrefois et des grands ensembles [...]. Les immeubles seront des colosses à l'aspect de pyramide, d'étoile, d'ailerons, de cubes superposés, ou de serpent, chaque fois leur forme sera avant tout utilitaire : ils devront donner le maximum de silence, de soleil et de vue sur la mer, les architectes ont décidé [...] que cette côte sera celle de l'eau et du soleil. Ainsi chaque appartement, chaque chambre d'hôtel aura son solarium particulier à l'abri des bruits et des regards [...] A La Grande Motte une nouvelle forme d'habitat, les « nautels » où les estivants pourront garer leurs bateaux et trouver toutes les installations d'entretien nautique en même temps que le confort des hôtels du futur ».

Avec le néologisme « nautels » n'évoquai-t-on pas déjà le concept précurseur des futures marinas de Port-Camargue ? programmées et concrétisées ultérieurement à partir de 1969.

Avec pour conclusion :

« La Grande Motte, [...] les immeubles seront les monuments de ces cités du futur [...] seront polychromes grâce à l'incorporation dans le béton de substances colorantes [...] partout les estivants découvriront cette réalité nouvelle : une architecture au service de l'homme ».

Texte de journaliste à la forme composite d'un puzzle formaté à partir du matériau des informations obtenues.

Pour Racine ce numéro de *Paris Match* déclencha en pleine saison estivale, un mouvement d'intérêt considérable pour le Languedoc-Roussillon, car « mieux vaut qu'on parle de vous avec excès que pas du tout », et, de fait, cette polémique fut considérée comme un élément positif.



Mais quelques années plus tard, une nouvelle polémique estivale installa le doute quant à la poursuite et la pérennité de l'aménagement du littoral Languedocien déjà effectif depuis plusieurs années.

Balladur dans son ouvrage-bilan l'évoque : « je voyais peu à peu mon dessein quitter le monde irréel et transparent de la pensée pour apparaître dans la lumière de cette Occitanie que je commençais à chérir en dépit de l'incompréhension qui parfois maculait le Point Zéro avec des inscriptions hostiles »<sup>25</sup>. Une photographie de presse révéla les graffitis inscrits en occitan sur la façade que l'on traduirait ainsi : « *Ici le Point Zéro de la culture - le point chaud de la colonisation en Occitanie* ».

Cet article paru dans *Valeurs Actuelles* avec un titre à forte connotation négative *Sarcelles sur Mer, pari d'irresponsables*<sup>26</sup>, était inspiré par les déclarations d'Albin Chalandon, alors Ministre en exercice (et ce, huit années après le lancement de l'opération touristique). « [Déclarations] qui ont remis en question les espoirs mis dans cette future Floride Occitane ». Le Ministre de l'Équipement aurait souhaité un autre type d'aménagement et ailleurs. « Aujourd'hui c'est à nouveau le cauchemar, une région qui vivait en état de soumission totale aux décisions de la toute puissante autorité parisienne se demande si elle ne devra pas à son tour se révolter dans le cas où elle serait sacrifiée à l'Aquitaine ». L'argumentaire exposé par le journaliste voulait traduire le propos ministériel en forme d'avertissement :

« [...] surtout montrer les dangers de l'incohérence en matière d'aménagement du territoire et par la même occasion illustrer ce que coûtent aux contribuables les plus belles idées de certains technocrates quand elles sont soutenues par un état centralisateur qui préfère tout faire plutôt qu'en appeler à l'initiative privée ».

Le Ministre déclarait « qu'il sera nécessaire de s'arrêter en chemin, car cette opération ne [lui] paraît pas être un bon investissement au bon endroit ». D'autres

---

<sup>25</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, La Grande Motte, Espace Sud Edition, 1994, Réédition 2016, p. 100.

<sup>26</sup> *Valeurs Actuelles*, 31 Août 1970, p. 20 – 22.

régions françaises offraient pour lui sur le plan touristique plus d'atouts naturels, à l'exemple de la côte landaise, la Corse, les Causses, ou le Puy de Dôme.

Quelques années après, rançon d'une initiative hasardeuse, le nom de Chalandon resta lié à la faillite de ses « chalandonettes », ces projets multiples de logements à bas coût qui se voulaient accessibles à l'acquisition du plus grand nombre. L'article de *Valeurs Actuelles*, reconstituait l'historique sommaire de l'opération, lequel impliqua nommément et qualifia certains des intervenants à l'origine du projet, Lamour « un technocrate », Pierre Sudreau « Ministre de la construction en 1959 » et son successeur Jacques Maziaux, Candilis « Cet architecte d'avant-garde aux grosses moustaches à la Brassens [...] ancien disciple de Le Corbusier », Racine « aujourd'hui directeur de l'ENA ».

Le propos tendancieux par son dénigrement se poursuivait par :

« L'opération de viabilisation a été confiée aux collectivités locales regroupées dans des sociétés d'économie mixte départementales pour laisser croire que la Région a son mot à dire [...] on connaît le résultat, la Floride Occitane n'est toujours pas compétitive avec l'Espagne, l'Italie, l'Algérie, le Maroc ou la Grèce. Il était d'ailleurs prévisible que ces pays, qui disposent de milliers de kilomètres de plages ensoleillées plusieurs mois par an, n'allaient pas rester inactifs ».

L'article se concluait par l'intention manifestée par le Ministre (avec le soutien de Jérôme Monod) de la nécessité d'accompagner le plan touristique, limité par une activité trop saisonnière, par une industrialisation recréant l'unité de la façade méditerranéenne entre Languedoc et Provence Côte d'Azur aux confins de cette géographie qualifiée de Californie Européenne. Ainsi le complexe industriel de Fos sur Mer s'y développa dans la logique de l'aménagement du territoire volontariste déjà mis en œuvre à cette époque.

L'évènement fut ainsi relaté par un Balladur saisi par le doute :

« Août 1970, comme un coup de tonnerre, une déclaration du Ministre de l'Équipement de l'époque A. Chalandon. La citation reprise de

l'article initial du journaliste de *France Soir* et copiée par *Valeurs Actuelles* qui fit un gros titre dans le contexte de langueur des nouvelles, en plein été. Le propos ministériel déchaîna la presse qui s'abattit sur l'opération d'aménagement du Languedoc-Roussillon »<sup>27</sup>.

Le *Canard enchaîné* fit de l'humour (avec un moustique), le *Nouvel observateur* évoqua « une gaffe calculée de Chalandon [qui] a enfin ouvert publiquement le dossier du Languedoc-Roussillon [...] le peuple occitan, qui n'a jamais oublié, ni pardonné la conquête de la colonisation intérieure de son pays depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, se sont logés à la même enseigne ». Tous les organes de presse, qui pour certains dépêchèrent des correspondants sur place *Le Monde*, *Minute*, *Le Figaro*, *L'Express* emboîtèrent le pas pour créer du sensationnel hors de l'objectivité d'une réalité quantifiable et accessible grâce à la publication objective de la *Documentation Française* qui avait précédé. Le béton fut vilipendé, seul élément palpable au milieu d'une végétation naissante (destinée à prospérer). Ce tapage médiatique eut une influence temporaire fort négative sur la commercialisation de l'immobilier.

Balladur concluait cet événement néfaste « tout organisme vivant, auquel il faut du temps pour parvenir à maturité, connaît ainsi des crises de croissance »<sup>28</sup>. Les plus hautes autorités de l'Etat finirent par désavouer les propos du Ministre Chalandon et l'opération, ainsi confirmée et confortée, put se poursuivre normalement.

Dès 1967, Racine aux origines provençales, fin négociateur en bon connaisseur du contexte local, rechercha la caution culturelle du pays d'Oc, en initiant la publication d'un numéro spécial des *Cahiers du Sud*, s'attachant les contributions des écrivains et universitaires sensibilisés aux principes des transformations inéluctables en devenir. Les opposants fédérèrent des initiatives variées, à l'exemple de celles de certains écrivains contre l'œuvre de Balladur.

---

<sup>27</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, *Op. cit.*, p. 102.

<sup>28</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, *Op. cit.*

Racine, dès le début de sa mission, et même certainement avant, s'était imprégné de l'histoire culturelle des territoires à transformer, la Terre d'Occitanie, haut lieu de résistance des Cathares et Camisards. Il jugeait utile et nécessaire de s'informer puis de se rapprocher de tous les acteurs culturels, pour comprendre leurs aspirations face au projet qui se préparait à Paris. Il recherchait (si ce ne fut l'adhésion), une caution culturelle du pays d'Oc et pour ce faire le 31 Mai 1967 paraît un numéro spécial titré *Trésors du Monde Occitan*<sup>29</sup>. Cet ouvrage fit cependant de larges emprunts à un précédent *Cahiers du Sud* déjà publié au titre évocateur *Le génie d'Oc et l'homme méditerranéen*, dont les contributeurs littéraires étaient pour certains les mêmes auteurs.

Au début de la décennie soixante, émergeaient les prémices de la préfiguration de l'aménagement du littoral. Un groupe d'architectes avait été désigné avant 1963, en parallèle aux études spécifiques de Georges Meyel-Heine urbaniste en chef de l'état, qui en avait défini les principes. Les architectes et urbanistes, dirigés par Candilis et Balladur, conçurent ensuite l'étude de faisabilité. Les recherches et travaux universitaires déjà initiés à Montpellier, comme nous l'avons évoqué, furent mis à contribution dans les domaines de la géographie, de l'économie politique, de l'écologie (la démoustication). En septembre 1963, dès le début de son activité, la mission interministérielle associa au projet l'ensemble des structures administratives locales, pour chacune d'elles dans leurs domaines de compétences propres. L'objectif prioritaire pour Racine fut « un régime souple d'urbanisme qui affranchit des lourdeurs des procédures ordinaires » avec une volonté affichée de déréglementation, de simplification administrative.

Le président de la mission souhaitait la contribution littéraire des intellectuels locaux, ces hommes protecteurs du *génie d'Oc*, en réaction aux contestations manifestées depuis le lancement officiel du projet. Le recueil se concrétisa, inspiré par une publication antérieure des *Cahiers du Sud*<sup>30</sup> de la maison d'édition

---

<sup>29</sup> *Trésors du monde occitan*, collectif Marseille, Cahiers du sud, 31 Mai 1967.

<sup>30</sup> *Cahiers du Sud* n° 381 à 390/91, Marseille, 1942.

éponyme installée à Marseille depuis 1913 dont Jean Ballard avait interrompu la parution en 1966, après cinquante ans d'existence.

Le sommaire de ce numéro spécial actualisé nous indique les contours des propos des contributeurs sollicités. Les textes de Max Rouquette avec *Géographie cordiale ou Vue cavalière du Languedoc-Roussillon*, de René Nelli *Le génie d'oc et l'homme occitan*, de Robert Lafont *Paysages littéraires ou paysage spirituel*, de Joseph Delteil *Les temps cathares*, de Robert Mesuret *L'invention des formes et les ateliers du Languedoc*, de JF Brousse et Bouille *Promenade romane en Roussillon*, de Maurice Louis *l'Occitanie à travers le temps...* Un panthéon d'écrivains célèbres et reconnus localement avec des contributions constituant tout un florilège d'opinions variées, dont Ballard<sup>31</sup> signa la conclusion contextuelle : *Le Languedoc-Roussillon à l'heure de l'Aménagement du territoire*.

« On ne refuse pas les transformations qui s'avèrent des réformes [...] l'essentiel est de peser toute chose au trébuchet du bon sens et du goût. Les promoteurs [la mission d'état Racine] qui recherchent les conseils des gens d'expérience, des spécialistes en tous domaines ont avant même de commencer les travaux pris soucis de ménager les caractères de la Région et les coutumes de ses habitants.

[...] L'aménagement du Languedoc-Roussillon pose aux futurs vacanciers un cadre de leurs loisirs d'été où se déroulent les rites de la vie heureuse. Mais gageons que pénétrés de la *Mare Nostrum* les fidèles du sable et du soleil apprécieront mieux au pays de Valéry, de Pons et de Mistral, la valeur du patrimoine occitanien dans un cadre heureusement conçu »<sup>32</sup>.

Une forme d'acquiescement, délivrée aux constructeurs, promoteurs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, aux multiples intervenants participant à l'élaboration du projet déjà opérationnel. Les singularités régionales sont aussi évoquées

---

<sup>31</sup> J. Ballard, *Le Languedoc Roussillon à l'heure de l'aménagement du territoire*, *Trésors du monde occitan*, *Op. cit.*, p. 161 – 172.

<sup>32</sup> J. Ballard, *Op. cit.*, p. 162 - 163.

« Les réserves biologiques [faune et flore de ces contrées] que l'on songe aussi à représenter des sujets de recherche et de documentation aux spécialistes pour qui la nature demeure le meilleur des livres [...] la mission ne s'arrêtera pas sans penser au système d'étangs de la côte [...] sur les stations nouvelles et entre elles se constitue un vaste domaine boisé nouveau »<sup>33</sup>.

Ballard énonce, en une synthèse claire, les préceptes déjà élaborés par la *Mission Racine* et ceux d'un cahier des charges imaginaire imposés par le site.

« Dans les stations nouvelles, les espaces verts publics, les promenades, les plaines de sports représentent des surfaces qui n'existent dans aucune autre station de vacances. Les plans de masse d'architecture limitent la densité moyenne et répartissent les constructions de manière à donner vie à un centre urbain et à laisser dans le calme et la verdure les zones de résidences. La composition même des immeubles collectifs, au centre des stations, en îlots fermés, autour de jardins verdoyants, doit assurer à la fois la vie, l'activité des échanges commerciaux et sociaux durant la journée et le repos, le calme, le recueillement aux heures de détente et pendant la nuit. Le patio dans les villas individuelles est une conception nouvelle de la salle de séjour pour les saisons d'été »<sup>34</sup>.

Cette synthèse conclusive délivrait la réponse attendue à ce questionnement de Racine.

« Nous avons pour seule mission d'aménager le littoral de la région. Nous nous mettons à l'œuvre, gardant constamment présent à l'esprit le double péril qui nous menace. Tout devait être fait pour éviter un phénomène de rejet par les habitants du Languedoc-Roussillon [...] et la vie qui se retire lentement, l'arrière-pays se sent abandonné [...] et le

---

<sup>33</sup> J. Ballard, *Op. cit.*, p. 164.

<sup>34</sup> J. Ballard, *Op. cit.*, p. 166.

mouvement Occitan [qui prend] l'aménagement touristique pour une nouvelle tentative d'aliénation de l'âme de la région [par l'état français] »<sup>35</sup>.

Quatre décennies plus tard, Racine exprimait

« [...] les doutes et incapacités des élus locaux plutôt que l'expression d'une hostilité contre le travail de sa Mission. La réticence et le scepticisme manifestés à l'origine furent rapidement surmontés en regard des arguments d'un développement discontinu de cette côte avec alternance de zones urbanisées et d'espaces naturels totalement protégés, à l'inverse de ce qui existait sur la Côte d'Azur d'alors : ce schéma fut globalement respecté, un objectif complété par le reboisement d'importantes superficies, et la mise en œuvre d'une démoustication sans effet néfaste sur la faune et la flore. La tendance en début des années 2000 de multiplier les constructions dans les stations existantes va à l'encontre de ce que le Mission voulait éviter, le gigantisme et le bétonnage du littoral »<sup>36</sup>.

Dans son récit le *Pays de Montpellier* paru en 1970, Gaston Baissette, médecin poète, le « chantre » de l'étang de L'Or, cette barrière naturelle en limite nord de La Grande Motte –assimilé à une réserve naturelle dès l'origine et comme un biotope à protéger- se devait d'évoquer le nouvel horizon qui s'édifiait du côté mer. L'avis qu'il formule s'avère tranché et engagé en rupture avec celui d'autres intellectuels locaux. « L'audace de la création architecturale est enfin sortie de l'ornière et l'auteur [Balladur] paie [...] cet immense effort de création ». La tendance de la critique de l'époque se révélant particulièrement négative, Baissette s'était attaché à décrire dans un autre ouvrage *l'étang de L'Or*, le cadre accueillant et les cabanes de pêcheurs, simples abris non habitables, d'une architecture vernaculaire existante immuable depuis des siècles, constituée par

---

<sup>35</sup> P. Racine, *Mission impossible ?*, *Op. cit.*, p. 169.

<sup>36</sup> Article *Gazette de Montpellier* n° 840, Juillet 2004, p. 18 – 22.

des matériaux de récupération sommaire et d'emprunt au site, le bois des végétaux, la sagne et le sable, ces baraquements n'avaient de fait aucune valeur d'exemple d'inspiration pour qui voulait construire à nouveau sur ce territoire.

Après les publications « fondatrices », la revue *Architecture d'Aujourd'hui* n'évoqua plus l'actualité de l'aménagement de la côte Languedoc-Roussillon, cependant deux numéros firent exception à ce silence médiatique de plusieurs années, le premier avec la thématique *Aménagements touristiques et pollution architecturale*<sup>37</sup> qui émet une appréciation fort négative par le propos d'un article de Marc Emery, auquel Prélorenzo apportait réponse dans son ouvrage *l'Aventure du Balnéaire*.

« [avec] la présentation tendancieuse [...] comme si les auteurs ignoraient tous les mystères de la nature, et en particulier du temps nécessaire à la pousse des arbres [...] qui ressort, véritable stéréotype à ce moment-là des adversaires de La Grande Motte, en vue aérienne la vision inévitablement désolante d'une ville en construction [...] sur des mauvaises photos en noir et blanc »<sup>38</sup>.

Cette double page de la revue qui révélait de façon abrupte avec la quasi absence de la végétation, un aspect très minéral, une station tout en ébauche avec ses bâtiments, voies de circulations et parkings.

Le même article citant conjointement l'opération de Port Barcarès confiée à Candilis située plus au Sud de la même côte méditerranéenne qu'il qualifia

« [...] de degré zéro, sans relation objective à la réalité de ce qu'étaient La Grande Motte et les stations du littoral du Languedoc-Roussillon, tout en devenir [...] devant le scandale créé par une expression architecturale inclassable, l'ingéniosité du plan et le qualité du traitement des espaces publics allaient passer pratiquement inaperçu, au plus fort de la polémique engendré par la publication des premières

---

<sup>37</sup> AA n° 162, Juin 1972, p. 6 – 7.

<sup>38</sup> A. Picon / C. Prélorenzo, *L'aventure du balnéaire La Grande Motte de Balladur*, Marseille, Edition Parenthèses, 1999, p. 69 note de bas de page.



photographies des pyramides en 1968 [...] Au lieu de se traduire par une multiplication d'articles élogieux, le succès de la station se mesurera en termes de fréquentation touristique et de satisfaction de ses habitants temporaires ou permanents »<sup>39</sup>.

L'indifférence, voire l'opposition suscitée par cet aménagement touristique méditerranéen résulte probablement d'un manque d'intérêt porté à cette question.

« On parle peu dans les Ecoles d'architecture, de Jean Balladur, Pierre Diener, François Spoerry, [...] la question centrale du plaisir et du bonheur dans ces projets [oubliés] a-t-elle contribué à l'effacement de ces projets [La Grande Motte] de la scène critique ? Comme si la satisfaction réussie des attentes et besoins des usagers avait occulté la nécessité de la critique spécialisée au fil des années »<sup>40</sup>.

Balladur ressentait bien une telle adversité à son égard, ce qui le conduisit à quitter le comité de rédaction de la revue *Architecture d'aujourd'hui* en 1971 après le dernier numéro auquel il participa et ce, quelques années après le décès de Bloc en 1966 avec qui le liait une vive amitié. Pendant la longue période d'édification de La Grande Motte, ainsi privé d'accès aux médias professionnels de communication permettant de publier ses œuvres et projets réalisés, à l'exception d'un second numéro qui au travers d'un entretien au sein de l'agence parisienne de l'architecte, lui offre une tribune (limitée) à la diffusion de son œuvre bâtie et celle encore en projet. La revue consacra seulement deux pages de promotion de l'œuvre réalisée de Balladur ponctuée d'illustrations choisies par l'architecte en complément des propos suivant :

« Dans mon architecture, nous retrouvons les mêmes figures. Je suis toujours extrêmement attentif à la commodité, j'aime mieux le vieux mot de commodité que le mot actuel de fonction. Je crois qu'une architecture peut avoir n'importe quelle forme à la condition que la

---

<sup>39</sup> A. Picon / C. Prélorenzo, *L'aventure du balnéaire*, *Op. cit.*, p. 105.

<sup>40</sup> V. Picon Lefebvre, *La fabrique du bonheur*, *Op. cit.*, p. 10 – 11.

pratique de l'espace y soit commode, c'est-à-dire ne constitue pas une gêne ou une difficulté pour les gens qui l'occupent. Mes recherches, qui sont d'une écriture baroque ne répètent pas des formes connues, donc éprouvées par l'expérience. Apprécier si une forme est commode ou non, ne peut se faire que sur les bases de sa propre expérience et de son mode de vie, où à partir d'un dialogue avec les utilisateurs de l'architecture que l'on construit »<sup>41</sup>.

En ce qui concerne les appartements de vacances à La Grande Motte :

« J'ai voulu situer les plans de vie, beaucoup plus bas que le niveau habituel dans ce monde occidental. Ce n'est pas seulement une question d'esthétique, c'est une question de maintien du corps. J'ai désiré un espace intérieur où le mobilier soit incorporé, c'est-à-dire où il n'y ait ni meuble, ni mobilité du lit ou de la chaise. On s'assied directement sur le sol qui est légèrement surélevé, on couche sur un podium, on habite l'espace du dedans ou du dehors d'une façon homogène sans être obligé de manipuler des meubles. En dernier lieu, je voulais qu'il y ait unité entre l'écriture de l'architecture [perceptible] de La Grande Motte et celle de l'intérieur : de plus la forme courbe est une forme plus aimable, plus douce, plus fluide que la forme orthogonale, les matériaux sont doux et les tapis s'accordent bien avec la peau [et pour qualifier son lieu de travail quotidien] Dans mon Agence, j'ai voulu symboliquement dès l'entrée, que le passage des portes soit découpé suivant des silhouettes parce que pour moi, c'est d'abord la relation à l'homme. J'ai voulu que la présence de l'homme soit déjà figurée par le passage, c'est-à-dire un vide. Un homme ne peut pas habiter un espace plein »<sup>42</sup>

---

<sup>41</sup> AA n° 182, Novembre - Décembre 1975, p. 26 – 27.

<sup>42</sup> Agence d'architecture Balladur, Rue de Cambon, Paris 1<sup>er</sup>. « J'y ai effectué une visite en compagnie de Gilles Balladur en 1992 »

En 1964, fut créée la Société d'Economie Mixte d'Aménagement du Département de l'Hérault (SADH), qui avait pour vocation de réaliser des opérations d'équipements fonciers, économiques et sociaux, utilité bien comprise d'une création en lien avec la future station touristique héraultaise pour y associer les décideurs locaux. Cette société d'aménagement acquit 430 hectares de terrain supplémentaire à ceux déjà négociés par la CNABRL, et dans son rôle, elle conclut en qualité de maître d'ouvrage, des études avec des professionnels, se chargea des travaux de réalisations d'équipements publics et conduisit l'amorce de la commercialisation des lots à bâtir de La Grande Motte. L'évocation comparative du programme initial de l'hébergement en logements collectifs, chambres d'hôtels et résidences, villages de vacances, maisons individuelles et hôtellerie de loisirs, révèle au final la réalisation du doublement quantitatif de cet objectif à la date de publication de l'étude du CAUE, en regard du succès rencontré par la réalisation débutée en 1967 jusqu'à son quasi achèvement évalué ici en 1994.

D'autres commentaires isolés et marginaux de critiques négatives de confrères architectes, tels ceux de Claude Parent et de Olivier Cacoub font exception, dans une forme d'indifférence généralisée de la critique architecturale de l'époque et de l'absence d'investissement des publications professionnelles dans le domaine.

En 1983, La Grande Motte fut critiquée au prisme de son aspect architectural par Cacoub « Je déteste cette architecture, c'est mauvais, ce n'est pas reposant pour des vacances », ensuite, par François Spoerry l'architecte créateur de la cité lacustre de Port Grimaud dans le Var déclarait « en vacances, les gens ne veulent pas vivre dans les villes mais dans un village », et Yann Christ évoqua « l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, on a créé des blocs, qui rompent complètement l'unité de la côte languedocienne ». Michel Ragon en seul défenseur de la cause « préfère l'architecture de La Grande Motte avec pyramides, architecture de dépaysement, aux bandes continues de front de mer qui sont des murs ».

Passant au domaine de la littérature, un roman contestataire de Jean Joubert, *l'Homme de sable*, publié au moment du démarrage des constructions prit le contre-pied du projet retenu, une posture qui stimula son inspiration littéraire, puis son jugement devint plus favorable et le rapprocha en amitié de Balladur, amitié qui se concrétisa par la rédaction de la préface du livre-bilan de l'architecte en 1994. En forme de confirmation, témoignant dans un article titré *Utopie urbaine contre pays traditionnel*, l'emploi de cette formule résume l'opinion de Joubert qui obtint le prix Renaudot en 1975. Sa fiction inspirée par l'édification de La Grande Motte se concrétisa ainsi dans le verbe :

« C'était un soir d'automne au début des années soixante-dix, je me promenais sur la plage de Carnon en direction de La Grande Motte, et là, soudain j'ai vu le chantier enseveli sous un énorme nuage de sable dans le crépuscule rougeâtre d'un soleil couchant »<sup>43</sup>.

L'évocation initiale rejoint celle de Frédéric Jacques Temple liant les effets du vent sur le sable marin.

« Cette vision a stimulé mon imaginaire, elle incarnait l'arrogance de cette construction parisienne futuriste qui serait un jour balayée par les forces élémentaires et le pays traditionnel [...] dès le départ j'étais autant fasciné par la beauté de ce littoral sauvage, où je me baladais souvent, que par l'ambition de cette utopie urbaine »<sup>44</sup>.

Le raisonnement de Joubert tempérait avec le recul du temps les positions extrêmes évoquées dans la fiction littéraire

« Mais après la parution du livre j'ai rencontré l'architecte Balladur [...] et mon regard est devenu plus positif, je n'irai pas passer mes vacances à La Grande Motte préférant des espaces plus désertiques. Mais il faut reconnaître à cette ville-parc son unité architecturale, son style moderniste, et son caractère verdoyant. En plus cet aménagement

---

<sup>43</sup> J. Joubert, Article La Gazette n° 840, *Op. cit.* – p. 22.

<sup>44</sup> J. Joubert, La Gazette, *Op. cit.*

du littoral a permis de protéger des zones environnantes de l'Espiguette aux Aresquiers, en passant par l'Etang de l'Or et Maguelone. Cela dit, la prophétie de *l'Homme de sable* se réalisera peut-être un jour sous l'influence de l'effet de serre et de l'élévation du niveau de la mer, il n'est pas impossible que les pyramides grand-mottoises soient englouties sous les eaux d'ici quelques siècles car la réalité rejoint parfois la fiction »<sup>45</sup>.

Balladur pour sa part relata qu'il fit la découverte de l'œuvre de Joubert par sa lecture initiale du livre dès sa parution, la source d'inspiration de l'écrivain semblait d'une telle évidence, que naquit le besoin de rencontre entre les deux hommes, qui ensuite lièrent une amitié indéfectible.

Temple évoquant ses années d'adolescence vécues sur le site vierge de La Grande Motte, au domaine de la Haute Plage (la propriété familiale) illustre son propos en « On a coulé mon enfance sous le béton ». Il a développé ses souvenirs et sentiments personnels dans son ouvrage *Un cimetière indien*

« Quand les dunes furent décapitées, [à l'exception de celle dénommée La Grande Motte de dix mètres d'altitude en arrière du bâtiment du Point Zéro] les marais asséchés, les manades refoulées, les oiseaux délogés, on vit monter dans le ciel où les quatre vents soulevaient des nuées de sable, de monstrueuses assises, dalles mortuaires nées de l'imposture et de l'aliénation. Les nouveaux barbares étaient arrivés !»<sup>46</sup>.

Le domaine de la famille Temple n'était accessible que par le chemin de halage bordant le canal du Rhône à Sète, et la traversée dudit chenal se faisait par un bac.

« De l'autre côté du canal, des cabanes s'adossaient à l'ombre maigre des tamaris. En ce temps-là, ni route, ni sentier ne longeaient la plage, les dunes moutonnaient librement, parfumées de l'âcre odeur des lys

---

<sup>45</sup> J. Joubert, *La Gazette*, *Op. cit.*

<sup>46</sup> F.J. Temple, *Un cimetière indien*, Réédition Babel Actes Sud, 1996, p. 141.

des sables et de l'alysson. L'immensité qui sous le soleil tremblait jusqu'à l'horizon où blondissaient les peupliers de la grande plage »<sup>47</sup>.

Ce lieu était alors pour l'adolescent,

« [...] un terrain de jeux et découvertes extraordinaires. On campait sur la plage [...] on vivait libre avec la mer. Une chape de moustiques nous recouvrait [...] nous ne sentions plus du tout leurs piqûres [...] j'ai gardé de ces années-là le goût de l'observation naturaliste, à divers égards ce lieu m'a construit.

[Les instances politiques locales ne sont pas épargnées] sbires politiques, souvent des hommes du pays qui le cœur sec avait profané, dénaturé la vieille et sainte terre. Je les entends encore criant, vos forêts, vos marées, vos roselières, inutiles ! La garrigue, la plage, bonne affaire ! A nous votre soleil, c'est de l'or !

La fin d'une époque et l'exil se profilent pour l'écrivain

« Que restait-il d'ailleurs des hommes ? les petits ports où ils vivaient n'existaient plus, ou croupissaient comme des vestiges, enserrés dans des corsets de béton, désaffectés, dépossédés de leurs vieilles odeurs de saumures et de goudrons, encombrés de terrasses de cafés, [...] et puis sont arrivés les gens du Nord, les manieurs de fonds, les aménageurs qui avaient décidé que cette côte ingrate n'avait ni âme, ni beauté. Malgré notre opposition, ils nous ont expropriés [...] en revendant ensuite aux promoteurs cinquante fois plus [cher] »<sup>48</sup>.

Dans le rôle d'archivage assigné à la photographie dans le processus de l'aménagement du territoire, les références sont celles de deux fonds principaux :

- La *Photothèque* du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui comprenait trois cent trente albums inventoriés (soit trente mille clichés) portant

---

<sup>47</sup> F.J. Temple, *Un cimetière indien*, Op. cit., p. 36.

<sup>48</sup> F.J. Temple, *Un cimetière indien*, Op. cit., p. 28.

sur la période de 1945 à 1979 (voir D. Gauthey, revue *Etudes photographiques* de Novembre 1997)

- la *Mission photographique*<sup>49</sup> de la DATAR couvrant la période de 1983 à 1989 (avec deux mille clichés) grâce au concours de vingt-huit photographes, pour certains de grand renom, impliqués sur le territoire national. Cependant aucune évocation ne témoigne de l'aménagement du littoral méditerranéen, alors que la DATAR créée en 1963 se trouvait pourtant être directement impliquée et initiatrice de la *Mission Racine*.

Racine avait évoqué « [que] le survol du littoral donnait une vue saisissante de l'ampleur de l'action à mener dans cette région »<sup>50</sup>, ainsi germera l'idée du repérage à l'aide de photographies aériennes, « des vues aériennes [qui] jouent un rôle essentiel dans la construction d'une rhétorique de la beauté des sites souillés par la présence des campements sauvages ». Racine devint le commanditaire de photographes locaux pour assumer ces missions, O'Sughrue, Pillet et Robert Ter Schiphorst, ceux dont les fonds photographiques conservés localement portent le témoignage (annexes 8 et 9). Chaque photographe avec sa technique, dans son domaine propre aborda des thématiques particulières, que sont la photographie aérienne, la photographie d'architecture et du paysage (dans son évolution) la photographie commerciale ou plasticienne. La somme de cette iconographie montre aussi comment une relation s'est établie entre les divers médiums de représentation, les plans, les cartes géographiques et les photographies pour maîtriser « l'emboîtement des échelles géographiques, du local, au régional et/ou national » (V. Guigueno). La *Mission Racine* achevée en 1983, la DATAR deux décennies après le lancement de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, en laissant le champ libre aux initiatives de ses photographes mandatés, négligea totalement la valorisation de la réalisation de La Grande Motte et des autres stations.

---

<sup>49</sup> Sites : [francearchives.fr](http://francearchives.fr) - [missionphoto.datar.gouv.fr](http://missionphoto.datar.gouv.fr)

<sup>50</sup> P. Racine, *Mission impossible ?*, *Op. cit.*, p. 28.

Un article<sup>51</sup> évoque les intentions manifestées par la Délégation « une brève histoire visuelle de l'aménagement du territoire, l'institution montrée comme praticienne de l'aménagement, voulait démontrer une politique du visible » (V. Guigueno). Trois des photographes missionnés documentèrent les transformations du paysage des stations balnéaires du territoire breton, les travaux du conservatoire du littoral du Nord de la Manche et de l'Aquitaine, enfin les lieux touristiques résidentiels du Sud Est. La thématique du balnéaire en photographie n'avait pas retenu les stations du Languedoc-Roussillon comme exemple !

### 3. Archives locales nouvelles

En complément du fonds des archives de Balladur<sup>52</sup>, inventorié à Paris, il existe localement un fonds documentaire conservé par le Service du Patrimoine de la ville de La Grande Motte en instance d'inventaire complet, fonds auquel nous avons eu libre accès.

L'ensemble de ces documents (élaborés localement) est constitué à ce jour des dossiers de plans de bâtiments publics municipaux (commandes de la mairie) provenant du cabinet grand-mottois de Balladur, en particulier pour le bâtiment *Point Zéro* (de 1988).

De nombreux documents administratifs et plans d'aménagement produits par la CNABRL augmentés des documents particuliers de Elie Mauret (cahier des plantations – PUIR – cartes géographiques « Eventails »).

Des maquettes conçues tardivement dans le process de construction (des années 1979 à 1994) documentent la deuxième phase d'urbanisation : maquettes de deux bâtiments publics (le *Point Zéro* et le Palais des congrès), maquettes d'immeubles de logements collectifs (cinq réalisations de promotion privée des années 1979 à 1994), et surtout la maquette générale du quartier de la *Motte du Couchant* établie

---

<sup>51</sup> *La France vue du sol*, Revue Etudes photographiques n° 18, Mai 2006.

<sup>52</sup> Site : [archiwebture-base de données de l'IFA](#).

Sources autres archives G. Ragot : *Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle Op. cit.*, p. 235, *Liste des sources consultées*



en 1982. Cette étude volumétrique a grande échelle (annexe 18) pour l'extension en bord de plage de toute la zone Ouest révèle des choix d'aménagement en rupture formelle par rapport à la zone urbanisée existante depuis la fin des années soixante, la conception initiale développée autour du port n'est pas dupliquée, les îlots de composition abandonnés. De fait on note une amplification du concept de ville parc dédiée presque exclusivement aux résidences de villégiature, la circulation automobile cantonnée aux accès de service (souvent en impasses), les zones paysagères réservées aux déplacements des piétons et circulations douces, prennent forme dans les vides laissés entre immeubles aux volumes plus sculpturaux.

La zone technique portuaire créée dès l'origine avait été isolée, voire extériorisée aux marges de l'urbanité résidentielle : par le choix de l'extension du début des années quatre-vingt (en relève de la *Mission Racine*) vers le *Couchant*, ce tissu « industriel » s'est retrouvé enserré au centre géographique des deux zones urbaines d'habitat créant une rupture physique.

Les trois fonds photographiques (annexes 8 et 9) qui chacun dans leur domaine propre reconstitue la mémoire visuelle par le suivi chronologique et permanent de l'ensemble de l'opération dans ses détails.

#### **4. Spécificité des fonds photographiques**

Le recours au médium photographique, depuis les années soixante suivant un processus déjà amorcé antérieurement, a pris une place prédominante pour la représentation du Monde. Celle de montrer et révéler précisément, à l'attention d'un public potentiellement ciblé, la promotion de La Grande Motte.

Pour ce faire, il s'avéra nécessaire d'amplifier l'évocation du projet en devenir d'une station balnéaire au-delà du temps et du lieu. Les institutions en charge de l'aménagement de la Côte du Languedoc-Roussillon pour assurer cette mission de promotion conclurent des commandes avec les photographes locaux. Les photographies inventoriées révélèrent chronologiquement un état des lieux « sauvages » du site à l'aspect de nature (l'écosystème en place) avant le tout début des aménagements, puis elles évoquèrent ce que l'homme fabriquait, pour

montrer et documenter dans un premier temps les ouvrages de génie civil, puis ceux de la construction immobilière, l'ébauche concrète de la future cité balnéaire. Ainsi, l'espace physique de la photographie se déploie dans le temps, d'un début à l'état de nature vers un futur figuré par des espaces aménagés en évolution, aux fins « d'expérimenter par la photographie non seulement des données actuelles, mais des contenus de mémoire ou de l'imagination » (Raymond Depardon)

« L'image occupe maintenant le devant de la scène, mais ce n'est certainement plus au profit de l'architecture, à la manière des images traditionnelles qui l'avaient renforcé imaginairement et théoriquement depuis la conquête de la perspective, à la Renaissance, jusqu'au rituel compulsif des rendus axonométriques de nos contemporains, encore moins à la manière de l'ornement qui avait structuré un bref instant, pensée et pratique de la ligne moderne. Si les nouvelles images font leur apparition dans l'architecture, cela signifierait plutôt que leur technologie est devenue globalement hégémonique comme valeur de communication, avec son potentiel considérable de manipulation des points de vue : aboutissement du réalisme, elles ont supplanté l'architecture dans son commerce avec le monde. Tout ceci n'est que variante d'un cycle anthropologique d'apparition et de disparition de l'architecture comme figure du projet »<sup>53</sup>

Ainsi définit Daniel Guibert la photographie, comme un des outils de banalisation de la représentation de l'architecture, peut être au détriment de sa propre pratique *in situ*.

Les fonds photographiques s'offrent comme corpus d'archives préférentiel, et O'Sughrue se définit lui-même comme un photographe d'architecture et d'industrie. Il a effectué la totalité de sa carrière professionnelle à Montpellier. Ses archives photographiques relatives à La Grande Motte sont constituées de clichés regroupés et ordonnés par années depuis 1965 jusqu'en 1970, avec quelques autres prises de vues variées (surtout aériennes) d'années postérieures. Choisi

---

<sup>53</sup> D. Guibert, *Réalisme et architecture*, Bruxelles, Edition Mardaga, Mai 1987, p. 120.

comme photographe attiré par la *Mission Racine*, il est chargé d'établir un état des lieux photographique exhaustif, avec clichés pris au niveau du sol dans l'axe de la voie de circulation littorale existante d'alors en bord de mer, depuis Carnon jusqu'à la berge héraultaise du Vidourle, dans l'emprise de la nouvelle Unité Touristique préfigurée. Cette série de clichés témoigna du couvert végétal existant sur place, en particulier des peupleraies importantes, de quelques pins maritimes isolés et des tamaris. Par l'image, il est aussi mis en évidence la topographie des dunes, celle particulière à l'emplacement du *Point Zéro* actuel (la plus imposante en hauteur), et la nature de l'écosystème liée aux marécages et aux étangs au-delà du cordon littoral. En 1966, le service forestier lui commande le recensement des végétaux sous forme d'arboretum dans le site compris entre les Aresquiers et l'Espiguette (embouchure du petit Rhône). Toujours la même année, la SADH sollicite une série de photographies pour un inventaire plus détaillé de l'état des lieux dans l'emprise de la future station de La Grande Motte, où figurent les bâtiments des trois domaines agricoles, avec la mise en évidence de l'emblématique panneau indicateur du domaine « *La Grande Motte* », les paysages en bordure du cordon littoral et l'Étang du Ponant (et ses rives) limite frontière naturelle à l'Est de la zone à aménager. Lorsque les premiers travaux sont lancés, la photographie se devait de poursuivre l'œuvre documentaire pour les premiers chantiers de génie civil, ceux de l'Avenue de l'Europe et du dragage et creusement de l'Étang du Ponant, puis du port.

D'énormes quantités de sable sont déplacées et stockées en prévision des remblaiements futurs. O'Sughrue, limité dans ses prises de vues statiques depuis le sol, invente une plateforme / belvédère sur un châssis de 2 CV Citroën utilitaire, ce qui le projette avec une échelle à 6 m d'altitude, pour faire naître de nouveaux points de vues plus aériens. Ces nouveaux clichés élargissent les plans, où figurent l'emprise des nouveaux chantiers, la station de préfabrication du béton avec grue, mouton de battage<sup>54</sup> des palplanches pour le nouveau port, engins en manœuvre pour les réseaux souterrains de voiries. Il faut aussi remarquer la technique singulière d'enjonchage (enfouir des joncs et semer des luzernes), pour

---

<sup>54</sup> Engin mécanique fichant parois métalliques ou pieux dans le sol.

la stabilisation et la structuration des remblais réalisés avec sable et alluvions déplacées, opérations effectuées manuellement pour relever le niveau du sol initial d'environ deux mètres d'altitude.

En 1967, la mission du photographe se poursuit, et elle perdura jusqu'au retrait en 1969 de la *Mission Racine* pilotée depuis Paris, puis de l'arrêt des prestations à destination de la SADH début des années 1970, lors de l'arrêt de la commercialisation auprès des promoteurs et aménageurs des derniers terrains à bâtir disponibles.

Le saut technologique cette année-là, (pour la réalisation des prises de vues aériennes systématiques), en pionnier de cette nouvelle technique photographique qui sera utilisée jusqu'en 1971 date de l'arrêt de ses prestations, fut pour O'Sughrue l'obtention d'un des premiers permis pour prise de vues aériennes.

Tous les chantiers de Génie Civil furent documentés dans leurs phases d'avancement, ainsi la voie expresse nouvelle avec le détail de ses ouvrages d'art, le creusement du port (avec parois en palplanches, les jetées, puis les appontements et quais), la station d'épuration, l'aménagement des abords de l'Etang du Ponant avec sa machine « révolutionnaire » protégée par un brevet, qui découpe les rives de l'Etang et coule en continu une paroi étanche en bentonite à l'avancement sur des rails amovibles. Le photographe observe et témoigne sous le sceau du secret !

En Janvier 1968, avec une série de vues aériennes de la liaison routière express à quatre voies (en cours d'achèvement), les divers échangeurs d'accès à la station de La Grande Motte et aux plages se révèlent en place. Un élément singulier perceptible sur certains clichés, permet de distinguer l'amorce des travaux de creusement « d'une cité lacustre » au Nord de la voie express en bordure de l'Etang de L'Or, ce projet trop éloigné du site sera rapidement abandonné.

La même année va suivre l'édification du bâtiment baptisé le *Point Zéro*, dont les vues aériennes en signalent les deux vastes parkings latéraux, puis les futurs aménagements des abords et de la plage annexe.

Deux bâtiments pyramidaux émergent du sol *Le Provence* et *Le Grand Pavois* sur *l'Avenue du Port*. Sur ces clichés, se révèle la présence bien réelle, des premiers voiliers à l'appontement dans le bassin portuaire, et le môle totalement désert de la capitainerie. En zone de l'étang du Ponant, le chantier du VVF (Village Vacances Famille) prend son essor.

Les cérémonies protocolaires dans leur chronologie sont aussi immortalisées, celle de l'inauguration de la nouvelle voie express avec les autorités nationales et locales, lors d'une présentation illustrative des panneaux des photographies aériennes de l'ouvrage, conclue par une mise en abîme des photos présentant d'autres photos (!) évoquées par la presse. Un autre évènement mondain, ayant eu pour cadre le bâtiment *Point Zéro*, où, à l'occasion d'une cérémonie d'inauguration, on voit Ballardur commentant une maquette générale du projet de la station aux autorités politiques locales.

Les chantiers essaient sur le territoire vierge de La Grande Motte dans la zone Est située près du Ponant. Les photographies nous renseignent sur l'édification du centre commercial du bord de mer de la zone technique portuaire, et de l'avancement des bâtiments « pyramidaux » en périphérie du port et aux abords de *l'Avenue de l'Europe*, et aussi des villages de vacances. En avril 1969, le Bâtiment « *Point Zéro* » est totalement achevé.

Les photographies jusqu'ici produites en noir et blanc, avec l'évolution technologique, deviennent en couleurs, ce qui renouvelle les ambiances de perception. Les points de vue aériens se multiplient, mais dissèquent par effet de zoom, les détails des constructions, les abords paysagers *du Point Zéro* et les aménagements de plage réalisés avec le concours des artistes plasticiens. Les promoteurs « vendent » leurs appartements avantageusement, illustrés par l'usage bénéfique des nouvelles photos couleurs, ainsi l'appartement témoin du *Grand Voilier* sera à l'affiche du bureau de vente. En mai 1969, le chantier de la capitainerie est en phase du clos/couvert, les services portuaires vont être opérationnels pour que les mouvements de navigation prospèrent. En août 1969, les plages accueillent leurs estivants, les lieux publics de la ville sont très

fréquentés, l'animation des terrasses des cafés, les automobiles en mouvement dans les rues, le vivant, le réel de l'essor touristique deviennent concrets et doivent être « montrés » jusqu'en terres étrangères pour accroître le recrutement de nouveaux touristes et investisseurs.

Un reportage d'une journée relate par la photographie la rencontre de Balladur avec l'artiste Michèle Goalard au sein du VVF, pour le projet d'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments.

En 1970, la photographie aérienne fut la technique adoptée pour suivre l'évolution des constructions du programme le *Delta* et l'achèvement de la capitainerie. Les chantiers prospèrent rapidement et témoignent de l'ampleur de l'entreprise. L'été offre les conditions idéales pour des prises de vues éloignées captant l'infinité de la mer, une mise en évidence par le mouvement des voiliers sur l'eau, et l'afflux en nombre des baigneurs sur toutes les plages. Le succès populaire était au rendez-vous, les bâtiments en croissance constituant la toile de fond en cet été 1971. La commande pour les missions photographiques allait s'achever à cette époque car elle perdait sa justification utilitaire.

En avril 2010, quarante ans après, le photographe revient sur site, depuis un hélicoptère, et produit sa dernière contribution avec un nouveau matériel numérique : des vues orientées vers le *Point Zéro*, et les voiries alentours, où maintenant le vert dominant de la végétation ponctue le bleu azur omniprésent du lieu.

Les clichés de O'Sughrue, produit d'une photographie professionnelle se devaient d'être exacts, répondre avec précision à l'épreuve imposée par la commande, une série chronologique de documents rendant compte au fil du temps de la modification du paysage avec des objectifs multiples : l'inventaire du couvert végétal pour son intégration, sa préservation et l'aide à la conception paysagère et urbaine, l'inventaire topographique d'aide à la conception pour l'architecte, l'urbaniste et le paysagiste, le suivi chronologique des chantiers (relevés d'ouvrages), avec pour les entreprises, les éléments de preuves contractuelles

relatives au planning et pour le promoteur / constructeur l'avancement des phases de travaux en Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA). Une photographie constituant le vecteur de communication, de promotion pour les publications et la diffusion publicitaire. Une vaste campagne de promotion de la station balnéaire fut conduite par la *Mission Racine* dans les pays d'Europe du Nord, au travers de divers médias illustrant à distance le potentiel attrait des lieux. Pour accroître leur pouvoir d'attraction, ces photos furent « préparées » et « posées » dans leurs cadrages avec, par exemple, dégagement des points de vue par suppression de tous matériaux, matériels ou éléments indésirables, et avec mise en scène des personnages, des décors et mobiliers, tant dans des scènes extérieures dans divers lieux de la ville, que pour présentation d'appartements témoins, meublés et décorés. Les photos se devaient d'évoquer des tranches de vie attractives sur les plages occupées de ses estivants et leurs mouvements harmonieux dans la cité. Ce fonds photographique longtemps ignoré est utilisable seulement maintenant après achat des droits, constitue une importante base de données documentaires à destination d'emprunts pour publications diverses telles qu'elles ont été déjà utilisées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Ville, et particulièrement pour documenter l'exposition de l'été 2018, célébrant le cinquantenaire de l'arrivée et l'installation des premiers résidents.

## **CHAPITRE 3 : Un projet inachevé**

### **1. Etude prospective**

L'Architecte Christian Biecher avait été désigné par la ville de La Grande Motte pour élaborer un schéma directeur pour les vingt-cinq années à venir. Il expose les éléments de son diagnostic avec projet urbain<sup>55</sup> : « Cette ville forme un matériau très pesant et présent, une sorte de folie et même si immeuble par immeuble, on ne peut pas dire que ce soit de la grande architecture ! L'unité

---

<sup>55</sup> C. Biecher, *La Grande Motte se reconstruit sur elle-même*, Revue AMC n° 210 Novembre 2011, p. 10 – 12.

d'ensemble demeure très impressionnante ». L'architecte diagnostiqueur veut s'inscrire dans la continuité de la pensée homogène de Balladur.

La cité actuelle représente la synthèse de trois villes, la ville permanente avec sa population autochtone, la ville touristique avec ses estivants, la ville « bio climatique » qui qualifie les deux précédentes. La ville est aussi un objet fini, dans son emprise foncière, avec quasiment aucune possibilité d'extension, et l'avenir n'offre d'autre choix que la densification sur elle-même (ce qui est à notre époque contemporaine le raisonnement commun en urbanisme), « et l'optimisation de ses ressources avec le changement de destination des terrains municipaux ou ceux de l'Etat » qui offrirait une opportunité foncière.

Il fut proposé huit projets prioritaires échelonnés sur la période 2011 à 2020.

Premier de ces projets, la *ville port*, réponse déjà formalisée et lauréate du concours lancé par la municipalité dans le contexte du plan de développement *Littoral XXI*, qui vise la requalification des stations de la côte du Languedoc-Roussillon.

## **2. Le projet ville / port**

L'extension actuelle projetée du port localisé à l'Ouest entre l'école de voile et le bassin existant, se base sur une réflexion amorcée depuis l'année 1976 et même évoquée dans le journal *Plage et Activités Méditerranéennes*.

François Leclercq, architecte - urbaniste retenu, a une première expérience d'avoir conduit une étude d'urbanisme sur le territoire métropolitain de Montpellier, réflexion qui l'incite à intégrer avec l'extension actée de la ville centre vers la mer, son inter dépendance avec les stations balnéaires dont La Grande Motte est considérée comme un des éléments urbains.

Le parti du projet qui fut l'objet d'une exposition publique à l'été 2018 (annexe 19), vise à réunifier les quartiers du *Levant* et du *Couchant* actuellement séparés par le bassin du port, en créant une large promenade pour les déplacements doux au détriment du stationnement automobile actuel qui sera exporté vers des parkings excentrés nouveaux.



La réponse au programme exigeait la création d'un nouveau bassin de 400 anneaux (compte tenu de la demande en attente et non satisfaite depuis des années), la requalification de la zone technique portuaire, (fabrication et maintenance navales) et la création de logements (480) plus adaptés à l'accueil des familles, dont un quota à caractère social.

Leclercq<sup>56</sup> a composé son projet dans le souci de préservation de « la poésie des métaphores » initiales de Balladur, la répartition entre espaces bâti et arboré demeure une règle d'urbanisme de base de la ville parc. Le quartier réservé à l'habitat permanent, est en rupture du mimétisme formel ambiant, mais la modélisation volumétrique très fine entreprise, a recours à divers critères, en optimisant les vues sur le paysage (en bord de mer), la gestion des vis-à-vis entre bâtiments, les expositions aux vents dominants et à l'ensoleillement, tous éléments (primordiaux) qui avaient été intégrés dans la conception de Balladur.

Autre projet, « le *Point Zéro* bâtiment emblématique, le premier édifié par Balladur, sera reconverti en un centre d'architecture qui abritera les archives de son fondateur ».

Balladur précisa « Quand le vent joue avec le sable, il dessine des paraboles.

Le *Point Zéro* est aussi une parabole qui embrasse la mer inconstructible. Il s'enfuit vers l'horizon »<sup>57</sup>. Ce fut un des tout premiers équipements édifiés sur la plage, adossé à la dune qui donna son nom à La Grande Motte.

« La loi mathématique de son tracé, déduit d'une suite de paraboles tangentes, remplit l'espace, présente et invisible, elle amasse la lumière du large et projette sur la plage la fraîcheur des jardins et le murmure des fontaines [...]. C'est ici que s'arrête l'agitation toute proche de la ville. C'est ici que commence la méditation du promeneur devant le spectacle de l'infini. Des rampes en pente douce le montent jusqu'à la

---

<sup>56</sup> F. Leclercq : son exposé aux rencontres annuelles de l'Ordre des Architectes, La Grande Motte, Juin 2019

<sup>57</sup> J. Balladur, *Œuvre*, Edition Score Chiasso Suisse, Ouvrage écrit et composé par l'auteur, 1974, Photos de Michel Moch et C. O'Sugrhue, p. 37 – 39.

terrasse. La sérénité d'un grand mur courbe l'abrite de la terre. Il peut s'asseoir face à la mer sur un dé de pierre »<sup>58</sup>.

La requalification urbaine et architecturale se doit d'intégrer la reconversion du bâtiment le *Point Zéro*, Balladur l'avait aussi souhaité en cours de l'achèvement de son œuvre.

### **3. L'après Balladur**

Balladur et son agence d'architecture ont achevé leur œuvre. L'harmonie qui contribue à façonner l'exemplarité de la station balnéaire résistera-t-elle à l'absence de son créateur ? La prégnance du schéma urbain initial avec ses singularités paysagère et architecturale, balise un avenir sous contrôle.

La prise de conscience de la valeur patrimoniale de La Grande Motte est acquise maintenant, et depuis des années les outils juridiques et administratifs encadrent les transformations inéluctables du cadre de vie.

Le plan d'urbanisme dans le cadre de ses évolutions modificatives du corps de règles a toujours pris en compte les fiches de lots (des parcelles cadastrées) à valeur programmatique et prescriptive. La charte des couleurs par quartiers reste en vigueur pour les ravalements des façades. En ce qui concerne les processus de réhabilitations de bâtiments et leurs abords (ceux édifiés par Balladur), la doctrine s'attache au respect strict de l'authenticité des dispositions initiales figurées dans le corpus inaliénable des archives.

---

<sup>58</sup> J. Balladur, *Œuvre*, *Op. cit.*

# **DEUXIEME PARTIE**

**LA GRANDE MOTTE, LA FORME D'UNE VILLE**



*« Bien peu de choses en somme, pour ancrer là une ville nouvelle !  
C'était une terre consentante et lassée offerte au savoir-faire du bâtisseur ».*

*Balladur*

L'analyse du territoire à aménager se réalisa, selon plusieurs angles d'approche, pour en apprécier les moindres particularités. L'importance primordiale accordée au lieu fut nourri par une quête des données géographiques, physiques et culturelles.

Balladur se voyait confier un projet à sa mesure lui offrant le champ d'expérimentation à la fois pour appliquer ses théories dans les domaines du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture, et pour concrétiser sa pratique professionnelle avec des outils qu'il s'employa à perfectionner ou à inventer.

Son savoir-faire le conduisit à une méthodologie issue d'une pensée de « généraliste », comme la synthèse des multiples disciplines qu'il maîtrisait, avec l'architecture dans son incomplétude.

Il adopta une approche hiérarchique des échelles géographiques pouvant s'illustrer selon un schéma vertical d'analyse du haut vers le bas, comme le révéla la photographie aérienne pour le grand paysage, en position élevée pour le territoire, et depuis le sol suivant la ligne d'horizon pour la ville (ses quartiers) et les édifices. Une approche méthodologique similaire à celle de Geddes, qui inscrivait l'espace à considérer dans les niveaux d'une tour d'observation.

Geddes par ses exemples réussis de cités – jardins, fut l'un des maîtres à penser de Robert Auzelle dont Balladur était proche au sein du Centre de Recherche sur l'Urbanisme (CRU).

Auzelle, praticien précurseur d'un urbanisme raisonné, reposant sur des principes d'organisation consciente de l'espace formalisés à l'aide d'un diagramme concis dont s'inspirera Balladur :

- avoir des connaissances générales de la discipline (l'encyclopédie de l'urbanisme rédigée par Auzelle)
- représenter l'espace dans des visions séquentielles d'un cheminement : un espace constituant l'essentiel de l'art urbain avec la prise en compte des points de vue dynamiques (maquettoscope), les implantations des bâtiments intégrant l'ensoleillement, les vents, les plantations et le paysage, avec priorité donnée aux déplacements des piétons.

Avec l'ensemble de ces préceptes mis en pratique par une organisation « polyphonique » (la pluridisciplinarité), Auzelle s'inscrit en opposition de l'urbanisme des grands ensembles, lui qui fut reconnu écologue avant l'heure, s'inspirant de l'esprit des lieux et de la concertation avec les usagers.

Il faut noter que pour le site vierge de la future Grande Motte la prise en compte de la culture locale occitane substitua l'absence d'usager dans sa phase de concertation.

## CHAPITRE 1 : Un territoire

### 1. Inspirations littéraires

Pour inventorier le grand paysage, comme guide d'intervention, dans le contexte polémique activé par la contestation d'une frange des intellectuels locaux, Balladur trouva l'inspiration dans ses souvenirs littéraires pour révéler le génie du lieu qu'on venait de lui attribuer, citant à ce propos le poète Mallarmé « Rien n'aura eu lieu que le lieu » celui baptisé du nom propre emprunté à la toponymie, *La Grande Motte*.

« L'homme a toujours eu peur de se perdre dans le labyrinthe du monde. Le marin sur la mer polymorphe. Le nomade dans le désert. Le pâtre dans la montagne. Habiter ici ou là, c'est d'abord reconnaître les lieux. C'est pourquoi les lieux, comme les animaux et les hommes, portent des noms propres, alors que les choses portent des noms communs.

Dans l'étendue commune des sables, des vasières, des plantes basses, grises, et rabougries, une dune, un peu plus hardie et donc un peu plus haute que les autres, tenait tête à la mêlée sauvage des vents et de la mer qui se disputaient ce littoral depuis des siècles, et le tenaient sous leur coupe. Ce fier monticule donna jadis son nom à la Grande Motte. Pieusement conservé derrière le Point O, il a inspiré sa forme. Bien peu de choses, en somme, pour ancrer là une ville nouvelle ! C'était une terre consentante et lassée offerte au savoir-faire du bâtisseur. Dans le passé, les fermiers, les pêcheurs, et les chasseurs, l'avaient prise avec ménagement : des vignes, une peupleraie naissante, l'habillaient dans sa partie haute, vers le Nord. Mais la horde des promoteurs qui déferlaient depuis peu sur le littoral, risquaient de la violer sans vergogne. Les lotissements sinistres et linéaires de Carnon et de Palavas, le mur de la honte qui barrait la mer au Grau-du-Roi, portaient témoignage de leurs désordres. Il fallait donc,

par un plan ferme et une forme honnête, aider ce site presque vierge à se montrer à visage découvert. Il fallait, aussi ajuster la mesure des lieux à la mesure du corps des futurs estivants : les promenades au pas des promeneurs, les terrasses des cafés au soleil couchant, les places aux joueurs, les commerces à la frivolité des femmes, le port à la garde des bateaux, la plage à la nudité des baigneuses et aux jeux des enfants.

Par nature, l'architecture est toujours située. Plus encore, elle doit toujours situer. Non seulement parce qu'elle s'ouvre à la lumière et se ferme aux vents et à la pluie ; mais essentiellement parce qu'elle interprète le site, quand elle est juste. Tantôt elle accompagne le chant puissant d'une nature forte ; tantôt elle chante elle-même les virtualités latentes d'un paysage effacé ou labile. »<sup>59</sup>

Sa géographie fut tout aussi physique que littéraire. Une littérature dont les références diffèrent de celles des chantres d'une Occitanie « orthodoxe » et qui convoquèrent Paul Valéry et Valéry Larbaud dont le creuset de leurs écrits méditerranéens avait pour cadre Montpellier, mais aussi Sète la ville port de l'écrivain local, et Palavas les Flots la villégiature de l'écrivain de passage.

Balladur interprète leurs textes et les fusionne avec ce vers célèbre

« La mer toujours recommencée<sup>60</sup> (et) ne se dévoilait à Sète que du *cimetière marin* et de Palavas-les-Flots [...] je m'imaginai que ce peuple de statues d'ombre dressées ou couchées sur ce long rivage que V. Larbaud évoque dans *Septimanie*, car le ressentiment des mots -autant que l'histoire- projette sur la terre des ombres vivantes [...] quand je levais les yeux vers le soleil brûlant du Midi, je ne pouvais m'empêcher de le voir caresser le fantôme d'une terre inconnue et belle que l'homme demandait d'éveiller à la vie »<sup>61</sup>.

---

<sup>59</sup> J. Balladur, *Œuvre, Op.cit.*, p.25.

<sup>60</sup> P. Valéry, Premier vers du *Cimetière marin* Poésies, Charmes, Paris, Edition Gallimard La pléiade T1, 1957, p. 147.

<sup>61</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville, Op. cit.*, p. 16.



Dans les lectures assimilées de Larbaud, son auteur y multiplie les références au cadre géographique :

« Sète, montée du Mont Saint-Clair [...] de là-haut on voit tout le paysage comme une carte murale et le port tel que les architectes l'on dessiné, mais la lumière vient autant de la terre que du ciel [...] Montpellier, pas de fontaine comme à Nîmes [...] mais il y a les merveilleux jardins toujours verts [...] la poésie des jardins de Montpellier, c'est aussi Paul Valéry qui l'a exprimé dans deux ou trois de ses poèmes, la description se veut fidèle à la perception. Parmi les maisons blanches à terrasses et les bosquets de chênes verts et de pins maritimes, et ces arbres très hauts aux mille petits rameaux serrés les uns contre les autres, rigides qui forment un mur épais, tandis que plus haut les grosses branches développent largement de sombres plumages, des dômes, des éventails, de longs écrans verts, insensibles aux changements des saisons et qui résistent aux vents : grandiose ombrage perpétuel [...] ici l'architecture Louis quatorzième a trouvé son milieu idéal, son ciel, son climat, voilà comment la monarchie française avait orné le Midi et restaurée la Grèce [...] ces rues larges et blanches [...] entre des murs que dépassent des têtes de rangées d'ifs et de cyprès»<sup>62</sup>.

Les couleurs dominantes évoquées sont exprimées par la végétation autant que par l'architecture.

Et la plage de Montpellier, c'est Palavas. Une confirmation que l'Unité Touristique nouvellement créée était constituée d'Ouest en Est, depuis Palavas jusqu'au Grau-du-Roi, où Larbaud se fait contemplatif face à la mer : « le vent de mars secoue des stores et des jalousies de bois le long des terrasses roses et des vérandas vert pale, les vérandas et ces terrasse élevées c'est cela qu'imité le café»<sup>63</sup> dans ce Palavas désert, on songe au Palavas d'été et à ses colonies

---

<sup>62</sup> Valery Larbaud, *Septimanie*, Paris, Ed. Gallimard, La pléiade, 1958, p. 878 – 882.

<sup>63</sup> V. Larbaud, *Septimanie*, *Op. cit.*

montpelliéraines d'estivants, une vocation intemporelle d'accueil des plages pour les citoyens tout proches.

Dans les années cinquante, l'emprise du site de la station balnéaire future était quasi vierge de toute construction, occupée par trois mas, groupes de constructions situés sur des domaines agricoles : *Haute Plage*, *La Grande Motte* et *la Petite Motte*. Sur ces terrains, sans accès carrossable, infestés de moustiques, on cultivait essentiellement la vigne et on y exploitait accessoirement les roseaux et la sagne. Des cabaniers vivaient dans des abris hérités d'une tradition séculaire en bordure des marais et des étangs. Un univers sauvage, la Petite Camargue, était constitué de sansouïres, de tamaris, de roubines, de peupliers épars, de narcisses et de lys des sables. Terrains d'exploits des pêcheurs d'anguilles et des chasseurs de canards, un lieu qui, observé depuis Paris, était qualifié de désert languedocien, une côte ingrate et sans relief, authentique, mais au tourisme insignifiant et dépourvu de toute activité économique à l'exception de la monoculture viticole.

Recevant son confrère Balladur à l'Académie des Beaux-Arts, Roger Tallibert, l'architecte créateur du parc olympique de Montréal, évoquait le contexte originel de la station balnéaire :

« Et pourtant, la chance de vous exprimer est apparue en vous offrant le plus mauvais site de France où seuls chantaient la mer et le vent ne prédisposant pas à un rassemblement d'individus et ne favorisant guère la poésie de l'environnement [...] Je vous cite : c'est du ciel que venait le réconfort le plus immédiat. L'espace flottait entre la mer et les Cévennes. Les eaux dormantes détrempaient la lumière du soleil et rompaient par la caresse de leurs reflets, la vivacité des couleurs »<sup>64</sup>

---

<sup>64</sup> R. Tallibert, Discours de réception de Balladur, Séance du 10 Mai 2000, Edition de l'Institut 2000, p. 3 – 20.

L'ingratitude ambiante de la géographie, telle l'avait aussi qualifiée Racine :

« Sans doute le Languedoc-Roussillon possède-t-il des atouts précieux qui justifient la décision d'aménagement, sa position méditerranéenne et son climat, une immense plage de sable vierge, l'originalité de la ceinture d'étangs qui borde son rivage [...] mais que d'obstacles ! [...] La géographie d'abord, une côte plate et sans relief invisible presque de la mer, un paysage marécageux, extrêmement déboisé ! Rien n'y attire, où n'y retient le regard, la violence des vents déconcertera les visiteurs [...] privé de tout port de plaisance de l'embouchure du Rhône à Collioure, le Golfe du Lion est depuis toujours redouté des navigateurs. Quel contraste avec la Provence et la nouvelle Costa Brava Espagnole ! [...] La négligence des hommes a encore accentué le caractère ingrat de la côte, une dégradation lente et impitoyable se poursuit [sans] préoccupation d'urbanisme moderne [qui] ne règle le développement des communes littorales. [...] La seule préoccupation évoquée, celle d'ouvrir une route d'accès qui borde la côte !»<sup>65</sup>

Après sa rencontre avec Ballardur qui lui déclarait « l'homme ne peut exister que comme habitant un lieu [...] faire de l'architecture la fille du simple besoin de se construire un abri, laisse échapper la raison d'être de cet art »<sup>66</sup>, Picon précisait :

« En 1962, Ballardur n'a qu'une connaissance très superficielle du Languedoc. Ses origines méditerranéennes le prédisposent sans doute à comprendre mieux que d'autres la région. [...] tout se passe comme si la poétique personnelle de Ballardur s'était coulée sans difficulté dans le monde des déterminations technocratiques »<sup>67</sup>.

Effectivement, Ballardur peut être qualifié d'homme méditerranéen par ses origines, naissance à Smyrne et retour encore enfant par Marseille, puis par ses références littéraires de jeunesse empruntées à Valéry. Sa désignation comme

---

<sup>65</sup> P. Racine, *Mission impossible ?*, *Op. cit.*, p. 86.

<sup>66</sup> Entretien de Ballardur avec A. Picon et Cl. Prélorenzo, 1990 / 1992.

<sup>67</sup> A. Picon, C. Prélorenzo, *L'Aventure du balnéaire*, *Op. cit.*, p. 51.

architecte de l'aménagement d'une station du littoral languedocien semble une prédestination, une chance ainsi offerte et saisie pour révéler ses sensibilité et créativité artistiques. Ainsi mû par ses préceptes, sa ville (La Grande Motte) se devait de toucher le sable du littoral originel, sans barrière aux mouvements des hommes d'un côté et des bateaux de l'autre. Il décida qu'il ne pouvait exister de circulation automobile sur le front de mer, et l'urbanisation devait répondre aux justes distances des déplacements du piéton dans un site qui lui fut prioritairement réservé. Par mer, quels meilleurs amers (la silhouette de la grande pyramide offerte comme repère aux navigateurs) et le signal où commence l'architecture pour André Chastel.

## 2. Les données physiques

Dans le *Dictionnaire de la Méditerranée*, Yannis Stiomis rédige l'article *Architecture* : « La lumière et le blanc seront un des éléments fondateurs de l'architecture moderne qui les découvre -ou les invente- à partir du voyage en Méditerranée »<sup>68</sup>. Il s'agit d'une Méditerranée géographique dont l'architecture traduit le climat. « Pour les architectes modernistes, la lumière, l'ombre, la chaleur, le soleil sont à prendre au premier degré ». La forte diversité végétale du bassin méditerranéen n'a-t-elle pas servi de creuset d'inspiration à de nombreux écologues ou phytogéographes pour la cartographie des végétaux.

Flahault, en chercheur du XIX<sup>e</sup> siècle, élaborait la notion de « groupements végétaux », spécifique d'une région donnée, la distribution géographique des végétaux dans la région méditerranéenne française. « Toutes les plantes, sans exception deviennent plus belles, prospèrent davantage dans les milieux qui leur conviennent », Théophraste le célèbre botaniste grec (372-287 av. J.C) qualifiait de la sorte le bassin méditerranéen à partir de ses observations.

Geddes, grâce aux liens tissés avec Flahault, s'implanta à Montpellier, y créant le *Collège des Ecosais* (pourvu d'une tour d'observation, une *Outlook Tower* inspirée de celle du château d'Edimbourg) tour qu'il se devait de gravir pour

---

<sup>68</sup> Y. Stiomis, *Dictionnaire de la Méditerranée*, Architecture, Albera Crivello, Tozy (dir) Arles, Actes Sud, 2016, p. 111 – 116.

conduire ses recherches en botanique et en écologie. Le choix de notre région fut guidé par l'existence ici, de l'Institut de Botanique et des adeptes de *l'Ecole Zuricho-Montpellieraine* fondée sur la notion d'association végétale, la phytosociologie.

Geddes doit être considéré comme l'inventeur de l'écologie urbaine, partant du postulat, qu'altérer (par l'urbanisation) un écosystème en place pour lui en substituer un autre, celui-ci devrait être issu de l'étude du milieu. Le milieu représente la synthèse de multiples disciplines : géographiques (la topographie) écologiques (le sol, le climat, le végétal) culturelles (littérature, histoire, philosophie, sociologie).

Dans son ouvrage *l'Evolution des villes*, publié en 1915 (réédité en 1954) il évoquait « combien l'étude locale et une planification adaptative sont nécessaires pour chaque ville en particulier, voire pour chaque point de chaque ville pour en révéler le génie du lieu ». Ensuite, la science urbaine exemplaire se constitua par l'enquête préliminaire (grille du *regional survey*) approfondie et pluridisciplinaire avec le souci de l'équilibre entre surfaces bâties et espaces naturels, le respect de l'histoire des cultures locales et/ou régionales. L'outil de planification du tissu urbain (*urban design*) qualifiait le design dans sa double acception, conceptuelle (le dessein, le programme) et graphique (le dessin). Ces méthodes de diagnostic et de conceptualisation s'avérèrent être proches de celles employées par les concepteurs / aménageurs de l'ensemble de la côte du Languedoc-Roussillon et en particulier à La Grande Motte pour mettre en harmonie l'homme et son environnement<sup>69</sup>.

La revue d'urbanisme *Le Carré Bleu* éditée dans la proximité géographique du *Collège des Ecossais* riverain de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, son rédacteur en chef, André Schimmerling en disciple, vulgarisa les théories de son maître Geddes au travers de publications d'articles et d'actes de colloques, notamment celui de 1992 tenu à l'Ecole d'Architecture de Montpellier, *d'Edimbourg à Montpellier en passant par Bombay*, l'itinéraire de celui qui adopta

---

<sup>69</sup> Référence à P. Lamour « les régions du sud appartiennent au climat du rivage méditerranéen [...] il faut revenir au réel, adapter la politique à l'exigence des faits, considérer les hommes en fonction du milieu qui au cours des siècles les a formés » *le Cadran solaire, Op. cit.*, p. 316.

la devise « en vivant nous apprenons ». Les idées et conceptions de Geddes influencèrent particulièrement l'approche des membres du Team X (dix) dans leurs réflexions et pratiques en rupture avec le dogme des CIAM, afin de « procéder au diagnostic avant le traitement ». Pour Candilis, la Méditerranée devient prétexte pour traiter spatialement des concepts éco-anthropo-sociologiques, comme la topographie, le climat, les modes de vie différenciés. Concepts qui sont des « inversions » évidentes des principes de l'homme universel et de la ville fonctionnelle et rationnelle proposée par les CIAM. « La sauvegarde du milieu naturel et humain s'affubla du nom d'écologie ». Lamour eu recours au qualificatif « écologiste », peu en vogue dans les années 1960 pour qualifier la pratique conjointe de l'AALR et de la *Mission Racine*, pratique qui fut la bonne sans qu'elle soit nommée. « Qu'est-ce donc que l'aménagement du territoire ? » s'interrogea celui qui dirigea le Conseil Supérieur de la Construction, avec pour réponse « on pourrait dire que c'est le correctif de la planification, si ce n'en était plutôt le complément »<sup>70</sup>.

L'écosystème spécifique d'une région donnée dépend de deux composantes principales selon Mauret, l'architecte paysagiste de La Grande Motte, les caractéristiques environnementales du moment (climat, sol, type de perturbations...) et surtout l'histoire biogéographique que le territoire a connue dans un passé parfois lointain.

Connu pour ses travaux conservés à l'ENPC<sup>71</sup>, Charles Lenthéric édita la somme de ses études relatives au littoral méditerranéen, dont nous retiendrons la partie située entre le Rhône et Sète. La description résulte d'observations réalisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle « Cette mer éternelle est depuis toujours la même : le littoral seul a changé : il était hier peuplé et couvert de végétations, aujourd'hui [...] il est aride et désert »<sup>72</sup> ainsi le perçurent les concepteurs de l'aménagement balnéaire du Languedoc-Roussillon. « J'ai cependant la confiance que la vie pourra un jour

---

<sup>70</sup> P. Lamour, *Le Cadran solaire*, Op. cit., p. 382.

<sup>71</sup> « C'est [...] à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, que l'aménagement des côtes françaises est confié par l'Etat à l'Administration des Ponts et Chaussées » G. Buti, *Le Dictionnaire de la Méditerranée*, Op. cit., p. 1217.

<sup>72</sup> C. Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du lion*, Paris, Edition Plon, 1876, Rééd. 1910, p. 2 – 3.

renaître sur ces rivages délaissés. Je ne sais pas ce que ce pays deviendra pour les générations futures ; c'est peut-être un rivage plein d'espérances »<sup>73</sup> quels propos visionnaires ! repoussant d'autant l'antériorité de l'idée d'aménagement.

Lentheric léguait son analyse de terrain, révélant l'existence de trois cordons littoraux distincts parallèles (au fil de l'histoire), couverts de plantations « indigènes » et ce dans l'emprise de l'Unité Touristique (le Grau-du-Roi – Palavas) site d'accueil de la future La Grande Motte. Le premier cordon identifié au Nord d'Aigues Mortes s'étendant vers l'Est jusqu'à Fos sur Mer, par les plages de Mauguio et de Pérols. Ce cordon constitué « de collines de sable couronnées d'assez riches végétations, telles peuplier blanc, pin d'Alep et surtout le pin parasol qui dessinent cette grande ligne au pied de laquelle se trouvait l'ancien rivage »<sup>74</sup>. Le deuxième cordon en avant et constitué d'une « ligne de montilles [dunes] sablonneuses recouvertes d'une végétation souffreteuse et rabougrie ». L'alternance de ces biotopes nous oriente vers les différences géologiques et du couvert végétal ayant existés au cours des siècles. Enfin « le troisième cordon de même constitution que le deuxième qui isole le groupe des étangs... ».

Dans la progression du phénomène de grande érosion naturelle, le quatrième cordon est la plage actuelle (du XX<sup>e</sup> siècle) qui offrit le site vierge pour l'édification de La Grande Motte. Le golfe d'Aigues-Mortes, traversé par le fleuve Vidourle jusqu'à son embouchure, d'une superficie de quatre mille hectares s'est progressivement ensablé, la profondeur marine variant de quatre à dix-sept mètres sur les fonds de bonne tenue. Balladur savait que

« Ce littoral n'était pas une terre très ancienne. Les Romains [...] ne connaissaient pas le rivage actuel. Leurs galères abordaient cette province de l'Empire sur la côte sablonneuse et malaisée que dessine sensiblement aujourd'hui la rive Nord des étangs »<sup>75</sup>.

---

<sup>73</sup> C. Lentheric, *Les villes mortes du golfe du lion*, *Op. cit.*

<sup>74</sup> C. Lentheric, *Les villes mortes du golfe du lion*, *Op. cit.*, p. 358 – 360.

<sup>75</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, référence à Lentheric : « Il est absolument certain et démontré aujourd'hui que la plage actuelle n'a que très peu variée depuis l'origine de notre ère » *Op. cit.*, p. 352 – 353.

Les paysagistes bénéficièrent de ce guide les orientant vers les végétations dites indigènes, ces flores distinctes entre parties sèches et celles humides avec les pins, les ailantes vernis du japon et les peupliers blancs demandant que leurs racines plongent dans un terrain imprégné d'eau douce. Ainsi grâce à la programmation et à l'avancement des travaux de la CNABRL, l'alimentation en eau douce était effective dès le début du lancement des stations balnéaires et la CNABRL avait réalisé à titre expérimental la plantation de peupliers sur la rive droite du Vidourle. Il parut opportun d'utiliser ce boisement et d'acquérir les terrains qui le séparaient de la mer au lieu-dit La Grande Motte. L'eau douce ne provient naturellement que de l'infiltration lors des pluies en profondeur, dans les faibles limites quantitatives du climat méditerranéen. « L'eau des bas-fonds, elle est très saumâtre, quelquefois salée, et la flore ne se compose que d'ajoncs, de soudes et de salicornes, les végétaux situés en bordure des étangs ». Faisant référence à l'étymologie<sup>76</sup>, sylvie godesque, sylvia gothica, sylvie réal, sylvia régalis, Lenthaleric en déduisait que les cordons littoraux étaient alors de véritables forêts baignées de toutes parts par les eaux de la lagune et celles des crues du Rhône (en Camargue), ce qui témoigne de l'ancienne richesse forestière du littoral languedocien, ce qui permet de mieux comprendre et recréer l'écosystème dans un milieu transformé par l'épreuve du temps.

Il s'agissait alors avec les expertises des architectes paysagistes, Mauret et Pillet, et de la CNABRL de rétablir l'écosystème initial avec des végétaux d'essences locales bénéficiant de surplus de l'irrigation abondante en eau douce et positionnés sur des sols mieux adaptés à leur croissance (végétaux : annexe 11).

### **3. Protéger et réhabiliter**

Dans le cadre de ses contributions critiques publiées dans la revue *Les Temps modernes*, un article évoque la thématique de « l'environnement », le dernier dans la chronologie<sup>77</sup>.

---

<sup>76</sup> C. Lenthaleric, *Les villes mortes du golfe du lion*, Op. cit., p. 362.

<sup>77</sup> J. Balladur, *Les Temps Modernes*, n° 121, Janvier 1956, p. 1129 – 1138.



Balladur va revenir sur certains des concepts déjà exposés dans un précédent article de 1949 évoquant les rapports du *Dedans* et du *Dehors*. Il affirme le caractère objectif de l'architecture à comparer à la subjectivité propre à tout architecte ! L'évocation d'un manuscrit, d'un tableau, d'une partition, comme outils de représentation, les distinguent de l'œuvre architecturale qui n'admet pas d'interprétation, une œuvre « qui ne peut exister qu'à l'état d'objet » un artéfact qui « requiert un travail collectif de réalisation ». La démonstration de Balladur pour en illustrer le caractère innovant s'appuie sur la comparaison de l'habitation dite « classique » dans notre pays avec une œuvre bâtie de l'architecte américain Frank Lloyd Wright. L'immeuble classique est « fardé » par l'ornementation (intérieure et extérieure) en ayant recours aux matériaux finis d'aspect et aux ordres antiques. L'organisation des volumes intérieurs, procède de la fragmentation de l'espace initial, dans un rapport de proportions et schémas transmis par « l'Ecole » comme formule ésotérique pour des yeux initiés, dont l'architecte en homme de l'art sait utiliser les bonnes formules. Un autre caractère du classicisme est que l'habitation regarde le dehors, mais n'y participe pas. La maison doit être « la clé du bonheur par la manière dont elle nous introduit dans la nature » à l'image d'un « lieu sacré » pour ce faire il est nécessaire de mettre l'individu en contact avec la nature et les matériaux constitutifs seront « rustiques ». Il convient aussi que le *dehors* pénètre le *dedans* par de larges ouvertures sur le monde extérieur, et de plain-pied avec le sol naturel. Les constructions doivent « renvoyer l'homme à un contact direct avec le monde naturel » qui l'entoure.

Les rapports entre le dedans et le dehors, soit entre architecture, discipline d'intérieur et paysage à l'extérieur, déterminèrent la conceptualisation de Balladur pour qui le formalisme adopté pour l'architecture de La Grande Motte (volumes en prismes) transcende les notions primaires intérieur / extérieur. Dans une station balnéaire, l'extérieur doit primer avec sa composition paysagère créant une osmose avec un intérieur « marginalisé », le volume créé dans des pyramides sera découpé (formaté) au mieux. Les signaux stylistiques obtenus par la forme pyramidale deviennent dominants par rapport aux espaces habitables

« minimalistes » qui sont revalorisés cependant par l'importance donnée aux espaces semi-extérieurs, loggias et balcons avec leurs « modénatures de façades » bien adaptées. Le postulat étant que l'on vit dehors, au bord de la mer, à l'air et sous le soleil ! Globalement cela fonctionne toujours un demi-siècle après, même si l'évolution de la demande résidentielle (en forte augmentation) pour fixer une population sédentaire, nécessitera des logements (individuels ou collectifs) plus spacieux pour accueillir toutes les structures familiales.

Balladur, par sa participation au groupe de réflexion du *Paris Parallèle* acquit une bonne connaissance de l'urbanisme haussmannien, en particulier pour ce qui est du traitement de l'espace public, les vides urbains essentiels pour lui, qui déterminent par réversibilité les pleins volumétriques du bâti. Les immeubles du XIX<sup>e</sup> siècle structurés en îlots constituèrent une bonne échelle de perception et de composition des quartiers d'une ville balnéaire.

Adolphe Alphand, formé à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) en successeur de Haussmann, laisse en héritage la synthèse de sa pratique de paysagiste urbain dans un ouvrage de référence, comme précurseur d'une Ecole française du paysage qui se concrétisa à Versailles au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. *Les promenades de Paris*<sup>78</sup>, dont le titre n'a rien de réducteur, tant les préceptes consignés sont adaptés au paysagisme urbain en général, quelques en soient l'échelle et la situation géographique. Le sujet de l'ouvrage *Bâtir et rationaliser le réseau des espaces « verdoyants »*, tels les désignait le baron Haussmann. La contribution de Françoise Choay fut déterminante dans la découverte des compétences techniques mises en place par Alphand et ses équipes. Un véritable manuel de vulgarisation à l'attention des professionnels du domaine de l'aménagement du paysage avec une volonté de communiquer et partager la démarche paysagiste d'un projet abouti. Un ouvrage qui avait une place de choix à prendre dans les bibliothèques des Ecoles d'architecture. Alphand a inauguré une nouvelle approche par son langage de technicien, pour l'élaboration de tout projet de paysage urbain.

---

<sup>78</sup> A. Alphand, *Les promenades de Paris* (édition originale illustrée) Paris, Rothschild Edition, Librairie de la Société botanique de France, 1868.

## CHAPITRE 2 : Générer le paysage

Deux phases se succédèrent : l'inventaire pour une sauvegarde intrinsèque du paysage et la restitution de ses caractères propres par le projet.

Le *Cahier des plantations*, est le document de référence établi en 1967 par l'AALR, rédigé par Mauret, l'architecte – paysagiste, qui lui se qualifiait d'ingénieur horticole, mais qui orienta sa carrière vers l'urbanisme. Il avait mis en pratique au Maroc (Service de l'Urbanisme) ses compétences pour l'élaboration de l'extension urbaine de la Ville de Rabat. Lamour dirigeant à cette époque la CNABRL, le rencontra en mission au Maroc dans le cadre de l'étude du plan d'aménagement des communes situées en zone irriguée. Intégré au sein de ladite Compagnie depuis quelques années, Mauret participa au projet de création de La Grande Motte avec Ballardur, les deux partenaires mettant en application une méthode d'étude conjointe de conception fondée sur l'analyse des rapports entre pleins et vides urbains. Pillet formé à l'Ecole du paysage de Versailles prendra le relais de Mauret lorsque celui-ci quittera la CNABRL. En complément, le Conservatoire du Littoral lui passa commande des études préalables à la constitution d'un patrimoine foncier, pour lesquelles Mauret manifesta son intérêt pour les zones rurales dans un juste équilibre entre villes et campagnes, précepte mis en pratique lors de son expérience marocaine.

Le document *Cahier des plantations*<sup>79</sup> est titré *Conseils pour la création des espaces verts*, avec pour objectif affiché d'amplifier la géographie naturelle. Ce rapport initial est structuré en cinq chapitres traitant des sols et climat, des végétaux, des caractéristiques esthétiques, des conditions de réalisation, et des types de plantations. Il est accompagné par une pièce graphique, le plan *d'avant-projet général* relatif à l'ensemble du territoire concerné dans le périmètre de ses limites géographiques, avec une analyse fine du biotope. Le diagnostic des existants et la définition des éléments de projets matérialisèrent les

---

<sup>79</sup> Etabli par Elie Mauret et l'équipe de paysagistes à l'attention de la Mission Racine et le plan annexe d'avant-projet général à intégrer au master plan d'urbanisme

caractéristiques de l'ensemble de l'espace public futur végétalisé de la station balnéaire.

Le climat local se caractérise par l'importance des vents et les risques de gelées fortes, avec un déficit avéré de pluviométrie de l'ordre de quarante pour cent pour la période estivale de juillet - août, qui génère de fait une aridité très marquée.

Les vents orientés sud et nord présentent le facteur le plus important et le plus défavorable au développement des espèces arborescentes, voire arbustives avec des influences d'actions mécaniques sur l'ensemble des végétaux et les sols.

Les sols définis par l'approche géologique, identifiés comme sable et alluvions, explorés avec la pédologie, qui définit leur aptitude à recevoir les plantations, et avec incidence de la profondeur du plan d'eau et de la « salure » de la nappe phréatique, le tout en lien avec les variations altimétriques subies par le terrain selon leurs situations du fait des remblaiements artificiels.

Avant remblaiement, les formations dunaires en sable fin, et/ou sable grossier étaient un sol pauvre en matières organiques et éléments chimiques (NPK), au-delà du cordon littoral, les formations dunaires anciennes avaient été nivelées pour une utilisation agricole du sol, puis l'on trouvait une zone alluvionnaire en dépression.

Après le remblaiement effectué sur toute la bande du relief dunaire, tous les sols sont devenus hydromorphes et salés, mais biologiquement inerte, la nature des remblais provenant du creusement du port et du dragage de l'Étang du Ponant. Ces remblais lors de leur mise en œuvre étaient fortement chargés en sel, d'après les multiples contrôles réalisés par sondages in situ. Il fut investi sur le facteur temps, et sur la pluviométrie future pour désaliniser les zones de sols remblayés. L'autre contrainte importante était la lutte contre l'importance des effets de l'érosion éolienne par l'adoption de dispositifs appropriés durables (l'implantation du bâti) ou provisoires (avec voiles pare-vent).

## **1. Le respect strict de la végétation préexistante**

Il s'imposait comme indispensable d'étudier en détail (en ayant recours aussi à la photographie comme il a été indiqué) la végétation préexistante, avec pour objectifs de définir les ensembles végétaux « remarquables » à préserver et protéger pendant la campagne des travaux d'aménagement. Ensuite rechercher parmi les végétaux spontanés ou subspontanés ceux qui présentaient un intérêt ornemental, à inclure dans la composition des espaces plantés, leur adaptation au milieu étant de fait déjà prouvée. Au fil du temps, analyser la réussite et l'échec des essais d'introduction déjà réalisés et en exploiter les résultats. Ainsi il fut recensé les végétaux existants dans les trois zones géologiques du site sous forme de tableaux synthétiques d'inventaire de toutes les espèces végétales. Les résineux (pins maritime, pignon et quelques d'Alep), les espèces herbacées ou semi - ligneuses les plus notables (vivaces ou annuelles) qui y sont caractérisées (annexe 11).

Dans la zone Ouest du site originel fut remarquée la plantation prospère de peupliers déjà réalisée « magnifiques sujets qui offrent un intérêt ornemental de premier ordre et qui doivent être préservés ». Dans les années cinquante, des résineux et cyprès avaient été plantés dans la zone Est du port actuel. La résistance des pins était avérée, les cyprès pour certaines variétés ne se s'étaient pas correctement développés. Les feuillus à feuilles persistantes les plus résistants étant olivier de bohême, tamaris, blanquette.

La protection de l'ensemble des végétaux existants bien identifiés par les relevés de terrain fut actée sur plan, ce qui détermina l'implantation des campings (habitat de plein air) dans la zone de la peupleraie, celle des maisons individuelles au voisinage des pinèdes existantes de résineux. Les constructions à venir, les immeubles hauts devant quant à eux, assurer les fonctions d'abri artificiel à nombres d'espèces de végétaux à introduire expérimentalement.

La conclusion du rapport distinguait les essences les mieux adaptées (les pins maritimes et pignons, et une variété de cyprès de Lambert), avec cette prescription immuable « de ne pas créer de paysage artificiel ».

Cette notion de paysage artificiel, celle même qu'a évoquée Pillet et qui fait l'objet de l'article critique :

« A La Grande Motte, la végétation compte surtout par son ampleur, elle n'est pas là pour faire joli [...] tel est bien le paradoxe, création *ex-nihilo* reposant sur une rigoureuse planification et obéissant à des critères purement fonctionnels, qui avec le temps a transformé la station en une véritable ville, une ville verte ». <sup>80</sup>

Le parti d'aménagement de l'ensemble résidentiel, avec immeubles hauts de huit à dix étages implantés en forme de « peignes » de façon à ralentir le vent tout en le déchargeant du sel qu'il transporte, permet aussi de protéger du vent et des embruns la végétation, les jardins et les villas individuelles.

Dès 1964 le plan masse fait une large place au végétal pour un tiers de la surface représentant 150 hectares ; il est issu d'une étude très précise des contraintes climatiques aérodynamiques et édaphiques. Mauret intervenant de 1964 à 1969, Pillet à ses côtés à partir de 1965 et jusqu'en 1995, ces paysagistes ayant assuré la maîtrise d'œuvre qui fut confiée dès l'origine à la CNABRL pour la conception, les plantations et l'irrigation.

Pillet invité en Juin 2019 par l'Ordre des Architectes pour une communication à La Grande Motte, a précisé l'importance des paramètres climatiques, pour le positionnement des végétaux dans les zones d'ombres portées des immeubles hauts, celles favorables à certains végétaux, s'y développant dans cet abri. Autres abris, les rez-de-chaussée d'immeubles souvent accessibles comme passages ombragés, où se réalise la continuité des plantations amorcées dans l'espace public. Le surdimensionnement des voiries permet les plantations d'alignement d'arbres de hautes tiges et une circulation de l'air améliorée entre les volumes bâtis.

Le repérage pour qualifier des zones d'adrets et d'ubacs urbains, dicta qu'aucun obstacle ne trouble l'ensoleillement des plages et des terrasses, pour la création

---

<sup>80</sup> M. Audouy, P. Mourier, *L'invention d'un espace public La Grande Motte*, Les Carnets du paysage n° 2, 1998.

d'ombre permanente, elle fut obtenue avec les massifs forestiers de résineux à l'exemple de la Promenade des Vents, et de tous les cheminements pour piétons ou/et cyclistes.

Aujourd'hui 113 hectares de plantations, 20 hectares d'espaces verts publics, 67 hectares du parcours de golf, représentent globalement le total végétalisé urbain de 200 hectares.

L'espace géographique associant mer, soleil et verdure en importance offrait le cadre de vie équilibré pour l'épanouissement du plus grand nombre, l'objectif était bien celui de créer une ville - parc, où le végétal et l'architecture seraient en harmonie et symbiose. Une ambition réalisée, anticipée par la maîtrise foncière, l'étude préalable du site, et la mise en place des équipements correspondants.

A comparer aux exigences des années cinquante, où l'espace vert est juste « un faire-valoir » d'ornementation de l'habitat : la question du paysage en tant que relation sensible et culturelle à l'espace (dans son acception actuelle) ne se posait pas véritablement car

« [...] la sauvegarde de l'intégrité du site pré existant, composé d'étangs, de marais et de dunes, ne fut pas prioritaire dès le départ pour les concepteurs du projet, le paysage naturel de La Grande Motte fut bien souvent considéré comme un obstacle à surmonter »<sup>81</sup>.

La terminologie même « d'espaces verts » fut strictement rejetée par Balladur qui précise « les plantations de La Grande Motte n'avaient rien de commun avec les espaces verts, tarte à la crème des urbanistes de l'après-guerre »<sup>82</sup>. Dans les années soixante-dix en période d'émergence de l'écologie, la photographie au travers de publications illustratives pouvait pointer

« [...] cette supercherie du bonheur où de malheureux arbres vivants étaient entourés de béton, pour faire croire que leur odeur et leur

---

<sup>81</sup> M. Audouy, P. Mourier, Les carnets du paysage n° 2, *Op. cit.*

<sup>82</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, *Op. cit.*, p. 45.

beauté rendaient justifiable les constructions [...] du plus mauvais goût, il fallait croire que tout cela était juste et utilement décoratif »<sup>83</sup>.

## 2. Le projet paysager

Les paysagistes associés dès 1959 à la réflexion préalable, mirent en avant leurs analyses techniques (inventaire des sols, du climat, des végétaux) en vue de l'installation optimale des plantations, une écologie scientifique de compromis entre aménagement et milieu naturel. Dans le contexte réglementaire actuel, le projet n'aurait (peut-être) pu être réalisé compte tenu des contraintes imposées par l'arsenal des mesures de protection des milieux humides.

L'équipe Mauret / Pillet a aussi introduit dans son projet de paysagisme des éléments culturels locaux et des référents sensibles par le choix de végétaux indigènes, la mise en œuvre d'un vocabulaire adapté et distinctif des divers espaces plantés pour les mails, les allées, les promenades et les avenues avec le pin pignon, arbre emblématique du territoire comme totem.

Une réussite paradoxale et imprévue, car l'objectif d'une station balnéaire moderne, semblait au départ avoir été réducteur selon le programme, n'était-ce en réalité sa transformation progressive en une ville verte et accueillante. La station serait prisée actuellement pour sa « verdure », dans le contexte climatique méditerranéen, spécificité unique qui en amplifie son succès. Qualité de vie, tout autant que présence de la mer et soleil, s'y ajouta l'autre élément d'une utilisation du lieu en résidence principale avec des logements individuels, en banlieue de la ville de Montpellier. Cette « verdure » fut considérée comme un enjeu politique local lors de la campagne municipale de fleurissement après 1995, en rupture du contrat initial convenu avec l'Architecte en Chef et la CNABRL. Avec le slogan de vouloir donner l'image d'une station « fleurie, accueillante et sportive ». Des plantations nouvelles de palmiers pour « égayer la ville », un symbole des villes balnéaires de la Côte d'Azur associé à l'exotisme des vacances, et ce en sus de « l'apport de la couleur » des plantes florales totalement inappropriées pour

---

<sup>83</sup> F. Carrassan, B. Plossu, R. Ricciotti, *La nature prisonnière*, Le Revest-les-Eaux Edition Les Cahiers de l'Egaré, 2017, p. 6.



certaines. L'adoption d'un choix politique de valorisation et d'entretien de quelques espaces centraux, au détriment des travaux de fond pour maintenir le patrimoine végétal existant, garant de l'équilibre et de l'harmonie de l'écosystème, la municipalité Durand a planté huit cents palmiers et créa de multiples massifs floraux, plantations assimilables à un succédané du mobilier urbain.

Actuellement les points de vue deviennent inconciliables entre la protection par une mesure de classement des pinèdes et des espaces naturels, et la limitation de la construction et de l'extension du bâti.

« Une attention extrême portée à l'arbre, aux zones humides, à la nature en général, peut être un système d'idées paralysant ne permettant plus d'aménager. De même que se manifestait le désir légitime des concepteurs de voir perdurer leur œuvre, bien que l'évolution prévisible des espaces soulève la question de la mémoire des lieux, la mémoire d'un déjà là [...] Les évolutions ne peuvent s'inscrire que dans le sens de la logique initiale [...] le constat est celui d'une dérive de l'action municipale qui transforma le paysage en une question d'image et d'apparence avec ses palmiers, et ses fleurissements, une conception visuelle du paysage à l'opposé des notions de culture, d'appropriation et de bien-être qui avaient participé aux idées initiales»<sup>84</sup>.

Dans le respect du règlement du PUIR, chaque partie non bâtie des parcelles privées devait faire l'objet d'un aménagement avec plantations, requis lors de l'élaboration des dossiers de demandes de permis de construire. L'Architecte en Chef, en concertation avec les pétitionnaires, avait à valider les propositions (obligatoires) de ces aménagements qui se devaient d'offrir une cohérence avec l'espace public planté de la ville du fait de la perméabilité des rez-de-chaussée d'immeubles, accessibles en cœur d'îlots lors des déplacements urbains. La CNABRL offrait aux particuliers des bons de fourniture de végétaux gratuits prélevés sur ses pépinières.

---

<sup>84</sup> Les carnets du paysage n° 2 – *Op. cit.*

La gestion de la végétation, relève du Code de l'Environnement qui interdit l'abattage d'arbre dans les alignements, pour ce faire la ville s'oblige à respecter le plan de gestion et de préservation du patrimoine arboré établi par l'ONF (Office National des Forêts). La prise en compte des sites de préservations paysagères, (du quartier des pyramides) définis par Balladur s'impose, de même que le plan de re-végétalisation prévu dans le quartier des villas, le remplacement des pins parasols par des sujets à tige haute pour les allées (aulnes, chênes verts, savonniers, mélias), en réparation des dégâts causés par les phénomènes de tempête, tels arbres couchés ou abattus pour cause de nuisance de leur emprises racinaires ou des ramures de branchage, (Quartier des Aigrettes).

Pillet œuvrant au sein de la CNABRL depuis 1965 et au-delà de son obligation professionnelle jusqu'en 2003, a participé à ce titre à la commission de labellisation du patrimoine par la DRAC. Il est l'auteur d'un ensemble de clichés réalisés dans le cadre de ses activités sur le terrain, constituant l'important fonds évoqué, mis en dépôt aux archives municipales (annexe 8). Pour l'essentiel, il s'agit de photographies relatives aux travaux d'aménagement des espaces verts et plantations dans l'Espace Public, présentées de façon chronologique constituant un condensé des styles paysagers employés. Toutes les photos sont datées (avec précision) et légendées par leur auteur. Les prises de vues furent réalisées en majorité depuis le sol, ou en léger surplomb depuis des immeubles pour obtenir des vues plus panoramiques. Il faut noter, que dans sa pratique, Pillet a recours souvent à des photomontages reconstitués par collage de plusieurs clichés assemblés avec application, pour élargir son champ de vision, technique rendue nécessaire du fait du manque du matériel approprié de prise de vues panoramiques. L'objet de ces photographies porte témoignage de l'évolution et de la croissance des végétaux suivis et observés pendant quatre décennies.

Suivant l'évolution des techniques, les clichés sont en noir et blanc jusqu'en 1968, puis majoritairement tirés en couleur dès 1969. Ces clichés documentent les dispositifs techniques, parfois transitoires, utilisés par le paysagisme, les

ganivelles fixaient le sable, ou l'armature des sols exhausés par l'enjonchage. Les zones d'aménagement et plantations de bord de mer (plage Est) détruites par la tempête de 1982 et non reconstituées ensuite, telle la tamarissière d'origine avec les éléments de sculptures en béton créés par Joséphine Chevre fixant les dunes.

### **CHAPITRE 3 : Fabriquer la ville**

Une deuxième tribune dans *les Temps Modernes*<sup>85</sup> permet à Ballardur dans la posture du critique d'évoquer la thématique de l'urbanisme comme discipline autonome.

« Tous les théoriciens de l'urbanisme tombent d'accord sur les causes du désordre, qu'ils condamnent dans les villes de notre époque ». Tel s'engage le propos, qui en précise en liminaire non pas l'unique cause, mais les multiples résultant du développement de l'industrie, qui à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle va de pair avec celui de l'urbain, suivant le fort accroissement démographique, et avec comme corollaire une détérioration des conditions de la vie urbaine traditionnelle. Faire cohabiter les zones d'habitat avec les zones industrielles a généré toutes sortes de « pollutions » celle de l'air, de l'occultation de l'ensoleillement, de la densification anarchique, des nuisances sonores et vibratiles liées à la circulation, etc. De fait, la ville – centre, s'est étendue en désordre vers une banlieue toujours plus éloignée, sans plus aucun respect des schémas de l'urbanisme des siècles antérieurs.

« L'hétérogénéité de la ville contemporaine [années cinquante] trouve ses origines dans un processus d'identification, de séparation et d'éloignement dans la rupture d'un système de solidarité et l'émergence d'un système d'intolérances hygiéniques, acoustiques, ethniques, entre styles de vie, niveaux de revenus, préférences en matière d'habitat [...].

---

<sup>85</sup> J. Ballardur, *Les Temps modernes*, Urbanisme et démocratie n° 111, Avril 1955, p. 1433 – 1449.

Face à ce constat, les théoriciens de l'urbain proposent deux types de solutions, les villes multipolaires ou la cité jardin verticale théorisée par Le Corbusier. Les villes multipolaires ou polycentriques à quota de population limitée, intègrent dans leur conception une mixité des activités industrielles et commerciales à l'habitat, elles seront séparées par des ceintures vertes. Cette décentralisation urbaine est à l'exemple des cités jardins déjà expérimentées, s'appuyant sur une vision organique de la vie sociale et urbaine, les individus sont rattachés à une communauté et en contact permanent avec la nature proche de la végétation et des terres agricoles ».

« L'Ecole » Le Corbusier qui propose en alternative *l'Unité d'Habitation*, en réaction à la consommation excessive d'espace naturel par étalement (du fait de la baisse de densification) à la perte des services spécifiques de la ville-centre et à l'accroissement des déplacements. Cette réponse devient la clé de voûte de l'urbanisme contemporain, sorte de cité jardin verticale limitée à 400 logements, libérant le sol d'emprise en laissant place à un surcroît de nature pour 90 % du territoire urbain concerné.

Par le phénomène de multiplication des unités d'habitations, on obtient une *Ville Radieuse* offrant libre accès aux piétons sur le sol libéré de toute circulation automobile, qui elle se trouve reléguée aux viaducs autoroutiers. Des unités d'habitation ont déjà été construites à titre expérimental et probatoire, celle de Marseille qui concrétisa la théorie.

Pour notre pays, en pleine époque de la Reconstruction, les deux solutions ci avant exposées, sont à ranger dans les théories « Utopiques » sans espoir de lendemain, mais elles ont eu le mérite de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics pour générer la loi sur l'Urbanisme codifiée par son décret d'application du 26/07/1954, principalement dans le fait que toute ville de dix mille habitants sera astreinte à l'obligation d'un plan d'urbanisme, l'objectif du commissariat au plan s'orientant vers une décentralisation territoriale qualifiée d'organique, l'outil de planification en place est bien identifié. « Les différentes solutions proposées par les théoriciens de l'urbanisme cherchent à trouver un nouvel équilibre entre les

exigences de la vie moderne et l'habitat urbain [...] Ils s'efforcent de réintroduire une large portion d'espaces verts dans le plan de la cité [...] un des traits fondamentaux de l'urbanisme contemporain ». Après ces considérations techniques, les aspects sociologiques de la ville sont ensuite abordés par Balladur. En ce qui concerne spécifiquement Paris, une enquête conduite sous la direction de Chombart de Lauwe a permis de préciser le partage de l'espace social en prenant pour critères, les professions, les opinions politiques, les caractéristiques de chaque classe sociale.

« Ce qui vaut pour Paris vaut aussi pour d'autres grandes villes, s'il existe un habitat typiquement bourgeois, l'habitation des ouvriers nous apparaît comme une habitation bourgeoise dégradée, l'adaptation du logement bourgeois à la classe prolétarienne consiste à diminuer sa surface, le nombre de pièces, la qualité du décor, des matériaux et des équipements [...] c'est donc la participation à un genre de vie et la présence d'un décor intérieur ou extérieur qui donnent sa valeur au logement bourgeois au sens des critères instaurés par la loi de Septembre 1948 sur les loyers, en référence à la valeur dominante de l'habitat élaborée pour la classe bourgeoise ».

La fonction d'habitat urbain est tributaire de sa relation à l'espace public.

« L'habitation est un refuge contre les rigueurs du monde extérieur [...] ainsi la rue corridor sans air et sans soleil s'est perpétuée au XX<sup>e</sup> siècle dans les quartiers bourgeois de l'Ouest de Paris » et le décor de pierre des façades qui la borde, confine le promeneur dans son isolement. « Ces valeurs [...] nous ont conduit à dégager l'importance du décor urbain bourgeois que les urbanistes tendent à remplacer par un décor de nature. [...] la réinstauration de conditions de nature, apporte – t – elle une solution définitive à l'habitat d'une société démocratique ? ».

Balladur s'attache à argumenter autour de ces deux concepts qu'il juge fondamentaux, l'environnement et l'ensoleillement. La nature, celle de l'environnement du bâti (celui de l'habitat) se définit comme « zone verte » prévue

aux plans d'urbanisme de la période de la Reconstruction. L'ensoleillement ou insolation (plus précisément) des bâtiments est considéré non seulement comme une exigence biologique, mais aussi pour des raisons psychologiques et morales. Le fait est de ne pas s'affranchir à l'exposition au soleil, et ce pour le bien-être de l'homme, malgré l'évolution acquise des techniques de traitement de l'air et des ambiances thermiques contrôlées.

Ces deux concepts, NATURE et INSOLATION vont prendre une importance majeure pour la conception de La Grande Motte puisque 70 % de l'emprise des sols sont des espaces libres et/ou plantés, que l'orientation de l'ensemble des bâtiments est guidée par la course du soleil à l'égal de la recherche des points de vue.

La forme des villes existantes, en prenant surtout l'exemple du Paris haussmannien où réside Ballardur, va être décryptée in situ (au sensible) pour en extraire les éléments qualitatifs des principes de la circulation des hommes et des marchandises, dans le but d'une approche de leurs caractéristiques dimensionnelles et physiques détaillées.

Sensibilisé et impliqué depuis de nombreuses années à la problématique urbaine Ballardur participa avec l'accord du Ministère de l'Education Nationale à la création du Centre de Recherche en Urbanisme (CRU) qui en 1979 sera modifiée dans son objet en Centre de Recherche et de Rencontres d'Urbanisme (CERTU) et dont les publications toujours d'actualité font référence dans le domaine de l'urbanisme.

Cette association professionnelle regroupa des professeurs d'université, des spécialistes de la géographie urbaine, des sociologues, des économistes, des architectes et urbanistes comme Auzelle et ce pour répondre au désintérêt des professionnels de cette époque-là aux sciences sociales et à la géographie. Ce groupement se vouant à la recherche fondamentale, la recherche appliquée et l'interdisciplinarité suivant Ragot. La visibilité publique de cet outil de réflexion s'avéra favorable à son créateur Ballardur au moment de sélectionner les architectes, ceux ensuite désignés par la *Mission Racine*.

## 1. La programmation

Portant sur la globalité du projet, le programme fut adapté à l'emprise du site de La Grande Motte d'une superficie de 450 hectares, localisée sur le Commune de Manguio, cette dernière qui possédait déjà une station balnéaire sur son territoire, Carnon. La plage de sable fin disponible, non urbanisée avait une longueur de plus de quatre kilomètres bordée de dunes. « Dans une intelligente intuition des limites du pouvoir des mots et des écrits, la *Mission Racine* avait donné aux architectes un programme très succinct »<sup>86</sup>. Une capacité d'accueil définie par l'AALR, la surface de la station était corrélée avec le linéaire des plages, la densité dans ses deux incidences, avec l'unité de mesure de 600 personnes à l'hectare disposées sur un cordon de 50 mètres de largeur de plage, et 100 lits à l'hectare urbanisé, un lit représentant 25 m<sup>2</sup> de Surface Hors Œuvre Nette. Le nombre de lits fut fixé à 43 000 répartis en quatre catégories équivalentes : d'habitats collectifs, d'habitats individuels, de villages de vacances et d'hôtelleries de plein air. Cependant la répartition finale dû s'adapter et fut différente entre les diverses formes d'hébergement adoptées initialement, du fait de l'accroissement sensible du nombre des logements collectifs et individuels, et que le programme avait été fractionné par tranches de réalisation actualisables.

Conçue comme ville balnéaire de villégiature, les seuls équipements nécessaires aux loisirs et aux sports furent programmés dès l'origine. Les services et les commerces en lien avec la résidence de milliers d'estivants furent laissés à la libre intégration de l'architecte qui dans sa composition les logea en rez-de-chaussée (ou étages inférieurs) des immeubles, suivant le principe des îlots implantés à l'alignement des voiries qui formaient ainsi les socles des volumes prismatiques construits isolés et distants entre eux. Le principe adopté ne permettait pas d'édifier en continu au-dessus de trois niveaux. La station n'était pas une entité citadine, le premier bâtiment public le *Point Zéro* à usage polyvalent fut construit symboliquement près de la haute dune entre plage et amorce de la ville. Ce ne fut

---

<sup>86</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 38.

qu'après l'autonomie communale de La Grande Motte, obtenue en Octobre 1974, que s'édifièrent, l'Hôtel de ville, les bâtiments d'enseignement et au fil du temps d'autres bâtiments publics, que le tissu urbain intégra sans difficulté dans sa topographie. Le programme se devait nécessairement d'évoluer dans ses prescriptions pour s'adapter aux aléas « politiques » et aux conditions du marché de l'immobilier de loisirs au fil du temps des trois décennies.

## **2. Les règles du PUIR**

Le plan d'urbanisme fut approuvé par décret du 26 Mars 1964 pour l'ensemble de la côte languedocienne, ce document publié au Journal Officiel du 28 mars comprend un règlement spécifique d'urbanisme et un plan à l'échelle de 1/50000<sup>e</sup>. Les schémas cartographiques des aménagements projetés complétaient le règlement d'urbanisme. Ils matérialisaient les Unités Touristiques du zonage littoral (entre bord de mer et une bande littorale de vingt kilomètres) qui constitua l'objectif principal de ce plan d'aménagement.





Plan d'Urbanisme d'Intérêt Régional sous forme métaphorique d'un Eventail (PUIR)

Document 2

La détermination des Unités Touristiques<sup>87</sup> résultait des choix opérés à partir de critères sélectifs : appuis géographique et géopolitique homogènes, et offre d'une gamme diversifiée d'équipements touristiques. Un diagramme fixait la densité d'occupation de l'Unité Touristique en nombre d'estivants à l'hectare, avec les infrastructures routière, portuaire et aérienne ainsi que le boisement correspondant.

Le règlement d'urbanisme local fixait le champ d'application sur les communes de l'Hérault (Candillargues au nord de l'Etang de l'Or, Mauguio, Pérols, Lattes, Palavas les flots) dans le périmètre de l'Unité Touristique, dont le zonage fut reporté sur les documents graphiques (documents 1 et 2) avec prescriptions

- de la densité et du coefficient d'utilisation du sol,
- des zones touristiques protégées,
- des zones urbaines existantes ou en extension,
- des zones de boisement forestier existantes et des zones à reboiser,
- des zones de protection de la nature et des sites,
- des zones à assainir, des zones industrielles, des zones agricoles,
- des secteurs de protection biologique,
- des secteurs mixtes agricoles et forestiers,
- des agglomérations protégées (Candillargues et Villeneuve Les Maguelone dans l'Hérault, riveraines de Carnon, site choisi pour La Grande Motte),
- des routes à vocation touristique,
- de la protection contre le bruit,
- du contrôle des installations non soumises au Permis de Construire, dépôts et décharges,

D'autres spécificités liées à l'Unité Touristique de La Grande Motte complétaient la réglementation générale : le zonage de l'urbanisation préférentielle, la capacité d'accueil, la densité de la population, avec une moyenne de 100 lits à l'hectare,

---

<sup>87</sup> P. Racine, *Mission impossible ?* les modifications du PUIR allaient dans le sens d'une protection plus rigoureuse du littoral » p. 92.

« Le PUIR a défini l'alternance entre UT denses et équipées, et larges espaces libres. Zones rurales, boisements, réserves naturelles et biologiques à maintenir et sites à classer » *Op. cit.*, p. 97.

les zones d'urbanisation préférentielle, les constructions interdites « celles qui portent atteinte au caractère touristique du littoral », l'aspect architectural des constructions.

« Le Permis de Construire sera refusé pour des constructions dont l'architecture est incompatible avec le caractère architectural des constructions avoisinantes ou de nature à porter atteinte aux sites et aux paysages naturels ou urbains ». Cette règle s'avère peu explicite des choix formels retenus par Balladur, l'utilisation des sols non construits, « les parties non construites qui ne sont pas nécessaires à la circulation ou au stationnement des véhicules [ainsi que les marges de reculement] devront être plantées ou aménagées en jardins d'agrément ». Le souci affiché dès l'origine fut l'adoption de nombreux articles édictant la protection de l'environnement et de son écosystème ainsi que les références à la programmation générale.

En 1969, le PUIR fut révisé une première fois, puis ensuite en 1972 et 1977.

### **3. Recours au Règlement National d'Urbanisme**

Ce règlement permettait l'adoption d'autres règles spécifiques complémentaires retenues par l'Architecte en Chef de chaque station. A La Grande Motte, la pente de 60° d'inclinaison du gabarit inspiré par un ancien règlement correspondait aux prescriptions optimales d'ensoleillement. L'ensemble créa un paysage urbain inhabituel qui devait satisfaire le besoin de dépaysement en vacances.

« Je connaissais aussi les travaux d'un architecte français, Henri Sauvage, qui bien avant la guerre, projetait un urbanisme fait d'immeubles aux terrasses étagées, à l'image mythique des jardins suspendus de Babylone. Il ne put réaliser qu'un petit immeuble Rue Vavin [Paris] »<sup>88</sup>.

Balladur évoquant cette source d'inspiration, en cite une autre *Les promenades de Paris* l'ouvrage d'Alphand fait référence en matière de paysage urbain, par la grande utilité de son vocabulaire technique et décoratif. « Les caractéristiques de

---

<sup>88</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 32.

voiries égales aux meilleurs espaces urbains de Paris répertoriés »<sup>89</sup> ses choix opérés, il a retenu pour le réseau viaire de la station balnéaire, les justes dimensions et proportions à donner au vide. L'inventaire de l'espace public à La Grande Motte s'inspire des aménagements paysagers de Paris (qui font référence avec l'épreuve du temps long) pour l'emploi des végétaux adaptés au milieu qui pérennisent leurs sélections initiales. L'espace public fut composé suivant une hiérarchie de dimensions bien établie, les bois ou parcs, les places ou squares, les avenues et allées plantées pour favoriser la bonne circulation des piétons. Le mobilier urbain, les équipements techniques (édicules), ponts passerelles (au nombre de six), l'éclairage, la signalétique, seront totalement redessinés, excluant tout emploi d'éléments existants déjà fabriqués en série par l'industrie. L'ensemble des réseaux fut dissimulé en souterrain dans les voiries. Les revêtements des sols adoptèrent une grande diversité de matières, conditionnées par les usages. L'ensemble de ces préceptes à l'esprit mis en œuvre pour concevoir des lieux destinés à la rencontre, au repos, à la contemplation, et/ou préservant aussi des points de vue.

« La courtoisie d'une ville [...] se juge sur le bon goût et les justes dispositions de ses meubles et de son décor. Il faut encore que le regard des uns et des autres ne soit pas blessé, par le sans-gêne des services publics qui déparent les lieux avec des postes de transformation abominables, des ponts sans grâce, et un fouillis repoussant de panneaux de signalisation. L'aménageur doit y veiller avec soin. Il lui appartient de placer les bancs confortables qui délassent le promeneur, lui apportent la fraîcheur d'un ombrage ou le spectacle des hommes et de la nature. L'handicapé physique doit, sans peine, flâner au long des vitrines »<sup>90</sup>.

Balladur pris en charge l'aménagement du réseau routier et des voiries, dans leurs caractéristiques fonctionnelles, la largeur des voies pénétrantes aux dimensions

---

<sup>89</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 46.

<sup>90</sup> J. Balladur, *Œuvre*, Op. cit., p. 53.

de 50 mètres, les voies urbaines principales de 40 mètres, les avenues (*de l'Europe*) de 25 à 35 mètres, les rues de 10 à 15 mètres, les quais 15 mètres, comme espaces dédiés aux piétons, et les promenades de bord de mer de 50 à 60 mètres, artères surdimensionnées suivant la précision donnée par Pillet, mais facilitant et les plantations d'alignement et la bonne circulation de l'air marin.

Les îlots bâtis, furent élaborés sur la base de 75 mètres de côté ou entre 60 et 80 mètres sur les alignements de l'ensemble du réseau viaire.

Le zonage originel, cette terminologie d'urbanistes fut rejetée par Balladur qui en reformule sa définition ; « un Zonage (malgré le vocable conservé) de la cité adapté aux moindres originalités du lieu ».

Un plan d'architecte reste un dessin, sans doute précis et coté, mais irréel tant qu'il n'est pas transcrit sur le sol par le géomètre. Ainsi sont qualifiés les quartiers d'habitation individuelle éloignés de la mer, regroupés dans une suite de petits hameaux autour de placettes, reliés entre eux par des sentiers à destination des seuls piétons et cyclistes. Et, la peupleraie datant d'une dizaine d'années, bien développée sur 25 hectares accueille l'habitat de plein air. A l'exception de la zone technique portuaire, aucune implantation ne fut imposée pour les locaux de services, professionnels ou commerciaux conçus en mixité et intégrés avec l'habitat.

Le centre civique prendra forme autour d'une place forum après l'autonomie obtenue en 1974. Les villages de vacances devaient s'implanter en lien direct avec les espaces de jeux et loisirs sur les berges de l'Etang du Ponant requalifié. Au Levant, l'adoption de la forme en prisme à hauteur diversifiée des quartiers d'immeubles collectifs qui furent implantés en limite des quais du port et du front de mer, au Couchant les conques de Vénus et bonnets d'évêque générèrent une volumétrie renouvelée.

#### 4. Elaboration d'un master plan

Le Processus de conception de l'espace public a été mis en évidence par René Borruey<sup>91</sup> comme suite à une étude des plans d'ensemble d'urbanisation de la ville et à partir des nombreux documents archivés à l'agence grand mottoise de Balladur, sous l'angle d'approche de leur chronologie entre 1964 et 1966. « Au regard de la ville achevée que constitue aujourd'hui La Grande Motte et de la cohérence globale que présente son plan, il est intéressant d'étudier les tâtonnements, les hypothèses abandonnées, les formes en gestation, les moments de décision inscrits dans les dessins produits durant ces années d'élaboration ».

La recherche de Borruey s'attacha à inventorier et analyser les dessins de diverses échelles produits par Balladur, dont la méthode du travail conceptuel fut basée sur une approche empirique, mais pragmatique, largement inspirée et résultant d'une grande expérience personnelle (tant théorique que pratique), dans les domaines de l'urbanisme et de l'architecture.

Les documents inventoriés sont à considérer comme les fragments qui composèrent in fine par assemblage le plan général de la station. Balladur procédait à l'élaboration de zones différenciées par quartiers, suivant les typologies concernées, habitats collectifs et individuels, hôtelleries de plein air, villages de vacances. Le rattachement des diverses zones à la rocade d'accès et au système viaire secondaire assura la cohésion de l'aire urbaine.

« Les documents consultés [...] nous amènent à écarter d'emblée l'idée selon laquelle une mise au point globale du plan que nous connaissons aujourd'hui aurait précédé le lancement des réalisations, ce qui atteste que les documents graphiques s'élaborent par évaluations et évolutions successives sur le délai de deux années, pendant le temps de la

---

<sup>91</sup> R. Borruey, La Grande Motte, Genèse d'un plan de ville, réalisation et contrôle de la forme urbaine. Groupe de recherche architecture d'infrastructure. Rapport intermédiaire Septembre 1992, 26 pages.

Tome 1, Architecture balnéaire et aménagement du littoral 1950 – 1980, C. Prélorenzo, A. Picon, R. Borruey, Suivi de la publication, *Territoire, ville et architecture balnéaire, l'exemple de La Grande Motte*, les Cahiers de la recherche architecturale n° 32/33 3<sup>ème</sup> trimestre 1993, p. 59 – 79

réalisation des grands ouvrages de génie civil. De fait les chantiers de construction de bâtiments ne commencèrent qu'en 1967, époque où sont définis avec précision les contours du zonage au nord du port (l'hyper centre) et à l'Est de la station avec les voiries de distribution, la zone ouest (le couchant) restant indéfinie. Le premier document (esquisse) figure l'image globale de l'aménagement avec les options essentielles immuablement figées (document 3 – 1965) »

- *Le port* conçu par Roger Vian, ingénieur du génie maritime, il s'agit du premier nouveau port construit de la côte, son emplacement fut choisi après deux ans d'études et d'expériences faites à la fois en mer au moyen de digues provisoires qui permettaient d'observer les mouvements de sable, et dans les laboratoires maritimes des Ponts et Chaussées (il fut achevé en Juillet 1967).

- *La rocade* routière orientée Est / Ouest avec la desserte « en impasses » de voies parallèles jusqu'au bord de mer.

- *La trame* « verte » structurée par deux axes majeurs se croisant dans un espace au rôle futur de pôle de centralité, orientés nord/sud et est/ouest, la trame urbaine épouse l'orientation oblique imposée par les quais du port dont la géométrie était tributaire des directions des vents dominants.

Les zones résidentielles en collectifs furent implantées en périphérie du port et à l'Est jusqu'à l'étang du *Ponant* qui en détermine la limite naturelle. L'habitat pavillonnaire adopta des formes de grappes distribuées par des placettes centrales.

- *Le camping, caravaning* fut localisé nord/ouest, bénéficiant de la zone déjà boisée avec des feuillus, en position péri urbaine au-delà des ensembles d'immeubles collectifs, mais à proximité de la plage avec dunes, celle du Couchant, un espace qui resta naturel jusqu'au lancement du quartier résidentiel de la *Motte du Couchant* (après 1981, au terme de la *Mission Racine*).

- L'ébauche du *tissu urbain*, par une voirie orientée principalement nord – sud et perpendiculaire aux plages adoptant une géométrie orthogonale (suivant les principes d'Alphand), le front de mer figuré comme un vaste espace de contact informel entre ville et plage fut traité en *promenade*.

La structuration des espaces verts s'exprime par deux densités de plantations, l'une élevée dans les deux axes orthogonaux principaux, l'autre faible pour l'ensemble des zones bâties à « noyer » sous les arbres. Cet aspect était réglementé par le PUIR pour créer un continuum végétal sur l'ensemble du territoire. L'implantation d'hôtels de plage ou urbain, se réalisa dans le tissu citadin comme équipement directement lié aux pratiques balnéaires, de même que les restaurants, cafés ou services commerciaux, à la localisation initiale imprécise.

Une première maquette traduira en volume la synthèse du plan directeur illustrée par une photographie<sup>92</sup> (annexe 10)

En ce sens, l'empirisme évoqué est un vrai processus créatif évolutif dans le temps aboutissant à une synthèse conclusive, et ce pour chaque phase d'étude et échelle du projet, du plan général d'urbanisme, aux plans de masse des quartiers, puis aux îlots et détails d'aménagement de l'espace public. Balladur a ainsi élaboré un process permettant, d'inventer la forme urbaine avec des plans d'urbanisme et de masse et de maîtriser les volumétries de l'espace bâti avec la rédaction des fiches de lots et de gabarits. Il restera à établir la comparaison des archives graphiques définissant chaque objet bâti avec sa réalité actuelle, ce qui serait la seule manière de constater les variations résultantes et de les qualifier à partir de leurs représentations initiales ou antérieures. A titre d'exemple le bâtiment *Point Zéro* édifié en 1967, serait à comparer avec son état matériel actuel, en partie dégradé, du fait de sa vétusté et des dégâts subis côté mer par un phénomène climatique.

---

<sup>92</sup> Maquette photo publiée AA n° 118, 1964/65.



Balladur précise :

« Le plan de masse de La Grande Motte compose une forme de la ville sur le site avec les circulations, l'habitat et les fonctions, la voie primaire a été placée à la limite de la zone battue par les embruns salés. Au nord de cette voie, le microclimat naturel y appelle les villas, et leurs jardins, au sud le tissu urbain serré avec les pyramides, permettant aux arbres de pousser à l'abri des constructions »<sup>93</sup>.

---

<sup>93</sup> J. Balladur, *Œuvre*, AMC 232 Avril 2014, cité par G. Ragot, p. 79.



Première esquisse du plan d'aménagement de La Grande Morte (1965). Le tracé des grandes coulées vertes et les variations de densité du bâti traduisent les variations des noirs et des gris.

## 5. Premier plan directeur de la ville

Exprimé tout en nuances de gris...

L'observation d'une quelconque photographie nous révèle par les tons du noir et du blanc, les valeurs de l'ombre et de la lumière du sujet représenté, cependant le gris reste la couleur essentielle de la représentation, celle des nuances et de la densité du message, il en est de même pour un document graphique composé de ces nuances, l'objet de l'analyse.

Un plan d'architecte demeure un dessin du possible tant qu'il n'est pas inscrit dans la matière et le lieu, un dessin comme stade intermédiaire entre l'écrit et le graphique. L'échelle de lecture n'y est pas métrique, elle est celle de la proportion entre les divers éléments distinctifs figurés sur le support. L'esquisse de 1965 analysée, à elle seule, résume le palimpseste résultant de la multiplication des dessins antérieurs, elle fige et exprime l'idée originelle de l'architecte -abstraction faite des points cardinaux- une forme bien palpable de la pensée de Ballardur. Tout est invention dans l'espace inséré entre le cordon littoral de la Méditerranée et les berges des deux étangs, au Nord celui de l'Or, à l'Est le Ponant. La plage de sable sera fendue dans son axe pour créer le port, forme géométrique inscrite comme cœur vital de la station où l'on accède depuis la mer venant d'horizons multiples, révélant la silhouette de la ville avec ses futurs amers. Forme oblique du port qui dicta par ses quais l'orientation du bâti dessiné par les lignes parallèles des voies principales de la circulation urbaine. La berge de l'étang du Ponant lieu où le soleil s'élève, raccordé à la mer par l'embouchure du Vidourle n'était qu'une trace informe remodelée par le niveau variable saisonnier de ses eaux. Cette géométrie imposée par l'élément liquide évolua dans le temps vers une insularité artificielle, un espace dédié aux villages de vacances et à l'habitat pavillonnaire. La berge de l'étang de L'Or au nord, limite hors la ville du grand paysage devait être recomposée sous forme de bassins à vocation de marinas : l'idée fut vouée rapidement à l'abandon après la concrétisation fonctionnelle de Port Camargue, la station voisine. Les traces de l'élément liquide figées, le vide circonscrit se devait d'être investi.

Le tracé « minimaliste » des voiries de circulations automobiles, les axes préexistants de déplacement régional à grande circulation avec une pénétrante unique vers la ville, les axes urbains de desserte dont l'orientation principale sera celle des parallèles aux quais portuaires. Les arrivées par voies terrestres, à l'orientation opposée de celle maritime n'interfèrent pas avec le déplacement des piétons et des deux roues qui résulte d'un choix primordial de l'architecte. Les piétons doivent pouvoir se mouvoir en tout lieu de la ville et pour ce faire les coulées vertes avec passerelles dénivelées pour franchir les voies sont créées pour répondre à cet usage et chacun, peut circuler à son gré sous les bâtiments sur pilotis des îlots bâtis, depuis les trottoirs et voies dédiés. La végétation en retrait de la mer (entre rocade nord et franges des constructions) est en place (la peupleraie, les ensembles de pins résineux) ou en devenir (l'espace du golf), l'imposition du respect des plantations préexistantes impose leur zone de protection. Les espaces boisés sauvages utilitaires à la fixation des sols, deviendront par le dessin le réceptacle des aménagements de l'hébergement en campings (habitat de plein air) et des terrains de sports et loisirs.

Les artères principales de circulation automobile sont en place, une trame « en damiers » par l'ajout de perpendiculaires aux voies principales se structure d'évidence et ce à l'image de la ville antique où l'angle droit permet de matérialiser rigueur et simplicité des îlots. Telles des arborescences en pointillés, des grappes de maisons individuelles dans l'espace entre la ville dense et l'espace naturel existant, se lient en forme de branches, lieu d'oxygénation en retrait du bord de mer pour ses résidents.

Le quartier à forte densité dans son expression de tâches unitaires noires est aggloméré au port, il est le lieu du front de mer, celui de la silhouette « génétique », du signal fort vu depuis mer et terre par les plaisanciers et baigneurs, les multiples entités pyramidales sont ici domiciliées dans leur diversité formelle par une bande continue noire qui exprime cette densité et s'inscrit ainsi vers l'Est en bordure d'une large promenade plantée.

Si l'on rapproche par comparaison la pièce graphique d'origine du Plan d'Occupation des Sols actuel, l'esquisse de 1965 dit dans son expression tout ce que sera la ville en devenir. Le document d'urbanisme réglementaire actuel exprime (avec une légende de couleurs multiples) la restitution du parcellaire. Pour répondre à la demande en forte croissance du marché du balnéaire, le programme des constructions a été majoré quantitativement par le choix d'immeubles collectifs de la *Motte du Couchant*, prévu initialement en habitat individuel ainsi que ceux des abords du golf (comme le confirme la photo de la maquette de 1982). L'idée devenue « graphique » de 1965 est bien demeurée immuable dans son expression formelle.

Dominique Claudius Petit m'avait indiqué lors d'une rencontre que l'esquisse du plan d'urbanisme de Chandigarh dessiné par Le Corbusier tenait dans un seul feuillet au format A4, un dessin minimaliste, un message condensé sur cette simple feuille de papier ayant la capacité d'exprimer l'infinité des idées d'un projet d'une capitale nouvelle !

Balladur a beaucoup dessiné (comme le démontre ses archives) avec une expressivité toute personnelle, utilité ou gratuité du geste et choix des sujets représentés qui restent encore à évaluer. Toutes les formulations des plans de codification graphique, relevés de terrain, vues en plans, coupes et élévations, l'ensemble des dessins techniques témoignent de cette évolution, du passage de l'esquisse aux phases de chantier. Ces documents graphiques ont été codifiés selon l'usage, en ayant recours à des échelles précises conventionnelles pour les vues en plan, les coupes, les élévations.

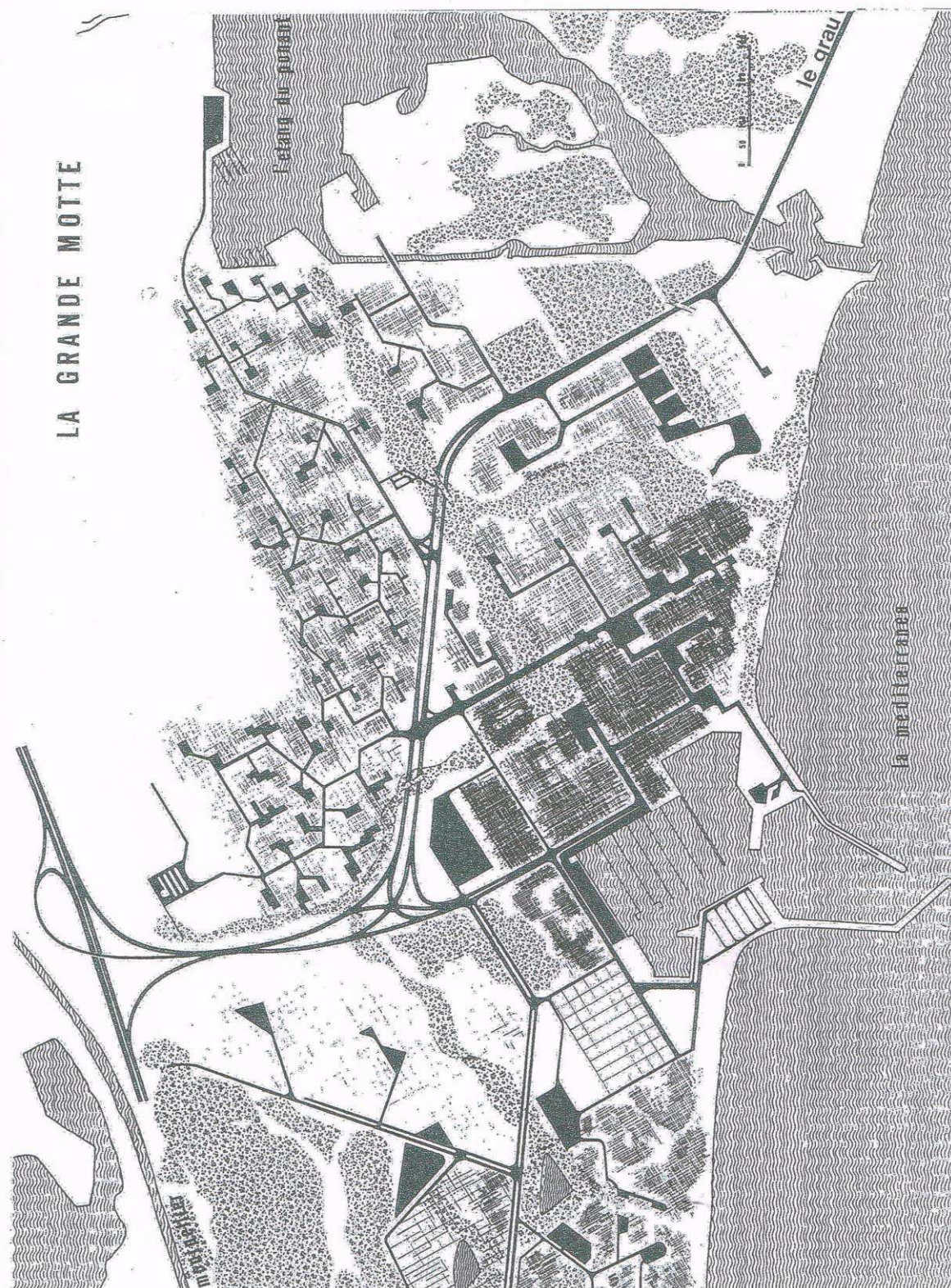
Cependant, ces documents ont eu à figurer des éléments de nature très diverses : l'échelle métropolitaine qui englobe l'Unité Touristique territoriale, exprimée avec les documents « *éventails* », les plans de masse sectoriels et des quartiers.

Les tracés régulateurs pour définir la géométrie formelle et les modénatures des façades utilisant les abaques solaires et la rose des vents, les axonométries et représentations volumétriques.

Ce master plan d'urbanisme<sup>94</sup> de Balladur répond à la synthèse de l'ensemble des contraintes préexistantes d'aménagement du site : les infrastructures du port conçues et réalisées par les services du Génie Maritime, son positionnement, son orientation aux vents, ses niveaux altimétriques, l'avant-projet général des espaces verts intégrant les plantations déjà existantes et les boisements en projet tels qu'ils sont évoqués dans le rapport de l'architecte paysagiste Mauret avec les nombreux plans paysagers de détails annexés.

---

<sup>94</sup> J. Balladur, *La Grande Motte, l'architecture en fête*, *Op. cit.* « trouver un juste équilibre entre une bonne échelle humaine des espaces urbains et une réponse suffisante aux exigences de la circulation automobile ne peut être que le fruit d'un compromis [...] de cette sorte que je retins dans le plan d'aménagement de La Grande Motte », p. 47.



**Plan de masse définitif de 1966 - document 4  
avec le schéma évolutif figurant les voies**

Tous ces éléments intégrés, Balladur va dessiner l'espace public de la ville depuis les dessertes primaires des voies de circulations rapides déjà en place pour la desservir, selon le schéma général pour l'aménagement du Languedoc-Roussillon. Pour leurs tracés viaires, les choix opérés ont été de ne pas avoir de circulation automobile en front de mer, et les parkings sont implantés en surface en lien avec les principaux cheminements piétonniers dénivelés, un seul parking type silo sera créé dans la zone du port. Tous les réseaux de déplacement doux pour cyclistes et piétons sont favorisés dans l'ensemble du territoire urbain, avec traitements spécifiques d'ambiance (sols/plantations, mobiliers urbains/dispositifs de sécurité...).

La conception de l'urbanisme des villes nouvelles de la Reconstruction fut jugée par Balladur comme le contre-exemple à ne pas suivre, tant en ce qui concerne l'espace public, que l'espace privatif bâti. Il voulut créer un urbanisme dont l'échelle se définit à partir des caractéristiques dimensionnelles d'exemples existants éprouvés dans le domaine balnéaire et portuaire. Pour les autres références historiques, Balladur au travers de ses articles publiés dans les *Temps Modernes* nous a précisé ses sources de réflexion pour l'aménagement urbain, par ses analyses comparatives du « Classicisme » français et l'architecture nord-américaine du XX<sup>e</sup> siècle dans le rapport que ces deux époques établissent entre le domaine construit et le site environnant, des paysages aménagés ou naturels. L'habitat balnéaire se singularise en ce que l'extérieur et l'intérieur sont différents par essence de ceux du logement « basique » urbain : la quête du soleil, des embruns, des points de vue (en belvédère) tous éléments qui imposent la mutation de la peau extérieure des immeubles qui devient une double façade, avec un espace extérieur généreux et privatif (qui est autre qu'un simple balcon) avec ses occultations importantes en dimensions, aux formes esthétiques étudiées permettant la mise en œuvre d'un décor, les *modénatures* inspirées de tracés géométriques très élaborés à l'image de ceux employés dans la composition du style architectural de la Renaissance<sup>95</sup>.

---

<sup>95</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit. « inspirés des arcatures de Venise », p. 95.



Paul Gineste, architecte assistant de l'agence grand mottoise de Balladur pendant toute la période d'édification de La Grande Motte a précisé que les densités d'habitat transposées en hauteur constante (en référence au programme initial) correspondaient à cinq étages. Balladur décida de fractionner la volumétrie générale, optant pour des bâtiments implantés aux alignements des rues à deux niveaux - hauteur définie comme le maximum de façade entrant dans le champ visuel d'un piéton - et d'ériger une multitude de points hauts, ces tours en forme de prisme, disposées en fonction des vues de chacune d'elles sur la mer et/ou sur l'horizon des montagnes. Les volumes bas permettent l'hébergement « libre » des commerces et services, avec une composition architecturale « perméable » au rez-de-chaussée, imposant les passages sous immeubles vers les intérieurs des îlots. L'espace du front de mer n'a pas fait l'objet d'un aménagement « rigoureux » il épouse simplement la réserve libre d'un vaste espace déstructuré jusqu'aux plages, livré aux piétons, en négatif des façades d'immeubles en abouts de voiries, et un premier bâtiment accueillant des services publics, *le Point Zéro* qui clôture la perspective de la principale avenue pénétrant la cité. Les règles d'urbanisme actuelles, pour le territoire de La Grande Motte reste régi par un Plan Local d'Urbanisme étudié depuis l'année 2007. Ces documents contractuels d'aménagement font toujours référence (en matière d'autorisations à construire ou à aménager) aux fiches de lots initiales. Le groupe de travail en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme envisage d'adapter quelques fiches de lots, dans le but de leur actualisation contextuelle.



## CHAPITRE 4 : Composer les Edifices

Pour aborder la discipline de l'architecture, dans le premier article publié dans les *Temps Modernes*<sup>96</sup> qui évoque les liens existants entre le *dedans* (l'architecture) et le *dehors* (le paysage). L'article retient à cet effet ce titre *Le dedans et le dehors*, focalisant toute la démonstration sur ces deux concepts choisis par l'auteur. A cette époque, Balladur est étudiant à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts après l'abandon de son apprentissage philosophique, sa démonstration s'appuie sur un choix iconographique de documents graphiques et photographiques<sup>97</sup> pour illustrer et ponctuer son propos. Cette dialectique devient le socle premier de son approche théorique et critique de l'Architecture. L'article débute par la comparaison des formes bâties des XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, prenant pour exemples supports, l'hôtel particulier parisien et les villas californiennes, à l'aune des progrès technologiques des matériaux, avec l'exemple de la fabrication du vitrage de grande dimension qui offre une nouvelle conception des façades, toutes en transparence de vue depuis l'intérieur vers l'extérieur, mais cependant cette possibilité de transparence du bâti avait été rendue possible par l'usage du papier au Japon dès les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette remarque postulant que « l'idée » peut transcender l'histoire chronologique de l'invention des matières et même la précède. Ensuite sont évoquées les postures théoriques adoptées par les architectes aux XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en regard de la dichotomie dedans/dehors. Depuis des siècles, habiter se définit comme une attitude passive (voire négative) en niant l'extérieur de l'habitat, aussi jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle les propriétés de la matière (des matériaux) ont été utilisés pour nous soustraire, voire nous isoler totalement du monde extérieur par une enceinte close. Le dedans est assimilable à l'habiter, Le Corbusier pour sa part a évoqué la *Machine à habiter*, principalement le logement ou autre espace en tenant lieu comme outil. A la notion *d'habiter* s'est substituée celle *d'utiliser*, attitude plus active en particulier

---

<sup>96</sup> J. Balladur, *Les Temps Modernes*, n°49, Novembre 1949, p.896 – 912.

<sup>97</sup> Iconographie : villa de R. Neutra à Brentwood (Californie) vues en plans Château de Maisons sur Seine (1642) et Hôtel de Biron (1729) La villa contemporaine a été publiée dans AA n° 6 et 18 des années 1940, Spécial Richard Neutra « Habitations Individuelles ».

vis-à-vis du monde extérieur. L'expression d'un meilleur bien-être est corrélative d'une sorte d'élargissement de notre enceinte corporelle, et cela a été obtenu progressivement en conditionnant l'air, la lumière, les ambiances (chaleur, humidité, poussière etc...) en recherchant et privilégiant aussi les vues vers l'extérieur, et ce pour nous faire accéder à l'état d'être confortable.

La défense de l'organisme humain contre les agressions du milieu a ainsi été reportée aux orifices du bâti, les ouvertures des façades, servant une corporalité retranchée à l'intérieur de l'édifice et soustraite au regard d'autrui.

La façade « classique » assume le rôle d'une barrière, et Balladur souligne :

« En se repliant vers l'intérieur l'homme s'efforce de suppléer par des techniques à ses propres possibilités d'adaptation [...] Nous tenons pour intérieur tout espace [...] qui nous permette de réaliser corporellement une négation du monde environnant et qui constitue à quelque titre que ce soit un monde plus exact, autrement dit, d'abord annuler le dehors »

Ainsi le monde extérieur se profile donc à l'horizon du dedans, comme l'origine du changement nouveau.

Peut-on considérer le monde intérieur hérité de l'âge « classique » comme la création d'un monde essentiel et exact ? La structure fondamentale des volumes intérieurs est définie par l'usage des bonnes proportions dans des rapports simples perceptibles à l'œil suivant l'enseignement des maîtres, Blondel s'inspirant de Palladio, Philibert de l'Orme ou Mansart.

« Ainsi de Vitruve à Matila Ghyka, tous les exégètes des proportions mathématiques en architecture visent à nous donner ces dernières comme naturelles, comme la traduction intelligible de la loi intime des existants [...] la matière paraît immobilisée par sa mise en proportion, parce qu'elle est parvenue à cette perspective finale qui réalise une adéquation essentielle de la forme et de la matière ».

Le monde intérieur classique se donne-t-il comme beau, exact et vrai, par opposition à un dehors imparfait et même sans rapport avec la beauté, un monde

informe ? La relation *dedans/dehors* devient par glissement le rapport forme/informe. Le dehors de l'âge classique regardé depuis l'intérieur, le jardin à la française est conçu suivant les mêmes principes de composition que la construction.

« Le principe fondamental des jardins de Le Nôtre est de bannir toute étrangeté naturelle, que ce soit par le nivellement du terrain, ou la décoration géométrique à plat qui suppriment toute possibilité de surprise, [le jardin] se livre d'un seul coup, il "se lit" comme un plan. Pour ce qui concerne les végétaux, d'essences limitées, une discipline géométrique de formes leur est imposée par leur taille, pour supprimer leur croissance naturelle. Le projet d'une demeure classique est de soustraire ses habitants à la dialectique *dedans/dehors*, le dehors immédiat (les jardins) est traité comme un dedans bien construit »

Le vrai *dehors*, se trouve ainsi rejeté à l'infini comme dans l'exemple bien connu du château (ville) de Versailles.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle « l'unité *dedans/dehors* imposée par le jardin à la française, avec l'évolution du goût sera rejetée [...] au profit d'un dehors qui ne pouvant être un dehors situé, sera un dehors reconstitué, le jardin à l'anglaise ».

Par ces principes de constitutions artificielles, le jardin à l'anglaise s'avère être « la végétation » du dehors, telle la sentence de Blondel, extraite de son cours d'architecture (Tome IV – p 6) « ne conviendrait-il pas plutôt choisir la nature que de l'imiter ? » Saut de trois siècles dans l'espace et le temps, la démonstration continue avec l'exemple choisi des villas américaines (œuvres de Neutra en particulier) « Ce n'est pas seulement par la structure qu'elles s'opposent aux habitations classiques, mais par le principe, elles illustrent l'idée même de Blondel ». Ces maisons individuelles se construisent dans des sites vierges que l'architecte se gardera bien de bouleverser « il pliera plutôt sa construction au gré du terrain ». Ainsi apparaît la notion d'un SITE spécifique et des liens de la construction avec celui-ci pour en tirer le meilleur profit et parti. Le rapport initial, *dedans/dehors* résulte maintenant d'un concept diamétralement opposé au

classicisme, l'intérieur se construit en intégrant les caractères du dehors qui en retour le façonnent et le contraignent.

Le dedans n'est plus rigoureusement défini, il se conçoit comme une « possible esquisse par un toit et des fermetures escamotables » parois vitrées dominantes qui « par leur transparence portent en elles la négation de leurs limites ».

La tendance est à l'emploi des matériaux bruts, tel que le révèle la revue *l'Architecture d'Aujourd'hui* dans ses numéros d'après-guerre, consacrés à Neutra et Wright dans la continuité de la production des architectes du *Bahaus*, Gropius et Mies Van Der Rohe.

« Les villas américaines se présentent comme un projet de réintroduire la contingence dans le monde intérieur [...]. A travers les deux types de dialectique analysés [...] il nous est apparu que la mission de l'architecte en construisant une habitation n'est pas seulement de satisfaire certains besoins, mais de définir une situation [...]. Les notions de dedans et de dehors perdent leur caractère de simple détermination spatiale pour s'enrichir d'un contenu subjectif ».

Avec une approche teintée de philosophie dans cet exercice de critique architecturale Balladur convoque l'histoire de l'architecture pour la confronter à son expérience sensible vécue au contact de la création contemporaine, en particulier celle du *Mouvement Moderne* découvert sur le sol américain. Son raisonnement, qu'il ponctue par l'emploi du terme de *dialectique* de concepts, le *dedans* et le *dehors* ou le *bâti* et *l'environnement*, le conduit en conclusion à faire émerger et en évoquer un nouveau et unique : le site. Balladur ayant assimilé la rupture apportée par le *Mouvement Moderne* dans le fait que le site est premier et dominant dans le rapport imposé à sa transformation (par l'acte de bâtir), adopta en manifeste ce qu'il réalisa dans sa pratique professionnelle, à savoir que toute architecture doit être d'abord située.

Joubert dans sa préface du livre-bilan de Balladur a bien saisi la quintessence du socle idéologique du créateur

« [lui] qui avait longuement médité sur la relation entre le dedans et le dehors, allait enfin pouvoir mettre en pratique ses théories, sur une grande échelle et par l'osmose du bâti et d'une nature dominée et pacifiée, créer une ville – parc où régneraient la beauté la liberté et le bonheur. Cette composition se voulant à la fois raisonnable et poétique »<sup>98</sup>.

### 1. Concrétisation volumétrique

Avec les préceptes analysés et exposés au travers de l'exercice de la critique architecturale « Il ne faut pas se tromper sur la matière qui installe la pensée de l'architecte dans l'espace vécu [...] c'est le vide »<sup>99</sup>. Pour enfermer le vide habitable, « la matière solide des constructions joue le rôle [...] de rendre visible le geste de l'invisible »<sup>100</sup>. Pour Balladur dans la composition de la trame urbaine doit être privilégié le vide extérieur dans ses justes proportions dimensionnelles étudiées dans les moindres détails, les pleins du bâti se constituant en négatif de ce vide. Les notions de *vide* et de *plein* s'avèrent métaphoriques car la « matière solide des constructions » n'est pas le plein d'un espace, seulement la délimitation concrète des vides habitables, une enveloppe corporelle. Ces dix pour cent de surface qu'occupe la matière, celle des épaisseurs des parois verticales et horizontales, et de quelques emprises de trémies structurent un autre vide intérieur. Ainsi tout n'est que vide, une vacuité comme fondement premier de la pensée et de la pratique de l'architecte.

En rapport avec le matériau béton, si l'on se réfère à la définition du dictionnaire pour la *Modénature*, qui dans le vocabulaire architectural « se compose de toutes les figures que dessine la matière de la construction, que ces figures soient

---

<sup>98</sup> J. Joubert, Préface à *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, *Op. cit.*, p. 8 – 9.

<sup>99</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, *Op. cit.*, p. 57-58.

<sup>100</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, *Op. cit.*

sculptées, moulées, estampées ou laminées, c'est ainsi que dans les architectures classiques construites en pierre, les corniches, les bandeaux, les chambranles, les frontons, les tableaux, les bases, les bossages et toutes les moulurations qui les composent constituent le répertoire de la modénature classique ». Pour les ouvrages en béton moulés dans des coffrages de bois ou de métal, ce sont les formes données qui dessinent la modénature. Le dessin des résilles de béton qui habillent les loggias des pyramides, comme une volette, constitue le décor architectural de ces bâtiments.

## **2. Pourquoi les pyramides ?**

Rejetant le modèle d'une architecture uniquement faite de barres et de tours, Balladur revendique l'invention d'un nouveau paysage bâti par la main de l'homme en adoptant de nouvelles formes « pyramidales » inspirées par imitation du site des montagnes environnantes. L'arc du décor du lointain sur le site vierge de La Grande Motte sera le révélateur de formes nouvelles en gradins, l'idée de reconstruire des profils montagneux sur l'horizontale des sables avec des formes nées d'une liberté poétique en cohérence avec les facilités offertes par l'usage du béton moulé. L'architecture se fait sculpture, elle adopte par ses modénatures géométriques un décor assumé, puisque les façades ne reflètent plus directement l'ordonnement des pièces intérieures avec l'adoption des terrasses continues sur l'extérieur. Le recours à des œuvres artistiques sculptées avec le matériau béton invariant vint ponctuer l'architecture et l'espace public urbain.

Une des sources littéraires dont fait référence Balladur, par ordre d'importance chronologique est sa lecture d'un texte de Valéry :

« L'idée dominante qui me représente à moi-même la conclusion de ce que j'appellerai mon expérience méditerranéenne, ce que je vous dirai ne concernera que les rapports de ma vie et de ma sensibilité [...] avec cette mer Méditerranée qui n'a cessé, depuis mon enfance de m'être présente soit aux yeux, soit à l'esprit [...] il n'est pas de spectacle pour moi qui vaille ce que l'on voit d'une terrasse ou d'un balcon bien placé



au-dessus d'un port [...] avez-vous jamais songé à l'importance immédiate du soleil ? [...] du soleil agent essentiel de la vie sur la planète, mais simplement du soleil sensation, phénomène souverain et de son action sur la formation de nos idées. Tout ce que nous voyons est composé par lui. Nous ne pensons jamais aux effets de ce corps insigne [...] le soleil maître des ombres [...] D'ailleurs cet objet sans pareil [...] a joué également dans les idées fondamentales de la science un rôle évident et capital. La considération des ombres qu'il projette a dû servir [...] à toute une géométrie que l'on nomme projective [...] instituer la mesure du temps, autre conquête primitive qui s'est pratiquée au moyen du déplacement de l'ombre d'un style, et il n'est pas d'instrument physique plus antique, ni plus vénérable qu'une pyramide ou un obélisque, gnomons gigantesques, monuments dont le caractère était à la fois religieux, scientifique et social. [...] Le soleil introduit donc, l'idée [...] d'ordre et d'unité générale de la nature. Vous voyez comme la pureté du ciel, l'horizon clair et net, une noble disposition des côtes peuvent être des conditions générales d'attraction pour la vie et le développement, pour la civilisation, des éléments excitateurs de cette sensibilité intellectuelle particulière qui se distingue à peine de la pensée »<sup>101</sup>.

Le volume pyramidal, plus proche à La Grande Motte des prismes que de la géométrie parfaite d'une pyramide sur base carrée, structure tout l'espace bâti qui s'étage en degrés pour valoriser l'ensoleillement suivant l'angle immuable retenu, forme fuyante qui fait que le ciel est toujours présent, et offre un dégagement maximum de vues sur la mer et les paysages environnants.

« Je me mis à chercher une silhouette de la ville future qui prolonge et amplifie ce dialogue du lieu, avec la nature et son histoire [...] Les pyramides naquirent de l'écho des sollicitations imaginaires de

---

<sup>101</sup> P. Valéry, *Variété, inspirations méditerranéennes*, Paris, Edition Gallimard La pléiade, T1 1957, p. 1094 – 1095.

l'horizon. La forme et les profils de la Grande Motte quittent l'horizontale du sol par une pente, s'élèvent et rejoignent le sol par une pente descendante [...] Le dessin d'immeubles inscrit dans les volumes pyramidaux qui s'élèvent de la terre comme des vagues successives, me paraît donc être le dessin juste sur ce paysage uniformément plat [...] Le mélange des raisons pratiques, esthétiques et symboliques m'avait persuadé qu'une architecture novatrice répondrait mieux, que le rappel banal des architectures traditionnelles, aux aspirations latentes de ce lieu »<sup>102</sup>.

Racine manifesta son soutien favorable au choix de cette géométrie originale :

« La pyramide n'a pas pour seul mérite de créer le site [comme l'a spécifié Balladur]. Elle exprime aussi une architecture de vacances. Par sa forme même elle laisse largement pénétrer la lumière et le soleil à tous ses niveaux, les intervalles entre deux immeubles aèrent le paysage et le dégagent, évitant ainsi le mur de béton [des parallélépipèdes] »<sup>103</sup>.

La réponse plastique qu'a formulée Balladur, « elles transposent le relief des collines absentes sur le site, dans les figures d'une géométrie sans brutalité » à l'image des civilisations méso américaines qui avec leurs monuments votifs (pyramides du Soleil et de la Lune au Mexique) réinventent les profils géométriques des montagnes environnantes. Une autre explication évoquée décrit le volume pyramidal soulevant la terre de son ancrage, comme des vagues successives dans le registre de la métaphore « maritime » située. L'architecture créa le site. Balladur après l'avoir éprouvé, écarta délibérément le volume orthogonal, peut-être trop marqué par l'architecture fonctionnaliste, modèle répétitif épuisé de la période de la Reconstruction, pour adopter une expression « baroque » dans une acception de gratuité du geste, ou de qualificatif d'un « exotisme » balnéaire. Le fonctionnalisme n'y suffit pas, il y a une demande de

---

<sup>102</sup> J. Balladur, *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 30 – 31.

<sup>103</sup> P. Racine, *Mission impossible ?*, Op. cit., p. 112.

symbolisme de la part des humains, la pyramide par sa géométrie est la forme la plus aboutie du culte solaire, l'héliotropisme, mais aussi le jeu de l'ombre et de la lumière le plus basique, forme iconique devenue source d'inspiration. « Fruit d'un rapport magique et mathématique, la pyramide est à la Renaissance, le signe qui permet à l'homme de passer de l'ignorance à la connaissance »<sup>104</sup>.

Par une étude de documents d'archives de l'Institut Français d'Architecture (IFA, Ragot révèle que :

« [...] le choix des pyramides ne s'impose pas d'emblée. Les premiers plans en 1963 et 1964 montrent une solution urbaine en cluster et d'habitat cellulaire proches des recherches contemporaines de Candilis ou du Team X. Les premières pyramides esquissées en 1964 ressemblent plus à l'empilement de pueblos sud-américains qu'aux pyramides à degrés que Balladur n'adopte qu'en 1965 [...]. Les estivants et la végétation s'abriteront derrière le rempart des pyramides [...] Ces masses étagées répondent aussi à la dévotion pour le soleil [...]. La villégiature est aussi celle de la quête du soleil et de la régénérescence des corps, d'où cette attention des architectes des stations balnéaires depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle à multiplier les espaces de liaison entre l'intérieur et l'extérieur : terrasse, loggia, marquise, balcon, galerie »<sup>105</sup>.

Ces éléments vont être développés comme langage de composition systématique par Balladur, tout autant que la modénature des façades, vocabulaire d'un style décoratif réinventé, pour jouer avec l'ombre et la lumière, élément de style qualifié de « *cinétique* » à l'image des œuvres de son contemporain Victor Vasarely. Dans un entretien entre Balladur et André Parinaud restitué par une vidéo d'actualités en Juillet 1973, est évoquée l'architecture de :

---

<sup>104</sup> Citation T. Verdier « Comme symbole des figures des jardins du château de Bournazel (Aveyron) ».

<sup>105</sup> G. Ragot, *La Grande Motte Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Somogy, Edition d'Art 2016, p. 106 – 108.

« [ses] pyramides assises au bord de la mer, un profil [...] qui assure un mouvement continu du sol à l'immeuble, recrée un relief artificiel avec l'horizontal Languedoc-Roussillon, zone rigoureusement plate d'origine. Il faut restituer dans l'architecture contemporaine un jeu de formes à l'image de l'architecture classique, et le béton s'y prête très bien, avec une alternance de courbes et de droites. »

Un paysage nouveau, décrié au départ de son apparition, mais à l'échelle humaine de l'urbanisme, échelle à rechercher pour partie des « bonnes » dimensions des ports, places, rues, avec une ambiance qui convient.

### **3. Les outils réglementaires pour construire**

Après validation du master-plan, du plan de masse de quartier ou de secteur, il fut procédé à la découpe par géomètre des espaces privatifs, en réserve des espaces publics, et à la création des lots à bâtir. Ces lots furent mis à disposition (en vue de leur construction) par le biais de la vente aux maîtres d'ouvrages privés assistés de leurs maîtres d'œuvre.

La mission d'Architecte en Chef<sup>106</sup> fut prépondérante pour la cohésion de l'œuvre collective et s'imposait contractuellement à tous les constructeurs : « Les projets devront préalablement à toute exécution [...] recevoir l'avis de l'architecte en chef de la station, qui est en droit de demander tous les plans et documents de détails établis pour l'exécution des travaux et de se rendre en tous temps dans les lieux et immeubles de la zone à aménager, quel que soit l'état des travaux » telle l'a définie le cahier des charges d'origine de cession des lots établi par Balladur (y compris ses avenants modificatifs). Pour imposer le strict respect de ses

---

<sup>106</sup> C. Prélonrenzo, A. Picon, *L'aventure du balnéaire Op. cit.*

« La Grande Motte est certainement l'une des plus homogènes en raison de l'audace de sa conception générale et du suivi de longue haleine effectué par Balladur (architecte en chef). Contrastant avec le caractère hétéroclite de bien des villes nouvelles, cette réussite doit beaucoup au caractère autoritaire des procédures employées », p. 41.

exigences d'Architecte en Chef,<sup>107</sup> Balladur a recours à la fiche de lot et de gabarit. Ce document préfigure et a probablement inspiré le cadre réglementaire de l'urbanisme opérationnel des Zones d'Aménagements Concertés (ZAC) avec « une fiche de lot » pour chaque tènement foncier à construire. Notre inventaire révèle quatre cent dix-sept fiches, numérotées chronologiquement en fonction de l'avancement des constructions, le premier bâtiment édifié par Balladur sur le quai du port, désigné par le numéro un.

---

<sup>107</sup> J. Balladur : « Je désirais que mon autorité sur les hommes tienne à la reconnaissance des facultés créatives et imaginatives de l'architecte, plutôt qu'aux pouvoirs que me donnait ma fonction d'architecte en chef » *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, *Op. cit.*, p. 64.

« Mes confrères –presque tous de la région- d'abord surpris par l'architecture que je leur imposais, s'étaient mis avec une touchante application [...] à exprimer mes conceptions sans les trahir, dans les bâtiments qu'ils concevaient sous ma direction » *Op. cit.*, p. 100 – 101.

STATION PRIORITAIRE DE LA GRANDE MOTTE

lot n° 2

Date : Mars 1966.

PLAN MASSE n° Gim 38.A

SUPERFICIE:	2400 m <sup>2</sup>	la Concorde
CATEGORIE:	A	
AFFECTATION	Loggements - Hotelierie - Commerces, et totalité à R. de Cl.	
NOMBRE DE LITS AUTORISES	170.	
RAPPORT V/S	-	
IMPLANTATION DU PLAN MASSE	Obligatoire	
NOMBRE D'ETAGES BAT. BAS	R+2	
NOMBRE D'ETAGES BAT. HAUT	R+8	
GABARIT COUPE N.S.	2	
GABARIT COUPE O.	2 bis	
SAILLIES AUTORISEES	neant	
PARKING	42 emplacements sous dalle-jardin obligatoire	
TERASSES	Obligatoires	
ESPACES VERTS	Obligatoires dans Cour-jardin interieur	
SERVITUDES PARTICULIERES	Partages-pâtors - Proporté avec lot 2 et 3 - Niveau dalle-jardin sur parking - 30% Récl. sur plus	
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES FACADES	MATIERES Eclair Blanc (pas de peintures)	ORGANISATION Loggias obligatoires (sur toit) Loggias ou balcons (sur cour)
		COULEURS BLANC Stores (en toile): VERT ou ROUGE



La fiche est constituée par un texte codifié de prescriptions, imposant le programme défini pour chaque parcelle, édictant dans le détail les exigences architecturales, explicitant et précisant la règle sommaire d'urbanisme. Cette fiche est un outil d'aide à la conception précisant les éléments programmatiques et les règles de constructibilité (d'une grande simplicité à comparer aux documents d'urbanisme habituels formalisés, type POS ou PLU). Un outil utilisé dès l'amont de tout processus de conception de l'espace bâti privatif. Son contenu évoque les servitudes imposées en 1966/67. Plus précisément sur le quartier central du *Levant*, suivant les catégories de bâtiments correspondant aux plans directeurs d'urbanisme :

- Catégorie A : obligation d'implantation imposée

- Catégorie B : implantation « indicative »

Les exigences requises pour la qualité du traitement des façades, de leurs revêtements, de l'organisation des rez-de-chaussée et des espaces intérieurs

- Les gabarits en prisme, suivant deux formes géométriques définies, (documents 8 à 12)

- L'affectation des locaux et le nombre de lits autorisés dans le respect du programme général initial, un lit équivalent à 25 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre, ou 75 m<sup>3</sup> de volume

- le nombre d'étages, les parkings, les terrasses, avec obligation de toiture plate, les espaces verts

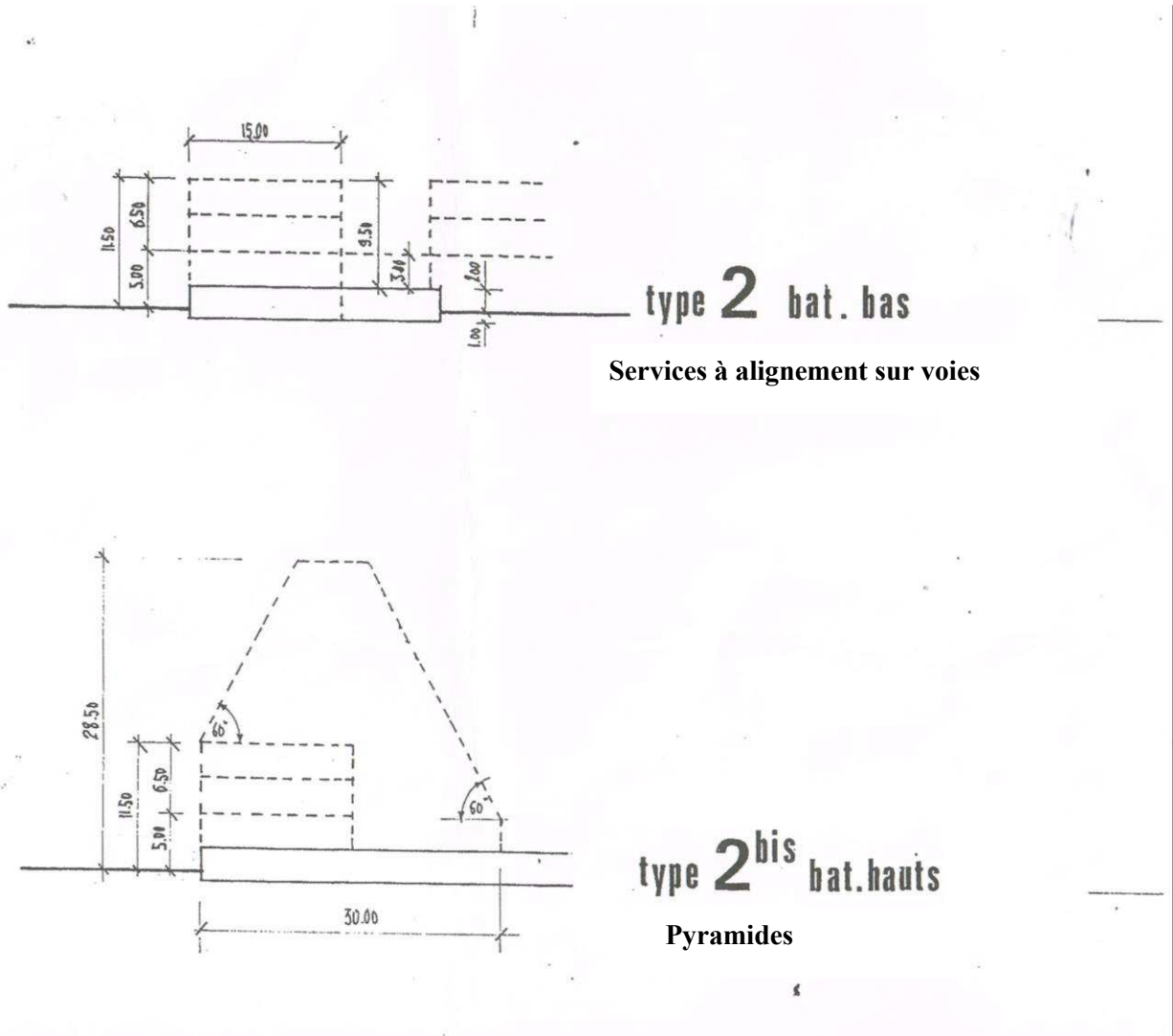
- d'autres prescriptions particulières, comme l'unicité de la couleur « blanche », et l'organisation des façades avec obligation de composition des loggias et balcons.

Pour les 417 fiches de lots privatifs créées et réparties suivant les diverses zones de la station, celles numérotées dans l'ordre chronologique d'élaboration des projets de 1 à 212 concernent le quartier urbain du *Levant*, de 301 à 351 le quartier résidentiel *Motte du Couchant* et de 401 à 417 la Zone d'Aménagement Concerté du Golf (annexe 13)

Une centaine d'architectes (annexe 14) ont fait œuvre de constructeurs à La Grande Motte exprimant autant de sensibilité et de styles différents, qui ont cependant abouti à l'œuvre homogène que l'on connaît aujourd'hui sous la



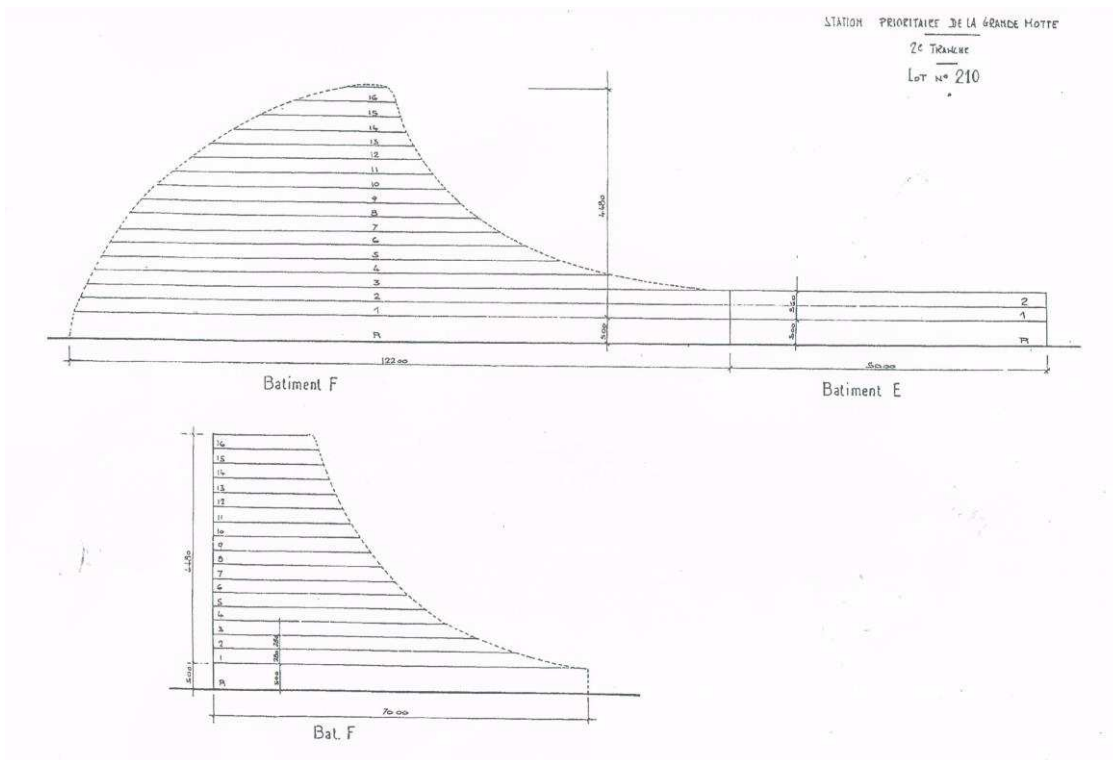
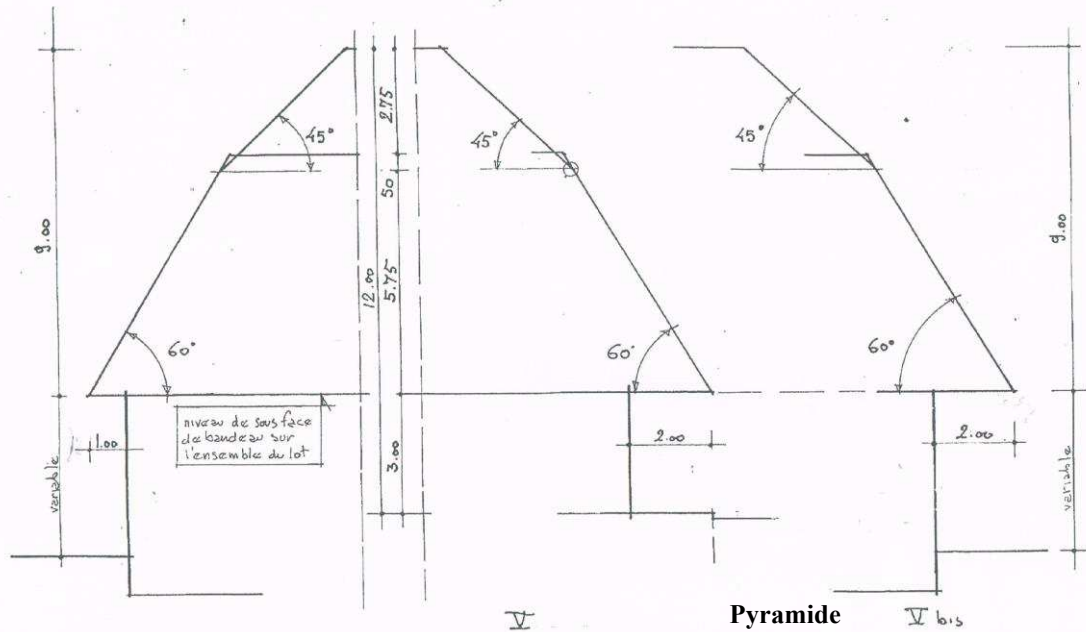
direction de l'Architecte en Chef. Ainsi, l'avis préalable était émis lors du dossier de demande de permis de construire par l'Architecte en Chef, Balladur, comme le gage de la cohérence et du respect de « la forme urbaine » voulue par lui, en référence aux maquettes volumétriques initiales d'ensemble approuvées.



Document 8

LA GRANDE MOTTE  
COLLECTIFS PONANT

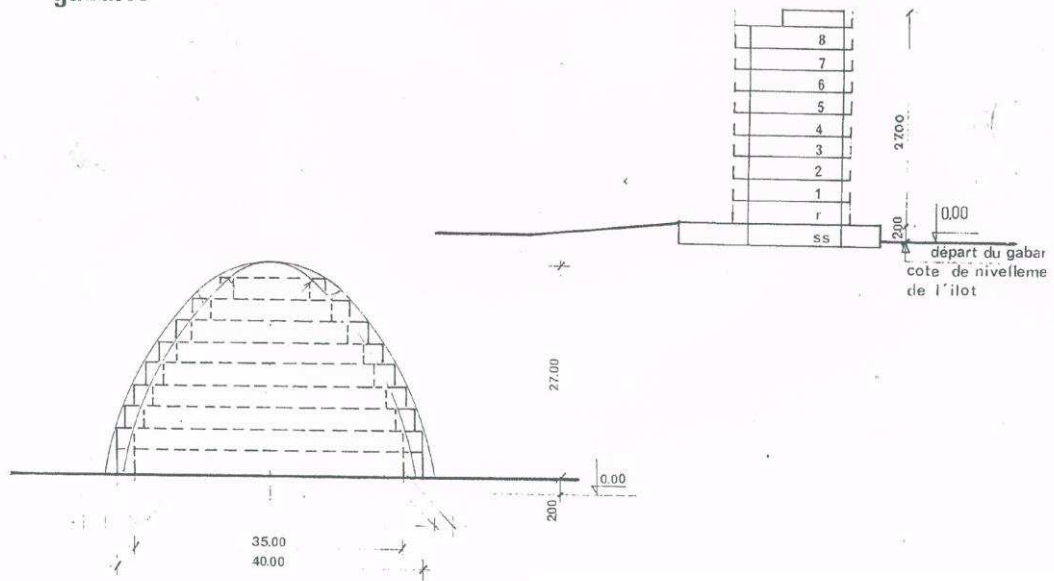
R3 GABARITS V-V bis



Grande pyramide (unique)  
Document 10

LA GRANDE MOTTE DU COUCHANT  
gabarit

XII



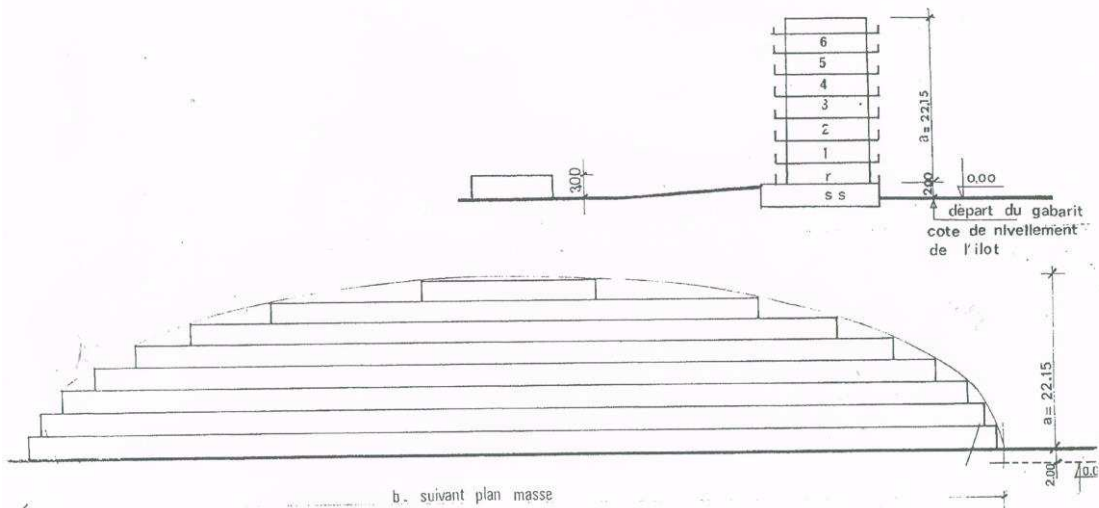
Bonnet d'Evêque

Document 11

Paris novembre 75

LA GRANDE MOTTE DU COUCHANT

XI 6



b. suivant plan masse

Paris novembre 75

Conque

Document 12

Pour le quartier de la *Motte du Couchant*, Balladur redéfinit totalement la volumétrie architecturale imposant des formes qualifiées de « conque de Vénus » et de « bonnet d'évêque ». Il élabore aussi une charte pour la polychromie des façades, rompant avec la couleur uniforme du blanc initial, dont il précisera les motivations<sup>108</sup>.

« Pourquoi La Grande Motte du couchant est-elle polychrome ? La polychromie dans les œuvres d'architecture est une pratique très ancienne. Les enduits à base d'ocre jaune, d'ocre rouge ou de terre de sienne naturelle, ont été largement utilisés dans la plupart des villes italiennes ou françaises des bords de la Méditerranée. Ce n'est donc pas une novation des architectes de notre époque de faire à nouveau appel à la couleur dans les ensembles bâtis contemporains. Malheureusement et le plus souvent hélas, la couleur est utilisée pour palier la pauvreté de la forme architecturale. Cet usage affligeant de la polychromie dépare, bien des ensembles des abords de Montpellier [...] J'ai pensé, dès l'origine à l'utilisation de la polychromie à La Grande Motte. Mais en même temps il était nécessaire d'imaginer une polychromie qui reste en harmonie avec les formes architecturales caractéristiques. Il n'était pas concevable d'utiliser avec ces formes novatrices une polychromie traditionnelle à base d'ocre jaune ou d'ocre rouge, sans rompre l'unité essentielle entre la forme architecturale et sa couleur. Il y avait à craindre qu'appliquée à La Grande Motte du *Levant*, la couleur rompit l'unité du tissu urbain et ne devienne vite cacophonique. Il me semble alors plus juste d'apporter à *La Motte du Couchant* le moyen de la polychromie »<sup>109</sup>

La référence retenue est une palette des coloris traditionnels des bords de la Méditerranée.

---

<sup>108</sup> J. Balladur, Article Journal *Plages Activités Méditerranéennes* (PAM) n° 100 du 01 Décembre 1977, 2 pages

<sup>109</sup> J. Balladur, *Plages Activités Méditerranéennes*, Op. cit.

« La forme courbe des immeubles et surtout le caractère discontinu des volumes bâtis autorisaient un usage vigoureux et limité de la polychromie qui donne à ce nouveau quartier de la station sa note personnelle. Le parti retenu fut donc le suivant : maintenir l'unité avec La Grande Motte du *Levant* en gardant des façades d'immeubles côté mer et à la grande majorité des façades arrière, l'enduit blanc qui forme la tonalité générale de l'opération. Ponctuer cette uniformité blanche par quelques taches de couleurs vives, un rouge, deux bleus, un violet, un jaune et deux verts, appliqués sur la totalité de la façade arrière de sept immeubles, judicieusement réparties dans l'ensemble blanc. Il m'a donc semblé utile et nécessaire d'expliquer les raisons des choix retenus pour la *Motte du Couchant* qui pourraient surprendre »<sup>110</sup>.

Les nuances définitives retenues avec le concours d'un artiste plasticien furent imposées aux promoteurs des immeubles considérés.

Suivant les indications des divers plans de masse de numérotation des parcelles privatives, l'analyse de la fiche de lot correspondante avère que des adaptations dérogatoires ont été autorisées lors de la construction de plusieurs bâtiments du quartier du *Levant*, résultant du contexte socio-économique du moment. Les bâtiments concernés après repérage sont : *le Babylone*, *le Reymar*, *le Sinclair*, *le Temple du soleil* ce dernier avec sa volumétrie atypique de cubes empilés qui déroge totalement au gabarit type.

Balladur par convention avec la maîtrise d'ouvrage d'opération, la SADH, puis la municipalité, était autorisé à réaliser directement et sans mise en concurrence l'ensemble des constructions publiques<sup>111</sup> de la ville devenue commune autonome en Octobre 1974. Dans le souci de préserver la diversité, l'intervention de l'Architecte en Chef fut limitée réglementairement au volume de dix pour cent de la construction par les promoteurs des bâtiments du parc privé.

---

<sup>110</sup> J. Balladur, *Plages Activités Méditerranéennes*, Op. cit.

<sup>111</sup> Nota : la loi imposant le recours aux concours s'appliquera à partir de 1985. J'ai participé comme juré au concours d'extension de l'Hôtel de Ville

Les bâtiments publics dont les principaux sont localisés sur la *Place des Trois Pouvoirs*, l'Hôtel de Ville, l'Eglise Saint Augustin et le Centre Culturel sont conçus comme des entités très sculpturales en rupture du formalisme des prismes réservé au résidentiel, il en est de même pour le bâtiment du Palais des congrès, du BCEOM, et de la Capitainerie du port. La créativité de Balladur au travers de ces réalisations particulières recèle l'influence du *Groupe Espace* initié par son ami Bloc, qui généra des bâtiments - objets aux caractères singuliers et faisant office manifeste de signaux urbains marquants.

Le processus méthodologique d'adoption du plan de masse générant le découpage foncier, la constructibilité exprimée dans les fiches de lots, un cahier des charges général pour les règles de détails de l'architecture et le rôle essentiel de l'Architecte en Chef firent école et préfigurèrent une nouvelle procédure en matière d'urbanisme, l'invention de la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) en relève des ZUP (Zones à Urbaniser Prioritaires).

Le 30 décembre 1967 fut publiée la loi d'orientation foncière 67- 1253 créant la ZAC dont la procédure fut opérationnelle à partir de 1970. Cette nouvelle procédure fixait comme objet essentiel la concertation entre collectivités publiques, promoteurs, aménageurs privés dans le cadre d'une décentralisation et uniformisation de l'aménagement urbain pour l'ensemble du territoire français. Les collectivités publiques purent définir le périmètre de maîtrise foncière permettant des procédures d'aménagements dérogatoires avec PAZ (Plan d'Aménagement de Zone) jusqu'en 1976, puis la réforme évolua en compatibilité avec les SDAU (Schémas Départementaux d'Aménagements Urbains)<sup>112</sup> permettant la localisation des zones dans les POS. La SHON constructible autorisée se définissait pour chaque parcelle avec les prescriptions techniques urbanistiques et architecturales imposées par le dossier de réalisation de la ZAC. Dans son évolution historique la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en 2000 intégra les PAZ aux PLU, mesure de droit commun en référence aux règlements nationaux des PLU.

---

<sup>112</sup> P. Racine « Les SDAU créés dès 1967 servent de cadre aux POS des communes » *Mission impossible ?*, *Op. cit.*, p. 91.

Raymond Dugrand, responsable de l'urbanisme du Montpellier contemporain, devenu un élu de sa ville dès 1977 prit en charge le développement urbain, et il évoquait lors d'un entretien dans la presse locale en 2007 « La création de La Grande Motte, c'est là que j'ai appris. On mettait en place un Architecte en Chef, en lui donnant les responsabilités et les libertés de la création. Je n'ai jamais entre 1978 et mon départ de mon mandat en 2004 de la Mairie de Montpellier signé un permis de construire sans qu'il soit par avance contresigné par un Architecte en Chef. » Dugrand avait pris part aux travaux de la DATAR dans le cadre de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon et avait acquis et partagé l'expérience des méthodes et pratiques de cette structure quelques années auparavant. « L'espace touristique de La Grande Motte après 1967, national et européen commence à se dessiner, ce qui va influencer sur l'attractivité de Montpellier ». A l'occasion de son étude d'urbanisme sur le territoire de la métropole Montpelliéraine, Leclercq confirmera l'hypothèse évoquée ci avant par Dugrand, la ville capitale ayant structuré son développement des dernières décennies par son ouverture sur le cordon littoral situé dans son Sud.

La politique rejoignant la pratique de l'urbanisme se chargea de mettre en œuvre à Montpellier, et presque exclusivement, l'outil des Zones d'Aménagements Concertées (avec fiches de lots) précédées de la maîtrise du foncier à bâtir, avec appel aux compétences de nombreux Architectes en Chef.

#### **4. La lecture d'un projet**

L'air du temps, et l'art du temps, ces qualificatifs caractérisent habituellement le « climat » intellectuel et culturel d'une époque donnée.

Pour saisir les tendances de l'architecture d'après-guerre, Balladur avait orienté son analyse critique vers les Etats-Unis d'Amérique, en particulier les productions de Neutra, de Mies Van Der Rohe et Wright, tel qu'il le relate dans ses premiers écrits. Dans ses premières réalisations au début des années 1950, la production « Ballardurienne » adopte un vocabulaire architectural inspiré d'exemples nord-américains, avec le recours à l'usage de l'acier et du verre pour ses constructions en région parisienne, telles que : l'Immeuble Rue de la Victoire réalisé en 1956/58,

l'Institut Curie au 26 Rue d'Ulm réalisé en 1958/62, une maison individuelle en forêt de Chantilly, et un immeuble dans le quatorzième arrondissement qui clôture en 1970 cette tendance stylistique assumée du début de sa carrière.

Son bref passage comme étudiant stagiaire à l'Agence de Le Corbusier, le familiarise avec l'usage du béton brut, même s'il semblait rejeter les théories urbaines corbuséennes et le dépouillement strictement fonctionnel de son vocabulaire architectural. Ensuite, la fréquentation de Bloc, le créateur en 1930 de la revue *Architecture d'Aujourd'hui* à laquelle Ballardur participa un temps au comité de rédaction, pourrait expliquer l'adoption du matériau béton pour sa plasticité, matière liquide tel qu'il le qualifie, pour réaliser la construction de La Grande Motte, un matériau bien adapté aux contraintes de l'ambiance maritime du lieu, mais aussi choisi pour sa facilité de moulage et de préfabrication.

Bloc, à la fois ingénieur et sculpteur côtoya nombre de créateurs venant d'horizons différents, dont les principaux sont Sonia Delaunay, Vasarely, Nicolas Schöffer, Ionel Schein. Le *Groupe Espace* qui par ses pratiques artistiques participa à la création de l'art dit « Cinétique » ou « Op art », fusionnant ainsi les divers arts, peinture, sculpture, architecture, musique et urbanisme.

Balladur s'est montré sensible à ce courant esthétique qui lui est contemporain, et va l'intégrer dès les années soixante, à sa propre production architecturale de La Grande Motte, avec l'usage du béton (tel le démontrent les résilles des façades), le formalisme sculptural de certains de ses bâtiments publics, et le recours à l'intervention d'artistes dans les réalisations d'œuvres d'art publiques et privées à La Grande Motte.

A l'occasion d'une conférence organisée au Pavillon de l'Arsenal, Ballardur exposait ses convictions quant à la prégnance d'une époque, mais surtout la nécessité de préserver dans l'acte architectural, les lieux, les modes de vie locaux, pour que l'architecture soit fonctionnelle et située :

« L'Architecture est un art du temps [...] toute architecture est avant tout la forme du cheminement humain qui la découvre et qui la fait



exister dans la pratique quotidienne, comme dans le mouvement de l'histoire. Il n'est donc pas surprenant que de l'après – guerre jusqu'à nos jours l'architecture ait enregistré des oscillations esthétiques qui reflètent les incertitudes de notre époque quant à ses valeurs fondamentales et aux évolutions accélérées que le progrès technique lui impose [...] De plus, la quasi – uniformité de notre civilisation efface les particularismes et les modes de vie qui caractérisaient les lieux, et les peuples »<sup>113</sup>.

L'on songe ici à la référence littéraire valéryenne vantant la rhétorique de la *Grammaire de l'Ornement* d'Owen Jones. Balladur revendique la notion d'ornement – exclue par le purisme de *l'Elan Moderne* – pour composer les façades avec des motifs obtenus par des formes géométriques. Notre perception visuelle demeure variable suivant la distance d'observation, ainsi les volumétries pyramidales (de prismes) paraissent relativement similaires du fait de la résultante de l'application des gabarits imposés par la fiche de lot en élévation. Cependant, une grande diversité perceptive se révèle par le design des modénatures des façades, d'une grande variété formelle et d'inventivité. Balladur initiant dans ce domaine une valeur d'exemple par ses réalisations personnelles, exemple pouvant être généralisé grâce aux prérogatives de l'Architecte en Chef qui imposa ce style de composition.

Selon Picon « tout se passe comme si l'ornement était en train de contaminer la structure »<sup>114</sup>, la répétitivité d'un même motif décoratif fait du bâtiment qu'il pare un signal unique, mais qui par phénomène d'accumulation obtenu par ce nouveau langage formel devint le signifiant d'une époque, celle d'un art qui lui était contemporain. Un récent numéro de la revue *AA*<sup>115</sup>, traite de la thématique de *l'ornement* « qui a été condamné par les Modernes, puis sublimé –jusqu'à la caricature – par les Post-modernes. [...] A entendre les architectes, l'ornement trop souvent cantonné à la démultiplication d'un même motif sur une surface

---

<sup>113</sup> Compte rendu de la conférence Balladur et Bernard Zeffuss animée par B. Vayssière au Pavillon de l'arsenal à Paris, Cahier n° 22, Février - Mars 1991.

<sup>114</sup> A. Picon, C. Prélorenzo, *L'Aventure du balnéaire*, *Op. cit.*, p. 86.

<sup>115</sup> E. Borne, *AA* n° 429, Mars 2019, Editorial, p. 1.

plane ». Une référence toute indiquée pour l'usage immodéré des "motifs" à La Grande Motte qui a démontré sa pertinence, si ce n'est son esthétique.

« [Ce motif] est tout ce qui leur reste quand leur maître d'ouvrage leur concède toute liberté quant au dessin de la façade, qui devient de fait l'ultime espace de création [...] ultime recours contre la standardisation, l'ornement est aussi une arme de choix pour lutter contre la paupérisation de la pensée ».

Modénature comme nouvelle définition de l'ornement ! Pour les premiers dessins des façades des immeubles du quai d'honneur implantés Quai du Port, Balladur précise « je cherchais à composer une sorte d'accord musical légèrement dissonant, en accouplant deux formes simples, un cercle interrompu et un trapèze irrégulier [...] carrés, triangles, losanges et cercles sont des formes trop abstraites »<sup>116</sup>. Ces figures géométriques basiques seront cependant employées et acceptées plus tard dans une recherche de variété formelle laissée au choix des divers maîtres d'œuvre intervenants. Balladur a voulu intégrer dans sa conception les ornements de façades, élément permanent pour lui des styles architecturaux au fil des siècles et que le vingtième a voulu soustraire du fait des préceptes puristes du *Mouvement Moderne*. La modénature fut redéfinie comme le qualificatif d'expression réservé à la « peau » des façades principales où la monotonie répétitive des simples garde-corps réglementaires pour les balcons ou loggias fut remplacée par une recherche formelle d'harmonie de motifs résultant de combinaisons multiples de lignes et mesures. Les nombreux dessins de Balladur démontrent cette recherche de qualité formelle nouvelle, sa volonté de jouer avec les formes et les lignes en introduisant des éléments courbes dans l'orthogonalité, ainsi sous sa conduite l'ensemble des maîtres d'œuvre dans leurs réalisations de logements ont inventé un répertoire varié d'éléments géométriques diversifiés.

---

<sup>116</sup> J. Balladur, *La Grande Motte, l'architecture en fête* ou la naissance d'une ville, *Op. cit.*, p. 69 et 96.

La définition de l'Architecte en Chef l'exprimait :

« [...] un canevas imposé, limité à deux composantes par immeubles par souci d'économie pour la préfabrication, losanges et cercles tronqués, profils sculpturaux et ondulations de vagues, effets de virgules et collerettes, rectangles arrondis et moustaches stylisées [...] Les dessins se multipliaient, filigranes immatériels qui allaient s'inscrire dans la terre »<sup>117</sup>.

Des illustrations sont constituées de croquis artistiques à main levée et de dessins plus techniques, une coupe du premier immeuble pyramide et une élévation de façade (bien rendue avec effets de reflets dans les eaux du port), des traces géométriques de définition de ces « résilles » des façades destinées à clore les loggias, terrasses des logements. Les maquettes de vente établies à l'initiative des promoteurs pour les deux premiers immeubles collectifs réalisés sur le Quai du port, furent illustration et traduction volumétrique mises en évidence et perceptibles pour les éventuels acquéreurs d'appartements. Inventer un vocabulaire renouvelant l'expression de façades « qui me raccrochait à la génitrice de toute forme [...] la géométrie » avec le recours aux canons d'un tracé régulateur pour en définir les harmoniques proportions. L'architecture par ses détails allégoriques fut une source d'inspiration des clichés du fonds photographique de Ter Schiphorst, ce dernier photographe d'art, tenait un studio photographique Rue Marceau à Montpellier, ainsi il réalisa des prises de vues sur le site de La Grande Motte dès 1969 et jusqu'en 1982. Après son décès, sa famille fit don à la ville (sous conditions d'utilisation) du fonds correspondant avec négatifs Ektachrome et diapositives (annexe 9). Pour ce photographe La Grande Motte devient objet support de ses représentations dans un but artistique affirmé. Il s'agit d'une photographie que l'on peut qualifier de plasticienne privilégiant la recherche de points de vue inédits marqués par leur contexte historique. A observer ces clichés, ils offrent une séduction par leurs lignes graphiques, leurs compositions presque géométriques, leurs effets forcés d'ombre et de lumière.

---

<sup>117</sup> J. Ballardur, *La Grande Motte, l'architecture en fête* ou la naissance d'une ville, *Op. cit.*, p. 96.

L'artiste use du recadrage lors du développement sur papier, si l'on compare aux négatifs correspondants. Il compose aussi des photomontages, par pur plaisir esthétique d'une sublimation du vocabulaire architectural. Par anticipation, la voie s'était ouverte à un saisissement esthétique en devenir.

Le photographe honora de nombreuses commandes pour le compte de la SADH aux fins d'illustrer des publications à destination du « grand public », dans la perspective de faire la promotion de la station balnéaire.

## **5. Une redéfinition des outils conceptuels**

La mise à l'épreuve, par la simplification extrême du cadre réglementaire, tel fut l'objectif affiché de la *Mission Racine*. La programmation de l'ensemble d'une ville balnéaire doit se résumer au nombre de lits affectés d'un coefficient de surface, ce qui laissa une grande liberté d'interprétation aux concepteurs. Le document d'urbanisme PUIR avec sa réglementation minimaliste a permis de composer le projet en privilégiant les plans de masse des quartiers générant directement le découpage foncier. L'Architecte en Chef fige son plan d'urbanisme avec *Le Levant*, quartier urbain du port et signature génétique de la cité, *Le Ponant* réserve naturelle structurant villages de vacances et loisirs nautiques, puis à terme *Le Couchant* pour répondre à la forte demande croissante d'hébergement de villégiature. Les aménagements urbains et paysagers sont le produit du juste équilibre d'un écosystème géographique à préserver (dont les pratiques se réfèrent à Auzelle et les paysagistes urbains de l'Ecole de Versailles dont Mauret et Pillet sont issus) et la conception des aménagements généraux des espaces végétalisés au sein du bureau d'études de la CNABRL. L'élaboration d'un corpus de pièces écrites simplifiées a permis de borner et de définir en complément des pièces graphiques le cadre réglementaire urbain et paysager de la cité nouvelle.

# **TROISIEME PARTIE**

**LA GRANDE MOTTE, L'ECRITURE D'UN GRAND DESSEIN**



Le dessein intellectuel de Ballardur s'est accompli dès le début de sa vocation à devenir architecte lorsqu'il assimila la philosophie de l'existentialisme auprès de son maître à penser, Jean-Paul Sartre. Une posture qui lui permit d'aborder par l'écriture, la critique des disciplines de sa future pratique.

Ses études à l'Ecole des Beaux-Arts permirent l'acquisition des outils de conceptualisation et de représentation de l'architecture. Ce sont ensuite ses engagements dans les réflexions et pratiques d'un urbanisme différent de celui de son époque, qui concrétisèrent les liens ténus entre paysagisme, urbanisme et architecture.

L'expression formelle de sa production architecturale lors de la réalisation de La Grande Motte démontra, à l'évidence, le résultat tangible de ses idéaux : une démonstration finale par l'exemple qui devint le corpus de ses théories référentes.

## CHAPITRE 1 : Une ville face à l'histoire

Les décennies d'oubli de l'histoire de La Grande Motte résultent principalement, en sus d'une critique longtemps défavorable, d'un déficit de représentations de son architecture et de son patrimoine végétal.

La communication institutionnelle ayant vanté par souci d'efficacité par trop commerciale, la mer, le soleil, les loisirs, sans se préoccuper vraiment des qualités et des singularités architecturale et paysagère. Les publications de photographies dans les décennies 1970 et 1980, dans quelques revues, ne révèlent du lieu que des fragments d'un vaste chantier en cours. L'état de la critique d'alors, créa un climat peu propice à une quelconque vulgarisation du résultat probant d'une qualité recherchée par la conception raisonnée de la station balnéaire, à l'exception quasi confidentielle, d'expositions photographiques de Ter Schiphorst et de publications locales mal illustrées. Ce sont donc de nouvelles initiatives (incontrôlées) d'artistes s'exprimant par le médium photographique, qui rencontrant un paradigme architectural très différent, vont participer à révéler les nuances des réalités architecturales, urbaines et paysagères de ce lieu.

Car photographier La Grande Motte, quelle banalité, maintes fois épuisée, de montrer les horizons enchanteurs de la Méditerranée !

Ce mouvement de reconquête fut lancé grâce à plusieurs expositions, et avec recours aux documents d'archives locales (fonds photographiques, documents graphiques...) participant à l'entreprise d'amplification d'une démonstration que notre époque contemporaine depuis les années deux mille, était enfin apte à découvrir et à apprécier à une plus juste valeur.

La reconnaissance de la singularité de La Grande Motte acquise, celle-ci a initié depuis lors nombre de jugements et d'études critiques au travers des revues spécialisées dans les domaines du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture sous une multitude d'angles d'approche initiant un nouveau débat d'idées. Les photographes plasticiens utilisant pour leur part le sujet de La Grande Motte comme vecteur de communication d'une architecture stylée et remarquable. En



matière de design, le mobilier urbain dans son originalité singulière est reconnu par ses qualités esthétiques, il devient maintenant source d'une création contemporaine de nouveaux produits.

## 1. Patrimonialisation de La Grande Motte

En 2010, la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, réunie à l'initiative de la DRAC, décernait à la ville de La Grande Motte (toute entière) le Label de *Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* en complément de la distinction déjà obtenue en 1975 lors de l'inscription de la cité à l'inventaire des Sites Remarquables.

Pillet, l'ingénieur paysagiste, maître d'œuvre associé à la réalisation de La Grande Motte, siégeant au sein de cette commission :

« [...] insiste sur l'aspect exemplaire de cette opération urbaine par le mélange entre architecture et paysage [...] le label permettrait une sensibilisation face aux idées reçues du béton bête [...] à savoir qu'ici il en va différemment de la bétonisation et de la privatisation [pratiquée dans d'autres lieux]. Le front de mer non urbanisé [...] est ouvert, aménagé, protégé avec mise en défense des dunes. L'architecture dense des pyramides apporte du relief et sa part de verticalité à cet univers horizontal [...] difficile à cause du vent du Sud qui amène la tempête et du vent du Nord qui dessèche » <sup>118</sup>.

Son rôle de paysagiste impliqué dans la réalisation l'incite à préciser :

« Dans cet univers alliant nature, soleil et mer, le végétal a eu d'emblée toute sa place, pour créer la qualité de vie, la respiration [...] un micro-climat s'est installé en arrière du front de mer grâce à l'utilisation de végétaux locaux ordinaires [...] L'image véhiculée par la presse d'une nouvelle Floride et reprise aujourd'hui associée aux palmiers est contraire à l'identité paysagère de la ville conçue par Balladur, celle d'une ville parc. Il faut entretenir la palette végétale d'origine et la

---

<sup>118</sup> Compte rendu des débats du 19 Janvier 2010, DRAC, Commission régionale du patrimoine et des sites, p. 4 – 5.

cohérence des espaces verts, à savoir, les allées, l'éclairage, le mobilier [...] La Grande Motte privilégie vraiment les espaces verts, en effet sur 1 500 ha, 70 % sont des zones naturelles et il y a vingt-deux kilomètres de voies vertes qui sillonnent la ville »<sup>119</sup>.

Comme pour ponctuer cette distinction, va suivre la publication de *Jean Balladur et La Grande Motte, l'Architecte d'une Ville* à l'initiative de la DRAC, dont le texte débute par cette introduction du Directeur de l'institution :

« La création d'une ville balnéaire devenue exemplaire de l'architecture et de l'urbanisme du XX<sup>e</sup> siècle en France peut être considérée comme un exploit : celui d'un homme, Jean Balladur, architecte en chef et urbaniste du projet, et celui d'une époque, les années 1965-1970, qui entreprenait d'ambitieux programmes nationaux pour le développement et l'aménagement des régions françaises. Les détracteurs de cet urbanisme qui a modifié de façon considérable le paysage côtier languedocien ont été nombreux et farouches parmi les tenants de *l'Architecture Moderne* et parmi les Languedociens attachés à leur littoral sauvage »<sup>120</sup>.

Eléments déjà évoqués constitutifs des polémiques. La protection du patrimoine limitée à l'inscription au titre des Monuments Historiques va bénéficier d'un nouvel outil au début des années 2000 avec la création du label patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle.

« Reconnaître l'intérêt patrimonial d'une ville comme La Grande Motte n'aurait pas été envisageable il y a quelques années. La sensibilisation à l'architecture moderne menée depuis 1999 par le Ministère de la Culture et de la Communication a fortement modifié le regard porté sur celle-ci. Cependant, le Label *Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* est généralement attribué à des édifices isolés. A La Grande-Motte, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon, qui a pris

---

<sup>119</sup> Compte rendu des débats du 19 Janvier 2010, *Op.cit.*

<sup>120</sup> M. François, *Balladur et La Grande Motte, architecture d'une ville*, Edition DRAC DUO, Préface 2010.

l'initiative en 2009 de proposer à la municipalité une labellisation, a souhaité que ce soit la ville de Jean Balladur *toute entière* qui la reçoive »<sup>121</sup>.

Un début de reconnaissance qualitative de la matérialité de la station balnéaire par le milieu professionnel ne se révélerait donc pas avant les années 1990, époque de son quasi achèvement. Picon précise dans son ouvrage co-écrit avec Prélorenzo.

« A l'origine on trouve l'idée d'un événement urbanistique et architectural qui reprendrait à son compte le double pouvoir de localisation et d'entraînement des montagnes toutes proches. Cette idée doit produire du lieu antérieurement au déploiement rationnel des moyens urbanistiques et architecturaux [...] avant le zonage rigoureux des activités et la définition précise des équipements »<sup>122</sup>.

Christian Norberg – Schulz a, pour sa part, démontré le propos ci-avant :

« Habiter signifie, s'établir dans des lieux artificiels. Une analyse du lieu artificiel devrait se fonder sur une base naturelle, prendre le rapport avec le milieu naturel comme point de départ. Les pyramides sont en fait des montagnes artificielles construites afin de manifester les propriétés de la montagne réelle, elles sont cet axe vertical hypothétique qui relie la terre avec le ciel et qui reçoit le soleil. Les édifices étaient utilisés afin de définir une frontière significative comme limite dans le paysage »<sup>123</sup>.

Balladur, de son côté, avait précisé :

« Vous voyez très nettement la plaine et les Cévennes qui moutonnent. Il y a aussi les dunes. Déjà quand vous commencez à silhouetter vous vous apercevez que toute verticale poignarde le sol et le ciel. Donc

---

<sup>121</sup> M. François, *Balladur et La Grande Motte*, Op. cit.

<sup>122</sup> A. Picon, C. Prélorenzo, *L'Aventure du balnéaire*, Op. cit., p. 51.

<sup>123</sup> C. Norberg-Schulz, *Génius loci* (paysage, ambiance, architecture), Liège, Edition Mardaga, 1981, rééd. 1997, p. 17 – 18.

vous êtes amené à rechercher des formes inclinées. Deuxièmement, j'avais fait un voyage au Mexique peu de temps avant, et j'avais vu Teotihuacan et ses pyramides [...] une évocation géométrique des montagnes qui entourent la plaine de Mexico [...] cette espèce de symbolique entre une forme mathématique de pyramide tronquée et la montagne a traversé mon esprit quand j'ai regardé la corniche des Cévennes. Je me suis dit que j'allais faire un écho des Cévennes sur le littoral »<sup>124</sup>.

De fait, l'horizon proche formé par le Pic Saint-Loup et l'Hortus, deux profils montagneux perçus au premier plan depuis la Méditerranée se révélèrent être une des sources de l'inspiration formelle.

La revue *d'Architecture* <sup>125</sup> fut créée par l'Ordre des Architectes pour devenir un outil de communication interne à la profession et un vecteur de diffusion de la culture architecturale vers le grand public. Elle publia un article qui traçait la perspective historique de la réalisation et voulait en dresser le bilan trente ans après (depuis son origine en 1962) avec l'indication de l'achèvement de l'opération *Grand Travers* à *La Motte du Couchant* (en zone ouest) en forme de ponctuation de l'ensemble de l'œuvre architecturale. Aucun élément de cet article ne se singularisa par une nouveauté de propos, à l'exception du fait évoqué que Balladur avait créé le CRU et que son discours de présentation de cette structure le 9 mai 1962 aux autorités politiques était le gage de sa désignation pour œuvrer au sein de l'AALR.

Des illustrations photographiques constituèrent l'essentiel du propos : un cliché noir et blanc historique, pour la vue aérienne du site après réalisation du génie civil et huit vues en couleurs établies spécialement pour les besoins de l'article, soit une vue aérienne du dernier quartier édifié, deux vues du bassin du port, deux vues de la *Grande Pyramide* et les vues de détails de façades avec leurs décors des loggias.

---

<sup>124</sup> J. Balladur, *La Grande Motte, l'architecture en fête* ou la naissance d'une ville, *Op. cit.*, p. 31.

<sup>125</sup> F. Robichon, *La Grande Motte, les pyramides de Balladur*, revue d'A n° 37, Juillet/Août 1993, p. 38 – 40.

## 2. Retour à meilleure fortune

Rétrospectivement, les premiers « éclaireurs » au sein même de l'ENPC, dans une perspective chronologique de la reconnaissance d'une notoriété nouvelle pour la cité balnéaire (qui sollicitèrent son architecte en chef Ballardur) furent Prélorenzo et Picon, mais aussi le CAUE de l'Hérault. Ce dernier, prit l'initiative d'une publication, *La Grande Motte, cité des dunes*, un ouvrage singulier dans son formalisme composé de dessins d'illustrations de Frédéric Hébraud et d'un texte manuscrit (pour partie) d'Odile Texier – Besème.

Ces deux initiatives, l'une nationale, l'autre locale se concrétisèrent sur la base de rencontres directes avec Ballardur : les entretiens se matérialisant par la production des deux ouvrages directement nourris des témoignages de l'architecte, l'année même où Ballardur éprouva le besoin de rédiger lui aussi son livre bilan *La Grande Motte, l'Architecture en fête, ou la naissance d'une ville*.

A l'heure d'établir ce bilan d'une Grande Motte achevée, Ballardur lors de ces rencontres avec ses confrères de l'ENPC et du CAUE de l'Hérault leur offrit l'opportunité d'évoquer librement ses témoignages inédits au travers de leurs deux projets d'écriture.

Nouvelle évocation suite à l'entretien des auteurs, Borruy, Picon et Prélorenzo avec Ballardur le 21 Août 1991, et l'acte de publication sur *La Grande Motte* qui devaient être replacés dans le cadre plus vaste d'une étude de l'urbanisation du littoral français dans les années 1950 à 1970 et de la diversification des modèles d'implantation balnéaires dont elle s'accompagnait.

« Comme toutes les villes nouvelles créées au cours des trente glorieuses, La Grande Motte entretient des liens étroits avec l'aménagement du territoire. Son emplacement, sa structure, certaines caractéristiques de ses espaces publics, certains aspects même de son architecture, ne s'expliquent qu'en référence aux orientations retenues par les aménageurs [...] Il s'agit de répondre à la demande croissante du tourisme en France et en Europe en lui consacrant un littoral jusqu'à délaissé [...] Lorsque les concepteurs s'interrogent, discutent,

s'informent, ils réfutent d'emblée deux modèles, et non des moindres. Le premier celui de la Côte d'Azur, le second celui du littoral espagnol, Costa Del Sol et Costa Brava »<sup>126</sup>

Ensuite furent abordées les problématiques du modèle canonique de la station balnéaire du XIX<sup>e</sup> siècle en comparaison avec celui créé en rupture totale au XX<sup>e</sup> par l'aménagement réussi du littoral du Languedoc-Roussillon.

« Il ne s'agit plus d'accueillir l'élite des grandes métropoles pour de longues périodes de résidence mondaine, mais de donner aux classes moyennes l'occasion de pratiquer le bord de mer [...] deux éléments essentiels ont en effet disparu, le front de mer et la promenade de bord de mer [...] Jean Balladur va éviter de disposer ses immeubles frontalement pour deux raisons principales : éviter de privilégier une partie du programme résidentiel au détriment des autres (villages de vacances, hôtellerie de plein air...) et assurer un accès à la plage sans avoir à rencontrer des effets de privatisation, [...] il gère plus précisément la forme urbaine par deux moyens, d'une part l'imposition de gabarits, de l'autre le recours au plus traditionnel plan de masse [...] La Grande Motte n'est jamais qu'une ville nouvelle réussie là où tant d'autres ont échoué [...] longtemps honnie au nom de la diversité de l'expression architecturale et/ou du respect de la ville ancienne, la figure de l'architecte en chef semble elle-même renaître [...] La leçon est à rechercher dans cet art de mélanger et d'exploiter au mieux des procédures anciennes et des démarches nouvelles». <sup>127</sup>

Les auteurs révélèrent ainsi par cet article :

« Ville de fondation, ville s'inscrivant dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, La Grande Motte est étroitement solidaire de toute une série de grands travaux d'infrastructure, travaux de bonification des terres et de démoustication du littoral pour commencer,

---

<sup>126</sup> Cahiers de la recherche architecturale n° 32/33, 3<sup>ème</sup> trimestre, 1993, p. 53 – 72.

<sup>127</sup> Cahiers de la recherche architecturale n° 32/33, *Op.cit.*

travaux de terrassements conduisant à la création de sol artificiel et vaste entreprise de reboisement à fin d'inscrire l'œuvre des hommes dans un cadre naturel régénéré ».

Avec une démarche similaire, le CAUE de l'Hérault publie, *La Grande Motte cité des dunes*, ouvrage qui relatait les échanges avec Balladur, dont l'emprunt des citations concourait directement à la rédaction. Le CAUE voulut au travers de cet ouvrage faire partager l'intérêt qu'il portait à cette réalisation locale (du fait de sa vocation à caractère public instaurée par la loi sur l'Architecture de 1977), et assumait le rôle qui lui était dévolu de vulgariser et diffuser la culture architecturale et sensibiliser tous les publics « à la singularité, si ce n'est la maquette de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement »<sup>128</sup>.

Un rôle pédagogique qui fut attribué à cette initiative particulièrement orientée à destination des établissements scolaires. Dans ce contexte présent, Balladur apporta son concours concret par la rédaction d'une préface et d'une postface et la relecture du manuscrit avant publication. Un nouvel éclairage pour évoquer la spécificité du grand paysage maritime, un site :

« [...] qui en 1963, la côte du Littoral Languedoc-Roussillon connaissait un des plus faibles taux de boisement du pays 7 % en moyenne régionale au lieu de 20 %, et pour convaincre les propriétaires fonciers de céder leurs biens familiaux, l'argument avancé par le service juridique et domanial de la CNABRL était que les achats devaient servir le reboisement du littoral, ce qui fut engagé dès la fin des années cinquante par des plantations de feuillus ainsi que de conifères. Ces transactions permirent l'acquisition à l'amiable de plusieurs milliers d'hectares de terrains, ensuite protégés par la création par l'Etat d'une Zone d'Aménagement Différée, avec mise sous contrôle de toute spéculation foncière avant le lancement opérationnel du projet, alors

---

<sup>128</sup> O. Besème-Textier (dir) CAUE de l'Hérault, *La Grande Motte cité des dunes*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1994.

même que le principe des aménagements était acté depuis plusieurs années (entre 1958 et 1962) »<sup>129</sup>.

Ensuite, le texte évoqua, dans la chronologie par chapitre, la conception et la réalisation de La Grande Motte, avec nombre de données historiques quantitatives, qui furent révélées dans l'ouvrage bilan de Balladur publié la même année. Cette initiative éditoriale révélait le point de vue critique de l'aménageur simultanément à celui mémorialiste de l'architecte bâtisseur.

En 2005, Jean-François Pinchon fut invité à présenter une conférence par le CAUE du Gard, *Les vacances du plus grand nombre, l'aventure de la mission Racine*, dont les actes furent publiés<sup>130</sup>.

Pinchon précisa en propos liminaire qu'il faisait référence à l'ouvrage du CAUE de l'Hérault paru en 1994 évoqué ci-avant et que son analyse concernait la globalité de l'aménagement du littoral, avec comme objectif :

« [...] de donner les idées forces qui ont présidé à leur création [des stations nouvelles] et de s'attacher aux règles générales de l'urbanisme plutôt que de s'arrêter au détail de l'architecture [...] l'entreprise de la *Mission Racine*, sa logique et sa méthode apparaissent comme un vaste laboratoire, exemplaire à bien des égards [...] Ce sont cent quatre-vingts kilomètres de côtes, autant que la Côte d'Azur sur lesquels ont été scientifiquement disséminées des villes nouvelles exclusivement dévolues au loisir du plus grand nombre »<sup>131</sup>.

En référence au PUIR, les Unités Touristiques au nombre de six initialement prévues (ensuite réduites à cinq) y étaient matérialisées. Orientées au sud, les plages étaient le prolongement des réservoirs de population des villes les plus importantes de la région - d'Est en Ouest - Nîmes, Montpellier, Béziers et Narbonne ainsi que les bastides proches de Perpignan.

---

<sup>129</sup> O. Besème-TeXier, *La Grande Motte cité des dunes*, *Op. cit.*, p. 13 – 14.

<sup>130</sup> J. F. Pinchon, *Dix ans de culture partagée*, CAUE du Gard, A. M. Llanta (dir) Nîmes, 2013, p. 172 – 186.

<sup>131</sup> J. F. Pinchon, *Dix ans de culture partagée*, *Op. cit.*



« L'urbanisme de tourisme reste à créer, avec ses solutions originales et ses normes propres favorisant la satisfaction des besoins exprimés [il] doit écarter tout ce qui pourrait asservir ce tourisme. [...] la réussite de l'opération tient pour une grande part aux études préalables d'Abel Thomas menées dès le milieu des années cinquante et grâce au soutien actif de Lamour qui avait imaginé d'exploiter les richesses touristiques du Languedoc [...] l'idée pratique d'aménager le littoral remonte à 1960 après la rencontre de ces deux hommes »<sup>132</sup>.

La DATAR fut ainsi créée le 14 Février 1963, la mission interministérielle s'entoura des conseils d'ingénieurs et d'architectes urbanistes regroupés autour de Candilis et Balladur.

A cette époque, Candilis, en rupture avec les théories des CIAM a développé sa doctrine propre au sein du Team X, basée sur le fait essentiel qu'une architecture doit être située. Il avait déjà une expérience acquise de construction de résidences de vacances implantées dans la zone méditerranéenne, ce qui mit en évidence :

« La forte personnalité de Candilis, son patronage dans l'émergence d'un urbanisme et d'une architecture de loisirs moderne et adaptée, qui planent sur l'ensemble de l'œuvre. Un problème nouveau exige une architecture nouvelle, la diversité des sites et des activités exige également une diversité architecturale pour que s'épanouisse un nouveau milieu humain en harmonie avec les merveilleux éléments offerts par la nature. Ces principes généraux seront le fil conducteur de conception des nouvelles unités touristiques pour chacun des architectes en chef désignés à l'opérationnel, en conclusion des études préalables. [...] Et la diversité de l'ensemble est garantie par le choix d'architectes aux sensibilités fort différentes »<sup>133</sup>.

L'AALR suivit cette initiative et les architectes retenus en son sein, élurent parmi eux leur président et secrétaire. « Leurs votes se porteront sur Candilis, (et) la

---

<sup>132</sup> J. F. Pinchon, *Dix ans de culture partagée*, Op. cit.

<sup>133</sup> J. F. Pinchon, *Dix ans de culture partagée*, Op. cit.

culture, l'éloquence et la facilité de plume de Balladur le désigne au poste de secrétaire ». L'importance attribuée au site de La Grande Motte s'impose dès l'origine. A titre d'exemplarité « deux stations dites prioritaires, La Grande Motte et Leucate – Barcarès furent lancées » celles dont Balladur et Candilis avaient respectivement la charge d'architecte en chef. Le Plan d'Urbanisme d'Intérêt Régional fut suffisamment souple « pour intégrer les besoins qui se définissent au fur et à mesure, le temps avançant, ce document est à l'inverse absolu de l'urbanisme d'interdiction qui a longtemps prévalu en France »<sup>134</sup>.

En conclusion de cet exposé, l'histoire ayant en partie déjà fait son œuvre « En 2005 la réussite de La Grande Motte s'impose et une moisson d'éloges, d'études érudites font florès » comme il a été précédemment évoqué les contributions pionnières avaient déjà été initiées par le CAUE de l'Hérault, et Prélorenzo avec Picon, dès le début de la décennie 1990, comme signal d'un changement général d'opinion et des jugements critiques portés sur la réalisation.

Claude Parent, architecte et critique d'architecture, contributeur régulier pour la revue *AA*, s'était rangé dans le camp des critiques négatives formulées par purisme contre les aménagements du Languedoc-Roussillon, en défenseur du *Mouvement Moderne*. Par une ironie du sort, après son élection au fauteuil occupé jadis par Balladur à l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts), il se devait de rendre un hommage (tardif) à son prédécesseur. Pour ce faire, il utilisa dans son discours de réception le recours à une métaphore qui :

« [...] fait appel à un chevalier blanc, [...] avant tout un homme de foi, qui engage sa vie pour une cause, [...] le nôtre porte un nom, Balladur, le preux, seigneur du Roussillon et duc du Languedoc [...] le chevalier blanc n'a qu'une idée en tête, une idée fixe, aller envers et contre tous jusqu'au bout de son rêve [...] voilà transformé un site abandonné en terre paradisiaque, le rêve est annoncé [...] dès lors le rêve emporte tout sur son passage. L'Administration et sa réglementation arrivent

---

<sup>134</sup> J. F. Pinchon citant P. Racine «La Grande Motte sera la station témoin et pilote du nouveau littoral » *Mission impossible ?*, Op. cit., p. 88.

trop tard [...] d'un côté le Port Camargue tout en courbes et contre – courbes, se dore au soleil dans ses environnements alanguis. De l'autre se révèle brutalement, le rythme syncopé des pyramides à quatre faces hérissant le plat pays »<sup>135</sup>.

L'expression choisie pour illustrer le propos se voulait teintée d'humour, voire d'ironie, mais chargée de conviction.

Comment savoir si La Grande Motte était belle ? Telle fut l'interrogation de Parent qui soutint sa propre réponse « Il est encore trop tôt pour le dire [...] mais on peut affirmer qu'il s'agit là d'une vraie ville, qu'elle est déjà incarnée dans son sol et que cette fondation *Homme/Femme* un peu bizarre, un peu surprenante, est entrée dans la tête de ses habitants, elle fonctionne ». Parent par ses propos se mua désormais en défenseur de La Grande Motte, puis l'idée de protection de l'œuvre « Balladurienne » germa et s'énonça :

« Le tout maintenant est de veiller au grain, et d'éviter que cette réussite n'attire les profiteurs décidés à amalgamer leurs baraquements sans esprit et bicoques à tout va dans cet univers parfaitement constitué [...] il faudra prendre sa place [celle de Balladur disparu] pour protéger sa ville des destructeurs à l'affut ».

Ces formules lapidaires avaient, à mon sens, contribué à la préfiguration d'un courant de pensée au sein des professionnels de renom qui aboutit à l'obtention du label protecteur quelques années plus tard.

Les initiatives municipales confortées par le label patrimonial obtenu ont eu tendance à amplifier la communication, par nombre de publications et expositions locales dans le cadre des Journées Annuelles Européennes du Patrimoine. La promotion des initiatives d'artistes photographes intervenants ou invités à La Grande Motte, et le soutien apporté aux ouvrages de Ragot et aux projets innovants de design se concrétisent de nos jours.

---

<sup>135</sup> C. Parent, Discours de réception à l'Académie des Beaux-Arts, séance du 15 Mars 2006, installation au fauteuil de Balladur, Paris, Edition de l'Institut.

C'est ainsi que le site officiel de la ville (relayé par l'Office du Tourisme) valorise son architecte créateur : *Une architecture nimbée de philosophie*<sup>136</sup>.

Sont évoqués par ce texte toutes les qualités reconnues à la création de Balladur, l'humanisme, l'équilibre entre les opposés, l'espérance en l'avenir et l'innovation, l'art et les symboles (annexe 5).

### **3. Les journées européennes du patrimoine**

Elles furent programmées en lien avec les thématiques nationales depuis la dernière décennie.

Dès l'année d'acquisition du label *patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle*, la ville inscrivit son initiative de communication dans le cadre des *journées européennes du patrimoine*, manifestation annuelle existant depuis 1984 et ayant acquis une forte visibilité auprès de publics diversifiés. Ainsi s'offrait l'opportunité d'exposer à l'attention d'un public motivé (celui local) des documents d'archives, principalement en provenance des fonds photographiques par le biais de leur interprétation contemporaine. Pour recueillir leurs témoignages directs, certains des acteurs impliqués dans le projet et/ou les spécialistes du domaine furent sollicités.

Les expositions proposées au fil des années en suivant le calendrier imposé, un week-end du mois de septembre, se devaient de s'inscrire dans les thématiques (renouvelées annuellement) sélectionnées par notre Ministère de la Culture.

Ainsi, pour la première fois en 2010, le programme proposa une conférence de Prélorenzo ayant pour titre « La Grande Motte de Balladur : une icône de l'urbanisme volontaire entre authenticité et évolution ». Il s'agissait d'évoquer *les (Grands) Hommes, quand femmes et hommes construisent l'histoire*. Des visites de la ville à vélo et piétonnes avec guides complétaient la manifestation qui se concluait avec la diffusion aux participants à l'occasion de sa publication de l'ouvrage de la DRAC ponctuant l'obtention du label.

---

<sup>136</sup> Site [www.lagrandemotte.com/officedutourisme](http://www.lagrandemotte.com/officedutourisme).

En 2011, le thème était *Le voyage du patrimoine*, programme diversifié de deux conférences, celle de Jean-Bernard Michel qui fut directeur de 1975 à 2001 de la Mission pour l'aménagement et du service technique municipal, rendant hommage à Racine son prédécesseur. Celle de Paul d'Outreligne architecte en duo avec l'écrivain Joubert *une ville surgie du sable* avec l'exposition *quarante ans d'architecture remarquable en Languedoc-Roussillon* en partenariat avec la Maison de l'Architecture du Languedoc-Roussillon. Le public était invité à participer à un inventaire naturaliste sur site, avec comme fil conducteur de ce programme *la biodiversité méditerranéenne, un patrimoine, notre responsabilité*.

En 2012, *Les patrimoines cachés*, se déclinaient en « La Grande Motte d'hier et d'aujourd'hui », une exposition photographique, composée avec des panneaux assemblés par deux, supports d'une image d'archive noir et blanc et d'un cliché contemporain en couleurs, ce dernier décrivant le même point de vue. Un hommage à Ballardur, à l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition prenait la forme d'une lecture publique d'extraits sélectionnés et illustrés d'images, de son ouvrage *Œuvre* édité en 1974.

En 2013, pour les *Cent ans de protection* du patrimoine historique, en référence à la loi éponyme, le thème retenu fut « La Grande Motte, regards croisés ».

Une exposition « le regard du créateur » composée à partir des études et esquisses de Ballardur, provenant des archives de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de Paris, et « Le regard des photographes d'aujourd'hui » avec des prises de vues illustrant particulièrement les modénatures des façades, à partir des reproductions extraites de la photothèque de l'Office du Tourisme.

En 2014, *Patrimoine culturel – Patrimoine naturel*, était une exposition photographique avec diaporama centrée sur Ballardur et Pillet, composée à partir du fonds photographique légué par Pillet. Une occasion « de se rendre compte de l'extraordinaire développement du magnifique patrimoine végétal qui est aujourd'hui le nôtre » selon le slogan municipal retenu.

En 2015, inscrite dans le thème national, *Patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle, une histoire d'avenir*, l'exposition évoquait *les bâtisseurs et les regards en noir et blanc, sur La*

*Grande Motte*. Des photographies sélectionnées et présentées comme les marqueur et témoin de leurs époques respectives.

En 2016, *Patrimoine et citoyenneté*, fut l'occasion pour l'association locale de défense du patrimoine de concrétiser l'initiative de la réédition (en fac similé) de l'édition originale de 1994 *La Grande Motte, l'Architecture en fête ou la naissance d'une ville* ouvrage bilan de Balladur. En complément, une exposition présentait les œuvres des artistes Goalard et Signori, ayant prêté leurs concours à Balladur lors de l'édification de La Grande Motte.

En 2017, avec pour thème *Jeunesse et patrimoine*, une conférence complétait l'exposition photographique *Héritage(s)*. L'iconographie était composée des projets exclusifs de l'agence de Balladur, à partir de ses documents graphiques de représentation, issus de l'agence grand mottoise avec des compléments photographiques en lien avec les bâtiments exposés et provenant des fonds d'archives photographiques de Pillet et Ter Schiphorst.

En 2018, *L'art du partage, Année européenne du patrimoine*, par décision préfectorale, les archives photographiques de la ville s'enrichissaient de l'acquisition d'une partie des clichés du fonds de O'Sughrue, grâce au concours financier de la DRAC. L'exposition offrit une révélation de nouveaux points de vue résultant d'une scénographie à perspective historique, créant le focus sur la célébration du demi-siècle de l'installation des premiers habitants (les pionniers) à La Grande Motte.

Ragot, au cœur de son sujet historique le *Mouvement Moderne*, pensa « qu'il [était] peut-être temps de redécouvrir La Grande Motte » et publia dans la Revue *Architecture Mouvement Continuité*<sup>137</sup>, un article d'engagement : *La Grande Motte, invention d'une cité balnéaire pour tous, en faisant référence à la reconnaissance acquise par la labellisation patrimoniale.*

« L'histoire permet [cinquante ans après] de reconsidérer la nature de cette vaste opération conçue comme œuvre d'art totale, de la restituer

---

<sup>137</sup> Revue AMC n° 232, Avril 2014, p. 75 – 84.

dans le contexte complexe de la contestation post – moderne et de réinterroger les écrits de Balladur. [...] La Mission Racine avait choisi la station de La Grande Motte comme opération pilote pour valider la suite des aménagements du Languedoc, conçue en partenariat public/privé bien avant l'heure ! [...] Balladur a souhaité trouver une juste échelle qui conserverait un rapport exact avec le corps humain, sa taille, la hauteur de ses yeux [la ligne d'horizon] il réinterprète les notions de zonage, de hiérarchisation des voies de circulations et le concept très corbuséen de ville verte [...] Connue dans le monde entier pour son skyline de pyramides, le premier patrimoine de La Grande Motte, réside cependant dans son importante couverture végétale qui lui vaut d'être qualifiée de cité verte ou de ville parc » <sup>138</sup>

Ce texte était complété par une iconographie circonstanciée.

Le qualificatif de ville parc n'était que la résultante du projet de paysage des paysagistes associés, Mauret, Pillet et Michel Germond.

Puis en 2016, dans un ouvrage sollicité par les autorités locales, *La Grande Motte patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* :

« [Ragot] retrace l'histoire de l'entreprise pharaonique et de sa réception auprès des spécialistes, comme du grand public, [l'ouvrage] apportant à chacun, habitant, amateur d'architecture, estivant, des clés de lecture pour comprendre l'importance de La Grande Motte au sein de l'aménagement touristique de la côte du Languedoc-Roussillon et dans l'histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle » <sup>139</sup>.

La réflexion portée au phénomène balnéaire dès les années 1990, dans sa perspective historique, s'est amplifiée et diversifiée par les recherches aboutissant à la réalisation d'une exposition majeure sur le sujet.

---

<sup>138</sup> Revue AMC, *Op. cit.*

<sup>139</sup> G. Ragot, *La Grande Motte patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle*, *Op. cit.*, 4<sup>e</sup> de couverture.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les villes neuves de villégiature en particulier les stations balnéaires ont occupé le « territoire du vide »<sup>140</sup> en bordure de mer et représentaient une expérimentation d'invention d'urbanisme, d'architecture stylistique. Sous l'impulsion de l'Institut Français d'Architecture (Maurice Culot) dès le début des années quatre-vingt, ont été publiés *Le site balnéaire* par Dominique Rouillard, (ouvrage précurseur dans le domaine) et le catalogue *Les villes d'eaux en France*, ouvrant la voie à une exploration des rivages français pendant une décennie et demie pour en créer l'Inventaire.

Dès 1993, Bernard Toulhier établit pour le compte de la *Revue de l'Art* un bilan des recherches de l'Inventaire engagé dans ce domaine. Ensuite, se succédèrent jusqu'aux années deux mille des rencontres régulières sur « les réseaux de villégiature », puis, une amplification des recherches conduisit à une somme de monographies relatives aux stations des côtes de l'Atlantique et à celles de la Méditerranée. Prémices à un véritable atlas historique ainsi mis en chantier, dont un des aboutissements fut d'abord la publication (avec la contribution de Pinchon) et au final l'exposition, ces deux événements initiés par Toulhier, comme bilan des trois décennies d'investigations spécifiques du phénomène balnéaire.

*TOUS A LA PLAGE* s'offrit le cadre de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, à Paris à l'épicentre de la culture architecturale nationale, une manifestation qui fut organisée d'Octobre 2016 à Février 2017, avec le commissariat de Toulhier, en spécialiste reconnu du fait balnéaire. Le séquençage du parcours muséographique adoptant la chronologie historique, accorda une part importante à « l'essor des grandes vacances à la mer », après plus de deux siècles d'évolution, où le littoral de notre pays, en suivant l'exemple des côtes anglaises, accueille des lieux de villégiature (futurs cités balnéaires du XIX<sup>e</sup> siècle).

Notre époque contemporaine se devait de réagir à l'urbanisation massive, voire anarchique des bords de mer, par la mise en œuvre de mesures de protection des paysages naturels et du patrimoine architectural de qualité. L'accès à la mer, territoire d'élection du tourisme de masse du plus grand nombre, débuta avec les

---

<sup>140</sup> Définition empruntée à Dominique Rouillard.



congés payés pour tous, et se développa progressivement à partir des années cinquante. Dès lors, l'aménagement des littoraux, au même titre que l'aménagement du territoire, releva d'une prérogative interventionniste de l'état, et ainsi, des outils de planification spécifiques au développement touristique furent inventés au service d'opérations totalement nouvelles, par leur nature et leur échelle, et dans lesquelles s'inscrivit vers 1960, l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon.

Toutes ces thématiques ont été mises en évidence dans la publication qui allait précéder l'exposition en 2010, *Architecture et Urbanisme, villégiature des bords de mer XVIII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles* dont le commissaire de l'exposition justifiait ses sélections et choix scénographiques qui, selon lui, font de La « Grande Motte le modèle le plus abouti des stations édifiées pour cette civilisation des loisirs »<sup>141</sup>. Véritable « ville parc » bénéficiant du label décerné par la DRAC et du qualificatif de Grand Site d'Occitanie.

« La station balnéaire de La Grande Motte par sa situation géographique privilégiée sera l'opération pilote et de référence de ce vaste chantier : ainsi se révèle-t-elle encore aujourd'hui comme un des lieux emblématiques et d'être l'exemple accompli [par les aménagements urbains et paysagés, et son architecture stylée] pour répondre à la satisfaction d'un tourisme de masse diversifié »<sup>142</sup>.

L'exposition eut pour objectif de dresser un panorama de l'histoire des villes balnéaires, y contribuant par l'architecture (ses formes de représentations), l'urbanisme singulier, les œuvres d'art et objets du quotidien.

Elle devint itinérante à compter de 2018, déjà présentée à La Rochelle et à Royan, se rapprochant ainsi des villes concernées directement par la thématique exposée.

---

<sup>141</sup> B. Toulhier, préface de *La Grande Motte patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* de G. Ragot, *Op. cit.*, p. 6 – 8.

<sup>142</sup> B. Toulhier, préface de *La Grande Motte*, *Op. cit.*

#### 4. L'après label

La Grande Motte définitivement construite alimenta de façon régulière l'actualité des revues d'architecture : « La Grande Motte se reconstruit sur elle-même » évocation osant la comparaison avec les nouvelles capitales.

« Si elle a été fortement décriée, La Grande Motte demeure un exemple architectural unique en son genre, comparable dans une certaine mesure au Chandigarh de Le Corbusier ou Brasilia d'Oscar Niemeyer [...] elle est l'œuvre intégrale d'un seul architecte, Balladur, dont c'est le travail de trente ans. [...] Au sein d'une composition organisée en espaces distincts avec des quartiers très identifiés [...] enfin l'architecture est enclavée dans une végétation omniprésente envisagée dès le départ comme un enjeu climatique et urbain fondamental qui hiérarchise les espaces extérieurs et donne à la ville sa cohérence générale »<sup>143</sup>,

Une exposition photographique ultérieure en 2014 illustra cette initiative comparative des trois villes.

Dans son numéro spécial *AA 400*, la revue a saisi cette occasion pour s'interroger sur la pertinence et/ou le fondement de son existence ! (annexe 6).

« Que représente ? une revue d'architecture, support de diffusion de la culture architecturale au XXI<sup>e</sup> siècle ? » La question ainsi posée dès la page de couverture, avec comme sous-titre *TRANSMISSION*, affiche en réponse l'objectif essentiel d'une revue spécialisée dans le domaine. La réalisation de la station balnéaire de La Grande Motte fut sélectionnée comme un des projets emblématiques d'une époque, au sein d'un corpus représentatif de l'architecture du vingtième siècle, un court texte accompagne une photographie contemporaine, objet de la commande spécifique de la revue pour illustrer ce numéro spécial.

L'Editorial précisa ensuite « Ce numéro ne montre volontairement pas d'architecture au sens conventionnel du terme, mais de multiples façons d'y penser, d'en parler, de la diffuser, sa mise en forme s'adapte aux sujets

---

<sup>143</sup> Revue *AMC* n° 210, Novembre 2011, p. 10.

abordés »<sup>144</sup>. Son contenu présenta une sélection de projets de référence construits en France depuis les années 1930 (date de création de la revue) sous forme d'un portfolio commandé à des photographes contemporains. On y retrouvait citée comme réalisation emblématique du XX<sup>e</sup> siècle, la station de *La Grande Motte*, projet pour l'année 1967, qui eut l'avantage de figurer dans nombre de numéros antérieurs à cette date de la même revue comme évoqué précédemment.

Un choix nécessairement subjectif, mais qui confirma que *La Grande Motte* figurait dans le groupe des vingt-cinq réalisations sélectionnées dans le corpus, et jugées les plus remarquables.

Dans l'exercice de relecture confié à l'architecte Patrick Bouchain, il revint par son choix sur un numéro ancien de la revue *AA*, le premier pour lui, dont il fit étudiant la lecture, précisément l'année du lancement de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon. Son commentaire fut aussi celui d'un membre actuel du comité de rédaction.

« Contrairement à un livre, une revue peut se permettre de mélanger les genres [...] l'attention portée (en 1962 et par le passé) aux divers modes de représentation de l'architecture y est bien plus importante qu'aujourd'hui, car nous avons fini par confondre le dessin d'imagination et le dessin de représentation [...] le dessin d'imagination est extrêmement complexe [...] il naît de l'imaginaire d'un homme, la parole ne pouvant pas tout faire, dessin et maquette apportent leur secours [...]. Le travail photographique compte aussi beaucoup à cette époque-là : par exemple Lucien Hervé (ainsi que d'autres photographes) se posait la question d'une représentation qui aidait au regard, au même titre que la critique [...] il faudrait questionner les différents modes de représentation qui permettent de transmettre l'Architecture, [...] et la meilleure transmission c'est l'accumulation

---

<sup>144</sup> F. Leglise, Revue *AA* n° 400, Editorial, 2014, p. 1.

d'une multitude d'outils - le dessin, la photographie, la maquette, le fragment, mais aussi l'écrit - peuvent nous y préparer »<sup>145</sup>.

Changement de contexte, à l'exemple de Joubert dont la rédaction de la préface du livre-bilan de Balladur l'impliqua dans le récit chronologique de l'aménagement du littoral, tel qu'il l'avait lui-même vécu. Il s'attacha à préciser la nature de ses relations personnelles avec Balladur, en parallèle au cheminement de l'évolution favorable de son jugement critique sur l'esthétique de cette architecture qui prit forme sous son regard. Il revint, en l'expliquant, sur son rejet initial du projet de La Grande Motte qui fut source d'inspiration de son roman à succès, une œuvre littéraire déterminante pour la suite de sa carrière d'écrivain. Naissait de la polémique créée par *l'Homme de sable*, la volonté (partagée) d'une rencontre avec l'architecte, au rôle de personnage principal de sa fiction littéraire qui s'incarna dans une réalité transfigurée. Ensuite une connaissance plus fine du contexte conduisit Joubert à défendre l'œuvre architecturale et urbaine et son auteur. Il rejoignit ainsi le point de vue d'un autre chantre de l'Etang de L'Or, Gaston Baissette, médecin et écrivain local, qui quelques années avant lui, avait adopté la cause des aménageurs et qualifié l'œuvre architecturale de vraie réussite.

Pour Joubert l'écrivain local, le temps ayant fait son œuvre :

« Je ne perçois que trop désormais combien l'attachement forcené à la tradition nourrit l'étroitesse, l'intolérance, le fanatisme. Et s'il nous faut préserver ce qu'elle a de meilleur, protégeons-nous du pire. La vie implique l'invention, l'innovation, l'ouverture sur la réalité contemporaine »<sup>146</sup>.

Autre signe d'une notoriété retrouvée, La Grande Motte fut sélectionnée comme l'un des *365 monuments du Monde* au sein d'un ensemble de réalisations

---

<sup>145</sup> Revue AA n° 400, 2014, p. 132 – 137.

<sup>146</sup> J. Joubert, Préface *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 7 – 12.

internationales remarquables du vingtième siècle. L'auteur de l'article accompagnant la vue aérienne, retint comme dates de réalisation de 1962 à 1991.

« Intégrée dans le plan d'aménagement touristique de la région Languedoc-Roussillon, la création de La Grande Motte, véritable ville nouvelle balnéaire, est confiée dès 1962 à l'architecte Balladur (1924 – 2002). Jouissant d'une liberté quasi-totale, ce dernier travaille près de trente ans jusqu'à la livraison d'une ultime villa en 1991, sur un plan de masse qui se démarque des stations balnéaires du XIX<sup>e</sup> siècle, Balladur conçoit un ensemble organique, dosant savamment le rapport entre bâti et espace public, et intégrant ainsi de manière nouvelle, l'architecture au paysage. Ce dernier est pour l'essentiel créé de toutes pièces, l'empreinte de l'architecte ou de l'artiste (les sculpteurs Michèle Goalard, Albert Marchais et Joséphine Chevre) est partout présente. Adeptes jusqu'alors de la construction métallique, Balladur découvre à La Grande Motte les vertus poétiques du béton : *Le grand pavois 1968, La grande pyramide 1974, l'Eglise 1975, Le palais des congrès 1983*, expriment de façon spectaculaire ce tournant presque baroque opéré par l'architecte »<sup>147</sup>.

Dans un autre ouvrage recueil de *100 réalisations phares*, fut sélectionnée La Grande Motte dans la chronologie d'un siècle d'architecture débutant en 1914 jusqu'à sa date de parution. Pour l'année 1976, le commentaire suivant évoquait la sanction positive des usagers :

« [une ville] chère au concept d'*urbanisme spatial* de Michel Ragon en référence à sa publication dès 1963 [et exacte contemporaine du projet balladurien] en porte-parole des visions des villes globales, idéales, et définitives. Ces villes ambitionnent d'être en harmonie avec leur

---

<sup>147</sup> S. Texier, *Monuments du monde 365 sites d'architecture au jour le jour*, Paris, Edition de la Martinière, 2011, p. 423.

environnement naturel, et capables de répondre à l'ensemble des désirs et des pratiques des habitants »<sup>148</sup>,

## **CHAPITRE 2 : Le saisissement « esthétique »**

La photographie plasticienne s'attribua, ces dernières années, un rôle prépondérant de diffusion de l'image du Monde. Ainsi, les photographes multiplièrent les expositions dans leurs lieux d'inspiration et dans d'autres villes, avec comme thème unique les vues d'architecture. Une architecture devenue iconique, s'agissant du signe pyramidal de La Grande Motte. L'ensemble des fonds photographiques d'archives déjà évoqués, et plus récemment, la photographie dite plasticienne participent d'une fabrique d'imagerie de l'objet « architecture » que l'on peut ordonner en trois catégories différentes de message : matérialisation de l'histoire de la construction dans sa chronologie, promotion commerciale et/ou politique, et enfin révélation d'une esthétique singulière.

Dans un premier temps, plusieurs expositions photographiques se concrétisèrent. Ensuite, inspirés par le cadre de vie, les designers réinterprétèrent les formes du mobilier urbain.

Enfin, par son œuvre mémorialiste relatant l'aventure de La Grande Motte, Balladur offrit un héritage à la postérité.

### **1. La photographie plasticienne**

Pour le public, l'épreuve photographique devenue preuve de l'existence d'une œuvre bâtie, permet de se soustraire à toute critique explicative (celle des historiens de l'art, dans le rôle qu'ils s'attribuent). La photographie s'avéra plus démonstrative à elle seule et plus efficace qu'un texte ou un commentaire pour

---

<sup>148</sup> JL. Cohen, *100 réalisations phares*, 2014.

représenter notre Monde. « Pour entrer dans la culture médiatique, le Monde actuel utilise le média photographique » (Pinchon).

En 2008, Patricia Mussa (photographe d'origine italienne), rendit visite à sa fille qui étudiait l'architecture à Montpellier. L'artiste photographe chercha des idées de promenade et vint à La Grande Motte où son regard inquisiteur trouva la source d'inspiration de son travail photographique destiné à nourrir ses expositions. Elle collaborait régulièrement avec l'architecte Andrea Bruno à Turin, pour lui produire ses références avec des catalogues de photographies professionnelles.

En 2010, avec l'angle de prise de vue en hauteur depuis une nacelle, ce qui la rapprocha de la pratique de O'Sughrue, une posture qui lui dévoila des détails géométriques des pyramides en valorisant la plasticité du béton, en montrant la vie derrière les façades qui pouvaient jusqu'ici paraître froides et datées.

En révélant ses clichés centrés sur la perception univoque de l'architecture, et en faisant usage dans sa pratique artistique de l'inversion du point de vue classique qui visait la mer. D'autres artistes photographes lui succédèrent apportant leurs versions d'interprétations inspirées aussi par la station balnéaire.

L'exposition *le Temple du soleil* de Mussa débuta un cycle d'expositions par son travail novateur présenté aux cimaises du *Palais de la Mode* de Milan. Suivirent des présentations à Montpellier en Juin 2014 (à *Pierres Vives*), à La Grande Motte et à la *Fondation Le Corbusier* à Paris. Ensemble de lieux marqués par une forte empreinte dans les domaines de l'architecture et du design, tremplins de choix pour l'accroissement de la notoriété de la station balnéaire. Un catalogue<sup>149</sup> vint amplifier la qualité du message photographique délivré, avec les contributions de Laura Serani, Rudy Ricciotti et Ragot.

Serani, curateur et critique d'art photographique fit appel dans son texte à ses souvenirs personnels de découverte de La Grande Motte au début des années 1980.

---

<sup>149</sup> P. Mussa, *Le Temple du soleil*, Milan, Silvana Editoriale, 2013.

« Mes impressions [négatives] tenaient probablement à mon ignorance en la matière [...] mais il y a quelques années en regardant les images que P. Mussa me montrait, j'ai redécouvert et commence à apprécier cet ensemble, son originalité et sa génialité [...] en raison de l'effet combiné de la puissance de ses photographies, du détachement temporel du caractère d'avant-garde d'une architecture aujourd'hui davantage assimilée. [...] Tombée sous l'emprise de cette station balnéaire hors norme, P. Mussa a visité et revisité la côte du Languedoc [...] avec une recherche attentive des points de vue et des perspectives adéquates, a su restituer aussi bien l'aspect pharaonique que les détails de ce projet visionnaire, en constituant une documentation unique sur La Grande Motte »<sup>150</sup>.

L'artiste m'avait précisé à l'occasion d'une rencontre lors d'une de ses expositions à Montpellier qu'elle opérait dans une lumière zénithale pour limiter ou effacer les ombres portées. Comment ne pas songer par son propos à la formule de Le Corbusier : « L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des formes assemblées sous la lumière ».

Le jugement de Ricciotti, exprimé à propos de l'œuvre de Balladur, avait de quoi surprendre : « Ici il y a des rêves qui émergent de l'architecture de La Grande Motte, quelque chose de très étrange, une espèce de plasticité à la limite du mystique [...] je dirais que l'architecture de Balladur est mystique »<sup>151</sup>.

Suivra en 2014 une exposition titrée *Villes rêvées villes habitées Urbans Utopias* de Stéphane Herbert qui établit par les images la comparaison entre les villes nouvelles de Brasilia, Chandigarh et La Grande Motte. Brasilia et Chandigarh furent créées avec vocation d'être une ville / capitale de grands états. L'échelle de ces projets ne peut être mise en équivalence avec la station balnéaire méditerranéenne, particulièrement en ce qui concerne leur définition

---

<sup>150</sup> P. Mussa, *Le Temple du soleil*, Op. cit., p. 9 – 10.

<sup>151</sup> P. Mussa, *Le Temple du soleil*, Op. cit., p. 14.



programmatisée, et les fonctionnalités urbaines propres à chacune de ces trois villes.

Les cités capitales se structurèrent à partir de l'aménagement de l'espace public, ponctué de gestes architecturaux affirmés pour identifier les lieux des pouvoirs temporels, culturels, et spirituels.

Joubert osa la comparaison :

« [...] bâtir une ville, toute une ville doit être je l'imagine, [comme le photographe] le rêve le plus exaltant et à la fois le plus fou de tout architecte. En dehors d'un Le Corbusier ou d'un Niemeyer, bien peu seront en mesure de matérialiser ce rêve. Telle fut cependant la chance qui s'offrit à Balladur »<sup>152</sup>.

Le plan de masse de La Grande Motte, station balnéaire limitée à un simple quartier à l'origine, rattaché administrativement à la commune de Mauguio n'avait pas prévu de cœur de ville. Ce ne fut qu'après l'autonomie communale (acquise en 1974) que les équipements publics furent édifiés, à l'image des cités nouvelles autonomes, regroupés dans un espace central pressenti par Balladur, mais aux dimensions modestes, devenu la *Place des Trois Pouvoirs*, au nom évocateur.

Herbert, par son savoir-faire professionnel, nous exposa ce qui est comparable dans la démarche créative d'un architecte, un fait unique et exceptionnel dans l'histoire de son art au XX<sup>e</sup> siècle, et avec recours dans ces trois villes au matériau spécifique qu'est le béton moulé. Il faut retenir la quasi contemporanéité de l'édification de ces trois cités, et que La Grande Motte a su tirer profit de ces rapprochements conceptuels. Les points de vue subtils des clichés exposés jouèrent sur la perception des diverses échelles des édifices en atténuant les disparités de leur réalité physique. Pourquoi La Grande Motte et Brasilia sont-elles « des villes d'art et même des chefs d'œuvre artistiques ? » questionne l'artiste cybernétique Nicolas Schoëffer « parce que seules ces deux villes, qui témoignent d'une réelle imagination créatrice, présentent actuellement une unité cohérente

---

<sup>152</sup> J. Joubert, préface *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 7 – 12.

comme une grande sculpture. Brasilia, La Grande Motte, deux îlots émergeant de la grisaille envahissante d'un monde redondant de médiocrité ».

En 2015, une autre exposition à l'initiative de Maïa Flore, lauréate la même année du prix de la photographie de la banque HSBC, dont le titre intitulé *Playground, La Grande Motte By*, eut recours dans son approche formelle au vocabulaire d'un Jacques Tati ! Les panneaux supports des photographies étaient exposés dans les rues de la ville, entre exposition savante et message publicitaire exprimant tout l'univers poétique né du croisement des motifs représentés (l'architecture, la nature, le design urbain) et de l'ubiquité de leurs échelles dimensionnelles. Le cadre de la cité balnéaire devint l'inspirateur de photomontages aux formes et couleurs abstraites.

En 2018, la galerie *Cube Rouge* à Paris, qui à l'occasion du cinquantième de l'arrivée des premiers estivants à La Grande Motte, présenta l'exposition *La Grande Motte 68, Expobéton* conçue à partir du travail photographique de Sébastien Surandeu, avec ce texte :

« Vue sous un ciel d'azur, l'architecture visionnaire et iconique de Balladur se redécouvre avec la poésie inattendue de son esprit bord de mer. Du paysage au cliché, du monumental au détail, les images à la chromie joyeuse de Sébastien Surandeu montrent la station sous un jour actuel où les palmiers semblent parler au béton, contemplant le sable et l'eau (en se référant à une image du *Point Zéro*) »<sup>153</sup>.

*Paradisique*, présentée au musée de l'Arles Antique, fut conçue par Estelle Rouquette, conservateur-scénographe de l'exposition *Béton sur mer à La Grande Motte, entre rêves et béton*. Rouquette, native de la commune de Mauguio, vécut personnellement la réalisation de La Grande Motte.

---

<sup>153</sup> Présentation de l'exposition sur site de la galerie [www.lecuberouge.com](http://www.lecuberouge.com)

Cette exposition revint sur l'aménagement du delta du Rhône décidé par l'Etat dans les années 1960/1970.

« La Grande Motte est choisie pour être la première station balnéaire de la Mission Racine [...]. Les trois projets, Fos, La Grande Motte et l'île Camargue seront inaugurés en 1968. Souvent inédites, jamais mises en récit, les images [sélectionnées] racontent une page récente dans l'histoire du delta qui va marquer durablement ce territoire et ses habitants. Les images plus encore, sont une sorte de miroir grossissant des utopies politiques et sociales à l'œuvre dans ces années si proches et pourtant si lointaines »<sup>154</sup>.

L'exposition révélait par opposition iconographique loisirs et industries. La thématique s'exprimait avec la contribution des clichés historiques de Ter Schiphorst et Pillet, mis à disposition par la ville de La Grande Motte (extraits du fonds d'archives) et aussi ceux de Jean Pierre Jos, Jean Dieuzaide, Lucien Clergue, Lewis Baltz et Philippe Andrieu.

En écho à *Paradisique*, dans le cadre des rencontres internationales de la photographie de l'été 2018, l'exposition *Les pyramides imaginaires de René Burri* illustra la fascination du photographe pour le formalisme singulier de ces volumes qui lui révélèrent ses montagnes suisses. Les lignes graphiques d'obliques en deux ou trois dimensions composèrent le témoignage de l'exploration de la forme géométrique. La Grande Motte n'a pas fait l'objet de photographies, au sein de la sélection des constructions pyramidales antiques et modernes exposées<sup>155</sup>.

---

<sup>154</sup> Notice présentant l'exposition *Paradisique* au musée de l'Arles Antique et cartels des œuvres exposées, 2018.

<sup>155</sup> R. Burri, *Les pyramides imaginaires*, Commissariat Clotilde Blanc Burri, Sam Stourdzé, Paris Edition Textuel, 2018 : « Son goût pour les pyramides était sa manière de découvrir ce que les montagnes lui avaient caché pendant si longtemps : l'horizon, le point de vue ».



## 2. Les Dunes en béton moulé, l'Architecture à la lettre

« On rêve d'un guide qui doublerait les descriptions de sites, d'une anthologie littéraire, un beau livre de belles pages qui seraient immédiatement traduites en paysages plus humains d'ailleurs, que géographiques » ainsi s'exprime le lyrisme de Robert Lafont, dans un des *Cahiers du Sud* édité à l'initiative de la *Mission Racine* <sup>156</sup>

« Ce toit tranquille »<sup>157</sup>, tout d'azur, toile de fond aux hautes et obliques silhouettes nacrées des formes émergentes d'une canopée infinie compose le cadre. Fallait-il qu'un label « patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » fasse vaciller depuis 2010, les certitudes que le soleil, le sable et la mer devaient être les seuls vecteurs de promotion de ces lieux ?

Depuis lors, les photographes<sup>158</sup> venus ici pour faire œuvre, ont réorienté leurs objectifs, s'attachant à inverser la focale de leur point de vue pour faire de l'Architecture le sujet à montrer d'un patrimoine exemplaire qu'il faut assumer et comprendre maintenant au prisme de l'environnement, de l'urbanisme, de l'art et du design, un patrimoine témoin et révélateur de l'Esprit d'une époque.

Une palette de couleurs révélées par les clichés, avec leurs nuances de bleu dominant, de vert, et le blanc monochrome sous l'astre solaire irradiant.

Tout a commencé près de la plus haute dune de sable, en bord de mer, embryon de la station balnéaire éponyme, après que les hommes de pouvoir aient décidé la domestication du littoral sauvage de la Méditerranée.

---

<sup>156</sup> « Paysages littéraires ou paysage spirituel » in *Cahiers du Sud* numéro spécial « Trésors du monde occitan », 1967. Voir aussi l'article de Jean Ballard (rédacteur en chef) : « Le Languedoc Roussillon à l'heure de l'aménagement du territoire ».

<sup>157</sup> Premier vers du *Cimetière Marin*, Paul Valéry, édition la Pléiade.

<sup>158</sup> Expositions photographiques à la Grande Motte  
2013 : Patricia Mussa, catalogue et expo fondation Le Corbusier, Paris.  
2014 : Stéphane Herbert Catalogue Urban Utopias « Villes rêvées – villes habitées », La Grande Motte Brasilia Chandigarh, Edition Somogy, 2015.  
2015 : Maïa Flore, Prix HSBC de la Photographie.



Ainsi fixé le défi, l'épreuve herculéenne devait conduire à la dissociation de l'eau et des terres entremêlées depuis des siècles.

Cette Terre, désert de sable et de marais ingrats, dût être artificialisée pour offrir un substrat à la végétalisation, une assise pérenne aux aménagements.

L'Eau, dans les paisibles étangs reconquis, et la mer, « la mer toujours recommencée »<sup>159</sup>. L'eau pure, tout comme l'air, devenus la quête d'un luxe envié par une société des loisirs de masse en plein devenir.

Air marin et de terre dessinent la rose des vents, vents dominants alliés ou contraires aux noms évocateurs<sup>160</sup>, l'indispensable boussole pour décider des orientations à adopter pour le port de plaisance et les constructions dans leur rôle dévolu à protéger des embruns et des sables la survie et la croissance des jeunes plantations, viviers des espaces végétalisés. L'évocation des noms des vents balise depuis le *Point Zéro*, une promenade qui chemine sous les pins vers le centre civique.

Le soleil, Feu divin, devenu culte d'un rite païen, l'héliotropisme, est le maître de la lumière et de l'ombre avec qui l'architecte dû inlassablement composer.

Jean Balladur se référait à ses lectures de jeunesse de Paul Valéry<sup>161</sup> ordonnées dans son inconscient « il n'est pas de spectacle pour moi qui vaille ce que l'on voit d'une terrasse ou d'un balcon bien placé au-dessus d'un port, avez-vous jamais songé à l'importance immédiate du soleil, du soleil sensation, et de son action sur la formation de nos idées. Tout ce que nous voyons est composé par lui, le soleil

---

<sup>159</sup> P. Valéry, *Le Cimetière Marin*, *Op. cit.*

<sup>160</sup> Mistral, Tramontane, Grec, Marin, Levant, Cers, d'Autan, Sirocco, Labech aux quatre points cardinaux. Le plan général d'aménagement touristique du Littoral Languedoc Roussillon adopte la forme d'un éventail.

<sup>161</sup> P. Valéry, Extrait « *Inspiration Méditerranéenne* » et autres lectures de Mallarmé et Larbaud.

maître des ombres. La considération des ombres qu'il projette a dû servir à toute une géométrie que l'on nomme projective et il n'est pas d'instrument physique qu'une pyramide, ou obélisque, monuments dont le caractère était à la fois religieux, scientifique et social... »



Les volumétries à naître, concrétiseront par le langage du dessin, processus empirique, créatif et évolutif, les traces tangibles de la genèse du projet, telles que les démontrent les documents d'archives.

EN COUPE, une forme géométrique répétitive capable pour l'architecte d'incliner et verticaliser la platitude ambiante !<sup>162</sup>

Au *Point Zéro*<sup>163</sup> entre la dune de sable –la pièce d'état civil toponymique- et le rivage, un « immeuble poisson » métaphore qui incarnera le premier bâtiment public, lien tissé entre terre et mer.

Ainsi le volume pyramidal, signal génétique du lieu, plus proche du prisme que de la géométrie parfaite d'une pyramide (dans sa vue en plan) structure tout l'espace bâti, qui s'étage en degrés pour valoriser l'ensoleillement, suivant l'angle immuable de soixante degrés (hérité du Règlement National d'Urbanisme) forme fuyante qui fait que le ciel est toujours présent, et offre un dégagement maximum de vues sur la mer et une multitude d'horizons environnants.

La silhouette de la ville offerte aux points de vue, dans ses unité et diversité, résulte de l'accumulation des actes d'une centaine d'architectes différents,

---

<sup>162</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, édition Espace Sud 1994, réédition 2016.

<sup>163</sup> Point Zéro en terminologie militaire, point de départ de l'opération. Voir le similaire à Brasilia Bâtiment inscrit le 29/12/2015 sur la Liste des Monuments Historiques.

pendant trois décennies, créations inspirées à la fois par un cadre réglementaire à minima et la synthèse conclusive du dialogue avec l'architecte en chef.

Quelques maîtres d'œuvre sans rompre l'harmonie, imposeront des volumétries créant des signaux différenciés hors de l'orthodoxie formelle ambiante.

Ces bonnes pratiques conceptuelles et réglementaires initient la préfiguration de nouvelles procédures pour l'urbanisme : le recours à la concertation avec la Zone d'Aménagement Concerté<sup>164</sup> en relève d'un brutalisme en partie responsable de l'échec des grands ensembles de la Reconstruction.



EN FACADE, l'habitat balnéaire se singularise en ce que l'extérieur et l'intérieur sont différents de ceux du logement traditionnel urbain. La quête du soleil, des points de vue, et l'air iodé, tous éléments qui vont imposer la mutation de la peau extérieure des immeubles. Une peau qui devient une double façade avec un espace extérieur privatif plus généreux en superficie, avec sa clôture d'occultation des loggias accrue en dimensions, (alternative à la monotonie répétitive des simples garde-corps) aux formes esthétiques permettant avec l'usage du béton moulé et préfabriqué, la mise en place d'un décor voulu et imposé, les modénatures « balladuriennes » redéfinies et inspirées, à la géométrie très élaborée comme les tracés régulateurs renaissants.

EN PLAN, une esquisse de plan de masse<sup>165</sup> hors échelle va figer le tracé de la ville nouvelle dès 1965, palimpseste résultant de la multiplication des dessins antérieurs, le document exprime l'idée de l'architecte par son simple graphisme

---

<sup>164</sup> La procédure de ZAC a été promulguée suivant l'exemple d'aménagement de la Grande Motte, avec un architecte en chef et des fiches de lots le 30/12/1967.

<sup>165</sup> Documents publiés p. 66 dans « L'aventure du balnéaire, la Grande Motte de Jean Balladur » Prélorenzo, Picon édition Parenthèses, 1999.



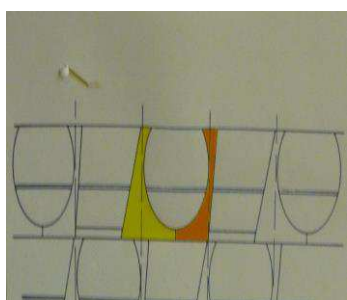
noir et blanc, plutôt en grisaille, couleur de la représentation des nuances, de la densité du message, figures des pleins et des vides de la composition.

L'édification adviendrait de cette écriture sur le territoire, puis de l'exécution des découpes par les géomètres.

Tout est invention dans cet espace désertique inséré entre le cordon littoral méditerranéen et les berges des deux étangs, au Nord celui de l'Or, à l'Est le Ponant. La plage de sable sera fendue dans son axe pour créer le port, forme géométrique inscrite comme cœur vital de la station où l'on accède depuis la mer venant d'horizons multiples, la silhouette de la ville y offrira ses amers.

Ainsi le Port va dicter par les limites de ses quais, l'orientation du bâti dessiné avec les lignes parallèles des voies principales de circulation.

La berge de l'étang du Ponant lieu où le soleil paraît, raccordé à la mer par l'embouchure du fleuve côtier qui vît passer Saint Louis, n'est qu'une trace informe remodelée par le niveau variable saisonnier de ses eaux.



La berge de l'étang de L'Or, limite hors la station balnéaire du grand paysage, restera à l'état de nature sauvage. Les traces de l'élément liquide figées, le vide circonscrit devait être occupé, en premier lieu le tracé minimaliste des voiries de circulation automobile, avec une pénétrante unique vers le cœur de ville et autres axes de desserte urbains, dont l'orientation est donnée par les angles des quais portuaires.

Les arrivées par voie terrestre à l'opposé de celle maritime n'interféreraient pas avec le déplacement différencié des piétons et cyclistes qui résulte d'un choix prépondérant de l'architecte. Les piétons doivent pouvoir se mouvoir en tout lieu de la ville, les coulées vertes avec passerelles dénivelées sont créées pour

répondre à cet usage et chacun pourra circuler à son gré, sous les bâtiments sur pilotis des îlots urbains, depuis les trottoirs et voies dédiés.

La végétation en retrait de la mer (entre rocade Nord et franges des constructions) était en place, sa peupleraie, ses ensembles de pins résineux, ou l'espace du golf en devenir, dont la protection des plantations originaires imposa le respect des zones vertes où l'on ne construirait pas. Les espaces boisés sauvages et utilitaires à la fixation des sols, deviendront par le dessin le réceptacle des aménagements en hôtellerie de plein air et des terrains de sports et loisirs.

Les artères en place, une trame en damiers par l'ajout de perpendiculaires aux voies principales se structurera d'évidence. Sur des tracés arborescents des grappes de maisons individuelles sises dans l'espace entre la ville dense et l'espace nature, se lient en forme de branches, lieu des jardins en retrait du bord de mer.



Ce plan figure le quartier du Levant à forte densité dans son expression morphologique de tâches unitaires « noires », aggloméré au port qui matérialise le front de mer, celui de la silhouette « génétique », du signal fort vu depuis terre et mer par les plaisanciers, baigneurs, estivants ; les multiples entités pyramidales sont ici domiciliées dans leur diversité formelle.

Si l'on rapproche par comparaison la pièce graphique du plan d'occupation des sols actuel avec l'esquisse initiale, se révèle l'expression de ce que la ville adviendrait. Pour répondre à la demande croissante du marché du balnéaire, le programme de construction fut largement amplifié avec l'aménagement en immeubles collectifs du quartier de la Motte du Couchant, prévu initialement en habitat individuel, ainsi que ceux des abords du nouveau golf.

Une ville nouvelle est dépossédée de mémoire et d'histoire à offrir à ses habitants et usagers ; la réflexion de Jean Ballardur fut de substituer aux faits et lieux historiques absents, ces marqueurs de repères temporels, un symbolisme philosophique des espaces, tant par la recherche formelle (les passerelles piétonnes, la Promenade des vents, les Placettes....) que dans le sens caché de signes, d'allégories en complément de l'intégration dans la ville des œuvres d'art et du design du mobilier urbain, dans l'Esprit du temps<sup>166</sup>

Dans les années soixante, un lieu désert au devenir incertain, le projet de La Grande Motte n'offrait-il pas la source d'inspiration de la fiction contemporaine d'Italo Calvino « *les villes invisibles* »<sup>167</sup> dont les diverses classifications énoncent les rôles que la station balnéaire incarnera dans la chronologie de son édification, *la ville et le nom, la ville et le ciel, la ville continue, la ville cachée, la ville et les signes*, puis *la ville et le regard*, qualificatifs tous destinés à de nouvelles appropriations.

*Ville nature* devenue figure concrète d'une utopie écologique très en avance sur son temps, un laboratoire pour les doctrines ici expérimentées il y a un demi-siècle, qui font référence aujourd'hui pour recoudre les villes.

La fiction des années soixante a rejoint la réalité, les regards posés au fil du temps sur la cité, que celle-ci tutoie le ciel ou qu'elle se love dans ses sables, façonnent à jamais ses multiples représentations.

Maintenant *ville des désirs* assouvie par l'omniprésence du soleil, des embruns et de la mer, ses attributs génétiques, ville qui porte en elle les « signes » perceptibles de la reconnaissance d'une singularité.

« L'Architecture ne peut se transmettre non par le discours, mais par l'exemple, la matérialité du construire et l'évaluation critique du construit. »<sup>168</sup>

### **Exercice d'écriture : Appel à textes de la Société Française des Architectes (SFA) Octobre 2017**

---

<sup>166</sup> Conversation avec Gilles Ballardur en Juin 2017, liens unissant André Bloc et Jean Ballardur.

<sup>167</sup> « *Les villes invisibles* » Italo Calvino, première édition, 1972.

<sup>168</sup> *Op. cit.*, Jean Ballardur, 1994.

### 3. Nouvelles expressions

L'originalité du mobilier urbain toujours en place se révéla être source d'inspiration et de renouvellement graphique. Un nouveau design créé à partir des modèles initiaux dessinés par Balladur conduisit à la réintroduction de mobiliers contemporains nouveaux dans l'espace public et la diffusion d'objets d'ameublement.

« La courtoisie d'une ville et son honnêteté, se jugent sur le bon goût et les justes dispositions de ses meubles et de son décor. Il ne suffit pas que les voitures y circulent sans dommage et que les piétons y marchent sans gêne. Il faut encore que le regard des uns et des autres ne soit pas blessé par des pancartes sales et vulgaires, par une publicité tapageuse, par le sans-gêne des services publics qui déparent les lieux avec des postes de transformation abominables, des ponts sans grâce, et un fouillis repoussant de panneaux de signalisation. Les habitants d'une ville nouvelle doivent trouver autant d'agrément à vivre dans les lieux publics que dans leur salon. Ils doivent y apprendre la civilité.

L'aménageur doit y veiller avec soin. Il lui appartient de placer les bancs confortables qui délassent le promeneur de sa fatigue, lui apportent la fraîcheur d'un ombrage ou le spectacle des hommes et de la nature. L'handicapé physique doit, sans peine, flâner au long des vitrines. Les jeux des enfants et des adultes doivent donner à la ville une occasion de vie joyeuse et non de trouble insupportable.

La ville est un bien commun. Quelle serait la valeur humaine de ce bien si l'art en était absent ? Certes, il y faut des fontaines et des bassins qui rafraîchissent les places brûlées par le soleil. Mais il y faut, surtout, la présence troublante de la sculpture et de la peinture qui fouillent le cœur, et portent témoignage du destin confus de la Société même qui les interroge. »<sup>169</sup>

---

<sup>169</sup> J. Balladur, *Œuvre, Op.cit.*, p. 53.

L'entreprise régionale OXYO<sup>170</sup>, spécialisée dans l'édition et la fabrication d'objets de design (mobilier et éclairages), a réinterprété « par réédition et changements d'échelles » les créations originales de l'architecte.

L'éclairage urbain avec le mat « *lampe fée* » créé pour la *place des Trois Pouvoirs*, devint une lampe à deux bras à courbures sur piétement, avec ses quatre abat-jours coniques orientables.

La « borne basse » implantée dans les jardins et cheminements, par changement d'échelle et de coloris se transforma en lampe de bureau ou de table.

Les mobiliers urbains et modénatures, le BBB (bordure, banc, béton), très largement implanté sur les voiries publiques, fut adopté dans sa forme initiale de « S » par combinaison et assemblage en assise. François Combaud intervint dans le choix du matériau et des coloris.

Les motifs suggérés par les modénatures de façades et les calepinages des sols des places publiques furent assemblés dans des tapis de laine à motifs colorés.

François Azanbourg créa des méridienne et chauffeuse contemporaines en résille métal laqué couleur, spécialement conçues à destination de l'espace public.

Depuis 2014, ce nouveau mobilier urbain fut installé sur diverses places et trottoirs de La Grande Motte en remplacement et complément de l'ancien.

### **CHAPITRE 3 : Balladur l'homme d'un dessein accompli**

Pour s'affranchir de la censure née de l'absence de publication depuis l'année 1965 dans les revues professionnelles et malgré l'importance quantitative de ses réalisations, Balladur prit l'initiative de co-éditer un livre intitulé *Œuvre*<sup>171</sup>, hors du système des revues professionnelles. Cet ouvrage est une somme de réflexions théoriques accompagnant un choix de ses œuvres réalisées, résultats obtenus par un focus sur la décennie écoulée. Il y évoque par un recueil de petits textes ponctuant ses choix de clichés photographiques, son parcours professionnel

---

<sup>170</sup> OXYO mobilier design, entreprise créée à La Grande Motte par Rudy Iovino.

<sup>171</sup> J. Balladur, *Œuvre*, Chiasso, Suisse, Edition score, 1974 (première publication monographique).

depuis 1949 (sa première publication dans les *Temps Modernes*) jusqu'en 1974 date de cette édition. L'œuvre maîtresse que représente l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, La Grande Motte et Port Camargue après 1969, est soutenue par le recours à une iconographie photographique, celle des multiples bâtiments déjà achevés, avec représentation en noir et blanc évoquant quelques pyramides (celles du port) le Village Vacances Famille, la *Grande Pyramide* sa réalisation phare, *l'hôtel Frantel* et le *Point Zéro* ainsi que des marinas de Port Camargue, avec sa capitainerie et son pavillon d'accueil.

Suivant la chronologie d'un quart de siècle, l'auteur y développe ses thématiques de prédilection, fondées par ses réflexions théoriques critiques et ses expériences de praticien. Une somme de concepts invariants révélatrice de la posture du bâtisseur, tels *le cadre, le dedans et le dehors, la modénature, les antinomies* mise au service d'une éthique humaniste. « Balladur gardera le souci d'ancrer sa démarche architecturale dans des préoccupations humanistes plus affirmées que chez nombre de ses collègues, ainsi qu'au goût de la formule sensible dans la plupart de ses écrits »<sup>172</sup>.

L'opération de La Grande Motte occupe le tiers de la pagination de cet opuscule constituant le support majeur de sa communication professionnelle. Le propos d'introduction titré *L'architecture et les mots*, association de deux vocables, pour lui à la fois différents et semblables en importance. « Intuition d'architecte, pyramides et conques [...] se rattachent ainsi à ce registre du symbole et de la métaphore linguistiques qu'il affectionne [Balladur] cherche à faire parler l'architecture antérieurement au langage, comme autant d'incitations à la production de sens et de discours »<sup>173</sup>.

A l'exemple du contenu de ses cours de la chaire d'architecture à l'ENPC, il a recours à l'usage méthodique de la représentation photographique commentée de ses réalisations architecturales. La promotion de ses activités professionnelles - cependant d'un degré plus modeste à l'époque qu'aujourd'hui - s'est nourrie de ses vues personnelles captées (avec son œil critique) à La Grande Motte et

---

<sup>172</sup> A. Picon, C. Prélorenzo, *L'aventure du balnéaire, La Grande Motte de Balladur*, Op. cit. – p. 44.

<sup>173</sup> A. Picon, C. Prélorenzo, *L'aventure du balnéaire, La Grande Motte de Balladur*, Op. cit. – p. 45.

ailleurs, qui ont aussi illustré les conférences données sur le sujet et ultérieurement ses publications d'ouvrages.

« L'Architecture des années 1980 était jugée en fonction des publications, des parutions vantant un projet. A croire que construire ne se justifiait que par l'obtention d'articles de revues d'architecture, de catalogues ou d'ouvrages monographiques, offrant notoriété et reconnaissance aux seuls architectes élus, en ânonnant les recettes architecturales avec forces illustrations photographiques »<sup>174</sup>

Kuma exprime bien à propos ce jugement contemporain sur les liens entre production et communication architecturales.

Pour sortir de l'oubli, Ballardur devint le théoricien d'une pratique de sa discipline à destination des élèves ingénieurs, pendant deux décennies de 1957 à 1977. Il y professait par l'exemple, comme il l'a souvent énoncé, et aborda la doctrine des projets en se déplaçant à même leurs sites. Avec un réel talent d'écrivain, il savait conter l'élaboration de son « édifice » intellectuel et conceptuel avant la concrétisation de la construction de nombreux bâtiments, qui à La Grande Motte précisément, en révèle le témoignage concret d'évocation.

Les textes consultés nécessitent une approche en lien avec leur période d'écriture, en ce qu'il y a dans le propos, un avant, un pendant et un après l'édification de La Grande Motte, sur une période de trois décennies de pratique professionnelle.

Chronologiquement, Ballardur se consacra - dans une vocation à devenir non plus un philosophe mais un architecte - à aborder au plan critique les disciplines de l'architecture et de l'urbanisme au moment de la Reconstruction de notre pays pour formater le creuset de sa réflexion qui, dans les années soixante, servit de base à la doctrine « Ballardurienne » de conception *ex-nihilo* d'une station balnéaire nouvelle. La question de l'architecture ne saurait seule résider dans l'œuvre construite, la passion des architectes pour les livres, ceux qu'ils écrivent et

---

<sup>174</sup> Conversation entre K. Kuma et A. Berque, Revue AA, hors-série, 2018, p. 5 – 7.

ceux qu'ils lisent, en font d'autres objets de recherche potentiels. De fait, certains ouvrages peuvent être considérés comme de véritables instruments d'action ou de communication qui redéfinissent les relations entre pratique et théorie de l'architecture. Il y a lieu aussi de sonder quelles sont les raisons d'écrire des architectes, et quels usages attribuent-ils à leur production littéraire ? Ainsi, la collection des divers éléments de représentation révèlent les concepts intellectuels, les outils de lecture, de définition et de formalisation de l'architecture et de l'urbanisme de leur auteur.

Le fil conducteur sera un cheminement chronologique à lecture transverse dans les textes, les dessins, les pièces graphiques, les maquettes, les photographies qui ont généré et accompagné la réalisation et la médiatisation de La Grande Motte.

## **1. Les livres d'architectes**

La référence aux livres produits par d'éminents architectes du vingtième siècle permet d'établir un parallèle entre les productions littéraires et architecturales de Le Corbusier, Fernand Pouillon et Balladur dans le cadre d'une actualité récente. Est-il pertinent d'associer Balladur et deux des architectes français majeurs du XX<sup>e</sup> siècle, Le Corbusier et Pouillon ? Trois critères de comparaison nous permettent de répondre par l'affirmative, leur implication dans les débats d'idées du champ, tant qualitatif que quantitatif, de l'Architecture, leurs œuvres imaginaires et bâties, leurs productions littéraires comme vecteur complémentaire de leurs réflexions théoriques respectives.

La sélection de trois ouvrages, un pour chacun des architectes est certes subjective mais répond à la double qualité d'être leur livre-bilan, sorte de somme métaphysique de l'œuvre de chacun d'eux et témoins littéraires de leur époque comme le souligne Jean-Lucien Bonillo : « La familiarisation avec les écritures contemporaines est une forme d'imprégnation de l'esprit, des questionnements et de la sensibilité d'une époque ».



Existe-t-il des liens entre le livre et l'édifice, entre l'architecture comme discours, et l'architecture comme objet édifié ? Certains architectes s'attachent à démontrer la pertinence de cette interrogation.

La culture architecturale<sup>175</sup> est nécessairement constituée de livres de référence, ouvrages qui offrent une source d'étude de l'histoire de l'architecture et/ou des idées architecturales. Comment définir et qualifier de tels livres ? Un des paradoxes de cette littérature est qu'elle ne concerne pas seulement l'architecture au sens strict (l'édification), mais tout ce qui s'y rapporte. La dénomination « Livres d'architectes », parce que rédigés par des architectes semble mieux convenir.

Au point de vue formel, ces livres privilégient toujours l'articulation entre « textes » et « images », des objets bien composés ayant la faculté d'adaptation au gré des rééditions éventuelles.

Un « texte », peut être décrypté en faisant abstraction du contexte dans lequel il a été élaboré (théorie de Françoise Choay), réinscrit dans le contexte socio-historique de son auteur et d'autres types d'acteurs impliqués (l'éditeur, le commanditaire, le graphiste...) ou réceptionné dans sa réalité matérielle, sans surinterprétation.

Tous éléments qui permettent la constitution du cadre d'une observation de « l'objet-livre ». Il s'agit ainsi d'étudier le livre d'architecture en procédant à son analyse matérielle très précise (pagination, nombre des illustrations, sommaires et mentions manuscrites...).

L'Institut National de l'Histoire de l'Art (INHA) depuis 2004 a initié la constitution du fonds historique « Bibliographie » du livre d'architecture français pour la période allant de 1512 à 1914. En outre, « Les livres offrent l'intérêt de marquer, à travers leurs diverses occurrences les jalons d'une période complexe de l'histoire de l'architecture (d'après-guerre à la fin du XX<sup>e</sup> siècle) période dont ils révèlent deux traits saillants : l'émergence progressive de la notion de culture architecturale ou

---

<sup>175</sup> P. Chabard, M. Kourniati, en référence à l'introduction, *Des livres, des architectes, des chercheurs*, p. 7 – 17.

de l'architecture comme culture, et l'urbanisation non seulement comme phénomène, mais comme problème adressé à/et saisi par l'architecte ».

Dans ce *corpus*, un choix comparatif s'impose : l'ouvrage bilan de Le Corbusier, *l'Atelier de la recherche patiente* publié en 1960, et le livre hommage à Fernand Pouillon de 2012, *Le livre, l'autre dessein de Fernand Pouillon*. Dans le lien développé entre théorie, avec illustrations dessinées et/ou photographiques, et le rôle rétroactif de leur réception.

« L'histoire du livre s'intéresse de près à la dépendance entre ces deux ordres : Qu'est-ce qui est premier, l'édifice ou le livre ? [...] Autrement dit, le livre d'architecture est-il un outil pour l'action, une démonstration préalable d'une compétence de l'auteur, un témoignage pour la postérité, ou tout simplement la continuation de l'architecture par un autre moyen ? Au fond, toute posture de recherche conduit à considérer les livres non seulement comme des objets matériels, mais comme d'authentiques instruments de l'action »<sup>176</sup>.

L'action d'écriture de Ballardur qui débuta dès 1949 fut un exercice permanent. Elle précéda ses réalisations architecturales majeures, lesquelles nourrirent ensuite d'autres ouvrages consacrés à son bilan. Dans sa trilogie d'articles publiés dans la revue *Les Temps Modernes* Ballardur traita chronologiquement des trois thèmes essentiels en lien avec les centres d'intérêt de sa pratique professionnelle, dans une graduation de perception des échelles des disciplines de l'architecture, puis de l'urbanisme, et en dernier lieu de l'environnement (paysage).

Après un demi-siècle d'existence en 1995, *les Temps Modernes* « demeurent la plus prestigieuse des revues françaises de rang international » pour Claude Lanzmann, son directeur et successeur de Sartre.

Balladur sollicita, ou a saisi l'opportunité de bénéficier d'un espace d'expression auprès de ses maîtres à penser, Sartre ou Bloc. Ainsi de 1949 à 1956, dans

---

<sup>176</sup> J.P. Garric, *Le livre et l'architecte*, Actes du colloque INHA – ENSA, Paris, Belleville, Janvier 2008, Edition Wavre Mardaga, 2011.

l'exercice d'un critique de l'architecture, il publia ses trois articles. Puis, une décennie plus tard, au moment du lancement du projet d'aménagement du littoral languedocien, la revue *Architecture d'Aujourd'hui*, à laquelle il participa au comité de rédaction, devint le réceptacle de la publication et de la diffusion des éléments techniques du projet initié par la *Mission Racine*.

Après le décès de Bloc, en 1966, et la vente de la revue par sa veuve, Balladur s'éloigna de fait de l'*Architecture d'Aujourd'hui* (il ne participe plus au comité de rédaction). L'aménagement balnéaire de La Grande Motte se concrétisa mais, Balladur, rencontra des difficultés à communiquer par l'écriture. La « médiatisation » fut assumée par les institutions de la *Mission Racine*, les sociétés d'aménagement et officines de tourisme pour l'ensemble des stations du littoral du Languedoc-Roussillon. Cette communication visant le public le plus large, n'avait pas de vocation spécifique à promouvoir un style ou une invention architecturale. Le choix formel (de la pyramide) et son concepteur Balladur étaient visés par des critiques négatives provenant, à cette époque, de plusieurs directions. Un architecte pour expliquer son œuvre, se doit d'acquérir une visibilité, si ce n'est la notoriété. Balladur prit l'initiative de co-éditer avec le concours d'une maison d'édition en Suisse, un ouvrage professionnel au titre évocateur *Œuvre*, dont il réactualisera le contenu quelques années plus tard avec le complément de nouvelles réalisations. Balladur, tout absorbé par la tâche d'édifier sa cité balnéaire depuis 1965 et pendant les deux décennies d'astreinte, ne put en assumer sa promotion. Il demeura cependant impliqué dans son enseignement à l'ENPC, au contact d'enseignants et d'étudiants (cf. l'Architecture et la Revue des Ponts et Chaussées), un réceptacle à la diffusion de ses théories.

Ainsi les premières actions d'inventaire de La Grande Motte au début des années 1990 par Prélorenzo et Picon, vont poser un regard critique plus positif sur la production balladurienne, ce qui amorça un retournement du jugement, en particulier celui des professionnels.

Puis, sa mission menée à terme, Ballardur put en 1994 dresser un bilan écrit de son aventure, adoptant la forme de l'autofiction documentée *La Grande Motte, L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*.

La mémoire de Ballardur s'est constituée par accumulation de strates de savoirs et d'attitudes vécues. Savoirs de références philosophiques et littéraires, quêtes d'expériences des bons usages révélés par l'urbanisme, l'architecture et les arts. Pour appréhender et affronter les contraintes du site dédié à La Grande Motte, il s'attacha le concours des spécialistes des disciplines connexes dont il réalisa la synthèse des études.

## **2. L'œuvre mémorialiste**

*La Grande Motte L'Architecture en fête ou la naissance d'une ville*, signe l'heure du bilan. L'ouvrage de Ballardur débute par : « L'aventure de La Grande Motte a commencé dans les incertitudes d'une découverte de la nature nue ». Il prit l'initiative de conter lui-même son aventure au fil des vingt-neuf chapitres qui la composent. Le style retenu est celui d'un « journal de bord » plutôt qu'un récit autobiographique et le texte fut rédigé dans le respect de la chronologie des événements au cours de trois décennies. « L'architecture devient l'objet du projet autobiographique et non la destinée d'un individu »<sup>177</sup>.

L'écriture expressive de l'architecte y dévoile directement ses idées, ses choix et son itinéraire professionnel.

Ouvrage au titre allégorique, il fut le produit d'une rigoureuse composition de la part de son auteur : choix du format « paysage » comme support adapté à la vue panoramique unissant formes et horizontalité, notes et images utilisées à dessein et mises en dialogue pour une symbiose au service de la narration (annexe 12).

Dès l'annonce du titre, deux définitions furent laissées au choix du lecteur : la sélection des mots employés par Ballardur était d'une grande rigueur, dans tous

---

<sup>177</sup> P. Hyppolite, *L'architecte à la plume*, à propos de Aldo Rossi, p. 196 – 197.

ses écrits. Alors pourquoi vouloir associer « la fête » à l'architecture et la « naissance » à la ville ?

« Architecture » et « Ville » termes génériques à connotations cartésiennes ne peuvent seuls satisfaire son humanisme. Il leur adjoint « fête » et « naissance ». La naissance est bien l'acte majeur créatif pour l'humanité, et la fête un temps si nécessaire à l'équilibre d'une vie. L'architecture d'une ville prioritairement conçue et édifiée pour permettre les loisirs, le repos, la contemplation, se devait par ses formes originales et ses partis pris assumés, d'être ludique tout autant qu'utilitaire !

Pour lutter contre l'oubli de la première édition épuisée et publiée quatorze années après *Mission impossible ?* de Racine (son compagnon de route), le livre fut réédité en 2016 à l'occasion des journées annuelles du patrimoine. Ballardur bénéficia de la caution d'un poète et intellectuel local Joubert qui en rédigea la préface. Ce fait est souligné par un chapitre spécial du livre *l'Homme des sables*, titre éponyme de l'ouvrage critique de Joubert. Vingt ans de fréquentation ont rapproché les deux hommes, l'écrivain poète et l'architecte, aussi homme de lettres. L'hostilité initiale manifestée contre le projet balnéaire – devenu le ferment de la créativité – céda la place à une amitié indéfectible.

Avec le recul, il semble que la réalité architecturale de La Grande Motte eut raison de la fiction littéraire qui imaginait un tas de ruines comme épilogue. Comme préalable, la première rencontre entre les deux Jean, (en vue d'un dialogue de réconciliation) a été facilitée grâce à la médiation d'un autre livre. Ballardur précise « j'avais donné à Joubert un ouvrage que je venais de publier, dans lequel apparaissaient l'ensemble de mes travaux et l'expression de ma pensée sur l'architecture. Déjà nous nous comprenions mieux »<sup>178</sup>.

Pour preuve, une photographie de cet événement montre la proximité des deux hommes posant au pied de la pyramide où résidait Ballardur, sur le quai du port. Joubert entama sa préface par la chronologie des faits, puis il s'interrogea sur la façon de rendre ce territoire habitable : « Si l'architecture est un art, elle est aussi pour l'homme un facteur d'intégration au monde, puisqu'elle va s'ingénier à le

---

<sup>178</sup> Il s'agit de *Œuvre*, sa monographie, *op. cit.*

rendre habitable ». Reconnaisant le rôle dévolu puis pleinement accompli par Balladur, après « une réflexion sur l'essence et la finalité de sa vocation où se mêlent l'esthétique, la sociologie, la métaphysique ». Ainsi l'ouvrage préfacé avait pour évidente vocation :

« Que trente ans plus tard le créateur de la ville enfin achevée, a choisi d'évoquer cette longue aventure et d'une certaine façon d'en devenir l'historien, qui mieux que lui pouvait nous dire en puisant dans ses archives et dans sa mémoire, qu'elles furent les ambitions, les épreuves, et les joies de ceux, qui sous sa direction, en furent les bâtisseurs [...] Balladur pouvait mettre en pratique ses théories [...] et par l'osmose du bâti et d'une nature dominée et pacifiée, créer une ville – parc où régneraient, la beauté, la liberté et le bonheur. Cette composition se voulait à la fois raisonnable et poétique »<sup>179</sup>.

Ainsi Joubert finit par embrasser une réalité devenue intemporelle !

Les points de vue de Balladur et sa sensibilité transparaisaient tout au long de la narration dans les exposés de celui qui est « attentif aux appels d'une nature fragile et désolée [...] qu'il voulait magnifier sans la détruire ». L'évidence d'une affirmation que l'architecte fut inspiré par ce lieu. Pour ce faire, l'outil dont dispose l'architecte est la main, vecteur de la pensée exprimant ainsi la composition par le « dessin [...] l'instrument irremplaçable, car les hommes savent qu'ils ont un pouvoir sur le paraître du monde ». <sup>180</sup>

Ainsi furent magnifiées la topographie du site et sa toponymie, la Grande Dune du XIX<sup>e</sup> siècle rebaptisée La Grande Motte. Autre coïncidence, le débouché du canal de Lunel dans l'étang de L'Or est dénommé « la pyramide » à quelques centaines de mètres de La Grande Motte. « Le plan est un atout dans la démarche des architectes, [...] les propositions d'un plan relèvent de choix et d'idées rationnelles [...] il est facile à exposer et à justifier ».

---

<sup>179</sup> J. Joubert, préface *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 8 – 9.

<sup>180</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 38.

Ainsi, une des premières esquisses très expressive du plan d'aménagement de 1965 qui nous avons commentée, s'exprima par un code graphique d'abstraction (à l'inverse des zonages) des variations de tons de noir et de gris qui traduisaient autant de variations de densité du bâti.

« Je devais composer le plan d'imaginer une station balnéaire de notre temps [...] Il reste que nos pensées et nos désirs peuvent [...] s'exprimer par les mots [...] La Mission Racine avec l'intuition des limites du pouvoir des mots et des écrits, avait donné aux architectes chargés de concevoir le plan de stations nouvelles du littoral, un programme très succinct »<sup>181</sup>.

La capacité d'accueil de la Grande Motte fut fixée à 43 000 lits, soit 430 hectares de superficie aménagée avec une maîtrise foncière initiale de 450 hectares. L'AALR établit son programme, simple s'il en fut, qui laissait libre cours à l'imagination de l'architecte :

« Mon premier souci fut [...] d'installer les estivants dans une nature maîtrisée. Le programme laissait dans l'ombre toute l'adversité de ce lieu, les vents, le soleil, la mer, ces contraintes programmatiques n'ont donc pas été exprimées [...] la localisation du port, la direction des appontements et des quais ont été données par l'Ingénieur du Génie maritime Roger Vian [...] il les avait déterminées en fonction des courants marins et des vents dominants ». <sup>182</sup>

L'évocation poétique des quatre Eléments semble avoir été un objet intuitif de préoccupation pour le maître d'œuvre dès l'origine de ses réflexions.

Les volumes à bâtir furent orientés suivant un angle proche de 45°, ainsi imposé par les lignes des quais du port à l'exclusion de tout zonage théorique (rejeté par l'architecte) puis matérialisés par une maquette.

---

<sup>181</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 38.

<sup>182</sup> J. Balladur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit.

« Les plantations n'avaient rien de commun avec les espaces verts, terme générique des urbanistes de l'après-guerre [...] car l'espace arboré ici est assimilable à un parc d'une belle demeure à l'image de l'art des jardins des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le tracé des voies reproduisait fidèlement – largeurs, longueurs, plantations d'alignement, dimensions des trottoirs - les meilleurs espaces urbains de Paris et d'ailleurs répertoriés d'après les *Promenades de Paris* d'Adolphe Alphand. Mon devoir était de bien loger les hommes [...] plutôt que les voitures ». <sup>183</sup>

L'échelle humaine était la notion à retenir, tant pour le vide des espaces publics, que pour les exigences de la circulation automobile. L'esquisse définitive avant sa traduction par un plan de masse (avec son code de densification) proposa les divers types de voies et espaces publics, les espaces boisés, des cheminements piétonniers traversant aussi les lots privatifs et les espaces à bâtir.

Dans la maquette du livre, il est souvent mis en équivalence les productions de l'architecte, les dessins, croquis, esquisses d'époques avec des photographies plus contemporaines exposant le même point de vue, dans un dialogue entre l'idée graphique et la réalité tangible telle qu'elle se révèle. En ce qui concerne les pièces graphiques, l'ensemble des documents techniques exposé demeure la traduction fidèle de l'exécution des projets, alors que les croquis perspectifs pour nombre d'entre eux ont été probablement dessinés (sur demande) par Ballardur afin de servir la publication et bien après l'époque des constructions concernées. Un des aspects du réel talent artistique de l'architecte se révèle au travers des croquis à main levée rehaussés de pastels et d'aquarelles, et l'on sait que les archives de Ballardur recèlent aussi de nombreuses peintures sur toile.

En ce qui concerne les fonds photographiques, il a été peu fait recours aux documents d'époque décrivant le site avant et pendant le chantier, si on considère leur ampleur, en particulier les travaux de O'Sughrue, Ter Schiphorst et Pillet.

---

<sup>183</sup> J. Ballardur, *La Grande Motte L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 39.



Cet ouvrage – bilan s'avère être un document essentiel à la compréhension de la pensée conceptuelle et créative de son auteur. Pensée qu'il a su si bien concrétiser dans une matérialité devenu exemplaire. Comme l'a souligné Roland Barthes, la pensée est liée au langage avec son vocabulaire « décrivant » dans le contexte de la critique architecturale initiale et celui « d'écrivain » ayant recours aux métaphores dont l'usage convient mieux au récit autobiographique final. L'iconographie illustre et participe au propos, constituant un tout homogène, qui concatène La Grande Motte, la cité balnéaire et Balladur, son architecte créateur et réalisateur d'une *mission impossible*, pour paraphraser le titre de l'ouvrage de Racine.

### **3. La posture d'un théoricien**

Dans sa pratique de bâtisseur et d'aménageur, Balladur dont l'œuvre d'une vie fut enfin reconnue, se vit offrir les tribunes honorifiques des Sociétés Savantes (Académies des Beaux-Arts et d'Architecture) lui permettant la reformulation des idéaux qui furent les siens pendant un demi-siècle.

Ainsi, après trois décennies d'exercice professionnel, la prégnance des concepts philosophiques de son maître à penser reste présente à l'esprit du nouvel académicien, l'existentialisme, qui n'a cessé de nourrir sa pratique.

En 1982, parut *l'architecte et la pensée existentialiste*, communication à l'approche philosophique qui ne limita pas son art au seul acte de bâtir. Il n'avait de cesse de théoriser ses analyses premières et sa démarche intellectuelle et/ou conceptuelle par des jalons d'écriture, pour y concrétiser sa propre doctrine de l'architecture.

La pratique de l'architecture résulte d'une pensée mise en acte sans user du langage. La représentation s'opérant par croquis, plans, maquettes, toute matière à projet. Recourir au langage qui formate les idées (concepts philosophiques) permet d'accomplir un trajet de la philosophie vers l'architecture et aussi le trajet de l'architecture vers la philosophie, comme cadre de pensée acquis et cultivé. Cette mise en équivalence permanente des deux disciplines, autrement définie comme théorie et pratique, est le fondement de l'œuvre balladurienne. Le recours

à une définition métaphorique s'impose : « La philosophie n'est pas un savoir comme la science, c'est un travail de fouille et de fondation ».

Sur la base du constat de l'époque, les conflits internes à la profession d'architecte, jugée responsable par l'opinion publique du « massacre » du cadre de vie, la querelle des modernistes contre les post-modernistes, et la mise à l'écart de l'ancienne génération des architectes firent prospérer le débat.

Au début des années soixante-dix, la revue *AA* prit position pour défendre et promouvoir une nouvelle génération d'architectes<sup>184</sup>.

Le postulat fut que la philosophie éclaire la réflexion, en ce qu'elle est différente de la science. « La philosophie est la discipline de la pensée qui cherche à fonder les valeurs qui permettent de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal »<sup>185</sup>.

Pour Balladur, l'architecture s'avéra être à la fois Art et Science :

« Elle doit traiter le progrès technique comme un moyen de mettre en forme dans le monde vécu des valeurs [...] les problèmes de l'architecture relèvent de la réflexion philosophique [...] les architectes, simples praticiens auxquels la communauté demande de mettre en œuvre les valeurs qui ont cours dans leur époque ». <sup>186</sup>

La subjectivité dut s'assumer dans un cadre en perpétuelle mouvance, avec la nécessité de dissocier fondamentalement la science (des positivistes) et la philosophie, réflexive aux problématiques de l'architecture. Le recours à la philosophie (pour tous) s'imposa donc, existentialiste. Disciple de Sartre le père de *l'existentialisme* Balladur en adopta le fondement que l'Existence précède l'Essence. « L'existentialisme, philosophie de la création est l'approche la plus éclairante des conflits évoqués » le conflit entre beauté et vérité. La primauté donnée à l'existence, la réalité sur les idées (qu'elles soient scientifiques,

---

<sup>184</sup> B. Huet, Editorial, Revue *AA*, 197, p. 1.

<sup>185</sup> Discours de Balladur à l'Académie d'Architecture, *L'Architecte et la pensée existentialiste*, Tapuscrit 29 pages, 28 Avril 1982.  
Communiqué par l'auteur à François B. Michel, membre de l'Académie des Beaux-Arts aux côtés de Balladur, Institut de France.

<sup>186</sup> Discours de Balladur à l'Académie d'Architecture, *Op.cit.*

conceptuelles ou philosophiques) sert à nommer cette école de pensée « l'existentialisme conclu de l'expérience réelle ».

Il y eut donc modification du rapport habituel « l'existence d'un bâtiment détermine le projet de ce bâtiment, et non pas l'inverse [...] la primauté donnée à l'existence apporte une nouvelle conception de la vérité et de la beauté ». Ballardur fit référence à la triade vitruvienne, *utilitas, firmitas, vénustas*, (utilité, solidité, beauté) réduite cependant pour lui à deux des concepts.

L'architecte se trouva au cœur du conflit entre *Beauté et Vérité*, en rupture avec la pensée platonicienne (scientifique) où ce qui est considéré comme l'essence, (c'est-à-dire l'idée) précède l'existence, mais cette proposition ne correspondait pas à la manière dont les hommes vivent le Monde.

Evoquant ensuite le style du post-modernisme, celui-ci conduit à une impasse limitée à une forme de décor « dans les arts, et tout spécialement en architecture, le signe n'est pas distinct du sens, c'est la forme elle-même qui est aussi le contenu de l'œuvre ». Le sens d'un projet est déterminé par son existence réelle, le principe de réalité s'oppose à l'utopie ou à tout projet non réalisé, qui n'est qu'un des possibles.

« Cette pensée que l'existence précède l'essence a de quoi choquer un bâtisseur. Elle veut dire en somme qu'un projet de bâtiment n'a de sens qu'au travers du bâtiment construit, alors que l'architecte est généralement convaincu que le sens de son œuvre, c'est le projet. Quel serait l'idée ou l'essence de La Grande Motte si le projet avait avorté ? ». <sup>187</sup>

Le construit, et lui seul, témoigne de l'idée (le parti) du projet.

Si on fait référence à Joubert dans son ouvrage *L'Homme de sable*, le changement de perspective induit par la philosophie existentielle fait que le monde authentique (le réel) dans lequel nous confrontons la vérité est le monde sensible, celui de l'architecture en particulier, au sein des autres arts.

---

<sup>187</sup> Discours de Ballardur à l'Académie d'Architecture, *Op.cit.*

« Connaître la vérité, ce n'est pas porter un jugement, c'est aller au-devant des choses et des êtres et les découvrir sous le voile qui cache leur sens réel [...] quand forme et contenu sont une seule et même chose, leur vérité est aussi leur beauté [...] la beauté apparaît lumineuse et resplendissante chaque fois que nous éprouvons que forme et contenu sont le même [...] l'Architecture Moderne, comme l'Architecture Gothique, a produit d'admirables œuvres où la forme est supportée par la seule vérité technique, ces œuvres sont belles [...] car le signe et le sens, la forme et leur contenu sont une seule et même chose visible. Le conflit contemporain entre beauté et vérité provient de la vision utilitaire de la réalité [le pragmatisme]. La vérité serait ce qui réussit, vision réductrice ; et la fabrication industrielle a introduit et fait dominer une vision strictement utilitaire du monde [par efficacité]. La forme utile est utile au producteur plutôt qu'au consommateur ! Une utilité qui échauffe et stimule le besoin, une forme [l'esthétique industrielle, le design] qui pousse à la consommation [...] le bâtiment n'est pas un objet consommable, ce qui crée l'insatisfaction et provoque des besoins dérivés d'insatisfaction ». <sup>188</sup>

L'architecture ne peut être banalisée à l'identique d'un produit de simple consommation.

Si la nécessité est de réconcilier vérité et beauté, savoir rationnel et réalité sensible, l'architecture est concernée au premier chef, comme l'art existentiel dominant. L'art du « cadre de vie » pratiqué par les architectes, donne sa forme au monde habité et vécu par les humains. L'Etat et la bureaucratie ont mis la main sur les domaines de l'architecture et de l'urbanisme au bénéfice de l'utilité technique et politique, mais l'art qui conteste le plus profondément la valeur dominante *d'utilité* est l'architecture au travers des autres valeurs fondamentales d'une Civilisation. De fait l'architecture constitue un danger pour le pouvoir ! et elle doit être asservie ! Notre époque pratique cette dérive sémantique qualifiant

---

<sup>188</sup> Discours de Balladur à l'Académie d'Architecture, *Op.cit.*

l'architecte en maître-d'œuvre, instituant une reconnaissance des bureaux d'études. La période de la Reconstruction n'a privilégié du *Modernisme* défini par les CIAM que le fonctionnalisme. Le post modernisme n'a été qu'une réaction superficielle à « habiller », par un ornement emprunté au classicisme ou au régionalisme qui procède des signes sans contenu (comme un décor de théâtre) une architecture fonctionnaliste imposée et décidée par l'Etat et comme variante de la politique des modèles. Balladur s'attacha à décrire la difficile réalité qui confronte les idéaux (passés) des architectes dont ils doivent eux-mêmes prendre conscience.

Nouvelle opportunité d'un discours protocolaire au lyrisme convenu entre deux adeptes du béton architectonique, Tallibert architecte dialogue avec Balladur, ce dernier collabora (à ses débuts) pour concevoir son œuvre architecturale avec Eugène Freyssinet l'ingénieur inventeur du béton précontraint. Avec Balladur se créa une affinité autour de l'usage de la matière béton. « L'Architecture, comme l'Urbanisme, sont des langages, et les hommes aux services de ces disciplines sont des poètes qui pensent construction ». La biographie sélective de Balladur dressa un itinéraire fait de rencontres d'hommes qui ont beaucoup comptés dans sa formation et la maturation de sa sensibilité.

« Après avoir rencontré Jean Paul Sartre [...] vous choisissez de suivre une autre de vos inclinations et vous entrez en octobre 1945, dans l'atelier de Roger Henri Expert à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Parallèlement, vous suivez un court stage dans l'agence de Le Corbusier, qui avait dès 1943 créé (à la demande de nombre d'étudiants des Beaux-Arts et par une convention règlementée) *l'Atelier de recherches esthétiques* au 35 rue de Sèvres pour les accueillir [...] Vous faites partie de la rédaction de la revue *Architecture d'Aujourd'hui* avec André Bloc, critique redoutable de la création contemporaine »<sup>189</sup>.

---

<sup>189</sup> R. Tallibert, Discours de réception de Balladur à l'Académie des Beaux-Arts Paris, Cahiers de l'Institut, Mai 2000, p. 3 – 20.

Le projet d'une vie très productive semble se résumer au focus orienté sur l'aménagement de La Grande Motte (et son extension la marina de Port Camargue) avec pour ce faire le recours exclusif au béton moulé.

Avant la reconnaissance patrimoniale à l'initiative de la DRAC de 2010, Tallibert sut mettre en évidence l'ensemble des qualités des productions architecturales de son confrère. Le double sens attribué au « langage » fut mis en exergue comme le qualificatif de Balladur : un langage fait de mots d'un écrivain poète, et, un langage métaphorique exprimé par l'urbanisme et l'architecture. Le lien ténu existant entre les deux langages n'en composant qu'un unique homogène. Le choix assumé de la structure « pyramidale », qui sont « des formes toujours magiques ! », ayant assuré au site sa notoriété.

« On vous confie dès 1963, les importants aménagements [...] du littoral en Languedoc-Roussillon. Ces opérations sont aujourd'hui achevées et constituent un des fleurons de l'architecture dans cette région. A La Grande Motte, votre combat sera de faire jaillir du sol vos premiers immeubles et de subir les réactions commerciales des chapelles architecturales éloignées de ce lieu novateur »<sup>190</sup>

Ainsi sont évoquées les critiques (négatives) suscitées par le formalisme du parti pris architectural de La Grande Motte. « Vous allez nous apporter, dans ce XX<sup>e</sup> siècle, une véritable ville de loisirs. Vous êtes probablement le seul architecte à avoir résolu la question de l'espace pour le temps libre avec autant de succès, en tenant compte des équipements paysagers, parcs, marinas et commerces de proximité et en respectant la nouvelle évolution sociale de notre société occupant les lieux temporels ». Le matériau béton devint à la mode : il fut valorisé à cette époque par Oscar Niemeyer et nombre d'autres architectes l'utilisant pour ses facultés d'inventions formelles.

---

<sup>190</sup> R. Tallibert, Discours de réception de Balladur à l'Académie des Beaux-Arts Paris, *Op.cit.*

« Vous saviez qu’au bord de la mer, seul le béton répondait à beaucoup de questions. L’exigence d’unité entre la forme et la structure est loin d’être une loi fondamentale de l’architecture, vous avez réussi en y associant certains de vos confrères, et l’art des jardins fut probablement le plus attaché à votre création. La place réservée aux aménagements paysagers d’immenses espaces verts participe aujourd’hui de la qualité de l’environnement de cette ville. [...] Vous avez compris que l’arrière-plan des Cévennes était un décor constant et éternel et que l’Architecture devait s’appliquer sur ce rideau de fond. Ces formes sont toujours magiques. Elles assurent au site une notoriété qu’aucune autre station de la côte méditerranéenne ne peut accorder aux vacanciers ». <sup>191</sup>

L’importance accordée au vide urbain dans la conception balladurienne est bien citée en évidence.

« Le vide n’ayant aucun sens dans une ville de vacances, vous avez mis en place des principes unificateurs dans la position des édifices, c’est-à-dire respect des voies, des espaces publics. Vous avez aussi créé une morphologie des constructions : hauteurs, enveloppes définissant les jeux de volumétrie. Vous abandonnez le principe des retraits, et vous exigez des terrasses inscrites dans la géométrie. Vous serez un des rares architectes urbanistes à reprendre en site neuf, la longue tradition de la ville régulière où l’ordre public encadre le droit privé, où chacune des opérations a une discipline rigoureuse à respecter ». <sup>192</sup>

Tallibert souligne le peu de contrainte réglementaire ayant permis d’obtenir : une « ville d’art, ville parc [...] où prospère une végétation dense, où se faufilent plage et marina [...] espace de vacances sans frontière [...] et sans contrainte administrative ».

---

<sup>191</sup> R. Tallibert, Discours de réception de Balladur à l’Académie des Beaux-Arts Paris, *Op. cit.*

<sup>192</sup> R. Tallibert, Discours de réception de Balladur à l’Académie des Beaux-Arts Paris, *Op. cit.*

Les simplifications administratives et réglementaires ont laissé à La Grande Motte libre cours à toutes les formes de créativité, une démarche à citer en exemple.

« En fait, vous vous éloignez totalement des exigences administratives, dirigeant les droits à construire comme le faisaient les plans directeurs de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Vous insistez sur la volumétrie qui vous fut reprochée. A La Grande Motte, on n'a jamais vendu de terrain avec un Coefficient d'Occupation des Sols ! C'est en créant des surprises artistiques, sculptures, peintures avec des perspectives agrémentées de jardins, de dallages variés, que la curiosité culturelle de l'occupant sera valorisée. [...]. La Grande Motte doit aussi beaucoup à cette dramaturgie du dedans et du dehors, de la ligne droite et de la courbe, de la matière brute et du modelé. Vous avez développé une œuvre où la lumière et la matière ont fait converger une réussite : transformer le désert en un lieu de vie. Vous l'avez démontré par tous les édifices variés, églises, ponts, viaducs, salle de conférence, réalisés avec diversité »<sup>193</sup>.

Balladur eut, par sa longue fréquentation de Bloc des affinités évidentes avec le *Groupe Espace* dont les membres venus d'horizon divers furent adeptes d'une architecture sculpturale, et de l'intégration d'œuvres d'art aux bâtiments.

Il fit référence à l'étude critique produite par Picon et Prélorenzo suite à l'entretien de ces auteurs avec Balladur *L'aventure du balnéaire, La Grande Motte, avec usage de citations empruntées à cet ouvrage*. Les polémiques sont aussi évoquées en détail. L'usage du béton favorisa une évolution formelle vers un bâtiment – sculpture pour les dernières réalisations publiques « la sculpture serait sœur de l'architecture » le succès populaire faisant contre-poids aux critiques des spécialistes :

« Ces tempêtes qui ne venaient pas de la mer [...] en cela le peuple utilisateur, véritable critique d'art, a su aimer ce lieu [...] le peuple, qui tribunal du temps fixe les réussites. Et La Grande Motte est devenue un

---

<sup>193</sup> R. Tallibert, Discours de réception de Balladur, Conclusion, *Op. cit.*



site pittoresque protégé. [...] C'est en 1968, que les premières réalisations furent ouvertes, le réel a bien à cette date, épousé l'imaginaire. Il est peut-être temps de redécouvrir La Grande Motte et ce qu'elle symbolise dans l'histoire de l'architecture ».

En 2000, une balise fut posée sur la voie de la redécouverte du lieu. Ballardur évoqua l'importance de l'usage du dessin pour traduire l'imagination, avant même le recours à la photographie dont il se servait beaucoup.

Dans une perspective historique, fut aussi abordé le rapport de l'ornement aux structures constructives. Avec la rupture qui s'est produite dans les années 1920 /1930, Ballardur le justifia, comme un plaidoyer pour le décor des façades, requalifié par lui de *modénatures*. Ces figures géométriques basiques furent employées, dans une recherche de variété formelle empruntée au registre du « balnéaire ». Avec de l'imagination, on aperçoit aussi des motifs anthropomorphiques ou des éléments de la flore.

« Le dessin, par tradition, tenait à l'époque une place beaucoup plus essentielle que de nos jours. La photographie naissante ne s'était pas encore substituée aux croquis, caricatures, paysages, dont les lettres de nos grands écrivains, illustrées par eux, nous rapportent combien le dessin était alors répandu. Le Corbusier, lors de l'exposition des Arts décoratifs en 1925, venait d'en donner le modèle, avec le pavillon de *l'Esprit Nouveau*. Si l'on veut caractériser cette architecture d'avant-garde, celle d'un Le Corbusier, d'un Mallet Stevens, de Gropius, Miss Van Der Rohe, Breuer, Neutra, il faut la qualifier avant tout par leur rejet de toute forme libre, de toute forme qui ne résulte pas des nécessités fonctionnelles du bâtiment ou de l'expression stricte de la structure, en béton [pour les architectes français et italien] et en acier [pour les architectes issus de l'école allemande du Bauhaus]. Les façades comme les espaces intérieurs sont dépouillées et ne veulent puiser leurs charmes que dans la simplicité des volumes et la pureté de leurs proportions. Mais un Le Corbusier et ses adeptes –dont j'ose le dire la

pensée était un peu primaire – ne s'étaient pas posés la question de savoir pourquoi à toutes les époques et dans toutes les civilisations, les hommes s'étaient donnés la peine d'ornez les façades, [...] par des volumes et des formes libres, des sculptures, des peintures et une modénature qui posaient le masque d'un décor, image de la liberté humaine, sur le visage fermé et stupide de la matière brute, pierre ou béton, image de l'oppressante et obscure nécessité du monde matériel »<sup>194</sup>.

De son expérience acquise précocement au travers de la pédagogie et de l'enseignement, l'architecture ne peut se transmettre, par les discours, mais par l'exemple, la matérialité du construire et ensuite son évaluation critique, suivant la formule du leitmotiv que « l'existence précède l'essence ».

« L'Architecture est un Art, comme la peinture ou la sculpture, elle ne peut pas s'enseigner par le discours, sous les auspices d'un enseignement ex cathedra. Elle nécessite la forme la plus constante de la transmission du savoir : l'exemple. Car c'est à l'architecture qu'incombe la terrible responsabilité de rendre réel au sens le plus matériel de ce mot, le monde de l'imaginaire humain. [...] Or - contrairement à une opinion très répandue à notre époque rationaliste et scientifique - le besoin ne détermine pas nécessairement le dessin de la réalité qui l'apaise. Toutes sortes de formes différentes peuvent satisfaire à des exigences fonctionnelles. Le besoin est la part banale et commune de l'architecture. Les architectes doivent prendre garde à un utilitarisme primaire »<sup>195</sup>

Balladur justifia le recours à une certaine gratuité de ses choix formels à La Grande Motte en résistance à un conservatisme de la reproduction trop orthonormée de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle. Il exposa ainsi son attachement à une esthétique plus sculpturale exprimée par sa volumétrie et son décor.

---

<sup>194</sup> Réponse de J. Balladur à R. Tallibert, Cahiers de l'Institut, Mai 2000, p. 22 – 36.

<sup>195</sup> Réponse de J. Balladur à R. Tallibert, *Op.cit.*

« Dans la limite de leurs moyens et de leurs techniques, les hommes sont en fait libres de modeler à leur guise la forme apparente du réel. C'est là un pouvoir à la fois exaltant et effrayant. Les habitudes, les qu'en dira-t-on, la mode, le pouvoir politique et son administration, la peur enfin de l'inconnu enferment habituellement les architectes et leurs clients dans un conservatisme qui leur fait copier et reproduire un peu partout le déjà vu ». <sup>196</sup>

Dès son entrée, dans le cercle restreint de l'Académie des Beaux-Arts, reconnaissance méritée pour le praticien à l'œuvre conséquente, mais aussi pour les qualités humanistes, Balladur s'exprima par ses travaux académiques. Dans le cadre de l'Institut de France, lors de la séance publique annuelle devant les cinq Académies réunies, il élargit le champ de sa discipline en évoquant *l'art en France à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, à l'aune de son jugement critique, faisant référence de son recours aux œuvres artistiques dans sa pratique professionnelle.

Le propos visa à un universalisme de la synthèse des arts dans laquelle l'architecture a une position dominante à assumer.

En préliminaire, le constat qu'il formula se voulait pessimiste :

« Les artistes du XX<sup>e</sup> siècle ont successivement détrôné, les uns après les autres, toutes les valeurs et toutes les fins que les hommes attachaient traditionnellement à l'œuvre d'art ». L'aube de ce XXI<sup>e</sup> siècle voit-elle en réalité, poindre le crépuscule de l'art ? C'est la question que nous devons nous poser aujourd'hui »<sup>197</sup>.

---

<sup>196</sup> Réponse de J. Balladur à R. Tallibert, *Op.cit.*

<sup>197</sup> J. Balladur, séance publique annuelle des cinq Académies, *L'Art en France à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Edition de l'Institut, Octobre 2001, p. 33 – 40. Cahier communiqué par F.B. Michel.

Jean Clair connu pour ses prises de positions pour le moins critiques sur l'art contemporain, fut cité pour la démonstration :

« [il] met en évidence une autre dimension de l'art contemporain qu'il appelle l'art du dégoût par opposition à l'art du goût qu'était né de l'esthétique du siècle des lumières, le fait est que la répulsion, l'abjection, le dégoûtant, l'horreur semble la catégorie esthétique nouvelle de cette fin de siècle [...] La science apporte aux artistes de nouveaux moyens d'expression. Toute critique de l'art actuel passe, à juste raison, pour obscurantiste. Mais les artistes et les critiques remplissent trop souvent le vide des œuvres avec des mots [...] Dans la première moitié du siècle précédent, c'est la France qui a été à l'origine de toutes ou presque toutes les révolutions culturelles. L'esprit révolutionnaire, imprégné d'idéologies politiques, de critiques sociales, de participations à tous les mouvements qui voulaient renverser l'ordre établi [...] animait les artistes »<sup>198</sup>

Puis, l'épicentre géographique de la production artistique s'est déplacé.

« Paris était le centre de toutes les recherches, en peinture, en sculpture, en architecture, en musique et même en cinéma. Après la deuxième guerre mondiale ce fut l'Amérique qui donna le ton. [...] C'est alors que les administrations culturelles françaises, de peur de passer pour des tenants de l'académisme, fut-il évolutif, ont fait la part belle aux modernistes les plus malins et les plus excentriques, et tout particulièrement aux artistes étrangers. Ils ont tenu à l'écart les artistes français, fussent-ils novateurs et de qualité. [...] Mais aujourd'hui, le rayonnement de la France à l'étranger est au plus bas. On constate l'absence des artistes français contemporains dans les grands musées étrangers et, bien sûr dans les ventes aux enchères new-yorkaises. »<sup>199</sup>

---

<sup>198</sup> J. Ballardur, séance publique annuelle des cinq Académies, *Op.cit.*

<sup>199</sup> J. Ballardur, séance publique annuelle des cinq Académies, *Op.cit.*

La question fondamentale resta posée : quelles formes et quelles expressions de l'art contemporain relèvent encore du mot *Art* dans son acception usuelle ? Le soutien d'une création contemporaine cherche son salut et sa reconnaissance au travers d'expositions dans l'espace public. « La sacralisation des œuvres par leur présence dans un musée a remplacé la qualité sensible d'une œuvre par sa signification historique [...] Le musée d'art moderne les valorise en tant que monument historique de la peinture du XX<sup>e</sup> siècle ».

Balladur eut recours inconsciemment (ou pas) à ses références littéraires de toujours, citant Valéry : « Je n'aime pas trop les musées. Les idées de classement, de conservation et d'utilité publique, qui sont justes et claires, ont peu de rapport avec ces délices. [...] Je ne sais quoi d'insensé résulte de ce voisinage de visions mortes ». Depuis des siècles, l'art a toujours été situé, en osmose avec l'écrin qui l'inspire et l'accueille.

Pour revenir et conclure par l'architecture comme cadre physique dédié à l'accueil des autres arts « peinture et sculpture, ce sont des enfants abandonnés, leur mère est morte, leur mère Architecture ». Balladur revint sur la composition d'une façade et la notion d'art décoratif « Au XX<sup>e</sup> siècle, l'architecture moderne a rejeté toute présence, en façade comme dans les espaces intérieurs, de la peinture, de la sculpture et même toute forme qui ne résultent pas de la technique de l'ingénieur et de la distribution purement fonctionnelle de l'espace vécu ».

Le *Mouvement Moderne*, dans une quête du purisme, en rupture des réalisations de l'Art Décoratif, rejeta le recours aux autres formes d'art dans la construction.

En réaction, dès les années cinquante, l'invention du "un pour cent" culturel renoua les liens ayant existés entre toutes les formes d'art et Balladur dans la réalisation de La Grande Motte a mis en exécution un retour aux pratiques anciennes faisant de l'architecture le réceptacle de la sculpture, de la peinture...<sup>200</sup>

La création artistique retrouva sa pertinence et son sens en osmose avec l'architecture redevenue œuvre d'art « totale ».

---

<sup>200</sup> Voir aussi Le Corbusier pour qualifier l'ensemble de son œuvre : « La synthèse des arts majeurs, sculpture-peinture-architecture », in *AA*, numéro spécial *Le Corbusier, unité*, 1948, p.11.

Il conclut par un plaidoyer pour le béton, matériau qu'il chérissait et le recours à une architecture comme œuvre d'art totale :

« Nos jeunes architectes français à la mode –dans la patrie d'Auguste Perret et de Le Corbusier– n'utilisent pas plus le béton armé, technique française par excellence. Ils pourraient avec ce matériau, formellement très souple, et le concours des peintres et des sculpteurs, créer une architecture typiquement française qui ne soit ni un pastiche de l'architecture classique, comme l'on fait les post-modernistes étrangers à Paris, à Montpellier et ailleurs, ni une architecture de verre et de l'acier austère et puritaine, sans le moindre ornement et sans la moindre sensualité, à l'image de l'architecture anglo-saxonne ». <sup>201</sup>

Une phrase conclusive pour qualifier la suprématie de l'œuvre d'art se suffisant à elle-même. « L'art se renouvellera. Mais l'œuvre d'art quelle qu'elle soit, aura toujours pour but de transmettre l'indicible. Si elle est située dans l'espace vécu par les hommes, elle éclairera la nuit dans laquelle nous enfonçons le déferlement actuel de la parole ».

#### **4. Un dessein intellectuel accompli**

Dans ses écritures, Ballardur est proche de la veine des architectes du vingtième siècle, qui ont des « raisons d'écrire » comme évoquées ci-avant.

« Lorsque je n'ai pas de projet, j'écris », Le Corbusier prit cette posture d'écrivain pendant une brève période de sa vie, lorsqu'il n'avait pas de commande. Cependant son œuvre littéraire s'avéra être essentiellement nourrie, comme celle de Ballardur, par sa production architecturale.

---

<sup>201</sup> J. Ballardur, séance publique annuelle des cinq Académies, *Op.cit.*

Après ses contributions critiques pour les revues littéraires et d'architecture, les approches théoriques de Ballard ont été les outils d'élaboration de l'œuvre bâtie, qui va nourrir la narration littéraire du bilan accompli<sup>202</sup>. Au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Ballard eut un destin et un itinéraire similaires à ceux de nombre d'architectes, acteurs de la Reconstruction de notre pays, en particulier, Le Corbusier et Pouillon. Ces deux maîtres d'œuvre ont marqué l'Histoire de leur empreinte architecturale, mais aussi par leurs productions littéraires.

A l'image de ses deux illustres confrères, Ballard produisit deux œuvres majeures, architecturale et littéraire. La production littéraire des architectes demeure plus que jamais une valeur intemporelle, en particulier pour la génération contemporaine des producteurs, critiques et usagers de l'architecture.

En 2012, à Lyon, en lien avec l'exposition *De la pierre à la page*, fut publié *Le livre, l'autre dessein de Fernand Pouillon* à l'occasion de la célébration du centenaire de sa naissance, éclairant une autre facette méconnue de son talent, le métier d'éditeur de livres anciens et rares. Pouillon <sup>203</sup>a souvent assumé d'être à contre-courant de l'esprit de son temps alors que Le Corbusier est l'inventeur de *l'Esprit* de son temps, avec pour exemple concret la conception du Pavillon de *l'Esprit Nouveau*. Pouillon voyait dans le livre un outil de réflexion, et de transmission de connaissances, le livre comme « objet emblématique de l'évolution de l'esprit et de l'intelligence des hommes » (Alan Marshall). L'architecte écrivain, devenu éditeur précisait :

---

<sup>202</sup> A. Verlet à propos de F. Pouillon, Revue Europe n° 1055, Mars 2017, p. 77.

« L'œuvre littéraire qu'elle soit romanesque ou mémorialiste, permet ainsi à son auteur de se revivre en architecte, de retrouver la fièvre de la création, de refaire l'aventure qui mène de la fiction au projet, du projet à la réalisation ».

<sup>203</sup> « L'architecte F. Pouillon ne fera pas dans ses écrits explicitement référence à une quête méditerranéiste, pourtant toute sa production [...] est marquée par une sensibilité du Sud. [...] Les mythes construits à l'échelle de *Mare Nostrum* semblent la place à des références plus circonstanciées liées aux sites d'intervention, à des lieux plus précis, plus géographiquement et culturellement circonscrits » J.L. Bonillo, *Dictionnaire de la Méditerranée, Op. cit.*, p 1301.

« Le monde du livre n'est pas clos, il se nourrit en permanence de l'apport d'autres disciplines, d'autres pratiques, d'autres sensibilités et traditions. [...] il n'y a qu'un pas de l'architecture au livre, de l'ordonnancement de l'espace à l'ordonnancement de la pensée et du discours sur la page, avec ces matières premières que sont le texte, l'image, le blanc, trois éléments constitutifs de l'écrit depuis ses origines »<sup>204</sup>.

L'œuvre littéraire de Le Corbusier, quant à elle, a toujours représenté au fil du temps et jusqu'à nos jours une quête d'intérêt permanent pour tous les professionnels et les amateurs d'architecture. Le choix opéré en 2018 de *L'Atelier de la recherche patiente* (son dernier ouvrage testament, à caractère polymorphe composé entièrement par la main du maître) comme fil conducteur d'une exposition au *Musée Soulages* de Rodez, en démontre la pertinence par l'emprunt fait de son contenu iconographique.

Le dernier ouvrage de Le Corbusier publié en 1960, réalisa l'objectif d'une synthèse des arts majeurs (architecture, sculpture et peinture), en référence aux collaborations conclues entre artistes de ces diverses disciplines sur une même œuvre édifiée, à l'exemple d'autres initiatives similaires.

Guillemette Morel-Journal évoqua à l'occasion de cette réédition :

« Une autobiographie par le texte, l'image et la mise en page : la composition, l'ouvrage est avant tout un livre d'images et l'ensemble du propos est de nature photographique [...] la prégnance du visuel sur l'écrit est renforcée par le fait que, comme dans presque tous ses livres, Le Corbusier a assuré la mise en page en ayant recours [...] depuis 1950, au *Modulor* »<sup>205</sup>.

---

<sup>204</sup> F. Pouillon, *Le livre l'autre dessein de F. Pouillon...*, Paris, Toulouse, Editions du linteau, Editions transversale, 2012, p. 11 – 12.

<sup>205</sup> G. Morel Journal, préface à la réédition en fac similé de *L'Atelier de la recherche patiente de Le Corbusier*, Lyon, Edition Fage, 2015, p. VII – XXI.



Par son formalisme, ce livre est bien assimilable à un « Atelier » de fabrication d'une esthétique par son auteur, la forme avec ses visuels y rejoint le fond. Un contenu d'autofiction qui croise la chronologie par types d'événements et les thématiques qui structurent les titres des chapitres « un métier, dessiner [...] ni commencement, ni fin pour peinture, sculpture, architecture et urbanisme [...] enfin le verbe »<sup>206</sup>

Rapprocher l'action d'écriture et la production architecturale de Balladur de celles de deux de ses illustres contemporains permet d'établir des similitudes dans l'accomplissement de leurs desseins intellectuels.

La reformulation par l'outil du langage (qui facilite la transmission) de l'essence et des concepts d'une œuvre reconnue maintenant par son originale singularité.

Bien sûr, Le Corbusier n'a pas eu d'égal pour incarner la figure tutélaire du *Mouvement Moderne* qu'il a à la fois inventé et participé à construire. La matérialité de l'œuvre balladurienne ainsi que son interprétation constituent un héritage marqué de pensées et de pratiques de l'architecture et de l'urbanisme de la deuxième partie du vingtième siècle, un héritage promis à de nouvelles sources d'inspirations et d'investigations.

## **5. Les archives d'architecture au XX<sup>e</sup> siècle**

Par leur extension quantitative exponentielle, les archives d'architecture<sup>207</sup> ont changé de nature et de lieux de conservation. La difficulté actuelle, devient la masse des documents (à disposition des conservateurs) en dépôt aux Archives Nationales, à l'Institut Français d'Architecture, au Centre Pompidou, aux archives départementales, aux archives communales, aux archives privées et/ou complétées par d'autres sources iconographiques issues des nouveaux médias.

*La genèse des archives d'architectures du XX<sup>e</sup> siècle* est à restituer dans le contexte des années 1970, où il était question de remettre les archives au cœur de l'observation de l'architecture (selon le propos de Chastel), même si les

---

<sup>206</sup> G. Morel Journal, *L'Atelier de la recherche patiente de Le Corbusier*, *Op.cit.*

<sup>207</sup> En référence aux actes de la journée d'étude « genèse des archives d'architecture » tenue à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine le 05 février 2014, publiés Revue Colonnes n° 30 Juillet 2014, à l'initiative du centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle et l'INHA.

premières expériences de collecte sont parfois plus anciennes et ont précédé la création des structures évoquées ci avant (à partir des années 1980).

Il est nécessaire de comprendre en quoi l'apparition et la mise à disposition des archives d'architectes ont permis le renouvellement de la discipline par le changement des approches et des méthodes, et, de l'exploitation des sources disponibles.

Rétrospectivement, c'est dans la *Revue de l'Art* de 1975, que Chastel lança son appel à la sauvegarde des archives d'architectes pour souligner l'urgente nécessité de les collecter et les conserver, en particulier celles ayant trait à l'architecture contemporaine. Il postula que c'était aussi grâce aux archives que l'on apprenait à regarder l'architecture et que des pans entiers du patrimoine bâti avaient ainsi été retrouvés et étudiés. La quête des archives doit être nécessairement sélective et raisonnée « dans un territoire et pour une époque donnée, la création architecturale se doit d'être bien documentée », que ce soient les sources imprimées, graphiques et les corpus photographiques.

Le demi-siècle d'histoire des archives d'architecture au XX<sup>e</sup> siècle se caractérisa par « La collecte des archives [en fait dès avant les années 1960 qui] est concomitante de l'apparition d'une catégorie nouvelle de chercheurs, les historiens de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle [...] avec un lien entre la question des archives et la contemporanéité de cet héritage architectural ».

Dès 1957, Albert Laprade publia une contribution *Pour un musée de l'architecture française*, évoquant ainsi l'importance des archives et la nécessité de les conserver. *La Cité de l'Architecture et du patrimoine* ainsi préfigurée ouvrit ses portes un demi-siècle plus tard en 2007. Le plaidoyer de Bernard Huet en 1976 dans le numéro 188 de *AA* aborda la même problématique.

Le Moël, conservateur de la section des cartes et plans aux Archives Nationales concrétisa l'élaboration d'un « plan de sauvegarde » des documents

d'architecture. Françoise Boudon co-auteure avec Chastel d'un article<sup>208</sup> en a précisé la genèse en forme de questionnement « pourquoi Chastel ? » et « pourquoi la Revue de l'Art ? ». Chastel, un des historiens d'art de référence de son époque a eu « l'audace de penser qu'on intéresserait le grand public avec des choses très savantes » mais aussi en les publiant dans la presse populaire.

En 1974, professeur au Collège de France, il prend la présidence de la Commission Nationale chargée de l'Inventaire. Son éditorial intitulé *Où sont les archives de l'Art Moderne ?* paraît dans de *Revue de l'Art*<sup>209</sup>, (revue créée à son initiative depuis 1968).

Cet important manifeste aborda par un exposé en trois parties :

- une introduction évoquant la comparaison de la situation en France avec celle des pays étrangers dans le domaine des archives (en référence aux nombreux catalogues déjà publiés à cette époque)
- une deuxième partie évoquant des « occasions manquées », comme la vente ou la dispersion de fonds d'archives nationaux, le piètre état des archives du XIX<sup>e</sup> siècle (celles de Viollet Le Duc ou de Guiraud en particulier). En outre, dans le contexte des événements de Mai 1968, la profession d'architecte elle-même, participa à remettre en cause (jusqu'à éliminer par la destruction volontaire) les archives historiques des bibliothèques des Ateliers de l'Ecole des Beaux-Arts.
- une conclusion esquissant les hypothèses du sauvetage projeté, avec une réflexion préalable sur la nature spécifique de l'archive d'architecture, et ce constat que les « architectes manifestaient peu de fierté et d'intérêt pour leur propre travail » et qu'ils réservaient comme fin à leurs documents, la poubelle !

La décennie suivante, le département « Histoire et Archives » de l'Institut Français d'Architecture (nouvellement créé), devint le réceptacle des archives d'architecture, dans un contexte initial de simple « conservation » des documents recueillis, particulièrement les archives du XX<sup>e</sup> siècle, et suivant l'idée que « La

---

<sup>208</sup> Revue Colonnes, *Op. cit.*, p. 15.

<sup>209</sup> Revue de l'Art n° 29, 1975.

collecte est une condition nécessaire à l'établissement d'un musée consacré à la discipline ». Pour Florence Contenay, Directrice de l'I.F.A. :

« On entend par archives d'architecture contemporaine, un ensemble de matériaux couvrant une période d'une centaine d'années et dont le caractère est relativement hétérogène : projets d'école, de dessins, plans d'exécution, permis de construire, maquettes, photographies, livres [de compte], articles, correspondances, fonds de bibliothèque, etc.... »<sup>210</sup>.

Les ambitions s'affinaient « pour constituer la mémoire de l'architecture française contemporaine par la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine iconographique ». Maurice Culot en devint le responsable. Il précisa lors d'un colloque en 1985 :

« Il est nécessaire de faire vivre ces archives par des projets culturels [...] au cœur des archives privées des architectes, j'ai été confronté à des textes et des images qui m'ont parlé et m'ont enchanté, je me suis senti si proche d'eux, que j'ai voulu à tout prix les ramener à la vie, histoire de les faire partager »<sup>211</sup>.

L'Institut Français d'Architecture (pendant la décennie) joua un rôle moteur par l'ouverture en 1991 du *Centre d'Archives d'Architecture du XX<sup>e</sup> siècle* hébergé à Paris Tolbiac, avec la création de la revue périodique *Colonnes*.

La conception du Centre d'Archives dans l'esprit des Archives de France, postulait :

« Les archives constituent un tout, un corpus indissociable où le beau et le laid, le séduisant et l'ennuyeux ne doivent pas être les seuls critères, le corpus n'est pas la collection. Cette définition est essentielle dans le domaine qui est celui du qualitatif, du goût, de l'esthétisme, de la catégorisation apportée par les historiens de l'art, tout autre est la

---

<sup>210</sup> Revue *Colonnes*, *Op. cit.*, p. 22.

<sup>211</sup> Revue *Colonnes*, *Op. cit.*, p. 26.

conception muséale qui repose sur la notion de collection et que pratiquent le Centre Pompidou ou le Centre de Création Architecturale »<sup>212</sup>.

Conjointement, l'Académie d'Architecture entreprit l'édition de catalogues de ses collections, tout en souhaitant la création « d'un organisme centralisateur ».

En 1988, le colloque *Archives et histoire de l'architecture* à l'Ecole d'Architecture de la Villette évoqua :

« [...] qu'on ne peut plus se contenter [...] de fonder l'analyse historique sur les seules sources publiées, notamment les revues d'architecture et qu'il y avait à se confronter aux archives, aux textes, aux brouillons, aux dessins, aux ébauches, [...] à toutes ces sources de premières mains qui n'avaient pas subi les foudres d'une première sélection effectuée par la critique »<sup>213</sup>.

Cette quête devenue nécessaire, pour trouver et révéler « dans les archives la genèse du projet d'architecture à travers les traces laissées par l'architecte ».

François Loyer expose sa méthodologie :

« Il fallait savoir regarder et connaître les codes du dessin [...] il fallut aborder aussi les pièces écrites difficile à appréhender [...] Je n'ai jamais rencontré un dessin d'architecture qui représente vraiment ce qui a été réalisé, cela fait partie de l'élaboration même d'un projet : soit le dessin raconte autre chose parce que ce sont des idées antérieures, voire des couches d'idées superposées sur le même dessin, soit c'est un faux, dessiné après l'exécution de l'œuvre pour la justifier, lui donner un sens »<sup>214</sup>.

La datation des documents examinés en rapport aux projets réalisés qu'ils ont définis devint nécessaire.

---

<sup>212</sup> Revue Colonnes, Op. cit., p. 23.

<sup>213</sup> Revue Colonnes, Op. cit., p. 29. Débat entre Eléonore Marantz, François Loyer, Richard Klein, J. Paul Midant et B. Toulhier.

<sup>214</sup> F. Loyer, Revue Colonnes, Op. cit., p. 31.

Au cours des années suivantes, se structura un regard rétrospectif en forme de bilan sur les années antérieures, avec cet article de 1990 de Hamon dans *La Revue de l'Art* (celle déjà choisie en 1975 par Chastel)

« La Réhabilitation des papiers d'architectes » était ainsi engagée et confirmée. Le Bulletin *Colonnes* devint l'outil de communication et de diffusion du Centre d'Archives, au travers des nombreux articles publiés, ainsi que le réceptacle de diffusion des nouvelles méthodes de conservation élaborées.

« Les représentations, ou pour parler comme les grecs, les idées de la disposition se font de trois manières, à savoir, par l'Iconographie, par l'Orthographie et la Scénographie » (Vitruve).

## **6. Un lieu de mémoire hébergé au Bâtiment *Point Zéro***

L'échelle d'une ville rend complexe sa perception globale, et il devient nécessaire pour y parvenir d'orienter et cerner ses choix de *corpus* en les limitant sélectivement aux éléments propres à sa quête.

Ainsi pour La Grande Motte, le recours à des archives souvent inédites conservées localement fut privilégié qu'il s'agisse des fonds photographiques, des documents graphiques ou écrits, venant compléter l'étude bibliographique détaillée des œuvres personnelles de Balladur, ainsi que la quête de témoignages d'intervenants directs impliqués à l'époque dans la réalisation du projet.

S'agissant d'une ville qui nous est contemporaine, l'hypothèse est qu'il existe toujours la quasi-totalité des archives graphiques élaborées pour son édification, et que rien ne reste indéfini si l'on a recours à l'ensemble des fonds documentaires des agences de la centaine d'architectes intervenants. Tous leurs documents sont déposés aux archives administratives des municipalités de Muguio et de La Grande Motte, qui ont instruit et délivré les autorisations de construire. De fait, tout ce qui est matériellement présent sur le territoire, peut être restitué tel que représenté initialement. Une étude méthodique exhaustive permettrait donc de mettre en avant les changements, ou de révéler la disparition des idées conceptuelles d'origine ; mettant ainsi en évidence les phénomènes de

transformation du bâti et/ou de sauvegarde et/ou de restitution de l'authenticité première.

Ici où tout a commencé, le bâtiment *Point Zéro* comme le lieu d'évocation de la mémoire.

« Quand le vent joue avec le sable, il dessine des paraboles. Le Point Zéro est aussi une parabole qui embrasse la mer inconstructible. Il s'enfuit vers l'horizon.

Ce fut un des tout premiers équipements édifiés sur la plage, le dos à la dune qui donna son nom à La Grande Motte. La loi mathématique de son tracé, déduit d'une suite de paraboles tangentes, remplit l'espace. Présente et invisible, elle amasse la lumière du large et projette sur la plage la fraîcheur des jardins et le murmure des fontaines. Elle rassemble les dunes reconstruites par le sculpteur Joséphine Chevry, comme une troupe mystérieuse de petites îles, et s'installe familièrement entre un bois de tamaris, légers comme des oiseaux, et un bois de jeunes pins parasols qui couvent leur ombre sèche.

C'est ici que s'arrête l'agitation toute proche de la ville. C'est ici que commence la méditation du promeneur devant le spectacle de l'infini. Des rampes en pente douce le montent jusqu'à la terrasse. La sérénité d'un grand mur courbe modelé par le sculpteur Michèle Goalard l'abrite de la terre. Il peut s'asseoir, face à la mer, sur un dé de pierre »<sup>215</sup>

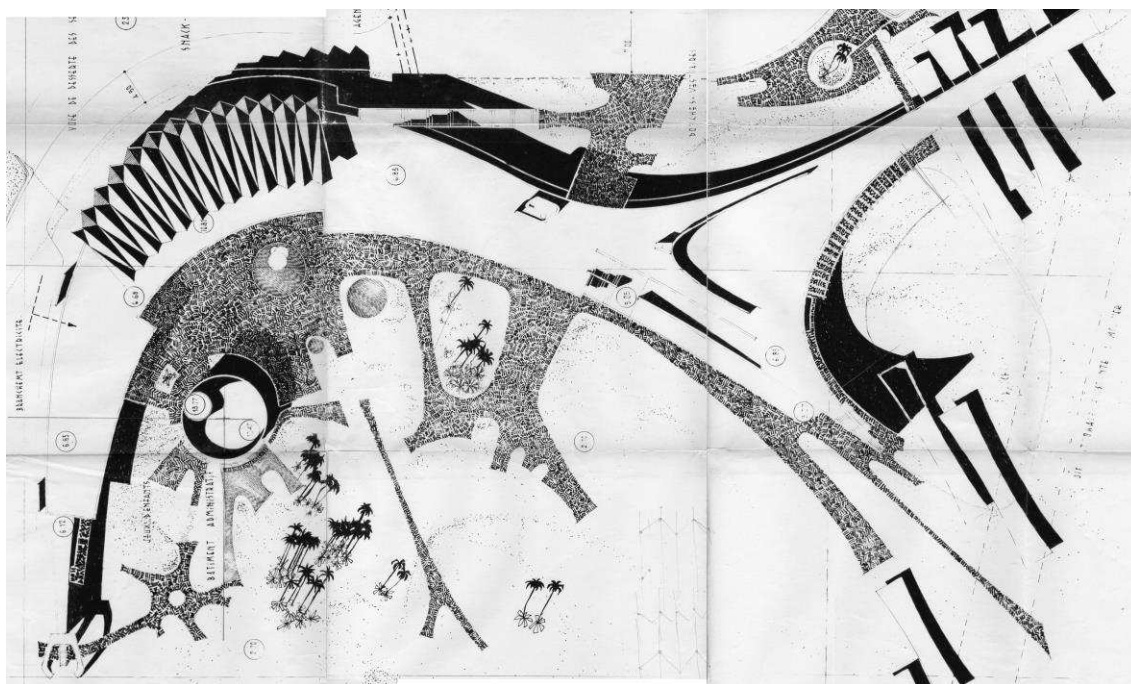
Il y a toujours du hasard dans le destin patrimonial d'un architecte, certains passent, d'autres non. Parmi les « célébrités » de l'architecture contemporaine, tous ceux qui ont plus ou moins occupés le devant de la scène du XX<sup>e</sup> siècle, lequel restera dans la postérité ?

« Sans doute celui qui aura su avoir autour de lui des gens qui se chargeront de son image médiatique post mortem, c'est une terrible limite de l'histoire de

---

<sup>215</sup> J. Ballardur, *Œuvre, Op. cit.*, p.37

l'art »<sup>216</sup>. Les traces de la mémoire se doivent d'être préservées, ce qui requiert le concours d'actions complices.

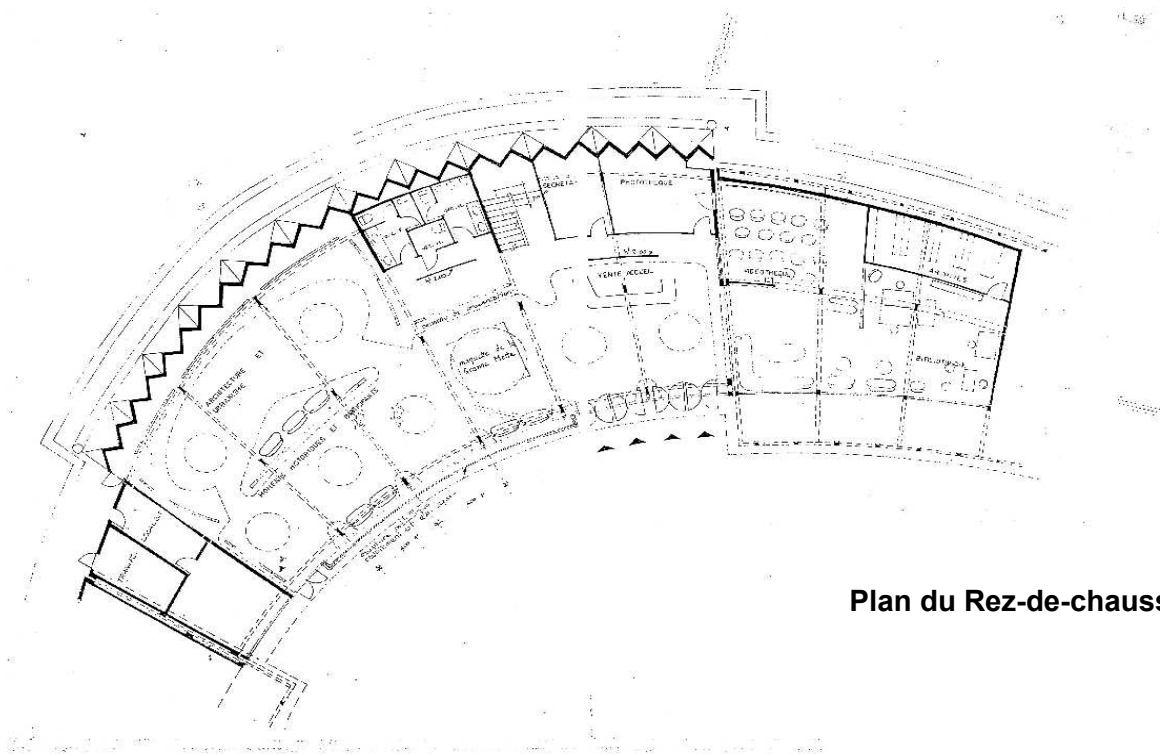


**Plan de masse original du bâtiment LE POINT ZERO 06/12/1988**

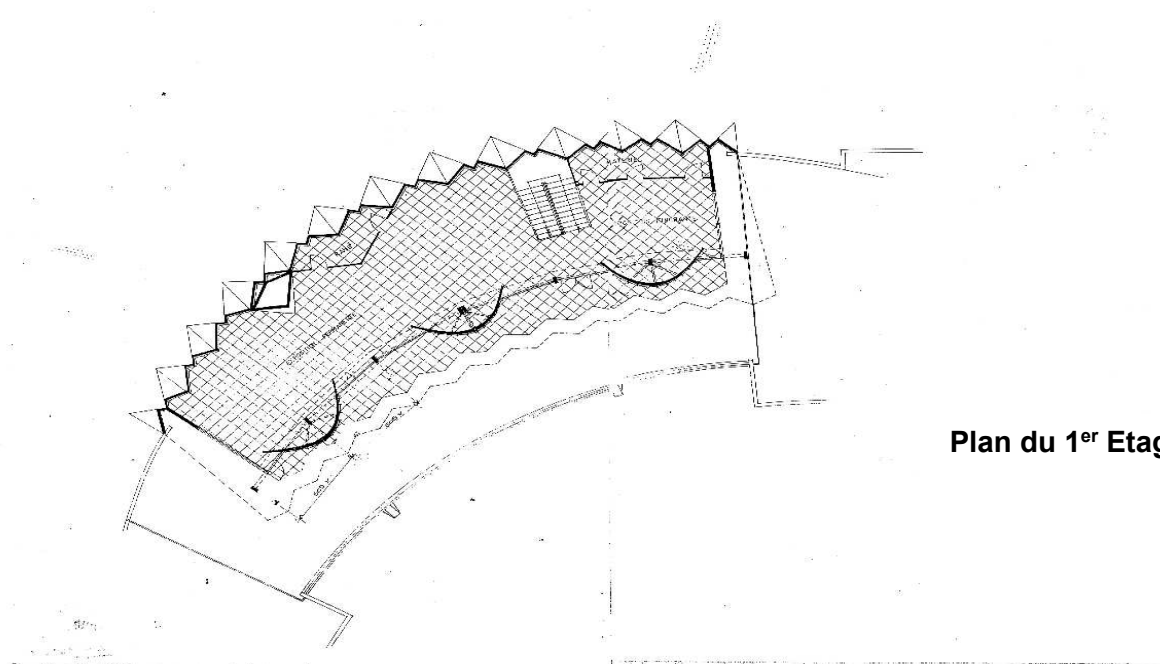
---

<sup>216</sup> F. Loyer, *Revue Colonnes*, *Op. cit.*, p. 36.

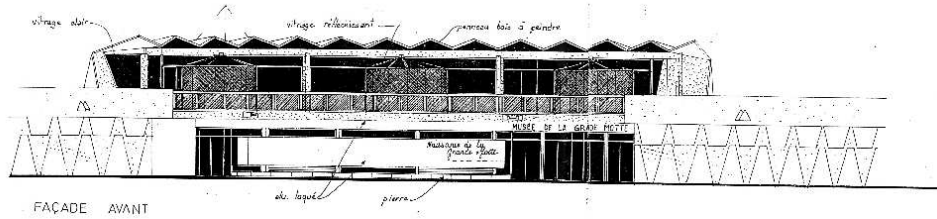




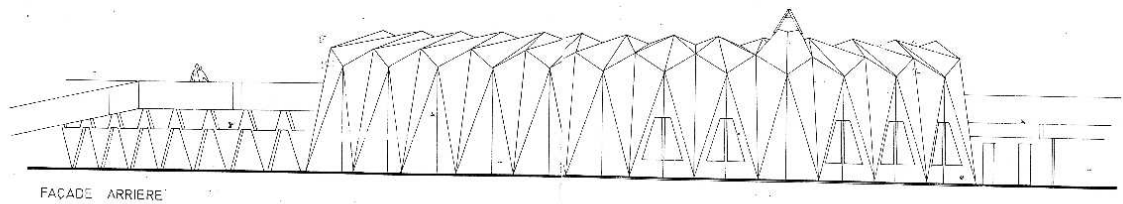
**Plan du Rez-de-chaussée**



**Plan du 1<sup>er</sup> Etage**



**Façade Ouest**



**Façade Est**

Le bâtiment figuré par ses plans fut baptisé ainsi par un emprunt au langage militaire, comme le point de départ d'une opération, en l'occurrence le premier équipement public de la station balnéaire, dont la construction débute en 1967.

Le programme fut établi par la SADH pour la création d'un équipement de plage, « Outre ses fonctions pratiques » il permit de « conforter le modeste lieu de naissance de la nomination du site » comme le précise Ballardur dans ses écrits : « Il m'avait semblé essentiel de tout faire pour préserver et maintenir à sa place la dune originelle qui a donné son nom à La Grande Motte. Elle demeurait la seule pièce d'état civil authentique du lieu-dit »<sup>217</sup>. De fait, le bâtiment respecta la forme de la dune par un tracé singulier qui la borde et l'enserme ; « Quand le vent joue avec le sable, il dessine des paraboles, le bâtiment (adossé à sa dune originelle) lui emprunte ses formes paraboliques, dessin d'un gros poisson tel un cétacé échoué sur le sable du rivage de la mer »

<sup>217</sup> J. Ballardur, *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Op. cit., p. 122.

Depuis les égyptiens, l'architecture est fille de la géométrie « ainsi ce bâtiment sera composé avec deux paraboles dont les axes et les directrices se rencontrent en un angle de 60 degrés, comme celui adopté en cohérence pour l'inclinaison des immeubles pyramides ». Une projection géométrique horizontale de la ligne oblique du plan vertical.

Le bâtiment hébergea au fil des années des fonctions autres que celles définies au programme d'origine : l'agence des postes et télécommunications, la gendarmerie, l'école primaire, la mairie, l'antenne locale de la SADH, démontrant ainsi sa polyvalence d'utilisation.

Il accueillit en 1968 une exposition de sculptures en plein air relatée par un catalogue, bien illustré. D'autres affectations d'activités s'y succédèrent jusqu'à sa désaffectation progressive, à l'exception du maintien dans les lieux d'une partie du rez-de-chaussée, d'une surface commerciale saisonnière.

Balladur, en 1994, s'interrogea sur le devenir d'un bâtiment trentenaire qui a subi les affres du temps et même d'une tempête, « Peut-être un jour prochain deviendra-t-il le lieu de mémoire que j'invite la Municipalité à organiser dans ce que fut le point de départ de la station [...] juste retour de La Grande Motte à sa dune originelle »<sup>218</sup>. Mais aujourd'hui, la situation et l'état des lieux du bâtiment et de ses abords ont été amplement dénaturés par rapport à ceux d'origine et la réflexion sur la recherche d'une authenticité à retrouver reste à engager, constat d'une « dérive » qui constitue une perte de l'esprit initial.

Dès 1988, Balladur avait étudié et proposé un aménagement d'espace d'exposition dans une partie du bâtiment (voir documents graphiques ci-avant) réparti sur deux niveaux : l'aménagement occupant la zone nord du bâtiment contre la dune de sable qu'il confronte.

Ainsi projetée par Balladur, l'affectation des espaces est :

- Au rez-de-chaussée : *Hall d'accueil vente* avec deux locaux attenants *photothèque* et *secrétariat*, l'escalier de circulation verticale vers l'étage, une grande *salle d'exposition* reformatée dans ses supports muraux et vitrines, par le

---

<sup>218</sup> Balladur, *La Grande Motte, l'architecture en fête...*, *Op. cit.*, p. 125.

jeu de courbes et cercles, une *salle de présentation* de maquette, un bloc sanitaire.

L'ensemble de l'espace devint un lieu unique, sans séparation visuelle.

- A l'étage : un *espace* polymorphe épousant la géométrie, accueillant expositions permanente et temporaire, avec deux locaux isolés pour rangement et dépôt des matériels.

Les façades furent retraitées, avec un auvent brise soleil à l'ouest et une inscription signalétique *Musée de La Grande Motte* (Naissance de La Grande Motte) au rez-de-chaussée, vitrage réfléchissant de remplissage de la structure de béton brut avec panneaux de bois (arcatures) au 1<sup>er</sup> étage.

La terrasse au niveau supérieur offre par sa situation un belvédère sur la Méditerranée.

Comme évoqué dans le cadre des travaux de la Commission de réflexion et suivant proposition de la DRAC, ce lieu a vocation à être un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) fondé sur la combinaison de trois formes d'interprétation : Développer à partir de données scientifiques, Traduire et Mobiliser l'émotion...

Lieu de mémoire, musée, tels que désignés par Balladur, ou CIAP selon une formulation plus récente d'une programmation déjà éprouvée, le bâtiment *Point Zéro* ne sera sauvegardé que par l'offre d'un cadre à un nouvel usage raisonné.

La réflexion reste pendante quant à une scénographie au service de l'exposition et de la valorisation du fonds d'archives (multiples) détenu sur place et comme vecteur de ce que fut l'Aventure de la création de La Grande Motte.

# CONCLUSION

« *L'architecte doit être un érudit* »

Vitruve commençait son traité les *Dix livres d'Architecture* par cette formule.

Balladur par sa formation initiale se constitua un socle d'érudition, de pensées littéraire et philosophique. La philosophie existentielle assimilée auprès de Sartre, ainsi qu'une de ses références majeures du domaine littéraire à rechercher chez Valéry, l'auteur du célèbre *Eupalinos ou l'Architecte*, mais aussi des *Inspirations Méditerranéennes*. Une philosophie de l'existence qui renvoie à celle-là même des hommes, avec le soin de chercher et d'avoir trouvé l'authentique voie qui unira la vérité et la beauté, ces deux qualités fusionnant dans l'humanisme.

Quelques décennies plus tard au terme d'une carrière professionnelle bien accomplie, Balladur eut l'opportunité d'exprimer ses convictions en théoricien devant les Sociétés Savantes.

Admis en 1945 à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, sa porte d'entrée en architecture, l'« archicube »<sup>219</sup> voulant devenir architecte, il l'entrouvre dans l'Ecole du *Bauhaus*. Lié très tôt en amitié avec Candilis, son mentor, qui l'accompagna écouter les conférences de Gropius à Paris, lui facilita l'accès à l'*Atelier Pédagogique de Le Corbusier*, une courte expérience qui ne séduisit pas l'étudiant débutant, pour qui « la quintessence d'une nouvelle réalité spatiale, le *Pavillon* de Barcelone de Mies Van der Rohe était le Temple [...] du style international, incorporant les symboles idéaux des composants européens [le Bauhaus] et américains [Frank Lloyd Wright] qui leur avaient donné naissance ». Les premiers exercices d'écriture d'articles de critique architecturale dans la revue *Les Temps Modernes* furent le substitut à sa création architecturale encore en devenir au début des années 1950, pour aborder les thématiques en lien avec ses pratiques futures. S'exprimer sur les nouveaux rapports existants entre le construit

---

<sup>219</sup> Archicube, élève normalien.

et l'aspect de nature en Amérique du Nord, une dualité qu'il découvrit et ressentit si différente de celle de l'Europe. Les villas nord-américaines fusionnent avec leurs sites. En Californie, Wright s'inspira pour l'une d'elles d'un monument maya, pyramide (!) en forme de gradins, ornée de céramiques.

L'ampleur de la tâche de la Reconstruction de notre pays, au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, en révéla une crise urbaine : que la ville productive dans son schéma du XIX<sup>e</sup> siècle demeurait polluée et que certaines fonctions durent en être exclues au nom d'un nouvel hygiénisme. L'échec des réponses théoriques apportées par les réflexions des CIAM pour conceptualiser un habitat nouveau, et la matérialité des premiers grands ensembles des quartiers périphériques qui en résulta sensibilisèrent le jeune architecte, qui se rangea dans le camp des opposants au dogme lors des congrès des CIAM, des années cinquante, du côté de Team X initié par Candilis.

Balladur participa à la réflexion du *Paris Parallèle* de 1959 à 1968, aux côtés de Bloc et du comité de rédaction de la revue *Architecture d'Aujourd'hui* qui publia leurs propositions en 1960. Il initia aussi sur ce sujet, l'exposition du Grand Palais la même année « Équiper la Cité ». Analyser Paris conduisit sa réflexion vers la compréhension des qualités de l'urbanisme haussmannien, se référant aussi aux écrits d'Alphand intégré au sein de l'ENPC. Engagé dans ses recherches et ses préoccupations sur l'urbanisme Balladur participa à en créer le réceptacle en 1962, le CRU.

L'ENPC fut durant de nombreuses années un point d'ancrage pour son enseignement, puis un courant de pensée des théoriciens de l'urbanisme devenu un soutien favorable à ses travaux et œuvres bâties tout au long de sa carrière.

Les revues professionnelles du domaine de l'Architecture assumèrent un rôle majeur pour la communication et la diffusion des projets contemporains pendant tout le vingtième siècle. La revue *Architecture d'Aujourd'hui*, de 1960 à 1971, fut un outil favorable de médiatisation de l'aménagement de la côte du Languedoc-Roussillon grâce au soutien actif de Bloc son directeur d'alors.

Le *Groupe Espace* fut créé avec l'initiative associée de Bloc en 1951 au moment où naissait le « Un Pour Cent » artistique dont les membres, au travers d'un manifeste, « revendiquent et [...] réclament pour l'harmonieux développement de toutes les activités humaines la présence fondamentale de la plastique ». Plasticité des formes, facilitée par le développement de l'usage du béton pour en créer de nouvelles et inscrire l'architecture dans l'esprit du temps, message auquel Balladur se montra réceptif ; lui l'inventeur de la modénature des façades comme un élément de juste retour de la notion d'ornementation.

L'esprit du Lieu, tel l'exprimait et s'en imprégnait si justement les villas nord-américaines par leurs ouvertures, cadrées sur le paysage. Cette notion révélée de grand paysage naturel, de site, saisie très tôt par l'architecte sensible lorsqu'il se vit confier la réalisation de la nouvelle station balnéaire de La Grande Motte : un site méditerranéen vierge où tout peut s'imaginer.

En Homme de la Méditerranée, Balladur fut sensible à l'attrait de la *Ville Blanche*, Tel Aviv, cité balnéaire novatrice de Geddes, née de la symbiose entre un urbanisme dicté par l'écosystème et une architecture répondant aux canons du *Bauhaus*. Cet exemple complété par son expérience pratique de séjours sur la Côte d'Azur dans le golfe de Saint-Tropez, l'approche de Balladur fut celle d'une reconnaissance fine de l'écosystème, de prise de la hauteur d'observation et de composition avec la combinatoire des éléments du contexte local :

L'Eau de mer, celle des étangs mais aussi l'eau douce indispensable aux végétaux.

L'Air celui des vents locaux identifiés et parfois hostiles.

La Terre faite de sable mais avec une géologie favorisée par ses dépôts de sédiments séculaires.

Le Feu du soleil à chérir et à maîtriser.

Pour les disciplines connexes aux siennes, Balladur sut s'adjoindre de la CNABRL avec en son sein Lamour et Mauret, et de ce fait, bénéficia d'une expertise déjà existante dans le domaine de l'aménagement du territoire, d'une expérience



acquise précédant de quelques années le lancement de l'opération de création des stations balnéaires du Languedoc-Roussillon. Une pratique paysagère de l'écologie (bien qu'elle ne soit pas nommée ainsi à l'époque) fut héritée en ligne directe des préceptes de Geddes et de Auzelle ; qu'il s'agisse des outils de planification préfigurant la DATAR et la *Mission Racine*, et/ou ceux des études phytogéographique et phytosociologique de Flahault qui avaient abouti à la démonstration et à la théorisation des caractéristiques de ce territoire méditerranéen situé entre Rhône et Pyrénées, quelques décennies auparavant.

En historien de l'Architecture Moderne, Ragot, dans la biographie *Jean Balladur Carnets d'Architecte*<sup>220</sup>, s'interroge : « Moderne, postmoderne, sculpturale, informelle, cette autre voie qu'il recherchait nous intéresse précisément parce qu'elle se situe à la marge de courants et mouvements clairement identifiés [...] et qu'elle nous invite à écrire une autre histoire de l'architecture contemporaine en France ».

La création singulière de La Grande Motte de Balladur demeure inclassable dans un courant stylistique car elle est un exemple de formalisme unique.

Avec la publication du livre-bilan *La Grande Motte, L'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Balladur son auteur fit une œuvre mémorialiste d'écrivain, ce qui lui permit de se revivre en architecte, de retrouver la fièvre de sa création, de refaire l'aventure inverse qui conduisit la réalisation au projet, et, du projet à la fiction.

Comme révélé dès les années 1990 par Prélorenzo et Picon : « Balladur laisse un tapuscrit inédit [imposant] avec ce titre évocateur, *Le dedans et le dehors ou qu'est-ce que l'architecture ?* Ce texte achevé en juillet 1990 témoigne de son amour égal de la littérature, de la philosophie et de l'architecture comme de son inclination à la conceptualisation de sa pratique »<sup>221</sup>

---

<sup>220</sup> G. Ragot, *Jean Balladur une pensée mise en forme*, Paris, Editions du Patrimoine, coll. Carnets d'architecte, 2017, p. 47.

<sup>221</sup> G. Ragot, *Jean Balladur une pensée mise en forme*, *Op. cit.*, p. 29.

Balladur déclara lui-même sous la forme d'une énigme :

*« Dans le sommaire d'un ouvrage sur les Arts qu'il n'a au demeurant jamais écrit, Nietzsche avait noté cette question à la fois obscure et fondamentale : où situer l'Architecture ? »*

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages et articles de Jean Balladur

- Balladur Jean, *La Grande Motte l'Architecture en fête ou la naissance d'une ville* Montpellier, Espace Sud Edition 1994, Réed. La Grande Motte 2016
- Balladur Jean, « Le dedans et le dehors » in Revue *les Temps Modernes*, Paris 1949 p. 896 – 912
- Balladur Jean, « Urbanisme et démocratie » in Revue *les Temps Modernes*, Paris 1955 p. 1433 – 1449
- Balladur Jean, « Frank Lloyd Wright, un architecte romantique », in Revue *les Temps Modernes* 1956, p 1129 – 1138
- Balladur Jean, *Œuvre*, Chiasso (CH) Ed. Score 1974, Rééd. 1980.
- Balladur Jean, « L'Architecte et la pensée existentialiste », discours de réception à l'Académie d'Architecture, in les Cahiers de l'Académie, Paris, Avril 1982.
- Balladur Jean, *Discours d'installation au fauteuil d'André Remondet*, Cahier de l'Institut, Paris, Mai 2000
- Balladur Jean, « l'Art en France à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle » séance publique annuelle des cinq Académies, Institut de France, Paris 2001
- Balladur Jean, Ecochard M., Lefebvre H. « L'urbanisme d'aujourd'hui, mythes et réalités, débat entre Balladur, M. Ecochard, H. Lefebvre, Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes n° 72 – 73 Sept. 1967
- Balladur Jean, « Nature et Architecture » Pavillon de l'Arsenal, Paris, Cahiers n° 22 Février/Mars 1991
- Balladur Jean, « Nature et Architecture » in Architectes repères, repères d'architectures : 1950 – 1975 ; Balladur Jean, Zehrfuss Bernard, conférence donnée le 7 Février 1991, Paris, Pavillon de l'Arsenal 1998 p. 11 – 13 ; p 23 - 66

## Autres Ouvrages

- Albera, Crivello-Tozy (Dir) *Dictionnaire de la Méditerranée* - Arles, Actes Sud, 2016.
- Andrieu Jean GeddesMarion, *Patrick Geddes et le collège des Ecossais*, Montpellier, Ed. de l'Espérou, 2019
- Alphand Adolphe, *Les promenades de Paris*, illustrée – Paris, Ed. Rothschild, librairie de la société botanique de France, 1868
- Audouy Michel, Mourier Pierre - François, *L'invention d'un espace public : La Grande Motte*, in les carnets du paysage n° 2, 4<sup>ème</sup> trimestre 1998, p. 20 - 29
- Barthes Roland, *La Chambre claire*, Paris, Gallimard, 1980.
- Berque Augustin, *Milieu et identité humaine*, Paris, Ed. Donner Lieu – 2010
- Berque Augustin, *Le lien au lieu*, Bastia, Ed. Eoliennes – 2014
- Berque Augustin, *La pensée paysagère*, Bastia, Ed. Eoliennes – 2016
- Berque Augustin, *Glossaire de mésologie* – Bastia, Ed. Eoliennes - 2018
- Berque Augustin, *Descendre des étoiles, monter de la terre, la trajectoire de l'architecture*, Bastia, Ed. Eoliennes 2019
- Beseme Texier Odile (dir), *La Grande Motte cité des dunes* préface Jean Ballardur, Montpellier, Les presses du Languedoc, CAUE de l'Hérault 1994.
- Borruéy René, Picon Antoinette, Prélorenzo Claude, *Territoire ville et architecture balnéaire, l'exemple de la Grande Motte* in Cahiers de la recherche architecturale n° 32/33, 3<sup>ème</sup> trimestre 1993, p. 59 – 72
- Borruéy René, *La Grande Motte, Genèse d'un plan de ville, réalisation et contrôle de la forme urbaine* ; Rapport intermédiaire, Septembre 1992, 26 pages dactylographiées
- Burri René, *Les pyramides imaginaires*, Paris, Edition Textuel, 2018
- Calvino Italo, *Les villes invisibles*, Paris, Ed. Gallimard 1972, Réed. coll. Folio 2013
- Carassan François, Plossu Bernard, Ricciotti Rudy, *La nature prisonnière*, Le Revest-les-eaux, Ed. les Cahiers de l'Egaré – 2017
- Clerc Thomas, Hyppolite Pierre, *l'Architecture à la plume*, coll. Paris, Ed. de la Villette, 2019, p. 151 p. 195

- Fanelli Giovanni, *Histoire de la photographie d'architecture*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016.
- François Michèle, *Jean Balladur et la Grande Motte, architecture d'une ville*, Montpellier, Ed. Duo, DRAC 2010.
- Gassiot – Talabot G erald, *Jean Balladur, Dictionnaire de l'architecture moderne*, Paris, Fernand Hazan, 1964, p. 49
- Guibert Daniel, *R alisme et architecture*, Bruxelles, Ed. Mardaga, Mai 1987
- Herbert St ephane, Lenfant Carole *Urbans Utopias, Villes r ev ees, villes habit ees*, Paris, Somogy Ed. d'Art 2015
- Joubert Jean, *L'homme de sable*, Paris, Grasset, 1975, R ed. Arles, Coll. Babel 2001
- *La folle aventure des citadelles de la mer*, Hors-S erie Montpellier, Midi Libre, Et  2018.
- *La Grande Motte Ballade Architecturale « Les itin eraires »*, La Grande Motte, Ed. Municipale 2014
- Lamour Philippe, *Le cadran solaire*, Paris, Ed. Robert Laffont, 1980
- Larbaud Valery, *La pl iade*, Paris, Ed. Gallimard, 1958
- Le Corbusier, *L'Atelier de la recherche patiente*, Paris, 1960, Lyon, R ed. Fage, 2015.
- *Le g nie d'oc et l'homme m diterran en* in Revue Les Cahiers du Sud, num ero 249 sp cial, Marseille, Ao t – Sept. – Oct. 1942
- Lenth eric Charles, *Les villes mortes du Golfe de Lyon*, Paris R ed. Ed. Plon 1910
- Mauret Elie *Pour un  quilibre des villes et des campagnes : am nagement, urbanisme, paysage* pr face Ph. Lamour, Paris, Dunod 1974
- Milhau Jules, *Le programme de d veloppement de la r gion du bas languedoc*, in Revue  conomique n  6, volume 7, 1956, p. 1015 - 1034
- Mussa Patricia, *Le temple du soleil*, Milan, SilvanaEditoriale, 2013.
- Norberg Schulz Christian, *G nius Loci, (paysage, ambiance, architecture)*, Li ge, Edition Mardaga 1981, R ed. 1997
- Parent Claude, *Languedoc-Roussillon. L'imp rialisme architectural  tait-il la seule solution ?* Architecture n  7, Ao t – Septembre 1979, p. 22 – 24
- Picon Lefebvre Val rie, *La fabrique du bonheur*, Marseille, Ed. Parenth ses – 2019

- Pillet Pierre, *Schéma diagnostic des espaces paysagers de La Grande Motte*, Rapport dactylographié, Juin 2003
- Pinchon Jean François, in *Dix ans de culture partagée* avec le CAUE du Gard Anne Marie Llanta, (dir), Nîmes, 2013, p 172 – 186.
- Pinchon Jean François *Utopie et réalité, l'épineuse question de l'art urbain, l'exemplarité des stations nouvelles de la Mission Racine*, Bulletin du Centre d'histoire moderne de l'Europe Méditerranéenne n° 9, Janvier – Juin 2003, p. 95 – 119
- Pinchon Jean François, *les stations nouvelles du Languedoc-Roussillon, un patrimoine balnéaire, image des trente glorieuses*, Revue de l'Art, n° 165, 2009, p. 39 – 47
- Pinchon Jean François, *Aménagement du territoire, urbanisme, architecture et patrimoine : la ville de loisirs du plus grand nombre. Les unités touristiques de la Mission Interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, 1963 – 1982*, Habilitation à Diriger des Recherches sous la direction de Bruno Foucart, Université de Paris 4 – Sorbonne, 2001
- Pitte Jean Robert, *Philippe Lamour : père de l'aménagement du territoire*, Paris, Fayard 2002
- Picon Antoine, Prélorenzo Claude *L'aventure du balnéaire, la Grande Motte de Jean Balladur* Marseille, Parenthèses, 1999.
- Racine Pierre, *Mission impossible ?* Montpellier, coll. témoignages Midi Libre, 1980.
- Racine Pierre et Raynaud Pierre « l'Aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon » économie méridionale, n° 44 4<sup>ème</sup> trimestre 1963, p. 1 – 16
- Ragot Gilles, *La Grande Motte patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Somogy Ed. d'Art, 2016.
- Ragot Gilles, *Jean Balladur une pensée mise en forme*, Paris, Ed. du patrimoine, 2017.
- Rieucan Jean, Cholvy Gérard (dir) *Le Languedoc, le Roussillon et la mer, des origines à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Tome 1 : Des origines à 1960, Tome 2 : 1960 – 1990, Paris, L'Harmattan 1992
- Sayen Catherine (dir), *Fernand Pouillon, Le livre, l'autre dessin*, Paris, Ed. du Linteau, Toulouse, Ed. transversales, 2012
- Tallibert Roger, *Discours de réception de Jean Balladur à l'Académie des Beaux-Arts*, Cahiers de l'Institut, Paris, Mai 2000.
- Texier Simon, *Balladur Jean (1924 – 2002) Dictionnaire des architectes*, Encyclopédie universelle, Paris, 2016
- Temple Frédéric – Jacques *Un cimetière indien*, Paris, Albin Michel 1981, Rééd. Arles Coll. Babel 1996

- *Trésors du monde occitan*, Les Cahiers du Sud numéro spécial, Marseille, 1967.
- Toulhier Bernard (dir), *Tous à la plage*, catalogue de l'exposition Sept. 2016 à Janvier 2017, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, Ed. Lienart, 2016.
- Valery Paul, *La Pleïade*, Tome 1, Paris, Ed. Gallimard, 1957
- Vitruve, *Les dix livres d'architecture*, Bruxelles, P. Mardaga, Réed. 1979

## Reuves d'Architecture

- Architecture d'Aujourd'hui :
  - AA, *Editorial*, André Bloc n° 1 – 1930 – p. 1
  - AA, *Détente, loisirs, évasion* n° 112, Février/Mars 1964, p. 2 – 5
  - AA, *Droit de réponse à Paris Match* N° 116, Septembre/Octobre 1964, p. IX
  - AA, *Aménagement touristique des côtes du Languedoc-Roussillon* n° 118, 1964/65, p. 24 – 27, p. 31
  - AA, n° 144, Août 1969, p. 30
  - AA, n° 145, Septembre 1969, p. 72 – 73
  - AA, n° 162, Juin 1972, p. 6 – 7
  - AA, *Les espaces de l'architecte*, n° 182, Novembre/Décembre 1975, p. 26 – 27
  - AA, *Editorial* Fanny Leglise, *Transmission*, n° 400, Mai 2014, p1
  - AA, *Lieu, Milieu et architecture*, N° Hors-série, Mai 2018
  - AA, *Editorial* Emmanuelle Borne, n° 429, Mars 2019, p1
- Revue des Ponts et Chaussées, *L'Architecture et le site*, n° 28, Octobre 1963, p. 23 – 26
- La construction moderne, *Balladur Jean, l'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon* n° 3 – 1969 – p. 36 – 51
- Techniques et Architecture – Numéro spécial n° 2 (31<sup>e</sup> Série), Novembre 1969, p. 61 – 74, p. 106 – 109
- Techniques et Architecture, *Station de La Grande Motte*, n° 290, Décembre 1972, p. 62 – 68
- Colonnes, *Genèse des archives d'architecture*, n° 30, Juillet 2014
- Architecture Méditerranéenne, *Le palais des congrès de La Grande Motte* n° 26 – Sept. 1983, p. 129 – 131
- d'A., *La Grande Motte les pyramides de Balladur*, n° 37, Juillet/Août 1993, p. 38 – 40
- Le Carré Bleu (Feuille internationale d'architecture) *Région méditerranée* n° 2, 1973

- Le Carré Bleu, *L'Avenir du Mouvement Moderne*, n° 1, 1981
- Le Carré Bleu, *L'actualité de Patrick Geddes, Biologiste, Educateur, Urbaniste*, n° 2, 1993
- Le Carré Bleu, *La ville méditerranéenne*, n° 1, 1994
- Le Carré Bleu, *Penser globalement, Agir localement, Patrick Geddes*, n° 2, 1995
- Architecture Mouvement Continuité, Alice Bialestowski, *La Grande Motte se reconstruit sur elle-même* n° 210, Novembre 2011, p. 10 – 12
- Architecture Mouvement Continuité, Gilles Ragot, *La Grande Motte l'invention d'une cité balnéaire pour tous*, n° 232, Avril 2014, p. 75 – 84
- Revue Europe, *Ecrire l'architecture* N° 1055, Hyppolite Pierre, p. 21 – 30, Verlet Agnès, p. 75 – 83, Paris, Mars 2017.

### **Archives d'Architectures du XX<sup>ème</sup> siècle**

- Archives Jean Balladur conservées à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Palais de Chaillot, Paris – [www.archiwebture](http://www.archiwebture) base de données de l'IFA
- Archives Jean Balladur conservées au Centre Pompidou, Paris (documents graphiques)
- Archives de la Ville de la Grande Motte, Service Urbanisme, (non inventoriées)





**VOLUME 2**

**ANNEXES**

## SOMMAIRE DES ANNEXES

<b>Annexe</b>	<b>1</b>	Article <i>Architecture d'Aujourd'hui</i> , n° 112, Fév/Mars 1964.....	243
<b>Annexe</b>	<b>2</b>	Courrier à <i>Paris Match</i> , in <i>Architecture d'Aujourd'hui</i> , n° 116, Sept/Nov 1964 .....	248
<b>Annexe</b>	<b>3</b>	Compte-rendu du colloque, <i>Architecture d'Aujourd'hui</i> , n° 118, Déc. 1964/Janv 1965.....	250
<b>Annexe</b>	<b>4</b>	Article <i>Construction Moderne</i> , n° 3, 1969.....	255
<b>Annexe</b>	<b>5</b>	Site Internet de La Grande Motte. Texte de présentation de Jean Balladur.....	257
<b>Annexe</b>	<b>6</b>	Article <i>Architecture d'Aujourd'hui</i> , n° 400 ; Mai 2014.....	259
<b>Annexe</b>	<b>7</b>	Iconographie illustrative de l'article <i>AMC</i> , n° 210, Nov. 2011.....	261
<b>Annexe</b>	<b>8</b>	Inventaire du fonds photographique de Pierre Pillet.....	264
<b>Annexe</b>	<b>9</b>	Inventaire du fonds photographique de Robert Ter Schiphorst.....	265
<b>Annexe</b>	<b>10</b>	Photographie maquette du quartier <i>Le Levant</i> .....	266
<b>Annexe</b>	<b>11</b>	Liste des essences végétales : Espèces d'herbacées ou semi ligneuses.....	267
<b>Annexe</b>	<b>12</b>	Choix iconographique des illustrations de texte de Jean Balladur.....	270
		<i>La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville</i> (Juin 1994)	
<b>Annexe</b>	<b>13</b>	Liste de l'ensemble des fiches de lots.....	275
<b>Annexe</b>	<b>14</b>	Liste des architectes bâtisseurs de La Grande Motte.....	276
<b>Annexe</b>	<b>15</b>	Extrait du plan cadastral quartier <i>Le Levant</i> .....	278
<b>Annexe</b>	<b>16</b>	Article <i>PAM</i> , n°100, 01 Déc 1977 .....	279
		Pourquoi <i>La Motte du Couchant</i> est-elle polychrome ?	
<b>Annexe</b>	<b>17</b>	Parution de <i>Paris Match</i> , Août 1964.....	282
<b>Annexe</b>	<b>18</b>	Photographie Maquette du quartier <i>Le Couchant</i> .....	285

<b>Annexe 19</b>	Dossier photographique.....	286
	- <i>Journées du patrimoine 2014</i> .....	287
	- <i>Journées du patrimoine 2015</i> .....	289
	- <i>Journées du patrimoine 2017</i> .....	291
	- <i>Le festival des architectures vives 2015</i> .....	293
	- <i>Exposition de Patricia Mussa 2013</i> .....	285
	- <i>Exposition de Stéphane Herbert 2014</i> .....	297
	- <i>Exposition de Maïa Flore 2015</i> .....	300
	- <i>Exposition Paradisiaque des rencontres photographiques Arles 2018</i> .....	302
	- <i>Exposition projet François Leclercq 2018</i> .....	308
	- <i>Mobiliers urbains</i> .....	310
	- <i>Les Mas initiaux</i> .....	316
	- <i>Maquettes du Palais des Congrès et immeubles</i> .....	320

## Annexe 1

**Article *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 112, Février/Mars 1964, p 2-3.**

**Texte établi par l'AALR « Projet d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon. France » – Synthèse et schémas cartographiques légendés.**

Unifier et équilibrer l'organisation touristique et économique des 180 km de côte du littoral à l'échelle des besoins et des aspirations de notre époque pour un faire un ensemble. Par opposition au « loisir de villégiature » de nos pères, on peut caractériser les vacances des générations actuelles en les qualifiant de « loisirs actifs ».

L'aménagement doit être conçu non pas en vue de l'équipement d'une succession de stations balnéaires ponctuelles jalonnant le littoral, mais comme un équipement d'infrastructures routières, portuaires, balnéaires, hôtelières, etc... assurant la cohésion touristique de toute la région.

- Diversifier chacune de ses parties en prenant appui sur les différences remarquables créées par la nature et par l'histoire.

- Déterminer des ensembles économiques de dimension suffisante pour offrir aux estivants une gamme complète d'équipements modernes et de qualité de toute nature

Cette préoccupation, conduit à prévoir dans le plan d'aménagement un deuxième stade de différence économique, le premier se situant nous l'avons vu, au niveau régional

- Donner au littoral du Languedoc et du Roussillon une personnalité caractéristique qui distingue des régions balnéaires comparatives, françaises ou étrangères, et qui lui permette de rivaliser heureusement avec elles.

- Contribuer à l'enrichissement de l'ensemble de la région et y fixer sa population, le plan d'aménagement devant organiser la diffusion de l'activité touristique vers l'arrière-pays.

- Permettre un échelonnement correct des réalisations pour en faciliter le financement et l'équipement

Pour que le plan d'aménagement se réalise harmonieusement dans le temps, il est important que ces dispositions réservent les trois possibilités suivantes :

- Les déterminations du plan doivent être assez précises pour protéger le littoral du désordre et assez souples pour s'adapter à l'évolution dans le temps des problèmes d'aménagement.

- Les structures qui conditionnent la cohérence du marché touristique à l'échelon des unités touristiques doivent être mises en place par priorité.

– Chaque station balnéaire nouvelle doit comporter, à chacun des stades de sa croissance les équipements secondaires et tertiaires correspondant au volume de la clientèle qu'ils constituent. Il est fondamental que les équipements correspondants accompagnent rigoureusement l'augmentation de la capacité d'accueil du littoral.

La mise en œuvre de l'enquête préliminaire et de ses principes directeurs ont conduit l'agence d'urbanisme à définir une notion nouvelle, inédite et fondamentale, « l'unité touristique » et à organiser le plan d'aménagement sur un « zonage » en profondeur et sur un zonage littoral.

Le zonage en profondeur qui permet de délimiter trois zones

Zone I : comprise entre la mer et une ligne située à une vingtaine de kilomètres de la côte,

Zone II : comprise entre 20 et 50 km de la côte, cette zone se situe à environ une heure de trajet des stations côtières. Zone III : située au-delà de 50 km de la côte, cette zone correspond à des voyages touristiques d'une journée et de plus d'une journée.

Le zonage littoral constitue l'objectif principal du plan d'aménagement

L'analyse des données actuelles et l'application des principes exposés ci-dessus ont conduit à fonder la structure nouvelle proposée sur la notion « d'unité touristique ».

Une unité touristique est constituée par la conjonction dans un ensemble touristique et économique de « grandeur conforme », c'est-à-dire capable d'assurer la variété, la qualité et la rentabilité des équipements secondaires et tertiaires de plusieurs stations balnéaires et estivales, existantes ou à créer. Il a été délimité sept unités touristiques sur l'ensemble du littoral dont le choix s'est établi sur les trois critères suivants :

- appui géographique homogène ;
- appui géopolitique homogène ;
- possibilité d'offrir une gamme diversifiée d'aménagements et d'équipements touristiques ainsi qu'un certain choix dans le niveau économique et le caractère architectural des stations balnéaires qui la constituent.

A l'intérieur des unités touristiques, le plan d'aménagement réserve l'extension des zones urbaines existantes, les zones d'action directe de l'état, le cas échéant, ou des zones de création de stations nouvelles alternent entre des zones dites d'équipement touristique complémentaire.

Ces dernières n'acceptent aucun lotissement résidentiel, mais seulement des équipements nécessitant peu de surface lotie (motels, camps de camping, parkings, restaurants)

Elles sont destinées à accumuler en fin de semaine les habitants des villes proches du littoral ou de la région. Elles constituent à l'intérieur des unités touristiques des plages de décompression. Un diagramme se développant le long de la côte de chaque unité fixe réglementairement les variations continues de la densité d'occupation de l'unité touristique en nombre d'estivants à l'hectare. Assurer le fonctionnement cohérent de l'ensemble de l'activité touristique du littoral au niveau de la région d'une part, de l'unité touristique, d'autre part, détermine dans le détail le programme des aménagements ruraux prévus par le plan :

L'Infrastructure routière. L'Infrastructure portuaire. L'Infrastructure aérienne. Le boisement.

## PROJET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL LANGUEDOC-ROUSSILLON, FRANCE

AGENCE D'URBANISME : CANDILIS, PRÉSIDENT, BALLADUR, SECRÉTAIRE  
HERBE †, CASTELLA, GLAISE, HARTANÉ, LAFFITE, LE COUTEUR, LODS, MAURET

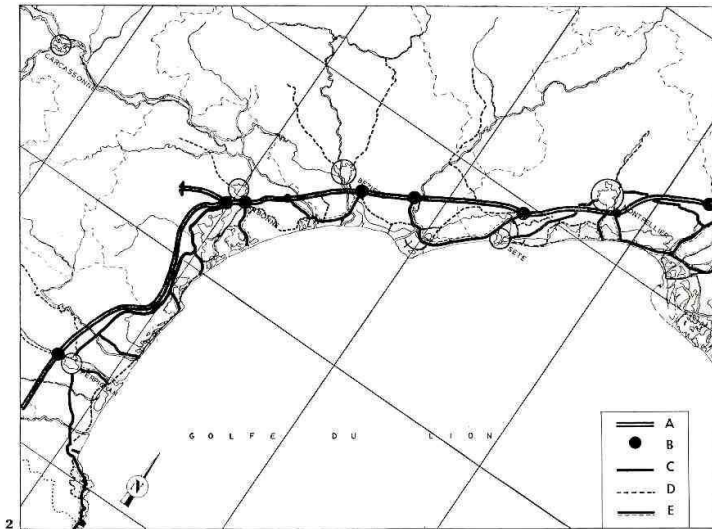
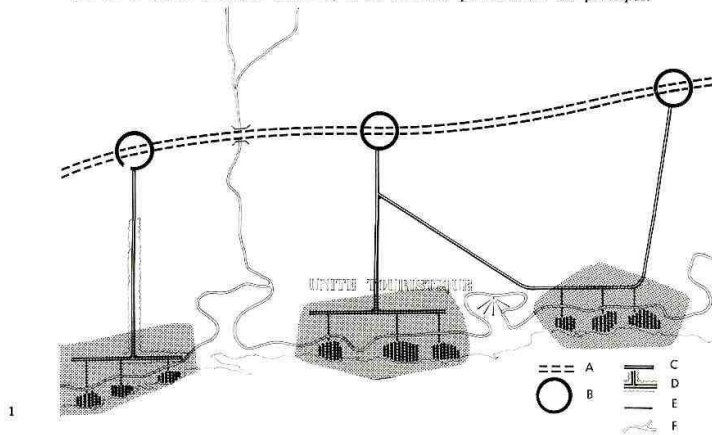
### L'avenir : urbanisation touristique à l'échelon national.

Une très intéressante initiative vient d'être prise à l'échelon national français pour un aménagement complet de la côte du Languedoc et du Roussillon, afin d'éviter les désordres et sacages qui ont, au fil des années, défigurés la Côte d'Azur.

Le Ministère de la Construction soumit l'idée de cet aménagement au Gouvernement qui chargea une mission inter-ministérielle, sous la présidence de M. Pierre Racine, avec pour secrétaire général M. Pierre Raynaud, de suivre le projet, en liaison avec une agence d'urbanisme créée spécialement à cet effet.

Il s'agit de prévoir le développement touristique de 180 km de littoral et des régions avoisinantes. C'est le premier programme de cette importance qui ait été lancé en France dans ce domaine. Son ampleur peut être mesurée au fait qu'il s'agit d'une longueur de littoral égale à celle de la côte d'Azur entre Toulon et Menton.

Nous donnons ci-après les principales idées directrices qui ont guidé les auteurs chargés de ce travail à longue échéance, et les schémas qui illustrent ces principes.



2

### I. - LES PRINCIPES DIRECTEURS.

Une enquête préliminaire portant sur les aspects les plus divers de la région a permis de cerner la capacité touristique du littoral Languedoc-Roussillon.

Ce littoral présente 135 km de plages de sable, sûres, aménageables et ensoleillées, alors que la côte d'Azur n'offre qu'une cinquantaine de kilomètres de plages sur l'ensemble de la côte. Certes, la pression de plus en plus forte du tourisme populaire a déjà provoqué le gaspillage de beaux sites naturels anéantis par des constructions désordonnées et misérables. Il reste qu'aujourd'hui le dommage est encore partiel. Les parties vierges dominent et permettent d'imaginer un plan qui offre à cette région une chance incomparable parce que son aménagement vient à une heure où le tourisme balnéaire méditerranéen a changé de caractère, et qu'il est possible de tirer la leçon des occasions manquées soit à l'étranger, soit en France, sur la côte d'Azur par exemple.

La structure qui mettra le mieux en valeur cette capacité touristique du littoral Languedoc-Roussillon se devra donc de ne pas reproduire l'organisation caduque de stations balnéaires méditerranéennes dépassées par l'évolution rapide de notre société, mais d'aller au devant de cette évolution. Pour tirer le meilleur parti des virtualités originales de ce problème d'aménagement, révélées par l'enquête préliminaire, l'agence d'urbanisme, auteur du plan, a donc ordonné les structures nouvelles de façon à ce qu'elles satisfassent aux exigences suivantes :

1° Unifier et équilibrer l'organisation touristique et économique des 180 km de côte du littoral à l'échelle des besoins et des aspirations de notre époque, pour en faire un ensemble.

Par opposition au « loisir de villégiature » de nos pères, on peut caractériser les vacances des générations actuelles en les qualifiant de « loisirs actifs ».

Les équipements des stations balnéaires anciennes, casinos, promenades, décor urbain habituel, répondaient à cette notion de « villégiature ». Les estivants de cette époque cherchaient moins le dépaysement ou le changement d'habitudes que le changement d'air. Au demeurant, ces équipements ne concernaient qu'une partie restreinte et privilégiée de la population.

Aujourd'hui ce sont des masses de plusieurs millions de Français qui recherchent les plaisirs du soleil et de la mer. Par ailleurs, l'estivant de 1963 « ne reste pas en place », soit qu'il pratique des sports, soit qu'il campe, soit qu'il habite sa caravane, soit qu'il parcourt le pays en quête de curiosités naturelles ou historiques. (70 % d'entre les vacanciers utilisent une voiture).

Masse des populations concernées, nombre et vitesse de leurs déplacements montrent que l'aménagement d'une côte de 180 km de long doit conduire à une cohérence nécessaire de ses différentes parties littorales et à une diffusion vers l'arrière pays qui atteigne journellement la zone située à 100 km du littoral.

L'aménagement doit être conçu non pas en vue de l'équipement d'une succession de stations balnéaires ponctuelles jalonnant le littoral, mais comme un équipement d'infrastructures routières, portuaires, balnéaires, hôtelières, etc., assurant la cohésion touristique de toute la région.

L'avantage économique qu'apporte une telle conception de l'infrastructure est évident. Cette fluidité de la masse des populations estivales qu'elle facilite, assure un juste équilibre entre les différentes parties de la région aménagée et par suite un plein emploi des équipements mis en place. Par ailleurs, elle justifie l'implantation d'équipements très généraux de renom international parce que d'un haut niveau de qualité, qu'ils soient culturels (du modèle du Festival d'Aix-en-Provence) ou sportifs (courses d'autos, de taureaux, etc.), ou distrayants (parc d'attraction, parc zoologique, etc.).



La clientèle qui permet à de tels équipements de fonctionner, ne peut se trouver que dans une population estimée globale de plusieurs centaines de milliers de personnes. C'est dire qu'ils ne sont pas « à l'échelle » d'une station balnéaire même importante, mais d'un aménagement régional cohérent. A ce propos, il convient de préciser que la capacité totale du littoral Languedoc-Roussillon, est précisément de l'ordre d'un million d'estivants.

**2° Diversifier chacune de ses parties en prenant appui sur les différences remarquables prodiguées par la nature et par l'histoire.**

Or, le mérite d'une vue d'ensemble de l'aménagement est à la fois d'apporter le bénéfice d'une infrastructure régionale qui unifie et donne de la cohésion au tout et de prendre appui sur les caractères géographiques ou géopolitiques du littoral pour décomposer cet ensemble en autant de parties que les sites particuliers créent de vocations balnéaires distinctes.

Cette analyse a conduit à relever six éléments touristiques naturels qui sont (v. fig. 3) :

**Type 1 :** Les langues de terre et de sable comprises entre la mer et un étang intérieur. Paysage lagunaire.

**Type 2 :** Ports intérieurs et plages intérieures sur les rives des grands étangs.

**Type 3 :** Plages situées en bordure de plaines agricoles.

**Type 4 :** Plages situées au pied de massifs rocheux.

**Type 5 :** Zone de massifs montagneux proches du littoral.

**Type 6 :** Les graus. Sites très caractéristiques du littoral du Languedoc et du Roussillon.

Chacun de ces sites littoraux détermine une zone balnéaire homogène et renferme un potentiel touristique propre.

**3° Déterminer des ensembles économiques d'une dimension suffisante pour offrir aux estivants une gamme complète d'équipements modernes et de qualité de toute nature.**

La qualité, la variété et l'importance des équipements secondaires (ports de plaisance, infrastructure aérienne, parcs publics, etc.) ou tertiaires (hôtellerie, restauration, services, distractions, sports) dépendent du volume de la clientèle que va créer le plan d'aménagement entraînant une certaine structure de l'économie touristique, régionale ou locale. A chaque volume de clientèle correspond un certain seuil de rentabilité qui justifie la mise en place ou non de tel ou tel équipement.

Il résulte que si l'on veut créer des aménagements touristiques d'un certain renom international, les structures du plan doivent faciliter la naissance de marchés touristiques d'une dimension suffisante.

Cette préoccupation conduit à prévoir dans le plan d'aménagement un deuxième stade de cohérence économique, le premier se situant, nous l'avons vu, au niveau régional.

Par ailleurs, elle entraîne une certaine valeur de la densité d'occupation du sol bâti.

**4° Donner au littoral du Languedoc et du Roussillon une personnalité caractéristique qui le distingue des régions balnéaires comparables, françaises ou étrangères, et qui lui permette de rivaliser heureusement avec elles.**

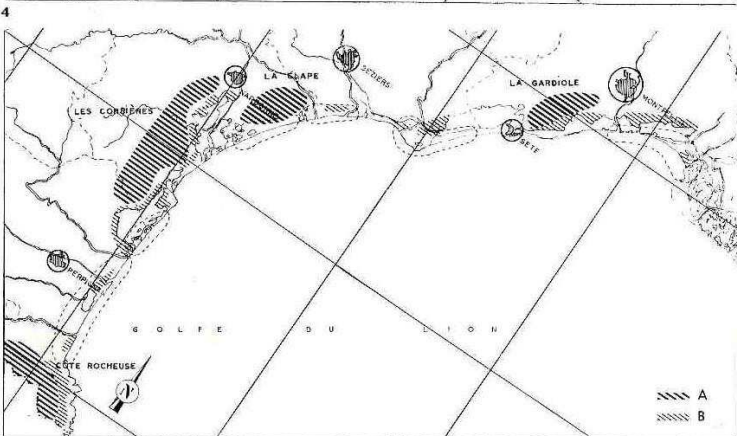
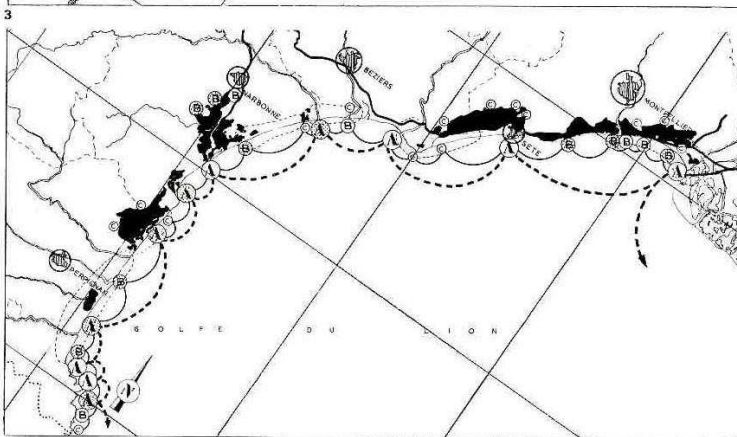
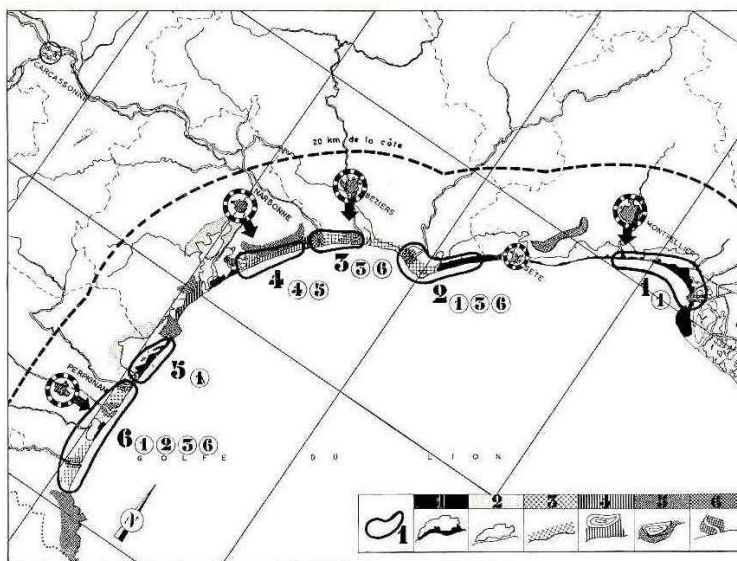
**1. SCHEMA DE PRINCIPE DU CIRCUIT ROUTIER :** A. Autoroute. B. Echangeur. C. Voie rapide 100 km/h. D. Voie rapide disséminée touristique. E. Voie de déserte. F. Route touristique.

**2. ETUDE ANALYTIQUE DU RESEAU ROUTIER :** A. Autoroute. B. Echangeur. C. Voie rapide. D. Route touristique.

**3. ANALYSE DES ELEMENTS TOURISTIQUES NATURELS :** 1. Etang, mer. 2. Etang. Plaine, mer. 4. Montagne, mer. 5. Montagne. 6. Graus. Cerné en noir (1 à 6), les unités touristiques. La côte rocheuse des Pyrénées, au Sud de la zone 6, constitue une septième zone non indiquée sur le plan.

**4. PORTS ET RESEAU DE NAVIGATION :** A, B, C. Catégories de ports. Dans les cercles blancs, ports à aménager. Cercles tramés, ports à créer.

**5. ETUDE DE BOISEMENT :** A. En arrière du littoral. B. En bordure du littoral.



## Annexe 2

Courrier à *Paris Match*, in *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 116, Sept/Nov. 1964, p. IX.

Courrier rédigé par l'AALR à destination de *Paris Match*, comme droit de réponse à la publication du n°799 d'Août 1964

*« Monsieur le Directeur et cher ami,*

*Nous nous permettons de vous adresser cette lettre au sujet de la dernière publication, dans Paris Match du projet d'aménagement touristique de la région du Languedoc-Roussillon. Au cours de ces dernières années, surtout après des réalisations massives des grands ensembles, les problèmes de l'habitat et de l'aménagement du territoire commencent, fort heureusement, à intéresser de plus en plus l'opinion publique.*

*De nombreuses publications, bonnes ou mauvaises, objectives ou démagogiques, font connaître leur opinion au sujet de notre travail.*

*La radio, la télévision, quelquefois le cinéma et tous les moyens de communication des idées et des pensées de notre temps commencent à diffuser les problèmes et à exposer les solutions que nous y apportons.*

*Nous déplorions, jusqu'à ce jour, l'indifférence et l'ignorance du grand public au sujet de notre profession, profession qui les touche pourtant intimement.*

*Les choses changent. L'opinion publique s'intéresse, veut se documenter. Une fois de plus c'est nous, les architectes qui sommes pris au dépourvu. Nous manquons maintenant vis-à-vis du grand public, des moyens d'information exacts et directs qui nous permettraient d'exposer simplement et sincèrement les solutions que nous voulons apporter.*

*Nous profitons de la publication de Paris Match pour poser le problème en soi même de l'information de l'opinion publique, information qui doit, sans déformer les véritables buts de notre profession, faire comprendre aux lecteurs et aux auditeurs les moyens que nous recherchons et les solutions que nous préconisons, pour réaliser ces grands aménagements du territoire.*

*Il faut informer. Mais comment ?*

*Les informations les plus efficaces sont la télévision, la grande presse et surtout les grands hebdomadaires (Paris Match par exemple) lus par la presque totalité des Français.*

*Sur la demande de l'administration, notre groupe d'architectes a donné les éléments de base d'un article à cet hebdomadaire, qui voulait faire une publication « flash » sur l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon. Mais nous n'étions pas prêts pour cette publication. Cette étude tellement importante ne se fait pas en quelques mois ; les phases se suivent : le principe, le plan directeur, le plan d'urbanisme, etc...*

*Et en plus il faut penser, esquisser les éléments d'architecture de détail.*

*D'après les journalistes, les plans techniques n'intéressent pas le grand public et nous comprenons fort bien que la grande presse ne puisse pas publier des documents compréhensibles seulement d'une partie de ses lecteurs.*

*Paris Match a confié nos études et nos croquis aux dessinateurs « professionnels » pour une présentation « compréhensive ». Résultats : ils ont donné à notre étude un aspect futuriste et insolite en « enjolivant » le tout, suivant leur propre imagination.*

*Cette publication ne saurait être comparée à notre avis, qu'à des images d'Epinal des temps modernes. Nous craignons fort, que dans l'avenir, cela devienne une dangereuse tradition de présenter l'urbanisme et l'architecture sous un aspect « science-fiction », déformé, fantaisiste et non -conforme aux véritables problèmes techniques, économiques, esthétiques, sociaux, psychologiques et biologiques, que nous sommes appelés à résoudre.*

*Pour conclure : Nous pensons que « l'Architecture d'Aujourd'hui » qui a toujours été et qui reste à l'avant-garde des problèmes d'architecture de notre temps, doit poser cette question :*

*Que doivent faire exactement les architectes pour informer le public ?*

## Annexe 3

Compte rendu du colloque *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 118, Déc. 1964/Janv. 1965, p. 24-27

Colloque « Aménagement touristique des côtes du Languedoc-Roussillon »

Extrait relatif à La Grande Motte

**Photographies illustratives de l'unité touristique de La Grande Motte et de l'unité touristique de Leucate Barcarès (les deux stations pilotes choisies)**

La zone d'action directe de la Grande Motte se situe sur le littoral du département de l'Hérault entre Palavas et le Grau-du-Roi, à dix-huit kilomètres de Montpellier.

Au Sud, une plage de sable fin de 4 km bordée de dunes et un port de 14 ha ; à l'Est, l'étang du Ponant, beau plan d'eau affecté aux sports nautiques ; au Nord l'Etang de l'Or (paradis des pêcheurs et des amoureux de la nature) offrent des attraits puissants et divers aux futurs estivants.

Le plan proposé met aisément à la portée de tous ces divers points d'intérêt.

L'organisation en « doigt de gant » des circulations de voitures et de piétons, outre la sécurité et la quiétude qu'elle apporte au promeneur, fait une large place à la nature au cœur même des zones bâties.

Le terrain est rigoureusement plat.

Le parti architectural proposé recherche donc essentiellement un effet de silhouette. Cette ponctuation d'immeubles hauts sur une trame régulière d'immeubles d'un ou deux étages donne la vue de la mer et des étangs même aux immeubles placés à l'arrière-plan. Un jeu successif crée des terrasses au niveau de chaque logement et donne à la silhouette générale le bénéfice des formes pyramidales particulièrement opportunes dans un pays où l'on vénère le soleil.

Un débat s'engage entre le directeur de la Revue André Bloc et les Architectes de l'Atelier, totalement retranscrit

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais poser une question de principe qui n'engage pas vos travaux aux uns et aux autres. On parle beaucoup de loisirs ; on fait des colloques avec de fortes controverses. Certains pensent que la civilisation des loisirs n'est pas pour demain, d'autres qu'elle doit prendre place dans l'immédiat. D'aucuns préfèrent une seconde activité, d'autres sont prêts à accepter les loisirs dirigés.

Il y a un problème de systématisation de ces loisirs et il reste angoissant ! Certes tous les Français prennent des vacances, mais il faut que les vacances, comme les loisirs en général, ne soient pas soumis à une organisation rigide, parce que la systématisation dans ce domaine, comme dans l'urbanisme, comporte des dangers, des inconvénients. J'aimerais donc bien avoir votre opinion sur l'urbanisation du littoral du Languedoc-Roussillon. J'aimerais bien savoir si vous êtes d'avis qu'on ait systématisé, dans une certaine mesure, les loisirs ou s'il faut, au contraire, leur laisser une grande souplesse d'évolution ?

Balladur répond : « Les conditions climatiques vont vraisemblablement jouer beaucoup. L'hiver n'est pas très agréable sur la Côte. Il apparaît préférable d'habiter en retrait, dans les garrigues, mais il est possible qu'une fois la région aménagée, certains préfèrent habiter en bordure de mer, ou au moins six mois par an, ils bénéficieront des agréments d'une ville balnéaire.

Pour les zones d'action directe et les propositions de programmes d'équipements, c'est nous-mêmes, architectes, qui avons été amenés à les faire.

La mission interministérielle a lancé plusieurs enquêtes sur des stations existantes pour essayer de nous définir un programme, programme que nous a également promis – sans nous le donner encore – le Commissariat au Tourisme.

En fait et assez empiriquement, les premiers programmes ont été établis par nous-mêmes à partir de cette vision nouvelle de la ville balnéaire qu'a esquissée Candilis.

Nous pensons que dans ces stations une faible part doit être réalisée sur les normes habituelles de l'habitat permanent tel qu'on le connaît dans les grandes villes ; par contre, nous voulons proposer au Ministère de la Construction une normalisation qui sera particulière à l'habitat balnéaire qui doit permettre à la fois un habitat plus économique tout en étant large, plus lié au dehors et où les fonctions soient moins différenciées que dans l'habitat urbain.

L'habitat balnéaire doit être à la fois allégé d'un certain nombre d'équipements individuels qui sont inutiles pour un habitat temporaire et sa distribution intérieure, c'est-à-dire que la répartition de l'espace doit faire une plus large place au dehors dans un climat comme celui du Languedoc-Roussillon. »

M. Bloc questionne : « C'est ainsi vous-mêmes qui avez fait le programme, mais comment avez-vous pu aborder tous les problèmes économiques, sociaux, etc... ?

Seriez-vous favorables à la création d'un institut de recherches à la fois techniques, économiques, plastiques, qui vous permettrait de faire quelques expériences mais pas à

vos frais puisque vous n'en avez pas les moyens ? Il faut arriver à une solution de ce genre, autrement nous n'aurons jamais d'architecture en France. L'architecte reçoit des honoraires à des taux insuffisants qui ne lui permettent pas de consacrer le temps nécessaire à l'élaboration d'une véritable architecture. La recherche exige du temps, un travail d'équipe difficile et coûteux.

Vous savez bien que si l'on ne travaille pas les détails, l'architecture n'est pas valable. D'autre part, je ne peux pas dissocier l'urbanisme de l'architecture.

Par contre je crois qu'il ne faut pas confondre l'urbanisme et la planification.

Je voudrais vous demander maintenant comment vous avez créé la liaison entre les cinq équipes chargées de l'aménagement d'une zone déterminée ? »

Réponse de J Balladur : " Il y a une liaison à l'échelle des responsables. Nous avons définis trois types de travail : la planification, l'urbanisme, l'architecture.

A l'échelle de la planification, les équipes travaillent en commun avec des collaborateurs communs, des enquêteurs communs.

A l'échelle de l'urbanisme, il y a un responsable d'unité touristique qui dirige l'équipe mais là encore la responsabilité est collective, c'est-à-dire que les propositions sont discutées entre nous, régulièrement tous les mois, pour qu'il y ait homogénéité de conception, avec des variantes bien sûr, compte tenu du caractère différent des sites et du caractère politique de la zone intéressée (Les plans sont à l'échelle de 5 ou 2/1000°).

A l'échelle de l'architecture, la responsabilité est personnelle pour la zone déterminée mais soumise au contrôle collectif. Nos conceptions architecturales sont liées à certaines formes d'urbanisation et à une certaine plastique dont nous discutons ensemble jusqu'au détail. Mais, en dernier ressort, chacune conserve son autonomie. Il est difficile de faire une architecture collective ; on peut entendre des arguments mais en fin de compte, il s'impose de réaliser ce que l'on conçoit en fonction de sa propre sensibilité. »

## L'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DES CÔTES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON (COLLOQUE)

**BLOC** Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais poser une question de principe qui n'engage pas vos travaux aux uns et aux autres. On parle beaucoup de loisirs ; on fait des colloques avec de fortes controverses. Certains pensent que la civilisation des loisirs n'est pas pour demain, d'autres, qu'elle doit prendre place dans l'immédiat. D'autres préfèrent une seconde activité, d'autres sont prêts à accepter les loisirs dirigés.

Il y a un problème de systématisation de ces loisirs et il reste angoissant ! Certes, tous les Français prennent des vacances, mais il faut que les vacances, comme les loisirs en général, ne soient pas soumises à une organisation rigide parce que la systématisation dans ce domaine, comme dans l'urbanisme, comporte des dangers, des inconvénients.

J'aimerais donc bien avoir votre opinion sur l'urbanisation du littoral du Languedoc-Roussillon. J'aimerais bien savoir si vous êtes d'avis qu'on peut systématiser, dans une certaine mesure, les loisirs ou s'il faut, au contraire, leur laisser une grande souplesse d'évolution ?

**CANDILIS** Je peux vous dire sans hésiter qu'il ne s'agit pas du tout, dans notre esprit, de systématiser d'une façon quelconque les loisirs. Bien au contraire, et ceci d'autant plus que nous ne savons pas aujourd'hui quels seront les loisirs de demain. Ce n'est vraiment pas à travers l'optique d'hier et d'aujourd'hui que l'on peut prévoir ce que sera demain.

Dans notre plan d'approche, nous nous sommes efforcés de laisser la porte ouverte à toutes les exigences qui nous apparaissent aujourd'hui, mais peut-être y en a-t-il beaucoup d'autres qu'on ne peut prévoir dès maintenant.

Ce que nous pensons, c'est qu'il y a dans ce domaine des idées directrices que nous nous efforçons de dégager. Une rapide analyse générale s'impose. Et je dois préciser tout de suite qu'on nous a demandé un aménagement touristique et que, dans les services administratifs, on parle toujours exclusivement de tourisme, non de loisirs ; or, ce terme en soi-même est devenu périmé, péjoratif ; il s'adressait à une société qui n'est plus celle d'aujourd'hui.

**BLOC** L'homme a toujours aspiré à se déplacer et si l'on trouve au Mexique des caractères communs entre les Mayas et les populations d'Extrême-Orient, il faut admettre qu'avec des moyens très précoces il y a eu dans le monde d'immenses migrations.

**CANDILIS** Le tourisme de notre époque est l'invention d'un homme d'affaires extrêmement clairvoyant qui a su profiter des conditions de son temps ; il s'agit de Thomas Cook qui a initié des classes privilégiées à savoir bénéficier d'un changement de climat et qui a su organiser leurs déplacements et leur hébergement ; c'est lui qui, plus ou moins indirectement, est le responsable de la Côte d'Azur qui, par bien des côtés, est une image du tourisme passé. On a construit des hôtels, classé ces hôtels à une, deux, trois ou quatre étoiles...

**BLOC** Vous pensez à Nice, au Nice des privilégiés, mais il y a déjà bien longtemps que les Français de toutes classes sociales sont habitués à rechercher pour leurs vacances des conditions assez confortables.

**CANDILIS** Bien sûr, mais dans l'esprit de l'opinion publique et des organisateurs actuels, c'est toujours l'esprit d'un hôtel qui est en cause. Combien allez-vous mettre d'hôtels et de quelles catégories ? Or, qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ?

Pour les architectes-urbanistes, cela exige une manière de penser totalement nouvelle, basée naturellement sur des possibilités économiques mais en vue de créer des moyens d'évasion pour ceux qui le souhaitent. Il ne s'agit plus de découvrir la montagne, la mer ou la campagne ; cette phase est dépassée, les loisirs deviennent actifs.

**BLOC** Nous considérons cette notion comme acquise ; laissons de côté le passé avec ce qui a été fait et qui n'a pas toujours été négatif. Voyons l'avenir.

Je reviens à cette question de systématisation. Comme vous le savez, nous avons été très émus par une publication dans « Match » des différents projets de votre équipe ; la présentation, trop imagée, je vous l'accorde, donnait un aperçu assez inquiétant de certaines intentions. C'est pourquoi nous nous réunissons aujourd'hui. Cette publication laissait apparaître d'immenses masses construites qui engageaient l'avenir pour longtemps. Nous souhaitons connaître vos véritables projets et vous prions, tous ici présents, de nous rassurer par quelques précisions.

**CANDILIS** Parce qu'aujourd'hui les loisirs tendent à devenir actifs et qu'il y a des masses de jeunes qui éprouvent le besoin de changer leur façon de vivre, nous devons trouver des formes architecturales et urbaines qui expriment ce nouveau besoin. Il nous faut trouver « l'habitat des loisirs ».

**BLOC** Je retiens la forme architecturale mais pas la forme urbaine. J'aimerais mieux, si cela était possible techniquement, des solutions souples, réalisables, plutôt qu'une organisation définitive avec des volumes impressionnants si on en juge d'après la publication de « Match », sans doute parce que les dessins publiés les exprimaient mal.

**LE COUTEUR** Il est bien certain que le dessinateur de « Match » a brodé autour de quelques esquisses qu'il a trouvées chez nous et les a interprétées à sa façon. Il a eu le souci, bien compréhensible, dans une revue, de donner à l'ensemble une certaine unité. Il a voulu « meubler » le dessin parce qu'il a craint qu'il ne soit pas compris du grand public ; il a interprété et cela lui est apparu comme une architecture un peu uniforme et systématique ; or, c'est exactement le contraire et nous pouvons facilement le démontrer.

Nous avons fait des analyses des paysages afin justement d'y inscrire des « centres de loisirs » et, chaque fois, nous avons tenu à conserver l'esprit du site et à laisser la porte ouverte à l'évolution.

C'est d'ailleurs sur notre manière de répondre au problème du site que vous nous critiquez.

**CANDILIS** Nous nous sommes efforcés aussi d'approprier les sites car il ne s'agit pas de construire n'importe quoi n'importe où et c'est là un de nos plus grands soucis.

**BLOC** Je pense que dans les sites de ce littoral on éprouve des difficultés pour transformer en lieux aimables des régions dénudées soumises à de multiples inconvénients.

**CANDILIS** Il y a plusieurs solutions : nous avons 180 km de côtes et justement des sites variés, des plages désertiques certes, mais aux embouchures des cours d'eau descendant de la montagne s'étendent des zones déjà structurées, comme le Grau du Roi ou le Golfe de Gruissan. Il y a des sites qui ressemblent beaucoup à la Côte d'Azur, avec des montagnes boisées descendant jusqu'à la mer et souvent, à l'intérieur, de grands plans d'eau plus ou moins liés entre eux ou au Canal du Midi, qui peuvent présenter de grandes possibilités pour les sports nautiques.

**BLOC** Ces graus, vous pouvez sans doute les développer vers l'intérieur, les démultiplier, rechercher une expression pittoresque et humaine. Ne pouvez-vous pas aussi, par l'irrigation, parvenir à créer une végétation plus luxuriante ?

**CANDILIS** Notre premier travail a justement été de définir les zones à boiser, les zones de jardins, les zones de jardins, aujourd'hui, les Eaux et Forêts ont planté sur nos indications un grand nombre d'hectares ; c'est une tâche de longue haleine, ingrate, mais absolument nécessaire.

**BLOC** Sur la côte adriatique, les Italiens ont planté aussi d'énormes étendues de pins et cela a transformé les paysages. Vous avez un avantage sur la Côte d'Azur, c'est l'importance des plages.

**CANDILIS** Si la plantation a été notre premier souci, notre second vient de notre préoccupation de rendre ces plages agréables et il se pose un problème de démoustication. Là encore, il s'agit d'une tâche de longue haleine. Le problème est difficile. Il faut assainir, renouveler étangs et marécages, détruire les nids de moustiques et il ne suffit pas de mettre du D.D.T.

Un troisième problème réside dans les contraintes climatiques. Dans cette région, c'est le vent. Nous devons donc choisir les sites, orienter les constructions, créer des formes en tenant compte de cette exigence car c'est une contrainte que les architectes ne peuvent pas oublier.

**BLOC** Ne pensez-vous pas que le bulldozer pourrait faire un certain travail dans ce domaine, par une remodelation du sol et par la création d'écrans de protection ? Cela pourrait éviter de gêner l'architecture. Ne pourrait-on pas s'incruster dans des monticules plutôt que de se protéger par des murs très coûteux ? Je redoute que cette contrainte ne pèse lourdement sur votre architecture.

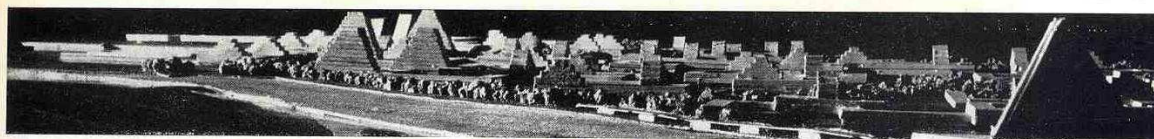
**LE COUTEUR** C'est bien pour tenir compte du vent et du site que j'ai proposé, entre Sète et Agde, un parti, que je ne prétends pas être le seul valable, mais qui a été dénaturé dans l'article de « Paris-Match ».

J'ai pensé qu'une sorte de grand viaduc pourrait s'accorder avec ce paysage horizontal en lui conservant son échelle et sa grandeur en toute saison.

**BLOC** Cette idée n'apparaissait nullement dans la publication de « Match » et je pense qu'il faut absolument éviter des informations aussi éloignées de la conception des architectes.

**CANDILIS** On a déformé l'esprit de nos études. Des spécialistes sont venus dans le bureau et nous leur avons confié l'ensemble de nos documents. Ils ne devaient rien faire sans nous le présenter, mais en réalité nous n'avons rien vu. Le drame réside surtout dans l'erreur d'échelle. Il apparaît au lecteur non averti que les 180 km de côtes sont couverts de bâtiments futuristes, alors que notre but est, au contraire, de préserver de grands espaces, de conserver les caractères des sites existants et même de les mettre en valeur, enfin de créer des réserves de terrain.

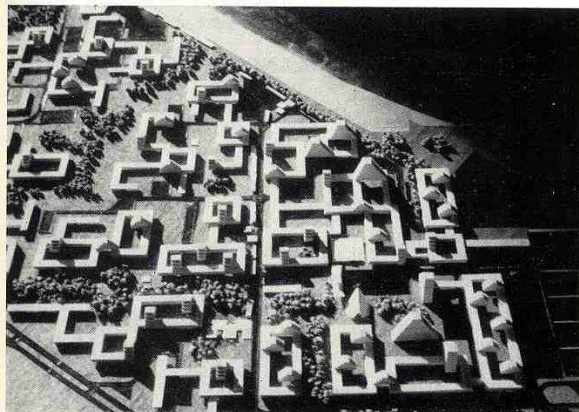
**BLOC** Il faut créer des réserves de tourisme et ces réserves doivent être défendues énergiquement contre les nuées de spéculateurs qui contournent les lois, vous le savez mieux que moi. Des zones non méditerranéennes se transforment facilement et cela rapporte beaucoup aux habitués de certaines négociations. Il faut exiger une législation rigoureuse.



## UNITÉ TOURISTIQUE DE LA GRANDE MOTTE

JEAN BALLADUR ARCHITECTE

En haut de page : maquette d'ensemble et ci-dessous : le Centre.



La zone d'action directe de la Grande-Motte se situe sur le littoral du département de l'Hérault entre Palavas et le Grau-du-Roi, à dix-huit kilomètres de Montpellier.

Au sud, une plage de sable fin de 4 km bordée de dunes et un port de 14 ha ; à l'est, l'étang du Ponant, beau plan d'eau affecté aux sports nautiques ; au nord, l'étang de l'Or (paradis des pêcheurs et des amoureux de la nature) offrent des attraits puissants et divers aux futurs estivants.

Le plan proposé met aisément à la portée de tous ces divers points d'intérêt.

L'organisation en « doigts de gant » des circulations de voitures et de piétons, outre la sécurité et la quiétude qu'elle apporte au promeneur, fait une large place à la nature au cœur même des zones bâties.

Le terrain est rigoureusement plat.

Le parti architectural proposé recherche donc essentiellement un effet de silhouette. Cette ponctuation d'immeubles hauts sur une trame régulière d'immeubles d'un ou deux étages donne la vue de la mer et des étangs même aux immeubles placés à l'arrière-plan. Un jeu de retraits successifs crée des terrasses au niveau de chaque logement et donne à la silhouette générale le bénéfice des formes pyramidales particulièrement opportunes dans un pays où l'on vénère le soleil.

## UNITÉ TOURISTIQUE DE LEUCATE-BARCARES

G. CANDILIS ARCHITECTE

L'unité touristique Leucate-Barcares est une île limitée à l'ouest par l'étang de Leucate et à l'est par la mer Méditerranée.

Le terrain est plat et a une moyenne hypsométrique de l'ordre de 1,50 m par rapport à la mer, et possède une magnifique pinède en partie sud.

Le littoral vers la mer est composé d'une superbe plage de sable fin de 75 à 200 m de largeur et de 8 km de longueur.

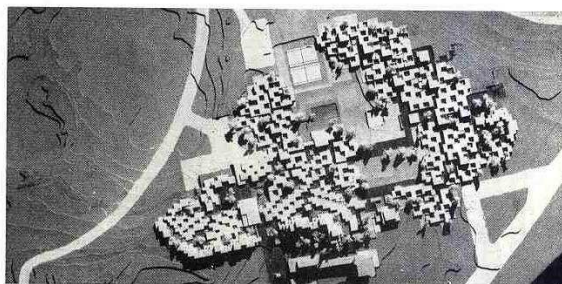
Le littoral vers le lac est composé de petites plages, de petits ports, refuges de pêcheurs, et de quelques villages très caractéristiques.

Le périmètre côtier de cette île est de l'ordre de 22 km.

Pendant la période des vacances entre juin et septembre, le vent du nord-ouest (tramontane) est assez fort, mais sans être désagréable, nécessite une protection par obstacles coupe-vent.

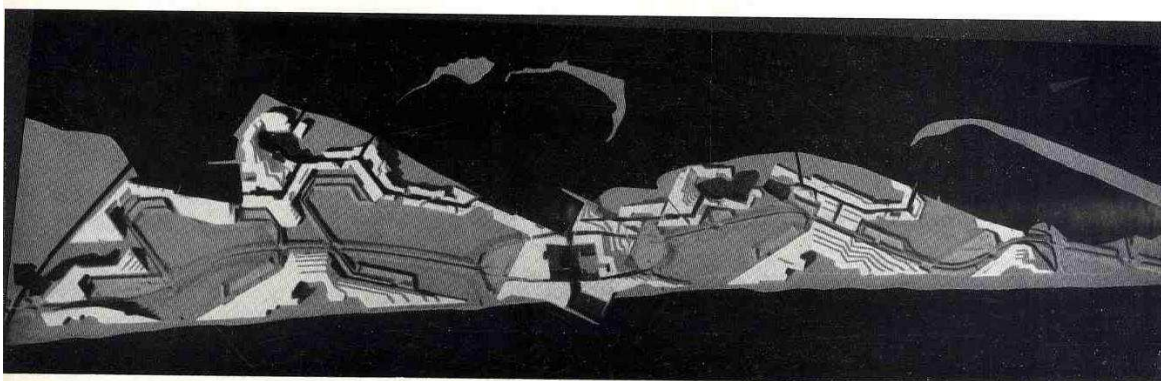
La situation insulaire de ce domaine, la double ouverture sur la mer et sur l'étang et les multiples possibilités de navigation et de sports nautiques, déterminent le caractère de la station de façon à permettre à chacun de bénéficier, dans les meilleures conditions, de ces avantages.

Particulièrement appropriée aux loisirs actifs, cette unité touristique attirera vraisemblablement beaucoup de jeunes. Sa capacité est prévue pour 70 000 estivants, soit une densité moyenne de 100 vacanciers à l'hectare.



Ci-dessous : détail du Centre.

Ci-dessous : plan de masse montrant l'implantation des zones de forte densité, l'emplacement des ports, des canaux et des lacs intérieurs.





## **Annexe 4**

**Article *Construction Moderne*, n° 3, 1969, p. 36-51.**

**Note technique établie par Jean Balladur pour la spatialisation du programme de La Grande Motte.**

### 1) Liberté de choix du Mode d'Habitat et mixité des types

- Habitat collectif dense,
- Habitat collectif dispersé de faible hauteur dans l'espace naturel,
- Habitat individuel groupé,
- Habitat individuel dispersé,
- Habitat individuel lacustre,
- Habitat hôtelier de ville et de bord de plage,
- Villages de vacances
- Camping – caravaning

L'unité de mesure des densités est basée sur le lit pour 25 m<sup>2</sup> hors œuvre de surface au sol.

### 2) Liberté du choix du mode de déplacement,

- Voie expresse
- Circulation auto « en peignes » accessible par la voie à 600 m de la plage
- Quatre mille places de parking public
- Circulations piétons plantées et dénivelées des automobiles
- Pistes cavalières et cyclables

Deux grands axes de circulations piétonnes traités en parc – promenade de 40 à 60 mètres de largeur.

### 3) Liberté du choix des loisirs :

- Plaisance, Natation, Ski nautique
- Deux plaines de jeux de trente hectares, soit soixante hectares  
Tennis, Piscine d'entraînement, Gymnase, Salle Omnisports
- Centre Culturel (Théâtre de verdure avec salle d'expositions)

Les commerces sous immeubles en linéaire

Le Port : Trois secteurs

- Bassin d'escale à échelle humaine à l'identique des dimensions de l'ancien petit port de St Tropez
- Terre- pleins portuaires de dix hectares, avec parking et zone d'hivernage et bassin de service (mise à l'eau)
- Bassin principal de dix hectares (d'une profondeur de 3 m)

L'orientation des axes principaux du Port a été déterminée en fonction des vents dominants

L'axe principal incliné à 31° Ouest sur la direction Nord/Sud correspond à la bissectrice de l'angle formé par les vents dominants Nord/Ouest et Nord/Est.

## Annexe 5

**Site Internet de La Grande Motte : [www.lagrandemotte.com/officedutourisme](http://www.lagrandemotte.com/officedutourisme)**

**Texte établi par l'office du tourisme présentant J.Balladur.**

« Jean Balladur avant d'être architecte était aussi, surtout un philosophe. On retrouve dans son œuvre architecturale et bien plus encore à la Grande Motte les valeurs qu'il a toujours défendues en tant que penseur.

*L'humanisme* : une des grandes forces de l'œuvre de Balladur, La Grande Motte est aussi construite à dimension humaine et tout, jusque dans les moindres détails symbolise cet attachement de l'architecte à l'homme et à son bien-être. Ainsi l'architecte conçoit-il la dimension des places, des cheminements, la hauteur des entresols, des lampadaires, en se référant au fameux nombre d'or. Le plan même d'implantation des bâtiments joue un rôle fondamental dans la maîtrise du climat : les vents parfois violents dans ce secteur, sont peignés, (freinés) par ceux-ci. Ainsi, à l'abri du bâti, la vie est-elle plus douce, et la végétation luxuriante, ... Jean Balladur souhaitant, qui sait, reconstituer sur site le paradis perdu ?

*L'équilibre entre les opposés* : à La Grande Motte tout, du plan d'implantation à l'architecture, est contraste et complément. L'un des thèmes favoris de Balladur est ne l'oublions pas *le dedans et le dehors*. Cette dualité est de toutes parts comme un fil conducteur au travail de l'architecte. Le dialogue est fertile entre le vide des espaces publics, et le plein des constructions, entre la minéralité du béton et le végétal des espaces verts, entre la part masculine (le quartier du centre-ville) et la part féminine de la ville (le couchant). Le rouge des sculptures répond au blanc des immeubles... en tout lieu les contraintes se confrontent, se complètent et s'harmonisent.

*L'espérance en l'avenir et l'innovation* : quelle volonté, quel optimisme, quelle foi en l'avenir avaient chevillé au corps le groupe de femmes et d'hommes qui ont entouré Jean Balladur dans sa tâche ! ayant pour beaucoup connu la Résistance, ils en ont tiré une force qui leur a fait accomplir des miracles et permis de bâtir une ville. Leur créativité, l'utilisation des nouveaux matériaux, l'innovation dans les formes et les concepts, ont permis à la Grande Motte de devenir au fil des décennies, au-delà de la station balnéaire, une ville visionnaire.

*L'art et les symboles* : Balladur était parfaitement conscient du danger à créer une ville sans histoire, sans passé, sans souvenir. Il va ainsi au travers d'une symbolique forte et

universelle, à l'aide d'une petite équipe d'artistes produisant directement sur le terrain, donner une âme à sa ville nouvelle. La Grande Motte est donc parcourue, d'Est en Ouest, d'œuvres symboliques dont la fonction première est de lui donner une densité historique et narrative. La place des trois pouvoirs est ainsi ornée d'un labyrinthe initiatique, la grande pyramide est une référence au Pic Saint Loup, la place du Cosmos se pare d'un soleil, d'une lune, et d'un globe terrestre, les passerelles des Lampadophores est la porte d'entrée symbolique dans une ville assaillie ... pour les vacances. »

## **Annexe 6**

**Article *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 400, Mai 2014, p. 1.**

### **Editorial de Fanny Leglise**

« Images d'architecture, architectures d'image de 1936 – 2014

Dans ce portfolio, une quinzaine de photographes contemporains ont accepté de porter un regard neuf sur des réalisations qui ont marqué les 80 dernières années en France. Ces projets, montrés sous leur jour actuel, couvrent une sélection de typologies variées. Il s'agissait d'exposer une diversité d'architectes, français ou internationaux, et ce, sans redite d'icônes déjà trop publiées.

Les prises de vue récentes dialoguent avec les photographies d'origine, telles qu'elles sont parues dans l'*Architecture d'Aujourd'hui*. L'objectif de cette promenade visuelle est double : regarder aujourd'hui des bâtiments construits hier, tout en donnant à la profession de photographe d'architecture la place qu'elle mérite.

Les clichés d'aujourd'hui révèlent le passage du temps, les cicatrices des aléas de la construction et de ses modifications, parfois un péril de démolition, ou au contraire une intemporalité, l'impression d'une hypothétique éternité. Ce qui est le plus immédiatement visible, c'est la croissance urbaine, la façon dont le tissu de la ville s'est resserré autour de ces projets, précurseurs d'un aménagement urbain de grande ampleur ou pensés comme solitaire à vocation de manifeste. L'histoire de la ville palimpseste se lit aisément dans les strates de construction de ces dernières décennies.

Quant aux photographes, leur place est cruciale dans la diffusion et la transmission de la culture architecturale. Au XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de leur profession est marquée par deux grands courants : d'un côté, le « style documentaire », de l'autre, la photographie « moderniste », marquée par les images constructivistes.

Plus proche de nous, en France, on peut évoquer Lucien Hervé, Gaston Bergeret, Jean Dieuzaide, Lucien Clergue ou encore la mission du Datar (1983 – 1989) regroupant 29 photographes avec pour objectif de « représenter le paysage français des années 1980 ». Et, tout proches d'AA, Véra Cardot et Pierre Joly. Le duo a arpenté la France de 1960 à 1980, croisant les prises de vue de la diversité de la production architecturale de cette période et les textes de Pierre Joly, dans une perspective éditoriale et critique de la photographie, qui ont pour beaucoup été publiés dans la revue.

La génération actuelle de photographes semble un peu tiraillée entre les travaux de commande pour la communication des agences d'architecture, payés par celles-ci et un regard plus libre et personnel. Leur laisser carte blanche et leur demander de s'exprimer par écrit en quelques phrases était une façon de les laisser témoigner de leur expérience. Cet exercice a démontré, si besoin était, que leur vision et leur point de vue critique sont absolument nécessaires. Ils arpentent leurs lieux de reportage, les observent sous tous les angles, les interrogent, les déforment, se posent la question de la lumière, du cadrage. Leurs anecdotes sont empreintes d'une humanité qui fait parfois défaut aux publications de papier glacé et témoignent d'un rapport affectif et précieux à leurs sujets. Ils nous rappellent avec douceur qu'avant d'être photographes, ils sont usagers. »

## Annexe 7

Article de Alice Bialestowski, *AMC*, n° 210, Novembre 2011, p. 10-12.

Illustré par deux plans de ville, trois axonométries d'exemples de typologies urbaines – Vue aérienne depuis le Nord.

VILLE



### LA GRANDE MOTTE SE RECONSTRUIT SUR ELLE-MÊME

C'est à l'architecte Christian Biecher que la municipalité de La Grande Motte a confié le soin d'élaborer un schéma directeur dressant, pour les 25 années à venir, le cahier des charges de son évolution. À l'origine cité balnéaire exclusivement dédiée au tourisme, elle est aussi devenue une ville à part entière qui doit s'adapter à ses nouveaux usages

Si elle a été fortement décriée, La Grande Motte demeure pourtant un exemple architectural unique en son genre, comparable dans une certaine mesure au Chandigarh de Le Corbusier ou au Brasilia d'Oscar Niemeyer. Édifiée ex-nihilo dans les années 1960 dans le cadre de l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon par la mission Racine Littoral, elle est l'œuvre intégrale d'un seul architecte, Jean Balladur, dont c'est le travail de 30 ans. Avec la silhouette montagneuse des Cévennes en fond d'horizon, elle a été créée à partir de rien sur un territoire inhospitalier et venteux, une langue

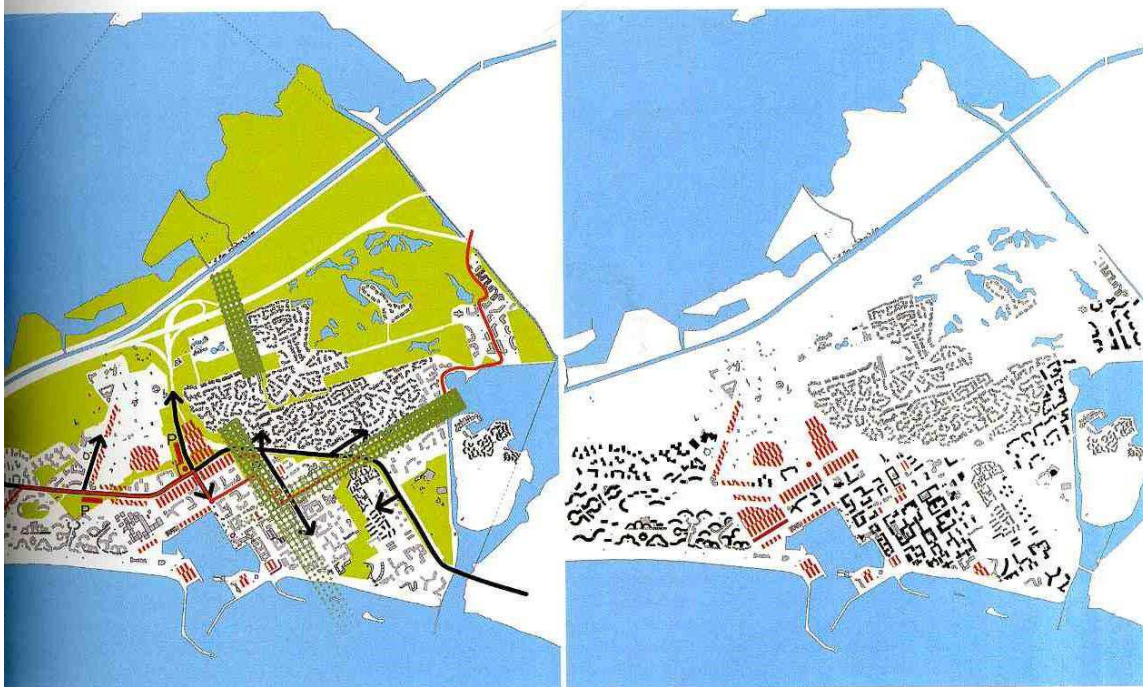
de sable posée entre la mer, les étangs de Montpellier et la Camargue. Initialement dévolue au tourisme de masse des Trente Glorieuses, elle a été entièrement pensée pour créer un nouvel esprit de vacances. Son urbanisme se distingue du schéma classique des stations balnéaires du XIX<sup>e</sup> siècle ou de modèles plus contemporains comme celui de l'Espagne avec ses barres d'immeubles en bord de plage. Le principe d'un boulevard en front de mer a ainsi été écarté au profit d'une desserte en peigne qui lui confère une morphologie profondément différente. Au sein d'une composition organisée en espaces distincts, avec des quartiers très identifiés, ce sont des rues, des places, des équipements et commerces mais aussi des logements au sens large, du collectif aux villas ou aux terrains de camping qui ont été construits de toutes pièces. Enfin, l'architecture est enclavée dans une végétation omniprésente envisagée, dès le départ, comme un enjeu climatique et urbain fondamental qui hiérarchise les espaces extérieurs

et donne à la ville sa cohérence générale. L'ensemble de la ville, récemment labellisé par le ministère de la Culture « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », témoigne de l'intérêt architectural porté à ce projet situé à la charnière de la modernité et de la post-modernité, où architecture, urbanisme, paysage et mobilier urbain sont pensés de concert. Assurément « exotique » avec ses pyramides, ses façades blanches, son langage formel quasi organique et une

**L'ARCHITECTURE EST ENCLAVÉE DANS UNE VÉGÉTATION OMNIPRÉSENTE, ENJEU FONDAMENTAL DE DÉPART**

nature couvrant 70 % de son territoire, La Grande Motte doit néanmoins repenser sa physionomie.

« Cette ville forme un matériau très pesant et présent, une sorte de « folie » et, même si immeuble par immeuble, on ne peut pas dire que ce soit de la grande architecture, l'unité d'ensemble demeure très impressionnante », explique Christian Biecher qui a choisi de l'aborder comme « un cas d'école ».



Plans indiquant les différents maillages des parcours urbains et des zones à redensifier (hachurées en rouge)

S'inscrire dans la continuité de la pensée Balladurienne relevait de l'évidence pour l'architecte : le plan d'aménagement se devait d'intégrer parfaitement les bases avant-gardistes qui ont fait son succès, tout en se conformant à des préoccupations contemporaines. Que ce soit par le biais de la valorisation et de la préservation du patrimoine architectural et végétal, le développement de modes de transports doux ou encore la mise en place d'un principe de densification, l'architecte a privilégié une réflexion globale. Il fallait éviter tout effet d'accumulation sans lien réel entre les différents territoires géographiques mais aussi sociaux d'une commune en pleine mutation et expansion démographique. Au départ, la station avait été imaginée pour accueillir seulement quelques milliers d'employés saisonniers, quand ce sont maintenant 8 500 personnes qui y résident à l'année. Et l'été, la population touristique peut aller jusqu'à 130 000 vacanciers. Pallier au décalage qui se créait entre son identité

de ville permanente et son autre visage exclusivement tourné vers le tourisme apparaissait donc comme une absolue nécessité.

#### L'association de trois villes

Christian Biecher fait état, non pas de deux mais de trois villes imbriquées et complémentaires : la ville permanente et la ville touristique se fondent dans une autre qu'il qualifie de « bioclimatique ». Répondant à des enjeux différents, elles sont pour lui indissociables et s'articulent autour de pôles forts concentrant différents services, qu'ils soient commerciaux, administratifs, culturels ou encore environnementaux : des zones qui seront requalifiées pour constituer des lieux de rencontre et d'affluence. Il est à noter, par ailleurs, qu'il n'y a aucune possibilité d'extension à La Grande Motte dont l'emprise foncière est extrêmement limitée. C'est une ville qui n'a pas d'autre choix que celui de se densifier sur elle-même et d'optimiser ses ressources avec le changement de destination de terrains

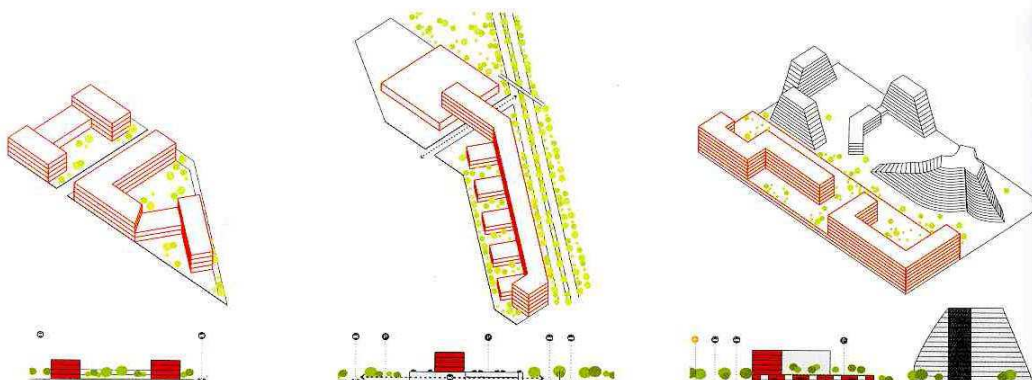
municipaux, comme le camping désaffecté ou la récupération auprès de l'État des zones amodiées du port.

En matière d'orientations programmatiques, l'architecte a ainsi proposé, avec son équipe, d'imaginer son avenir autour du développement de la « ville à part entière » et de son économie locale ; du renforcement de l'attractivité touristique par des projets innovants ; d'établir une politique ambitieuse et diversifiée en matière de culture ; d'une mise en valeur de la diversité des milieux et paysages. Huit projets prioritaires ont également été échelonnés sur une période de 10 ans (2011-2020).

La réalité d'une population aujourd'hui sédentarisée et exponentielle, oblige à repenser l'offre de l'habitat résidentiel actuellement concentrée en centre-ville et composée surtout de petits logements. Les Grand-Mottois doivent pouvoir s'approprier leur ville grâce à une organisation spatiale, à la préexistence d'un réseau viaire dédiés aux piétons et aux cyclistes, à la mise en œuvre



## VILLE



Exemples de typologies préconisées pour s'intégrer dans le paysage urbain et densifier la ville

d'une centralité de services de proximité, qu'ils soient administratifs, sportifs, commerciaux ou culturels.

Pour ce qui est de la ville touristique, il s'agit d'apporter une réponse qualitative en termes d'équipements et d'animation pour l'adapter aux nouvelles pratiques, avec des activités plus seulement focalisées sur la mer mais avec une réelle vocation pédagogique: biodiversité, nautisme et activités en plein

### LA GRANDE MOTTE EST A L'INTERFACE DE LA CITÉ BALNEAIRE ET DE LA VILLE ORDINAIRE

air; patrimoine architectural et artistique; richesse de la région et tourisme vert; animations culturelles et ludiques. À titre d'exemple, le Point Zéro, bâtiment emblématique de la ville, le premier édifié par Jean Balladur, sera reconverti en un centre d'architecture qui abritera les archives de son fondateur. De même, alors qu'au nord, la ville est complètement coupée de son arrière-pays par la route D62, des passerelles avec des points de vue sont envisagées pour accéder aux étangs et au canal du Rhône à Sète, et redécouvrir la vue sur les Cévennes. Autre changement non négligeable qui s'éloigne de la tradition populaire associée à la ville, l'hébergement monte en gamme avec des prestations plus luxueuses pour une clientèle ciblée. Adaptées au climat méditerranéen, l'urbanisation et l'architecture de Jean Balladur ont accordé une place dominante au naturel qui participe à la qualité de vie de cette ville « bioclimatique ». Les plantations y sont utilisées au même titre que le bâti en vue de qualifier les espaces publics mais aussi privés. Elles jouent un rôle dans la régulation

des vents, la diminution des températures et de l'insolation. Plus largement, les 43000 arbres de la commune forment un véritable poumon vert sur la côte: un végétal urbain qui doit être intégré comme des « plages vertes » dans les terres. Cette trame verte requiert néanmoins d'être soumise à un diagnostic de manière à être préservée, adaptée et complétée selon les axes définis par le schéma directeur.

### Déplacements et polarités

Reliant ces différentes directions, le maillage du territoire – vert, doux, viaire, urbain – et le traitement de la circulation ont été étudiés de manière à revenir aux origines de l'aménagement de Jean Balladur en lui donnant une meilleure lisibilité. Le principe d'une voie centrale à double sens desservant des voies en impasse est maintenu et amplifié pour favoriser les parcours doux. Le long de cet axe médian qui parcourt la ville d'ouest en est, seront implantés des parkings à étages, silos dissimulés dans la masse arborescente. La réalisation de différents programmes assurera la jonction cohérente entre les quartiers. Localisés à des endroits stratégiques, ils devront agir comme des « points d'acupuncture » pour restructurer l'existant afin d'obtenir une continuité homogène du bâti. Du chantier déjà lancé (agence Urbicus) de l'axe majeur de l'avenue de l'Europe pour récupérer sa perspective sur la mer, à l'implantation d'un théâtre, d'une halle marchande en centre-ville, en passant par l'extension du port, ces projets auront pour mission de développer plusieurs polarités destinées à fonctionner

individuellement et en réseau à l'échelle de la ville entière.

À l'interface de ville ordinaire et balnéaire, ville verte avant l'heure, La Grande Motte s'était vulgarisée au fil des années. Et Christian Biecher l'a bien compris, qui tout en mettant en valeur les atouts exceptionnels caractérisant ce pur produit des Trente Glorieuses, le modernise et lui redonne une identité forte. L'implantation des lampadaires de François Azambourg en est une belle illustration. Elle résonne audacieusement avec la méthode balladurienne: penser la planification en même temps que le détail.

Alice Bialestowski



Les lampadaires de François Azambourg dans le quartier du Couchant.

## **Annexe 8**

### **Inventaire du fonds photographique de Pierre Pillet**

#### **En dépôt aux archives municipales de La Grande Motte**

Les tirages sont collectés par classeurs au nombre de sept, et datés de 1965 à 2003.

Classeur N°1 des années 1965 à 1972, reportage de l'exposition de sculptures de 1968 très documenté

Classeur N° 2 des années 1973 à 1980

Classeur N°3 des années 1981 à 1989, avec focus sur les méfaits de la tempête de novembre 1982 qui ont modifié définitivement l'aspect du bord de Mer

En marge, il est archivé une série de 14 clichés 20/25cm de photos satellite commandées à l'IGN ? Et ayant servi par agrandissement et présentation pour des panneaux d'une exposition

Classeur N°4 des années 1990 à 1993

Classeur N°5 des années 1994 à 2003

Classeur N°6 de septembre 1997, reportage de Tatiana Boucher pour « Analyse de la typologie des accompagnements des voiries »

Classeur N°7 des années 1984 à 1985, relatif à l'Aménagement du parcours de Golf

## **Annexe 9**

### **Inventaire du fonds photographique de Robert Ter Schiphorst**

#### **En dépôt aux archives municipales de La Grande Motte**

La production complète est constituée de :

Deux cents clichés Noir et Blanc, inventoriés et datés du 28 sept 1969 à septembre 1980

Un lot de 87 tirages couleur

Un lot de 711 diapositives des années 1980 et 1981

Un lot d'Ektachrome Noir et Blanc jamais développé

Un lot d'Ektachrome Couleur jamais développé

Comme évoqué, des clichés ont été utilisés pour une Exposition organisée par la SADH, et en illustration de la publication du même commanditaire « La Grande Motte » le 01 janvier 1978

Il illustre une publication personnelle de 1969 ayant pour titre « Mes Photos » à l'initiative de la mission interministérielle DATAR

Enfin, un Catalogue de 1969, éditée par le Centre culturel du Languedoc relate en images l'Exposition des Sculptures en plein air de l'Été 1968 à laquelle participaient nombre d'artistes internationaux très réputés

**Annexe 10**

**Photographie maquette du quartier *Le Levant* (non datée)**

**Source : *Photographisme***

Nota : La maquette originelle n'existe plus.



## Annexe 11

Couverture des « Cahiers des plantations », document élaboré par l'AALR (sous la direction de Elie Mauret)



MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉ DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DU LANGUEDOC ET DU ROUSSILLON

# CAHIERS DES PLANTATIONS

CONSEILS  
POUR LA CRÉATION

## DES ESPACES VERTS

*DOCUMENT ÉTABLI PAR*

L'AGENCE D'URBANISME  
POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU LITTORAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON  
A.A.L.R.

**E. MAURET** Urbaniste, Membre de l'A.A.L.R., Paysagiste D.P.L.G.

*assisté de :*

**C. SIBILOT** Paysagiste - Stagiaire

*avec la participation de :*

**J. C. GUÉRIN** Ingénieur du Génie Rural des Eaux et des Forêts  
au Service Régional des Études de la Mission Interministérielle, chargé des boisements et des espaces verts.

**Arbres et espèces d'herbacées ou semi-ligneuses les plus notables.**

<b>Arbres feuillus de toute taille</b>	<b>Arbres persistants</b>
Amandier	Arbousier
Arbre de Judée	Cèdre de l'Himalaya
Aulne hybride	Chêne liège
Chêne blanc	Chêne vert
Clérodendron	Cyprès de Provence
Erable à feuilles d'obier	If pyramidal
Erable de Montpellier	Néflier du Japon
Frêne à feuilles étroites	Olivier de Provence
Frêne à fleurs	Olivier fastigié
Jujubier	Pin pignon ou parasol
Lilas des Indes	Sapin d'Espagne
Mélia	Thuya d'Orient
Micocoulier	Troène du Japon
Mûrier blanc	
Mûrier noir	
Paulownia	
Peuplier	
Tamaris d'été	
Tamaris de printemps	
Tilleul argenté	
Savonnier	
Sophora	

**Espèces d'herbacées ou semi ligneuses les plus notables  
(Gradation de l'intérêt ornemental)**

Formations dunaires jeunes :

Gourbet	(très faible)
Chiendent	(nul)
Anthémis maritime	(marqué)
Immortelle	(marqué)
Cinénaire maritime	(marqué)
Giroflée des sables	(marqué)
Matthiole	(marqué)
Corbeille d'argent	(marqué)
Lis matthiole	(marqué)
Raisin de mer	(marqué)
Coris	(marqué)
Ononis	(sensible)
Ononis des sables	(sensible)
Hélianthème	(sensible)
Germadrée	(assez marqué)
Crucianelle	(sensible)
Chou marin	(assez marqué)
Clématite maritime	(assez marqué)
Armoise des champs	(faible)
Panicut de mer	(marqué)
Centaurée rude	(sensible)

Zones de dépression de plus en plus humides et salées :

Sémantine	(assez marqué)
Canne de Ravenne	(marqué)
Saladelle	(marqué)
Joncs	(très faible)
Scirpe	(très faible)
Roseau	(très faible)

Dunes nivelées et précédemment cultivées

(en plus des espèces des dunes jeunes) :

Chiendent	(nul)
Onagre	(faible)
Mélilot blanc	(très faible)

## **Annexe 12**

**Choix iconographiques des illustrations des textes suivant la composition de Jean Balladur**

**Ouvrage de Jean Balladur : *La Grande Motte, l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Espace Sud Edition, Juin 1994, Réed. en fac-similé, La Grande Motte 2016.**

**Le récit historique accompagné du récit en image, ou la fusion des deux ?**

### **PREFACE**

Photo Noir et Blanc non datée – «Territoire désertique »  
Photo Noir et Blanc non datée – «Les deux premières pyramides sur le Port »  
Photo Noir et Blanc non datée – «Les dunes et Tamaris »  
Photo Noir et Blanc non datée – «L'Architecte et le poète devant les pyramides »  
Photo Noir et Blanc non datée – Pleine page «Deux cabanes de Camargue »

### **CHAPITRE 1**

Dessin Couleurs au Pastel 1967 – Pleine page – «Une allégorie géométrique »  
Photo Couleur 1962 – « Les dunes »  
Photo Couleur 1962 – « Panneau indicateur la GRANDE MOTTE»  
Photo Couleur non datée – « Les Marais »  
Photo Couleur non datée – « Cavalier noir sur la plage »

### **CHAPITRE 2**

Photo couleur non datée de « l'éventail » d'Elie MAURET  
Photo Noir et Blanc non datée – « Les autorités sur le terrain »  
Photo Couleur 1963 – Carte unité touristique Grau-du-Roi – Palavas

### **CHAPITRE 3**

Photo Couleur pleine page non datée – « Deux barques sur fond pyramides »  
Photo Couleur aérienne non datée 1994 ? - « La Grande Motte aujourd'hui »  
Trois photos Couleur non datées 1994 ? - « Plage – Parc St Jean – Quai d'Honneur »

### **CHAPITRE 4**

Croquis 1971 – « Recherche d'un paysage »  
Dessin d'Etude à l'aquarelle, perspective, 1973, non légendé  
Dessin pleine page à l'aquarelle, non daté, non légendé

### **CHAPITRE 5**

Croquis perspectif au pastel bleu – 1964 - Pleine page – « Première esquisse silhouette »  
Croquis perspectif au pastel – 1964 – «Nord du Port »  
Croquis perspectif au pastel – 1964 – «Nord du Port – variante »  
Photo Couleur non datée – « Téotihuacan Mexique »





## **CHAPITRE 14**

Photo Noir et Blanc non datée « Première maquette de la Grande Motte du levant »  
(source Michel Moch)

Photo Noir et Blanc non datée – « Personnages, un déjeuner de travail »

## **CHAPITRE 15**

Photo Couleur non datée – « Ferme de la petite Motte, Restaurant »

## **CHAPITRE 16**

Sept photos Noir et Blanc non datées « Portraits de l'équipe »

## **CHAPITRE 17**

Trois photos Noir et Blanc non datées – « Portraits des Artistes »

Photo Noir et Blanc non datée « Jean Ballardur Quai du Port »

Photo Couleur non datée – « Le Simoun (vent) après remblaiement » (source Fréchou)

Photo Couleur, 1966 « L'étang du Ponant et la digue »

## **CHAPITRE 18**

Photo Noir et Blanc non datée – « Le site originel avant le remblais »

Photo Couleur 1967 – « Les travaux de dragage »

Photo Noir et Blanc – 1967 – Vue aérienne « Creusement du port » (source Cl. O.Sughrue)

Photo Couleur non datée 1994 ? « Le vieux pin aujourd'hui »

Photo Couleur non datée 1994 ? – « Les voiles de l'Eglise en construction »

Photo vue aérienne pleine page - chantier en 1968 (source Fréchou)

Photo couleur non datée 1994 ? « Les grands bras du vieux pin »

## **CHAPITRE 19**

Dessin caricature de Jacques Faizant - pleine page – Publié dans le Figaro du 25 Octobre 1967

Photo Noir et Blanc non datée – pleine page – « Les autorités politiques réunies devant une maquette » (source O.Sughrue)

Photo Noir et Blanc non datée – - « Groupe des autorités politiques en bord du Ponant » (source Cl. O.Sughrue)

Photo Couleur non datée – « Profil d'immeuble du quai d'honneur »

## **CHAPITRE 20**

Esquisse perspective au fusain et pastel bleu – pleine page – « la Grande Pyramide »

Dessin non daté, « Une coupe sur une pyramide du Port »

Dessin non daté « Elévation d'une pyramide du Port »

Photo Couleur non datée « Le Provence de nuit »

## CHAPITRE 21

Trois croquis Noir et Blanc– « Tracé régulateur de résilles et composition de deux éléments préfabriqués – plan d'une pyramide du Port »  
Photo Couleur non datée « Les premières pyramides Provence, Delta, Fenestrelle »  
Photo Couleur non datée « Pyramide Fenestrelle »  
Photo Couleur non datée « Bâtiments qui semblent abandonnés... »

## CHAPITRE 22

Photo Couleur non datée 1994 ? – « Le village de vacances – Tourisme aujourd'hui »  
Photo Couleur non datée – « Une grande tablée... »  
Photo Noir et Blanc non datée – « Des inscriptions hostiles sur le point zéro » (source R. Ter Schiphorst)  
Photo aérienne Noir et Blanc 1968, « L'île du village de vacances » (source Cl. O.Sughrue)

## CHAPITRE 23

Croquis perspectif Noir et Blanc - non daté « Etude pour les jardins de la mer »  
Croquis perspectif Noir et Blanc non daté « Etude pour la Grande Motte du couchant »

## CHAPITRE 24

Photo Noir et Blanc non datée pleine page « Plage face à la Grande Motte »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « L'Étang de l'or »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « Mauguio l'accès à la Motte Féodale »

## CHAPITRE 25

Croquis perspectif Noir et Blanc 1974 – « Etude pour les conques de Vénus »  
Photo Couleur non datée 1994 ? – « Le Nord du Port »  
Quatre dessins Noir et Blanc non datés – perspectives aériennes « Etudes pour la Motte du couchant »  
Deux photos Couleur non datées 1994 ? – « Conques de Vénus, Jardins de la mer, »  
« Le paradis du soleil »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « Les portiques du rez de chaussée »  
Dessin perspectif Noir et Blanc non daté – « Les portiques du rez de chaussée »  
Trois dessins perspectifs Noir et Blanc non datés – « Etudes de résilles »  
Deux photos Couleur non datées 1994 ? « Aménagement sculpté Grande Pyramide »  
« Figures de Proue du Quai Navigarde »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « Bassin de la lune et le parc du couchant »  
Croquis Noir et Blanc non daté – élévation « Silhouette de la station »

## CHAPITRE 26 – Le Point Zéro

Photo Couleur non datée – « La Dune originelle »  
Croquis Noir et Blanc non daté « Tracé régulateur du Point Zéro »  
Plan de Masse Noir et Blanc non daté « Le Point Zéro »  
Photo Couleur non datée – « La Mer vue depuis le Point Zéro »  
Photo Couleur non datée – « Le paysage des dunes devant le Point Zéro »

## CHAPITRE 27

Photo Couleur non datée pleine page « Le mur de la méditation »  
Croquis Noir et Blanc non daté « Croquis de la place du 1<sup>er</sup> Octobre »  
Croquis Noir et Blanc non daté « Labyrinthe de la place du 1<sup>er</sup> Octobre »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « L'Aurel des Tramontanes »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « Fontaine de la place du 1<sup>er</sup> Octobre »  
Deux photos Couleurs non datées 1994 ? « Salle polyvalente poteaux sculptés »  
« l'Hôtel de Ville »  
Croquis perspectifs Noir et Blanc non daté « l'Eglise St Augustin »  
Photo Couleur 1975 « l'Eglise St Augustin »  
Photo Couleur non datée « La cloche »  
Croquis en vue cavalière Noir et Blanc 1979 « La Place du 1<sup>er</sup> Octobre »

## CHAPITRE 28

Deux photos Couleur non datées 1994 ? – « Sculpture des lampadophores »  
« Le monument aux morts »  
Deux croquis perspectifs Noir et Blanc, non datés – « Passerelle des Escargots »  
Croquis perspectif Noir et Blanc non daté – « Passerelle des Lampadophores »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « Passerelle des Lampadophores »  
Deux croquis d'étude Noir et Blanc non datés – « Passerelle des abîmes »  
Photo Couleur non datée 1994 ? « Passerelle des abîmes »  
Croquis Elévation Noir et Blanc non daté – « Le mur du cimetière »  
Photo Couleur non datée 1994 ? – « Le mur du cimetière »  
Croquis Noir et Blanc non daté – tracé régulateur « Passerelle St Jean »  
Photo Couleur non datée 1994 ? – « La Passerelle St Jean »

## Annexe 13

### Liste de l'ensemble des fiches de lots, en dépôt au Service d'Urbanisme de la ville de La Grande Motte

N° fiches	1 à 54 (avec indices)	
	90/91/92	}
	102 à 118	
	130 à 139	
	148 à 159	
	189 à 192 b	
	203 à 212	
	301 à 351	<i>Motte du Couchant</i>
	401 à 417	ZAC du Golf





**Annexe 15**

**Extrait du plan cadastral du quartier *Le Levant* mettant en évidence le découpage foncier, et les limites des domaines privé et public.**





## Annexe 16

Article PAM, n° 100, 01 Déc. 1977.

Texte rédigé par Jean Ballardur avec une photographie aérienne du chantier *La Motte du Couchant* prise depuis le Nord.

### Pourquoi la Grande-Motte du couchant est-elle polychrome ? Article dans le N°100 de PAM du 1<sup>er</sup> Décembre 1977

La polychromie dans les œuvres d'architecture est une pratique très ancienne. On sait que les temples grecs comme le Parthénon et même les temples égyptiens, étaient, peints avec des couleurs vives ; des bleus, des rouges, des jaunes d'ocres, des blancs et des noirs.

Cette pratique, de l'antiquité nous, surprend, quand on pense à la qualité d'un marbre comme le marbre du pentélique avec lequel a été construit le Parthénon. L'emploi des enduits colorés s'est ensuite poursuivi au Moyen-Age et pendant la Renaissance en particulier en Italie et dans les pays méditerranéens. Un palais, comme le palais des « Cavalières » à Pise est même revêtu de fresques en camaïeu de haut en bas de la façade. Les enduits à base d'ocre jaune, d'ocre rouge ou de terre de sienne naturelle ou brûlée ont été largement utilisés dans la plupart des villes italiennes ou françaises des bords de la Méditerranée. Aux Canaries, une peinture à la chaux de couleur très vive, jaune, violet, bleu, rouge, vert est utilisée tous les ans, pour repeindre les façades. Tous ceux qui ont visité ces îles ont pu admirer la fraîcheur et la hardiesse des coloris que les gens du pays utilisent en badigeons uniformes pour égayer leurs maisons simples et pauvres.

Ce n'est donc pas une novation des architectes de notre époque de faire à nouveau appel à la couleur dans les ensembles bâtis contemporains. Malheureusement, et le plus souvent hélas, la couleur est utilisée pour palier la pauvreté de la forme architecturale. On demande à un peintre de « camoufler » l'indigence architecturale d'un mur de béton percé de petites fenêtres avec des formes colorées. Si le peintre n'a aucun sens de l'espace, cela se traduit par des figures sans rapport avec la volume du bâtiment, et par des tons gris jaune, gris rouge ou noirs qui attristent le paysage urbain au lieu de l'égayer et de le vivifier. Cet usage affligeant de la polychromie dépare, hélas, bien des ensembles, non seulement de la région parisienne, mais aussi des abords de Montpellier.

A Agde par contre, ou bien à Port Grimaud, l'architecture s'est donné pour modèle l'architecture peinte de villages de pêcheurs comme Saint-Tropez ou Portofino ou Camoli en Italie (car cette expression architecturale est plus italienne que languedocienne ou même provençale). Il était donc tout naturel que la polychromie de ces villages, à base d'ocre rouge et d'ocre jaune, soit utilisée.

J'ai pensé, dès l'origine, à l'utilisation de la polychromie à La Grande-Motte.

Mais de même qu'à travers ses volumes en pyramide et sa « modénature » de résilles de béton, il m'avait semblé nécessaire de donner à l'architecture de La Grande-Motte à la fois une figure qui soit pleinement en accord avec le paysage et une figure qui soit aussi pleinement moderne. C'est-à-dire en harmonie avec les nouveaux modes ses techniques de construction, qui, aujourd'hui, font appel partout au béton et non plus à la pierre ou à la brique, de même il m'avait semblé que l'utilisation de la polychromie à La Grande-Motte devait être à la fois très limitée et très vigoureuse.

Comme je l'ai rappelé, la polychromie est en effet caractéristique de l'architecture méditerranéenne, principalement des rivages occidentaux de la Méditerranée. La Grèce et les pays musulmans ne font généralement pas usage de la polychromie - hormis le bleu coranique sur certaines parties du bâtiment et notamment les portes. Ils utilisent uniquement le blanc. Il était donc dans la tradition culturelle de cette région des côtes françaises de, ne pas écarter les moyens apportés par la polychromie.

Mais en même temps, il était nécessaire d'imaginer une polychromie qui reste en harmonie, avec les formes architecturales caractéristiques de La Grande-Motte. Il n'était pas concevable d'utiliser avec ces formes novatrices, une polychromie traditionnelle à base d'ocre, jaune ou d'ocre rouge, sans rompre l'unité essentielle entre la forme architecturale et sa couleur.

Dans La Grande Motte du Levant, caractérisée fondamentalement par des immeubles assez hauts, en forme de pyramide, et par un tissu urbain continu réalisé par des bâtiments qui s'alignent le

long des voies, la polychromie des volumes bâtis ne pouvait pas être limitée. Ou bien il convenait de tout peindre, ou bien de ne rien peindre. C'est cette deuxième option qu'il me parut raisonnable de retenir. Comme la seule polychromie possible sur une architecture aussi particulière que celle de La Grande-Motte ne pouvait être que franche et vive, il y avait à craindre qu'appliquée à La Grande-Motte du Levant, elle rompit l'unité du tissu urbain et ne devienne vite « cacaphonique, ».

Il me semble alors plus juste d'apporter à La Grande Motte du Couchant le moyen de la polychromie.

Cette zone a en effet une vocation résidentielle. Par suite, elle se caractérisera par des immeubles aux contours plus doux que les pyramides, des « conques de Vénus », isolées au milieu des jardins. La forme courbe des immeubles et surtout le caractère discontinu des volumes bâtis autorisaient un usage vigoureux et limité de la polychromie qui donne à ce nouveau quartier de la station sa note personnelle.

Le parti retenu fut donc le suivant : maintenir l'unité avec La Grande-Motte du Levant en gardant à la totalité des façades d'immeubles côté mer et à la grande majorité des façades arrière, l'enduit blanc qui forme la tonalité générale de l'opération.

Ponctuer cette uniformité blanche par quelques taches de couleurs vives, un rouge, deux bleus, un violet, un jaune et deux verts, appliquées sur la totalité de la façade arrière de **sept immeubles** judicieusement réparties dans l'ensemble blanc.

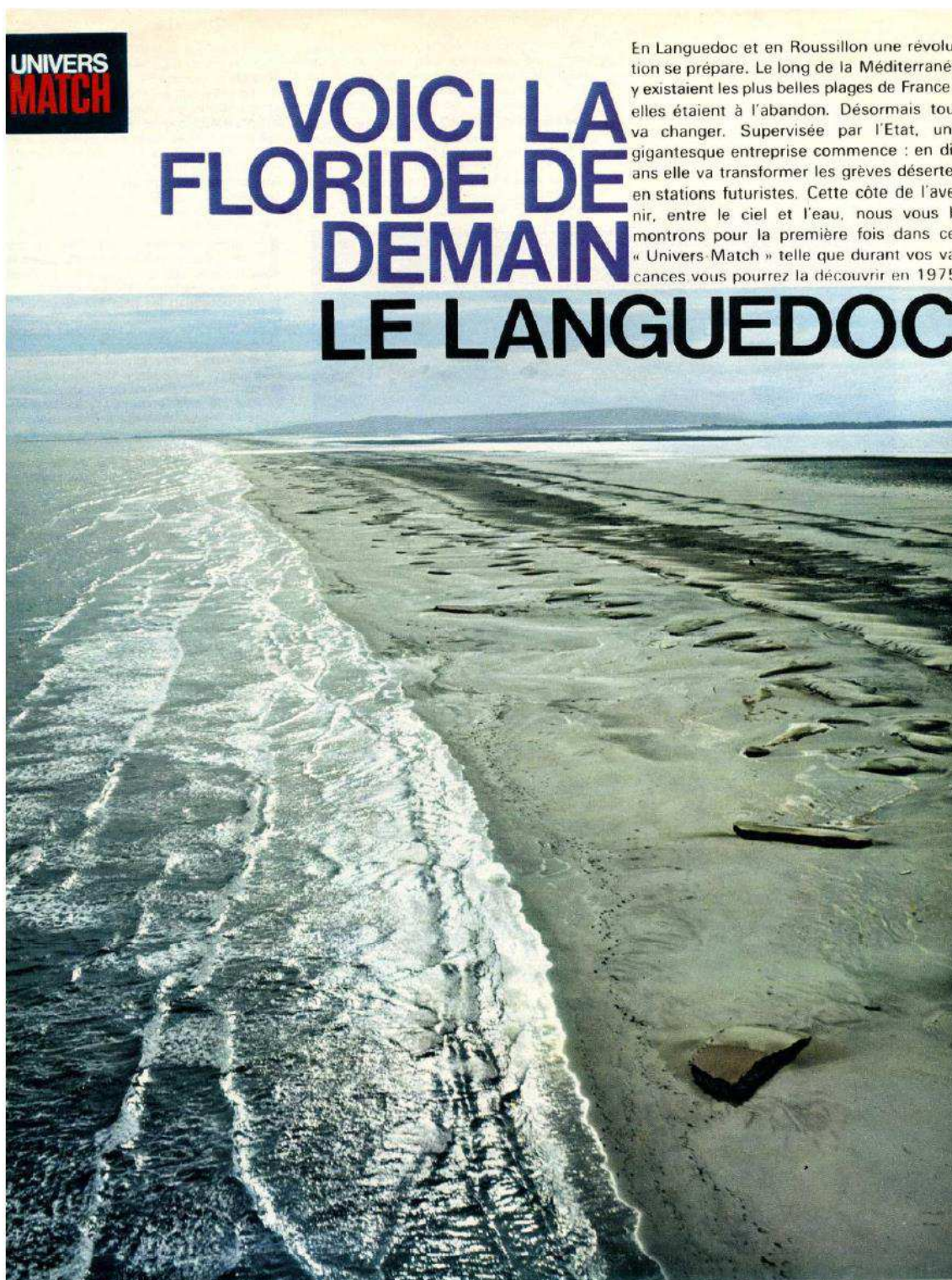
Aujourd'hui, seuls le bleu de la « Rose des Sables » et le violet (parme) du « Paradis du Soleil » sont en place. Le blanc général qui leur sert de toile de fond n'est pas encore visible. Les couleurs complémentaires qui doivent justifier à la fois les tons choisis et leur emplacement ne sont pas réalisés. Cette forme de polychromie, peu habituelle, surprend. Il n'y a cela rien d'étonnant ! Quand, il y a dix ans, quelques pyramides se dressaient sur le sable, les visiteurs restaient surpris. Il en va de même aujourd'hui pour La Grande-Motte du Couchant. Car il est difficile de juger d'un ensemble avant qu'il ne se dresse dans le ciel. Il m'a donc semblé utile et nécessaire d'expliquer aux habitants de La Grande-Motte, à travers les pages de ce journal, les raisons des choix retenus pour La Grande-Motte du Couchant qui pourraient les surprendre.

La raison du « cœur » restant, en dernière analyse, de créer pour eux jusqu'au bout, avec le concours de tous, une station exemplaire par ses novations, sa qualité et son bonheur. **Jean BALLADUR**



# Palette Motte du Couchant 1973.

	lot 301 R+6 et suite	 violet
	lot 306 a + b. R+3 et charniere	 bleu jaune
	lot 308 a R+4	 rouge
	lot 309 ouest R+3	 bleu
	lot 310 bis R+3	 jaune
	lot 311 a R+8 est	 vert
	lot 321 d R+8 ouest	 bleu
	lot 332 b. R+8	 rouge





C'est l'immeuble-serpent de Jean Le Courtois. Ses ondulations épousent le sens du vent - il s'étendra sur 10 kilomètres au bord de la longue plage.



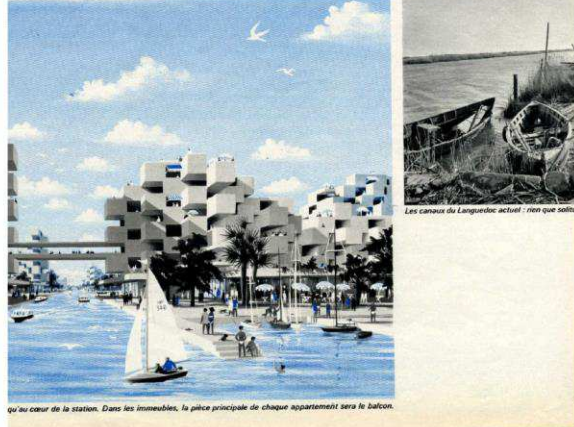
Au Barcarès la mer sera partout : par des canaux elle pénétrera.

**ES SUPER-PLAGES**  
ON POURRA  
CHOISIR D'HABITER  
DANS DES COLOSSES DE  
BÉTON OU DANS  
DES VILLAS EN  
ÉVENTAIL

Là où vont s'élever les cinq principales stations du Languedoc-Roussillon, rien n'existerait sauf quelques villages anciens qui seront soigneusement préservés. Du sud au nord, outre le lido du Barcarès de Georges Candilis, ces super-plages seront : Gruissan, l'embauchure de l'Asud, le cap d'Agde et la Grande Motte. Autour d'elles, des stations plus petites déjà existantes vont être embellies tandis que les ports actuels (Barcarès par exemple) seront agrandis pour recevoir les bateaux de plaisance qui, dans dix ans, seront cinquante fois plus nombreux qu'en 1964. L'administration a déjà acheté la moitié des terres sur lesquelles les stations doivent être construites. L'autre moitié sera totalement acquise d'ici deux ans. Dès à la fin de 1965 commencera le creusement des fondations. Une architecture révolutionnaire naîtra alors qui sera également à l'opposé de celle des palais d'autrefois et des grands ensembles d'aujourd'hui. Partout en Languedoc, automobiles et piétons seront séparés. Les villas individuelles, construites en éventail ou en croix, seront desservies à la fois par une route carrossable et un chemin sableux pour piétons bordé d'arbres et de fleurs. Quant aux grands immeubles avec leurs garages et leurs voies d'accès souterrains, ils seront généralement mobilés, appartements privés, minid'hôtels. Ce seront des colosses à l'aspect de pyramide, d'étoile, d'ailes, de cubes superposés ou de segments. Chaque fois leur forme sera avant tout utilitaire : ils devront donner le maximum de silence, de soleil et de vues sur la mer.



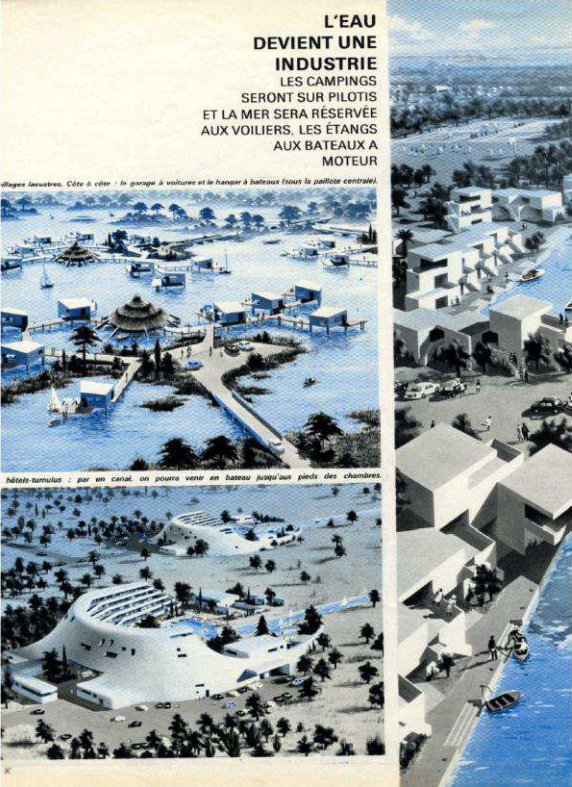
Vous, entre le cap d'Agde et la colline de Sète (à l'extrême droite). Le futurisme de ce projet fait maintenant hésiter les architectes du Languedoc eux-mêmes.



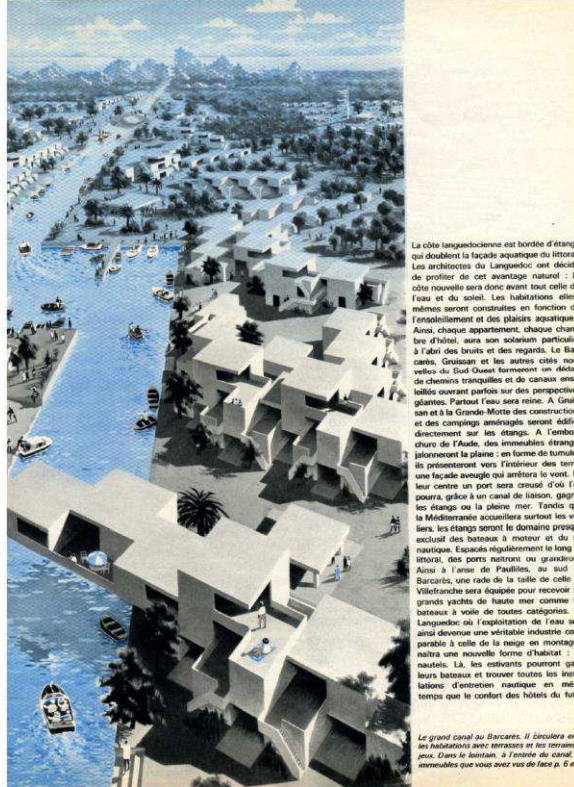
Qu'au cœur de la station. Dans les immeubles, la pièce principale de chaque appartement sera le balcon.



Les canaux du Languedoc actuel - rien que l'ancien.



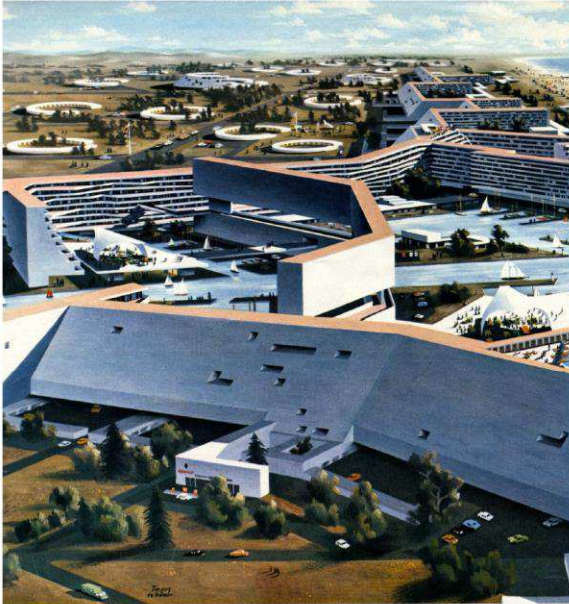
hôtels-tourbillons : par un canal, on pourra venir en bateau jusqu'au pied des chambres.



Le grand canal au Barcarès. Il circulera en ses habitations avec terrasses et ses terrasses. Dans le lointain, à l'extrémité du canal, s'immobilisent que vous avec vos de face p. 6 et

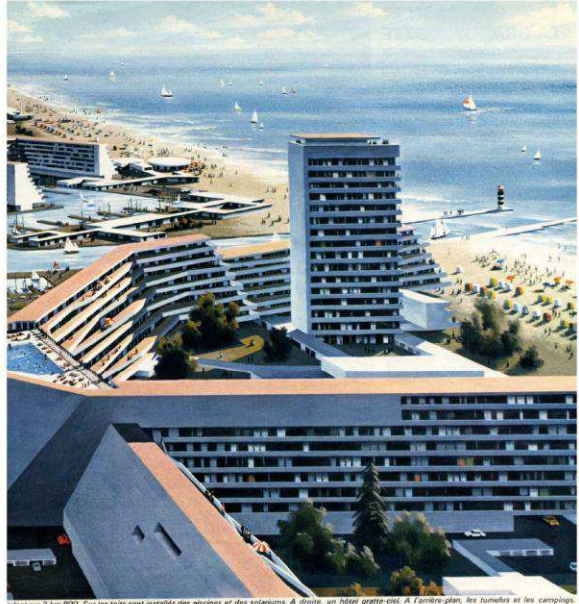
**L'EAU DEVIENT UNE INDUSTRIE**  
LES CAMPINGS  
SERONT SUR PILOTIS  
ET LA MER SERA RÉSERVÉE  
AUX VOILIERS, LES ÉTANGS  
AUX BATEAUX A  
MOTEUR

La côte languedocienne est bordée d'étangs qui doublent la façade aquatique du littoral. Les architectes du Languedoc ont décidé de profiter de cet avantage naturel : la côte nouvelle sera donc avant tout celle de l'eau et du soleil. Les habitations elles-mêmes seront construites en fonction de l'ensoleillement et des plans aquatiques. Ainsi, chaque appartement, chaque chambre d'hôtel, aura son solarium particulier à l'abri des bruits et des regards. Le Barcarès, Gruissan et les autres côtes nouvelles du Sud-Ouest formeront un réseau de chemins tranquilles et de canaux encaissés ouvrant parfois sur des perspectives gigantesques. Partout l'eau sera reine. A Gruissan et à la Grande Motte des constructions et des campings aménagés seront édifiés directement sur les étangs. A l'embauchure de l'Asud, des immeubles étranges jailliront du plan : en forme de tourbillons ils présenteront vers l'intérieur des terrasses à l'abri du soleil. Tandis que leur centre un port sera creusé d'où l'on pourra, grâce à un canal de liaison, gagner les étangs ou la pleine mer. Tandis que la Méditerranée accueillera surtout les voiliers, les étangs seront le domaine presque exclusif des bateaux à moteur et de la nautique. Espaces régulièrement le long d'itinéraires, des ports natron ou ignarons. Ainsi à l'embouchure de l'Asud, au sud du Barcarès, une rade de la taille de celle de Villefranche sera équipée pour recevoir les grands yachts de haute mer comme les bateaux à voile de toutes catégories. Et Languedoc où l'exploitation de l'eau se sera ainsi devenue une véritable industrie comparable à celle de la neige en montagne nautique. Là, les estivants pourront garer leurs bateaux et trouver toutes les installations d'entretien nautique en même temps que le confort des hôtels du littoral.



On verra là de toute l'Europe. Au premier plan, la façade presque totalement dépourvue de fenêtres des grands immeubles coupe-vent : ils

**L'EMBOUCHURE DE L'AUDE**  
UN HOTEL ENJAMBERA LA RIVIERE ET IL SERVIRA AUSSI DE PONT. LES AUTOMOBILES SE GARERONT SOUS LA VILLE



répartis sur 3 km 800. Sur les toits sont installés des piscines et des solariums. A droite, un hôtel gratta-ciel. A l'arrière-plan, les terrasses et les campings.

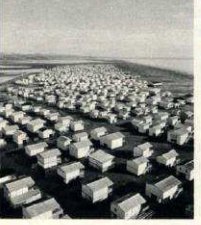
Des grands immeubles en forme d'ailes aux hôtels-tamias, toutes les constructions à l'embauchure de l'Aude tourneront le dos à la terre. Les architectes Castella et Lafitte en ont décidé ainsi pour capoter le vent qui parait battre la plaine. Le centre de la cité nouvelle, prévue pour 60 000 estivants, sera le petit fleuve qui se jette dans la Méditerranée : un pont pour 500 batteurs sera creusé sur chaque rive. Un hôtel de luxe de 1 632 chambres enjambera l'Aude et à sa base sera aménagé un passage pour piétons. En dehors de la ville, 15 tumulus abriteront 4 500 personnes tandis que dix campings circulaires pourront accueillir 3 400 estivants. A l'intérieur de la cité la circulation automobile sera proscrite en surface et des voies spéciales souterraines permettront aux voitures d'accéder au bord de la plage. Un seul point d'interrogation pour les architectes : celui du nom à donner à leur station. Le site où elle va s'élever est anonyme et ils n'ont pas encore trouvé une appellation nouvelle qui leur convienne.



L'embauchure de l'Aude à Joux-la-Vie. C'est un site vague battu par le vent.

**GRUISSAN ET LA GRANDE-MOTTE**  
ON Y CONSTRUIRA DES IMMEUBLES EN FORME DE PYRAMIDE ET D'ÉTOILE. AU PREMIER ÉTAGE SE TROUVERONT LES RUES COMMERCANTES

Présentement actuel des plages : les cabanes de Gruissan.



A la Grande-Motte une promenade de 3 kilomètres longera la mer : elle sera uniquement piétons.

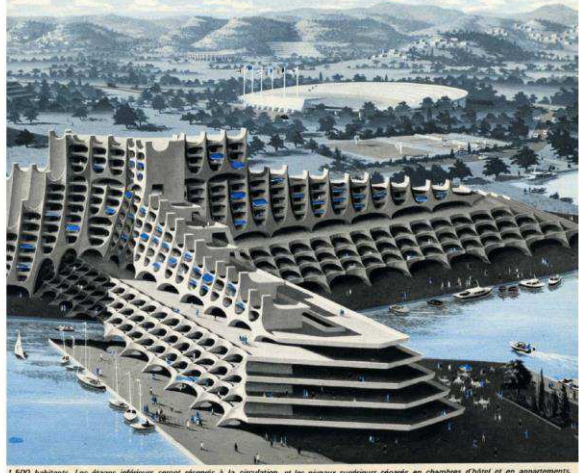
En Languedoc, les estivants vivent déjà dans un cadre du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout y sera fonctionnel et les immeubles seront les monuments de ces cités du futur. Ainsi à la Grande-Motte, des pyramides vont être construites. Leur forme à trois arêtes a été choisie pour permettre à tous d'avoir une vue sur la mer et un ensoleillement égal : la face nord des immeubles-pyramide tournée vers la terre sera sans fenêtres et réservée aux communs. Une rampe carrossable grimpera le long de cette façade arrière et permettra aux locataires de venir en voiture presque jusqu'à la porte de leur appartement. A Gruissan, neuf immeubles étoilés seront bâtis. Ils apparaîtront comme des collines artificielles se confondant avec le paysage. Chaque bâtiment formera une ville en hauteur. Au rez-de-chaussée seront installés les garages et les voies de circulation automobile, tandis qu'au premier étage se découvriront des boutiques de magasins et de restaurants. Les deuxième et troisième niveaux seront réservés aux hôtels et les étages supérieurs abriteront des appartements. De la Grande-Motte au littoral, les stations nouvelles auront leur caractère propre. A la Grande-Motte, les bâtiments seront polychromes grâce à l'incorporation dans le béton de substances colorantes, au cap d'Agde tout sera blanc, tandis qu'à Gruissan règnera le béton brut. Partout cependant, les estivants découvriront cette réalité nouvelle : une architecture au service de l'homme.



Les immeubles-étoiles construits à Gruissan. Chacun des bâtiments formera une ville indépendante.



Aux piétons. Au cap d'Agde les constructions rapprochées formeront entre elles des ruelles et des passages couverts.

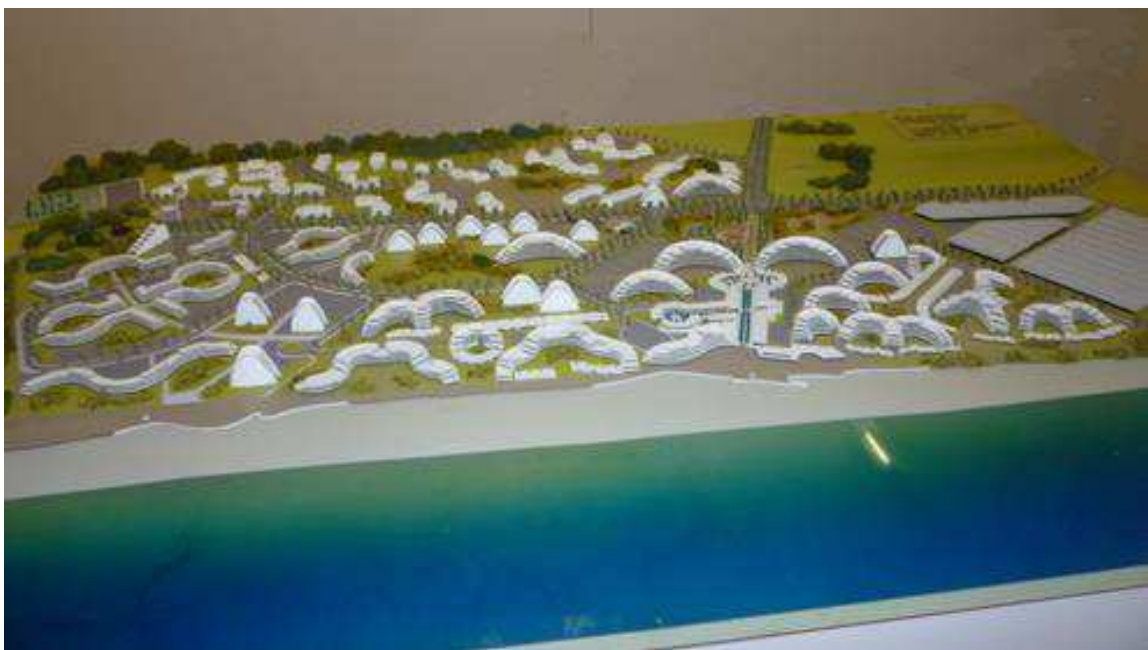


1 500 habitants. Les étages inférieurs seront réservés à la circulation et les niveaux supérieurs réservés en chambres d'hôtel et en appartements.

## Annexe 18

Photographie Maquette de *La Motte du Couchant* (non datée, en dépôt aux archives municipales). La polychromie est appliquée sur les volumes concernés. Au premier plan, la zone technique portuaire (1<sup>er</sup> cliché).

Vue depuis la mer au Sud (2<sup>ème</sup> cliché) à l'uniformité du coloris blanc.



## Dossier photographique



La dune d'origine adossée au *Point Zéro* nommée La Grande Motte (2018)

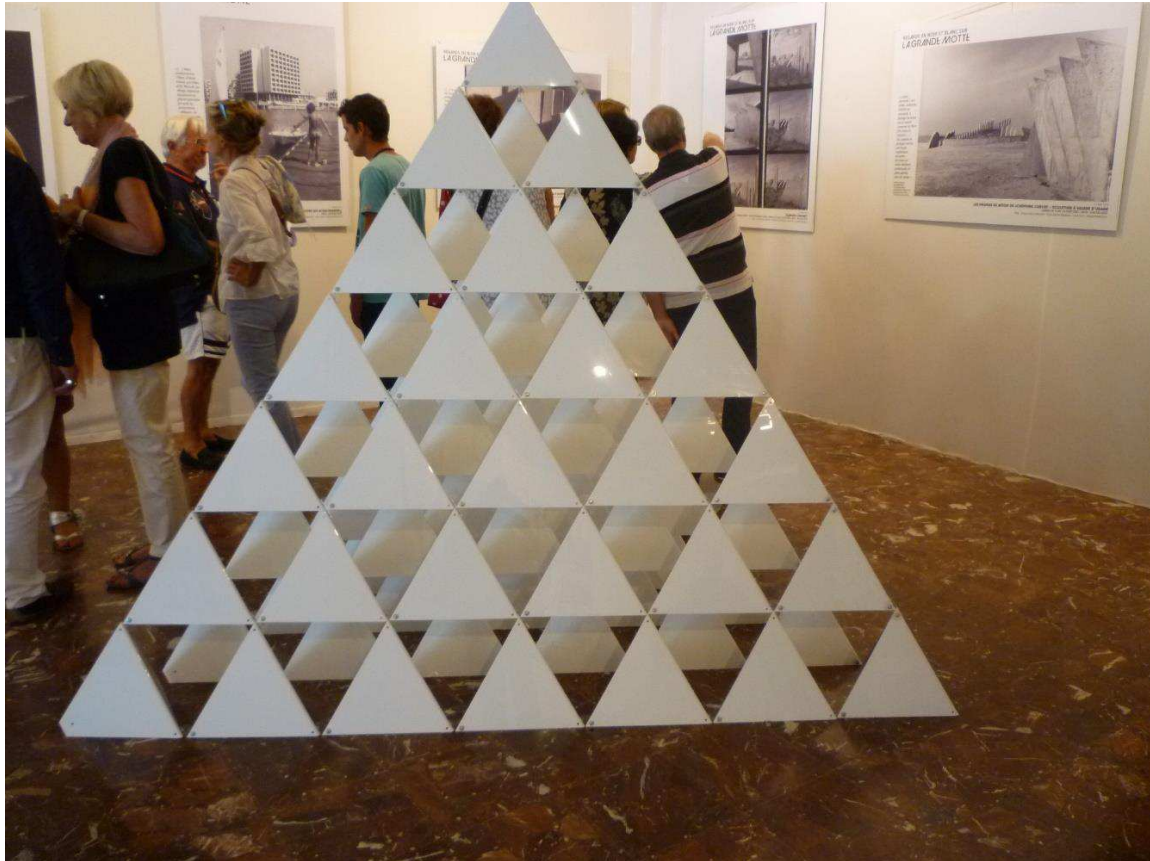


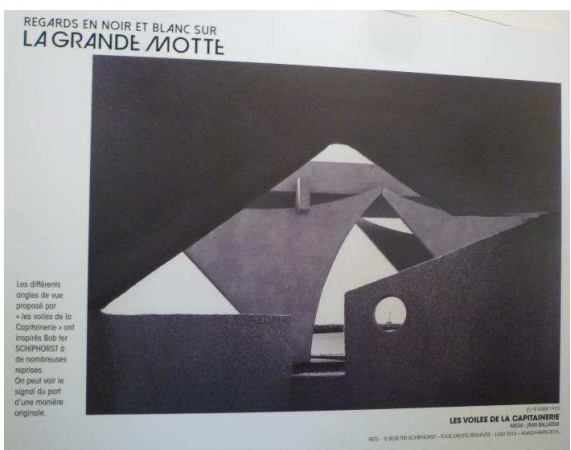
- Journées du patrimoine 2014 - Exposition à la Capitainerie (salle Michèle Goalard)





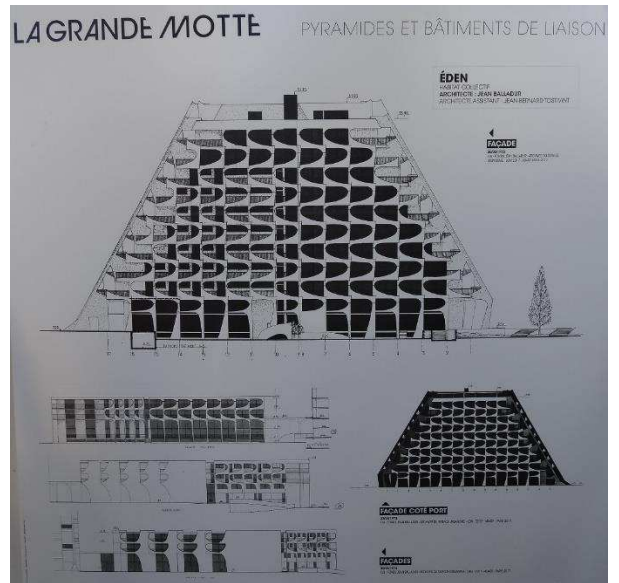
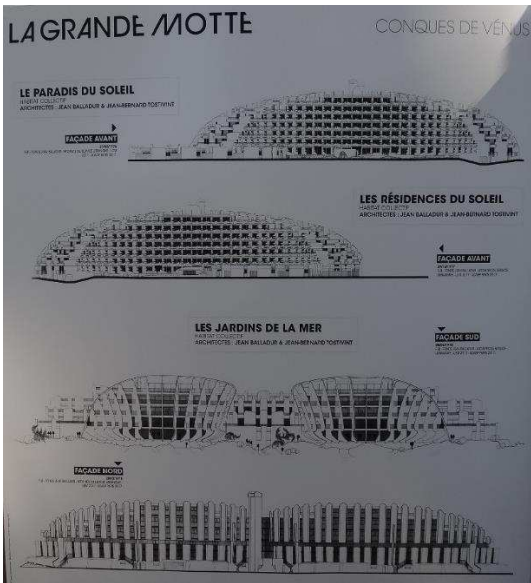
- Journées du patrimoine 2015 - Exposition à la Capitainerie (salle Michèle Goalard)





- Journées du patrimoine 2017 – Exposition à l'extérieur du Centre Culturel  
 Les projets de l'agence grand mottoise de Jean Balladur





**- Le festival des architectures vives 2015**

**A l'initiative de l'association *Champ Libre*.**

**Le festival a fait appel aux projets de jeunes architectes et plasticiens exposés dans l'espace urbain de La Grande Motte pendant plusieurs années. Des prix ont été décernés aux lauréats par les jurys des professionnels (auxquels j'ai participé) et celui du public.**







## - Exposition de Patricia Mussa 2013

Dans les locaux de l'Office du tourisme de La Grande Motte, lieu de ma rencontre avec l'artiste le 23 novembre 2013.



### *Le « temple du soleil », photographies de Patrizia Mussa à l'honneur à l'office de tourisme de La Grande Motte A partir du samedi 23 novembre 2013*



Patrizia Mussa est une artiste photographe italienne tombée sous le charme de La Grande Motte.

En avril 2008, elle découvre la cité conçue par Jean Balladur à l'occasion d'un voyage en Provence. Rapidement les formes et le langage singuliers de la ville lui inspirent une série de visuels très épurés qui captent admirablement la personnalité de la ville. Dès lors, l'artiste reviendra, régulièrement, dans la *cité des pyramides* pour compléter son travail et l'enrichir de points de vue inédits.

En juin 2013 ses photographies, que Patrizia Mussa a très justement intitulé « **le temple du soleil** », sont présentées à Milan dans le cadre du prestigieux Palazzo Morando (Musée du Costume) où elles rencontrent un franc succès. A cette occasion un livre éponyme est paru aux éditions Silvana Editoriale.



L'office de tourisme de La Grande Motte accueillera l'artiste *Patrizia Mussa* le **samedi 23 novembre 2013 de 10h à 12h** et de **16h à 18h** à l'occasion d'une dédicace de son superbe ouvrage vendu à la boutique de l'office de tourisme.



Une sélection des plus beaux visuels de cette exposition sera également présentée dans les locaux de l'Office de Tourisme du 23 novembre 2013 au 6 janvier 2014.

Enfin, pour que l'expérience soit totale, une vente -limitée dans le temps- des produits dérivés de l'exposition sera organisée à l'office de tourisme jusqu'au 6 janvier 2014. Cette collection de la marque LGMbyLagrandemotte est exclusivement distribuée à l'international ou sur les lieux de l'exposition.



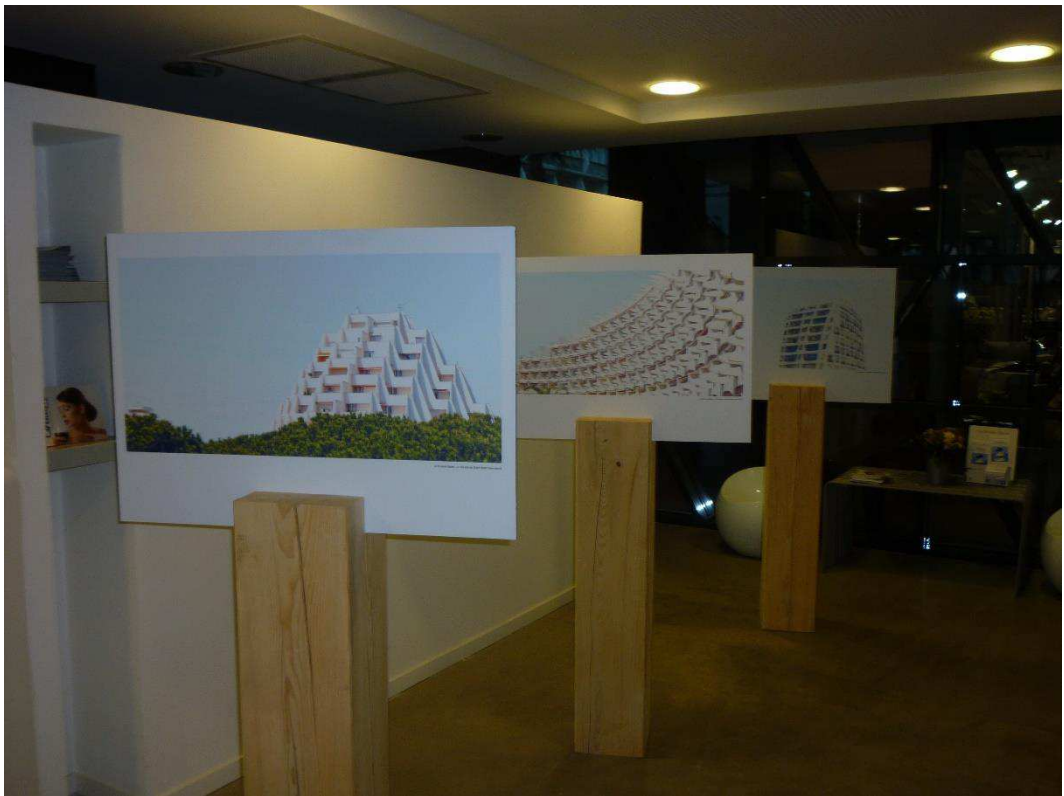
#### **Office de Tourisme de La Grande Motte**

55 rue du Port

34280 La Grande Motte

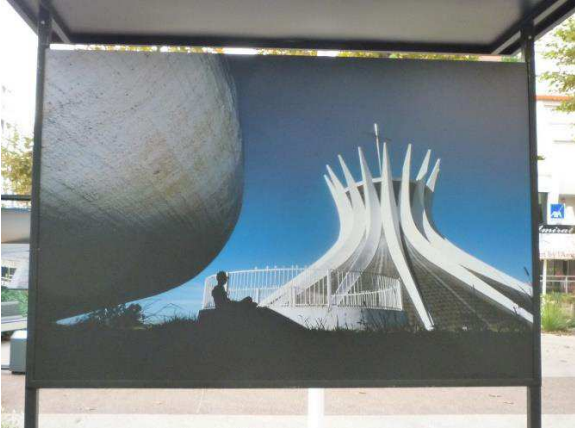
Ouvert tous les jours, 9h30 à 12h et de 14h à 18h

04 67 56 42 00 / [lagrandemotte.com](http://lagrandemotte.com) / [facebook.com/jmlagrandemotte](https://www.facebook.com/jmlagrandemotte)



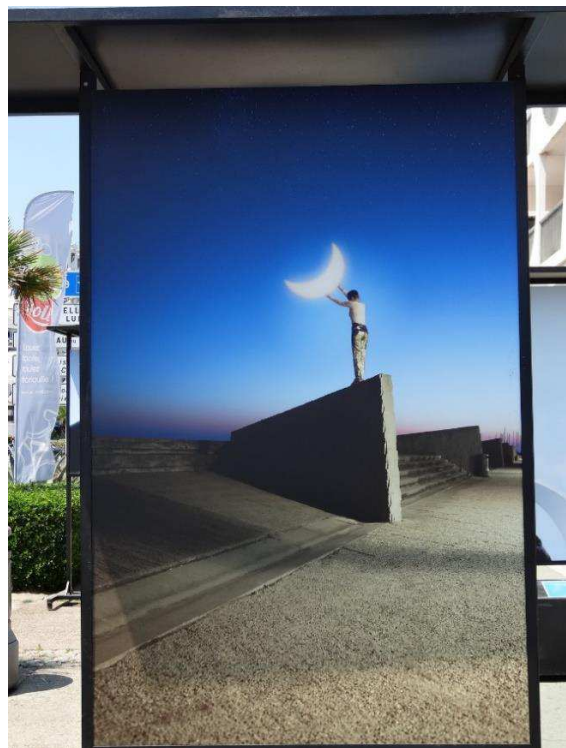
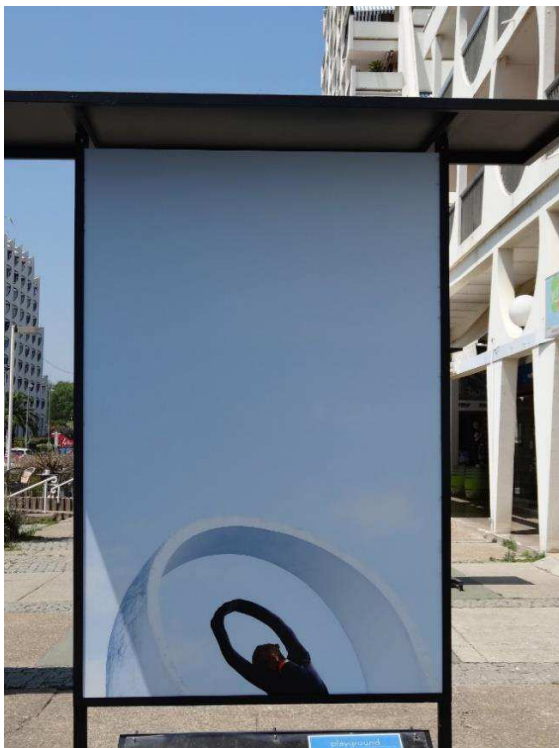
- Exposition extérieure de Stéphane Herbert 2014 dans l'espace urbain de LGM







**- Exposition extérieure « Playground, La Grande Motte By » de Maïa Flore 2015 dans l'espace urbain de LGM**  
**L'artiste implique son corps dans les lieux de son inspiration.**





Exposition *Paradisique* Musée de l'Arles antique lors des Rencontres Photographiques Internationales Arles été 2018

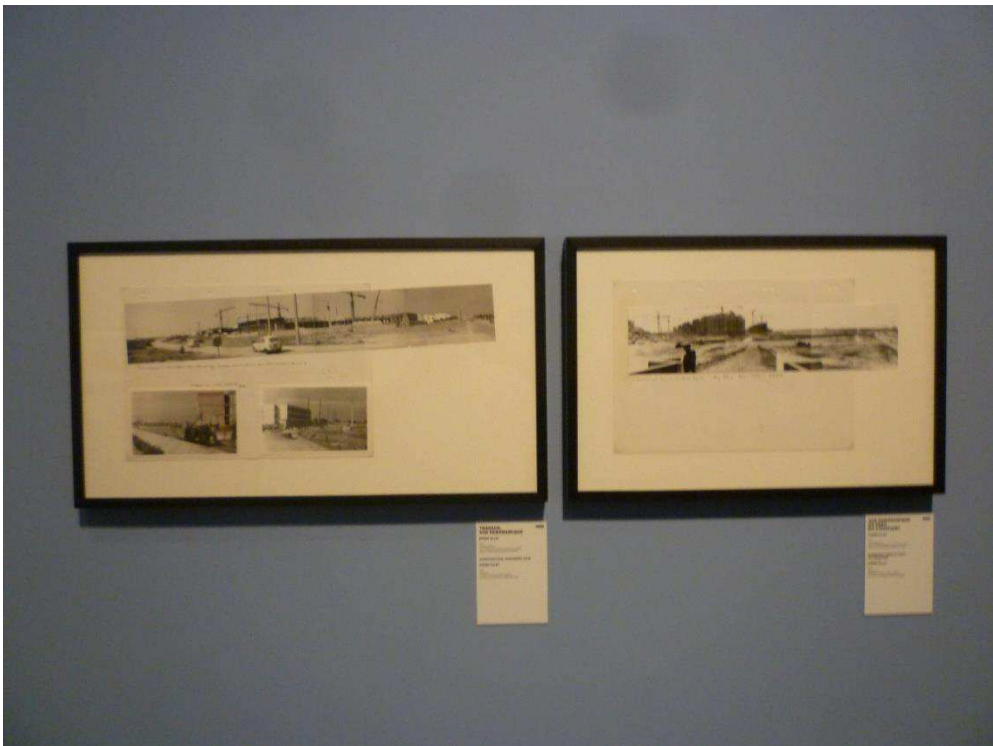
Denier cliché : vue aérienne du bâtiment Le Point Zéro en 1968 avec ses aménagements initiaux d'abords – bâtiment inscrit le 29 déc. 2015 sur la liste des Monuments Historiques.















- Exposition projet François Leclercq 2018 « La Ballade de plage à plage »

Allusion de l'architecte à Balladur avec le double L.

Abords du port concernés par le projet,



# 02

**LE PROJET  
LA BALLADE DE PLAGE À PLAGE**



- ① Promenade piétonne de 1,5 km
- ② Nouveau bassin portuaire
- ③ Presqu'île des activités nautiques
- ④ Diagonale végétalisée de la zone des logements

- Mobiliers urbains

Exposition aux Journées du Patrimoine 2017, cour du Centre Culturel  
Le nouveau design de François Azambourg (luminaires, bancs, corbeilles...)

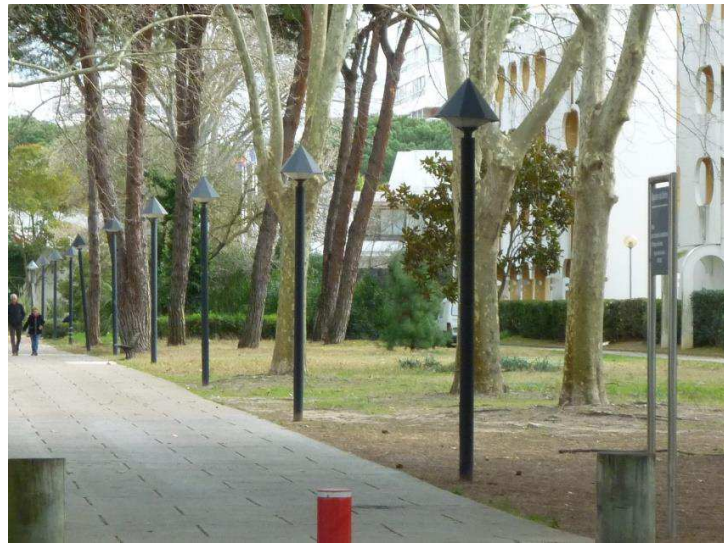














**- Les Mas initiaux**

**Bâtiments sauvegardés sur les sites initiaux de *Haute Plage* et la *Petite Motte* utilisés pour de nouveaux usages, salle polyvalente, locaux municipaux, centre équestre, chapelle des campings.**











**- Maquettes du Palais des Congrès (Jean Balladur)**

Immeubles situés *Motte du Couchant* à destination des bureaux de ventes des promoteurs-aménageurs.





## TABLE DES MATIERES

Avant-propos / Remerciements.....	9
Liste des abréviations.....	12
Sommaire.....	13
Résumé.....	14
Abstract.....	15
Introduction.....	17
<u>Première Partie : La Grande Motte, un projet face à la critique</u> .....	27
Chapitre 1 : La genèse.....	30
1. Un vivier d'hommes et leurs outils.....	30
2. Une prise en compte de la géographie locale.....	34
Chapitre 2 : Ecrire, décrire, instrumentaliser.....	35
1. Contribution des revues d'architecture.....	35
2. Débats critiques et polémiques.....	43
3. Archives locales nouvelles.....	62
4. Spécificité des fonds photographiques.....	63
Chapitre 3 : Un projet inachevé.....	69
1. Etude prospective.....	69
2. Le projet ville / port.....	70
3. L'après Balladur.....	72
<u>Deuxième Partie : La Grande Motte, la forme d'une ville</u> .....	73
Chapitre 1 : Un territoire.....	77
1. Inspirations littéraires.....	77
2. Les données physiques.....	82
3. Protéger et réhabiliter.....	86
Chapitre 2 : Générer le paysage.....	89
1. Le respect strict de la végétation préexistante.....	91
2. Le projet paysager.....	94
Chapitre 3 : Fabriquer la ville.....	97
1. La programmation.....	101
2. Les règles du Plan d'Urbanisme d'Intérêt Régional.....	102

3. Recours au Règlement National d'Urbanisme.....	105
4. Elaboration d'un master plan.....	108
5. Premier plan directeur de la ville.....	113
Chapitre 4 : Composer les édifices.....	121
1. Concrétisation volumétrique.....	125
2. Pourquoi les Pyramides ?.....	126
3. Les outils réglementaires pour construire.....	130
4. La lecture d'un projet.....	141
5. Une redéfinition des outils conceptuels.....	146
<u>Troisième partie : La Grande Motte, l'écriture d'un grand dessein</u>	147
Chapitre 1 : Une ville face à l'histoire.....	150
1. Patrimonialisation de La Grande Motte.....	151
2. Retour à meilleure fortune.....	155
3. Les journées européennes du patrimoine.....	162
4. L'après label.....	168
Chapitre 2 : Le saisissement esthétique.....	172
1. Le photographie plasticienne.....	172
2. <i>L'architecture à la lettre « les dunes en béton moulé »</i> .....	179
3. Nouvelles expressions.....	186
Chapitre 3 : Jean Balladur, l'homme d'un dessein accompli.....	187
1. Les livres d'architectes.....	190
2. L'œuvre mémorialiste.....	194
3. La posture d'un théoricien.....	199
4. Un dessein intellectuel accompli.....	212
5. Les archives d'architecture du XX <sup>e</sup> siècle.....	215
6. Un lieu de mémoire hébergé au <i>Point Zéro</i> .....	220
Conclusion.....	227
Bibliographie.....	233

Annexes.....	240
<i>Annexe 1</i> .....	243
<i>Annexe 2</i> .....	248
<i>Annexe 3</i> .....	250
<i>Annexe 4</i> .....	255
<i>Annexe 5</i> .....	257
<i>Annexe 6</i> .....	259
<i>Annexe 7</i> .....	261
<i>Annexe 8</i> .....	264
<i>Annexe 9</i> .....	265
<i>Annexe 10</i> .....	266
<i>Annexe 11</i> .....	267
<i>Annexe 12</i> .....	270
<i>Annexe 13</i> .....	275
<i>Annexe 14</i> .....	276
<i>Annexe 15</i> .....	278
<i>Annexe 16</i> .....	279
<i>Annexe 17</i> .....	282
<i>Annexe 18</i> .....	285
<i>Annexe 19</i> .....	286